



HAL
open science

Corpus des inscriptions de la France médiévale, 9

Robert Favreau, Jean Michaud, Bernadette Leplant

► **To cite this version:**

Robert Favreau, Jean Michaud, Bernadette Leplant. Corpus des inscriptions de la France médiévale, 9. CNRS éditions, 9, 166 p.-XLIV, 1984, Corpus des inscriptions de la France médiévale, 2-222-03507-4. halshs-03215202

HAL Id: halshs-03215202

<https://shs.hal.science/halshs-03215202v1>

Submitted on 3 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Aveyron, Lot, Tarn

Robert Favreau, Jean Michaud, Bernadette Leplant, Edmond-René Labande

Citer ce document / Cite this document :

Favreau Robert, Michaud Jean, Leplant Bernadette. Aveyron, Lot, Tarn. Paris : CNRS Editions, 1984. pp. 1-214. (Corpus des inscriptions de la France médiévale, 9);

https://www.persee.fr/doc/cifm_0000-0000_1984_cat_9_1

Fichier pdf généré le 18/05/2018

CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE CIVILISATION MÉDIÉVALE
UNIVERSITÉ DE POITIERS

C. N. R. S.
Délégation Régionale
Esplanade des Arts et Métiers
B.P. 105, 33402 TALLANCE CEDEX
Tél. 56 37 80 80

CORPUS DES INSCRIPTIONS DE LA FRANCE MÉDIÉVALE

9

AVEYRON, LOT, TARN

Textes établis et présentés par :

ROBERT FAVREAU

Professeur à l'Université de Poitiers

JEAN MICHAUD

Collaborateur technique au C.N.R.S.

et BERNADETTE LEPLANT, *Collaboratrice technique au C.N.R.S.*

sous la direction de :

EDMOND-RENÉ LABANDE

Directeur honoraire du C.É.S.C.M.

Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique
15, Quai Anatole-France – 75700 PARIS

1984

SCHÉMA D'ÉTUDE DES INSCRIPTIONS

- A – Fonction de l'inscription.
- B – Lieu de conservation.
- C – Support et dimensions.
- D – Transcription.
- E – Traduction.
- F – Remarques paléographiques.
- G – Remarques linguistiques.
- H – Sources (bibliques, liturgiques ou profanes) et formules.
- I – Commentaire historique et datation.



Département
de
l'AVEYRON

Aubin •

Conquès •

Sénergues •

Maleville •

Mouret •

Bessuéjols •

Espalion •

Castelnaud-de-Mandailles •

Salles-la-Source •

Bozouls •

Lassouls •

Ste-Eulalie-d'Olt •

Mayran •

Rodez •

Campagnac •

Vidour

Pont-de-Salars •

Comps-la-Grandville •

Verrières •

Castelnaud-Pégayrols •

Compeyre •

Tarn

Nant •

Truyère

Lot

Aveyron

1

AUBIN

Eglise Notre-Dame

[XIIIe s.] – Croix sculptée
(pl. I, fig. 1)

A – Indéterminé.

B – Pierre découverte vers 1886 au cours de travaux effectués dans le chœur de l'église. D'abord placée sur un des côtés du maître-autel, la pierre est aujourd'hui encastrée dans l'un des piliers sud du chœur.

C – Pierre de 50 x 38 cm. Hauteur de la première lettre : 8 cm.

D – A la partie inférieure de la pierre on lit :

Ṁ : B : COSAC

F – Une abréviation semblable à celle du *M* a peut-être été tracée au-dessus du *B*. Un tilde abréviatif semble coiffer les lettres *CO*. Le ductus du *M* oncial ne peut pas être attribué à une époque antérieure au XIIIe s.

I – Cette inscription demeure énigmatique. G. Grinda interprétait ce texte de la façon suivante : *Anno millesimo Bego (hanc domum) consecravi*. Cette proposition de lecture n'est pas admissible, le mot *anno* n'y figure pas, l'abréviation de *B* pour *Bego* n'est en rien justifiée et la pierre ne saurait appartenir à la fin du XIe ou au début du XIIe s. La transcription de *cosac*, peut-être surmontée d'une abréviation, en *consecravit* pourrait convenir, mais on voit mal ce que signifieraient alors les deux lettres précédentes.

G. Grinda pense également que cette pierre était un autel. Cette fonction semble peu probable, d'une part à cause des dimensions réduites de l'objet et d'autre part à cause des sculptures de la pierre, qui empêchent d'y déposer calice et patène. On ne peut donc que conclure en laissant cette pierre indéchiffrée, mais en précisant toutefois qu'elle peut être attribuée au XIIIe s.

GRINDA (G.), *Deux autels du moyen âge*, « Mém. Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XIII, 1881-1886, p. 35-36 [texte, dessin].

GAILLARD (G.), *Rouergue roman*, La Pierre-qui-Vire, 1963, p. 16 [mention].

BÉSSUÉJOULS

Eglise Saint-Pierre

[fin XIe-déb. XIIe s.] – Dédicace de la chapelle haute
(pl. I, fig. 2).

- A – Dédicace d'une église.
- B – Pierre conservée dans la chapelle haute, du côté nord, en face de l'escalier qui conduit au clocher. Le texte est gravé à environ 4 m du sol, autour d'un tympan qui surmonte une petite ouverture.
- D – + KALENDIS IVNI DEDICACIO ISTIVS LOCI ECCLESIE †
- E – + Aux calendes de juin [1er juin], dédicace de l'église de ce monastère †
- F – Ecriture assez régulière, guidée par la demi-circonférence qui borde le tympan. Ni ponctuation, ni liaison de lettres. Présence d'une croix initiale et d'une croix finale, cantonnée de quatre points. Très peu d'onciales : le premier *D* de *dedicacio* et les deux *E*, encore très ouverts, de *ecclesie* (abrégeé *ecclie*).
- G – Le terme *locus*, fréquemment employé dans le sens de monastère¹, désigne vraisemblablement ici la chapelle haute de l'église.
- H – Formulaire réduit à la mention de la date (quantième et mois) et à celle de l'acte dédicatoire, surtout répandu aux XIe et XIIe s.². Ces brèves mentions marquent l'importance que revêt la liturgie dans ce genre d'inscriptions, en rappelant la date à laquelle doit être célébré l'anniversaire de la dédicace.
- I – Le prieuré Saint-Pierre de Bessuéjoul fut placé sous la dépendance de Saint-Victor de Marseille, vrs 1082, dépendance que confirma en 1120 l'évêque de Rodez³. L'inscription paraît contemporaine de ces événements et peut être attribuée à la fin du XIe s. ou au début du XIIe s.⁴.

1. DIMIER (r.p. M.-A.), *Le mot « locus » dans le sens de monastère*, « Rev. Mabillon », t. LVIII, 1972, p. 133-154.

2. Pour le XIe s., on peut citer les exemples conservés au Musée d'Auch, à Montmajour d'Arles, Escalans, Fontvieille, Lagnes, Lit-et-Mixe, Maillezais, Mornas, Peyrusse-Grande, Saint-Emilion (église Saint-Martin-de-Mazerat), Saint-Martin-les-Eaux, Saint-Sulpice-de-Faleyrens, Sanilhac-et-Sagriès et Villeneuve-lès-Avignon. Le XIIe s. offre les exemples de Saint-Caprais à Agen, Campagnac, Carsan, Mane, Rodez, Roulet et Saint-Privat-des-Salces (prieuré de Grammont).

3. GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 188.

4. Un autel roman est encore conservé dans cette même chapelle, adossé au mur est. Sur le côté droit est sculpté un ange aux ailes déployées portant une banderole sur laquelle était gravée une inscription. Ce texte, qui n'a fait l'objet d'aucun relevé, n'est plus lisible aujourd'hui.

Bessuéjols

AFFRE (H.), *Lettres à mes neveux sur l'histoire de l'arrondissement d'Espalion*, Villefranche, 1858, t. I, p. 121 [texte].

AZEMAR (abbé), *Note sur l'église de Saint-Pierre de Bessuéjols*, dans *Congrès archéologique*, 1863, Rodez, p. 148-149 [texte, dessin].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 188 [texte].

MICHAUD (J.), *Les inscriptions de consécration d'autels et de dédicace d'églises en France du VIII^e au XIII^e s.* *Epigraphie et liturgie*, Poitiers, 1978, p. 221 (ouvrage dactyl.) [texte, commentaire].

BOZOULS

Eglise Sainte-Fauste

[fin XIe-déb. XIIe s.] – Chapiteau de l'Annonciation
(pl. II, fig. 3)

- A – Commentaire biblique d'une scène.
 B – Portail occidental, chapiteau sud supportant la voussure interne, à 2,45 m du sol.
 C – La banderole portée par l'ange est formée de trois parties mesurant respectivement 26, 29 et 20 cm. Hauteur de la première lettre : 2,8 cm.
 D – Première partie, verticalement :

NE TIMEAS

Deuxième partie, horizontalement :

MARIA INVENISTI

Troisième partie, verticalement :

GRATIAM APVD DEVM

Soit : *Ne timeas, Maria, invenisti gratiam apud Deum*

- E – Ne crains pas, Marie, tu as trouvé grâce auprès de Dieu.
 F – Ecriture régulière. Aucune ponctuation ni liaison de lettres. On aperçoit encore le tilde d'abréviation de la nasale au-dessus du *V* de *Deum*; il semble bien probable que des abréviations aient été portées au-dessus de *invenisti* et de *gratiam*. Les *E*, onciaux, sont encore très ouverts. Les *D* et les *N* sont tracés à l'envers.
 H – L'inscription reproduit le texte d'un verset de Luc (I,30) au moment de l'Annonciation. Après avoir salué la Vierge, l'ange apaise son trouble en utilisant la même formule que celle qu'il avait employée pour calmer la crainte de Zacharie. La liturgie reprend ce verset aux vêpres et aux laudes de l'Annonciation, à la fête de la Purification de la Vierge, ainsi qu'au premier dimanche de l'Avent et aux offices de la Vierge pendant l'Avent¹.

1. Les mots mêmes qui composent cette citation font appel à un vocabulaire biblique. On retrouve des exemples du *Ne timeas* à de nombreuses reprises dans l'Ancien Testament (Josué VIII, 1 et XI, 6; Juges IV, 18 et VI, 23; I Samuel IV, 20, XXII, 23 et XXIII, 17; 2 Samuel IX, 7; 2 Rois I, 15; Luc I, 13). L'expression *invenire gratiam* est également d'origine vétérotestamentaire (Genèse VI, 8 et XXX, 8; Exode XXXIII, 13 et XXXIII, 17; Isaïe XLI, 10).

Bozouls

L'état actuel des relevés d'épigraphie médiévale ne permet pas de citer d'autre exemple de ce texte pour illustrer une Annonciation.

- I – L'église de Bozouls fut cédée à l'abbaye Saint-Victor de Marseille en 1082. L'inscription gravée sur ce chapiteau ne semble pas être postérieure au début du XIIe s.

Inédit.

4 - 5

CAMPAGNAC

Eglise Saint-Cyr et Sainte-Julitte de Canac

4

[XIIe s.] – Table d'autel

- A – Consécration d'un autel.
 B – Inscription non trouvée. Elle était gravée sur les bandeaux intérieur et extérieur d'une table d'autel de 125 x 80 cm.
 D – Texte cité d'après Lempereur, les parenthèses indiquent les mots abrégés.

VIII : K(A)L(ENDAS) APRIL(IS) D(EDICATIO) CVI(VS) ALTARIS

- E – Le 8 des calendes d'avril [25 mars], dédicace de cet autel.
 F – Lempereur précise dans sa description que les lettres n'étaient pas toujours de la même hauteur, ni bien alignées. Il ajoute que l'abréviation de *dedicatio* était réduite au *D* initial surmonté d'un tilde horizontal, et que la finale *-is de altaris* montrait le *I* et le *S* entrelacés.
 G – On remarquera l'emploi de *cujus* au lieu de *hujus*.
 H – Le formulaire utilisé pour cette inscription est analogue à celui de la dédicace de la chapelle haute de Bessuéjols et, comme lui, à usage liturgique¹. Le substantif *dedicatio* pour traduire une consécration d'autel est souvent préféré à *consecratio*².
 I – Lempereur attribue cette inscription au XIIe s.

Procès-verbal de la séance du 28 octobre 1920 [communication de M. Lempereur], « Procès-verbaux séances Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XXVIII, 1920-1921, p. 94-95 [texte, commentaire].

1. Voir *supra*, inscription 2.

2. Sur 274 exemples étudiés pour les VIIIe-XIIIe s., on trouve : pour une consécration d'autel, sept fois *dedicatio*, deux fois *consecratio*, trente-sept fois *consecrare* ou *sacrare* et dix-huit fois *dedicare* ou *dicare*; pour une dédicace d'église *dedicatio* revient vingt-neuf fois, *consecratio* une seule fois, *dedicare* ou *dicare* vingt-huit fois et *consecrare* ou *sacrare* treize fois (MICHAUD, *Les inscriptions de consécration*, p. 18).

Campagnac (église de Canac)

5

[XIIe s.] – Fragment de sculpture

- A – Identification des personnages.
- B – Pierre non trouvée. Il s'agissait d'un bloc de grès rouge de 155 x 40 cm et de 12 cm d'épaisseur, cassé en trois morceaux.
- D – Texte cité d'après Lempereur. Sur l'une des faces de ce bloc étaient figurées trois arcades en plein cintre. Sous chacune était sculptée une croix. Dans l'arcade de gauche étaient représentés le soleil et la lune. L'inscription, gravée en creux, comportait deux lignes superposées et les lettres étaient réparties, de façon à peu près régulière, dans les trois arcades.

A la ligne supérieure, au-dessus des bras des trois croix :

S I O A E

peut-être *Sanctus Johannes*

A la ligne inférieure, sous les bras des trois croix :

R E G I N A C E L I

- F – Lempereur précise qu'il n'a relevé aucun signe abrégé.
- I – L'auteur émet l'hypothèse qu'il pourrait s'agir de la représentation d'une crucifixion et que ce motif a dû faire partie de la construction originelle de l'édifice. Il attribue la sculpture au XIIe s.

Procès-verbal de la séance du 29 juin 1922 [communication de M. Lempereur], « Procès-verbaux séances Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XXIX, 1922-1923, p. 35-36 [texte, commentaire].

CASTELNAU-DE-MANDAILLES

Eglise Saint-Julien du Cambon

[XIIe s.] – Melchisedech
(pl. II, fig. 4)

- A – Identification d'un personnage.
B – Carré du transept, chapiteau sud-est, face ouest, à 3,10 m du sol.
D, E – Sur le dé du chapiteau, au-dessus de la tête du personnage :

[ME]LKISEDEC

- F – Ecriture irrégulière. Les deux premières lettres n'ont pas été gravées. Aucune onciale.
I – Melchisedech, roi de Salem et prêtre du Dieu Très-Haut, apparaît dans le livre de la Genèse (XIV, 18) pour donner sa bénédiction à Abraham après sa victoire sur Chodorlahomor. Le récit de la Genèse et les enseignements de l'Écriture firent de Melchisedech une des plus grandes figures de l'Ancien Testament. Le psaume (CX [CIX], 4) fait dire par Dieu cette parole adressée au Messie : *Tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech*. Un passage de l'Épître aux Hébreux (VII, 1-6) fait de Melchisedech une figure du Christ et sera suivi par toute la littérature patristique*. L'emplacement même de ce chapiteau, au carré du transept, est conforme à la fois à la tradition et au symbole conféré au personnage. L'inscription peut être attribuée au XIIe s.

JACOUB (D.), *Le décor de Saint-Pierre-Toirac et la sculpture romane en Haut Quercy*, dans *Cahors et le Quercy* (Cahors, 1978), p. 238 [mention].

* A côté d'Abel et d'Abraham, Melchisedech, grand-prêtre, est cité au canon de la messe.

CASTELNAU-PÉGAYROLS

Ancien prieuré Saint-Michel

[fin XIe s.] – Epitaphe de Jean Ingobard
(pl. III, fig. 5)

- A – Epitaphe d'un maître d'œuvre.
- B – Bord inférieur du tympan méridional, à 2,40 m de la marche.
- C – Longueur du champ épigraphique : 180 cm. Hauteur moyenne des lettres : 7 cm.
- D – 1. NONIS FEBRVARII OBIIT IOHANNES INGOBARDVS QVI HANC DOMVM
 2. CONSTRVXIT SED SVBTVS INTROITVM PORTE REQVIESCIT
- E – Aux nones de février [5 février] mourut Jean Ingobard qui construisit
 cette demeure et repose sous le seuil de la porte.
- F – La partie gauche du texte est presque effacée. Aucune réglure servant de support au texte n'a, semble-t-il, été tracée. Absence de ponctuation. Les abréviations sont portées par un tilde horizontal droit (*domum*, *construxit*) ou à renflement médian (*februarii*), ainsi que par le crochet habituellement utilisé pour les finales en *-us* (*Ingobardus*). Liaisons de lettres très abondantes utilisant surtout des conjonctions, dont une quadruple (*hanc*), deux enclavements : *I* de *qui* et premier *I* de *requiescit*. Deux onciales : *D* de *Ingobardus* et de *sed*. Les *C* sont carrés ; ductus particulier des *Q*.
- H – Formulaire d'épitaphe incluant la datation selon le calendrier romain mais sans mention d'année, l'obit, le nom et la fonction du défunt, ainsi que le lieu de sépulture. L'indication du quantième suffit à l'inscription dans un calendrier liturgique et à la célébration d'un office d'anniversaire. Le choix du lieu de sépulture n'est pas indifférent non plus, car l'attention des fidèles ne peut qu'être attirée par l'inscription placée au tympan et le défunt profite ainsi d'un nombre accru de prières. Ce choix est également le signe d'une volonté d'humilité, la sépulture étant foulée aux pieds par les fidèles qui franchissent le seuil de cette église.
- I – Le prieuré Saint-Michel, aujourd'hui église paroissiale, fit partie des nombreuses églises du diocèse concédées en 1082 par Pons d'Etienne, évêque de Rodez, à Saint-Victor de Marseille. Le nom *Ingobardus*, d'origine germanique, est attesté sous des formes très proches depuis le milieu du VIIe s.¹.
L'épitaphe peut être attribuée à la fin du XIe s.

1. MORLET (M.-Th.), *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle*, Paris, 1971, t. I, p. 144 B.

Castelnau-Pégayrols

- ANGLES (A.), *L'église Saint-Michel de Castelnau-de-Levezou*, « Bull. monum. », t. LXVII, 1913, p. 232-233 [texte].
- GAULEJAC (B. de), *Castelnau-Pégayrols*, dans *Congrès archéologique, 1937, Figeac-Cahors-Rodez*, p. 417 [id.].
- GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 207 [id.].
- BALSAN (L.), *Castelnau-Pégayrolles*, dans *Dict. des églises de France*, Paris, 1967, III, B 55 [mention].
- BRAEKMAN (M.), *L'épigraphie tumulaire de la France médiévale (XIe-XIIIe siècles)*, Poitiers, 1981, t. I, p. 52-53 (ouvrage dactyl.) [mention, commentaire].

COMPEYRE

Hameau de Soulacroup

1299, 30 juin – Epitaphe de Catherine

A – Epitaphe d'une laïque.

B – Inscription disparue. A la fin du XIXe s. les propriétaires du château de Cabrières firent démolir l'ancienne chapelle. Un fermier remarqua une pierre funéraire en marbre blanc et l'emporta chez lui pour la faire encastrier au-dessus de la porte d'entrée de sa maison.

D – Texte cité par Artières.

AN[N]O DOMINI MCCXCIX ET VLTIMO DIE IVNII OBIIT

KATARINA VXOR P. YPOTECARII

E – L'an du Seigneur 1299, le dernier jour de juin,
mourut Catherine, femme de P. l'Apothicaire.G, H – Formulaire d'épitaphe incluant l'année de l'Incarnation, le jour du décès et le nom de la défunte. Le jour est donné à partir du quantième du mois selon le calendrier actuel. Le substantif *Ypotecarii* est une déformation probable pour *Apothecarii*. Du Cange en cite plusieurs exemples au XIVe s., ainsi que la forme *Ipotheca* en 1258.

I – Au milieu de cette plaque funéraire était sculpté un agneau.

ARTIERES (M.), *Pierre funéraire provenant du château de Cabrières*, « Procès-verbaux séances Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XX. 1903-1905, p. 170 [texte].

COMPS-LA-GRAND'VILLE

Abbaye de Bonnecombe

[c. 1214] – Epitaphe d'Hugues de Rodez

A – Epitaphe d'un évêque.

B – Inscription disparue. On ignore dans quelle partie de l'abbaye le prélat fut inhumé.

D – HAC JACET IN TUMBA VENERATUR QUEM BONA CUMBA
 HUGO RUTHENENSIS PRAESUL PATRUUS COMITENSIS
 CORPUS SUB TERRA SED SPIRITUS EST SUPER ASTRA

E – En cette tombe gît Hugues que vénère Bonnecombe,
 évêque de Rodez, oncle des comtes.
 Son corps est sous terre, mais son esprit au-dessus des astres.

G – L'inscription compte trois hexamètres léonins, les deux premiers à rimes riches.

I – L'abbaye cistercienne de Bonnecombe fut fondée en 1163 par Gausbert, abbé de Candeil. Durant le premier siècle de son existence, les évêques de Rodez comptèrent parmi ses principaux donateurs¹. L'évêque Hugues de Rodez, dont les parents avaient acheté le comté ou partie du comté de Rodez au comte de Toulouse, se trouve à l'origine même de la fondation, puisqu'il figure dans un acte daté de 1162 qui traite de l'établissement du futur monastère². Il est désigné dans son épitaphe comme oncle des comtes, étant le frère du comte Hugues Ier (1132-1156) dont trois fils occupèrent successivement la tête du comté : Hugues II (1156-1196), Hugues III (1196) et Guillaume (1196-1208)³. L'évêque Hugues de Rodez se retira en 1211, mais ne mourut que vers 1214, date à laquelle fut vraisemblablement composée cette épitaphe.

Gallia christiana, t. I, col. 209 [texte].

MAISONABE (M.), *Ruthena christiana, sive series et historia episcoporum Ruthenensium, attribuée à Sicard (XVIIe siècle)*, « Mém. Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XIV, 1887-1893, p. 383 [texte : donne *spiritus est super aethra*].

BRAEKMAN, *L'épigraphie tumulaire*, t. I, p. 148 [mention].

1. CANIVEZ (J.-M.), *Bonnecombe*, dans *Dict. d'Hist. et de Géogr. ecclésiast.*, t. IX, 1937, col. 1029.

2. *Gallia christiana*, t. I, col. 209. L'abbaye disparut à la Révolution, mais ses ruines furent rachetées en 1876 par le futur cardinal Bourret, alors évêque de Rodez. L'édifice fut restauré et abrite encore aujourd'hui une communauté.

3. En 1208 le comté passa aux mains du comte d'Auvergne, Gui, qui le vendit l'année suivante au comte de Toulouse Raimond VI. Rétrocédé au comte de Rodez en 1214, le comté fut réuni à celui d'Armagnac en 1319.

10 - 32

CONQUES

Abbaye Sainte-Foy

La chronique de l'abbaye, composée à la fin du XI^e s., fait état d'une présence chrétienne dans la montagne environnante dès la fin du IV^e s. et d'un oratoire qu'auraient détruit les Sarrasins. Des ermites, tel Dadon peut-être représenté sur le portail occidental, furent à l'origine de la construction d'une abbaye bénédictine que Louis le Pieux plaça sous sa protection en 819. Lorsque, en 838, Pépin II d'Aquitaine créa à Figeac un nouveau monastère dans un climat plus clément, un même abbé continua à diriger les deux fondations, situation qui perdura jusqu'au concile de Clermont (1095). C'est en 883 que sainte Foy, dont les reliques avaient été dérobées à Agen, est citée pour la première fois comme patronne du monastère.

Au milieu du Xe siècle une basilique plus importante fut érigée afin d'abriter le tombeau de la sainte. L'édifice actuel fut en quasi-totalité construit sous Henri I^{er} dont le règne (1031-1060) coïncide presque avec l'abbatiate d'Odolric (1031-1065). Le cloître fut l'œuvre de l'abbé Bégon III (1087-1107) qui enrichit également l'abbaye de reliquaires et fit copier le texte des évangiles¹.

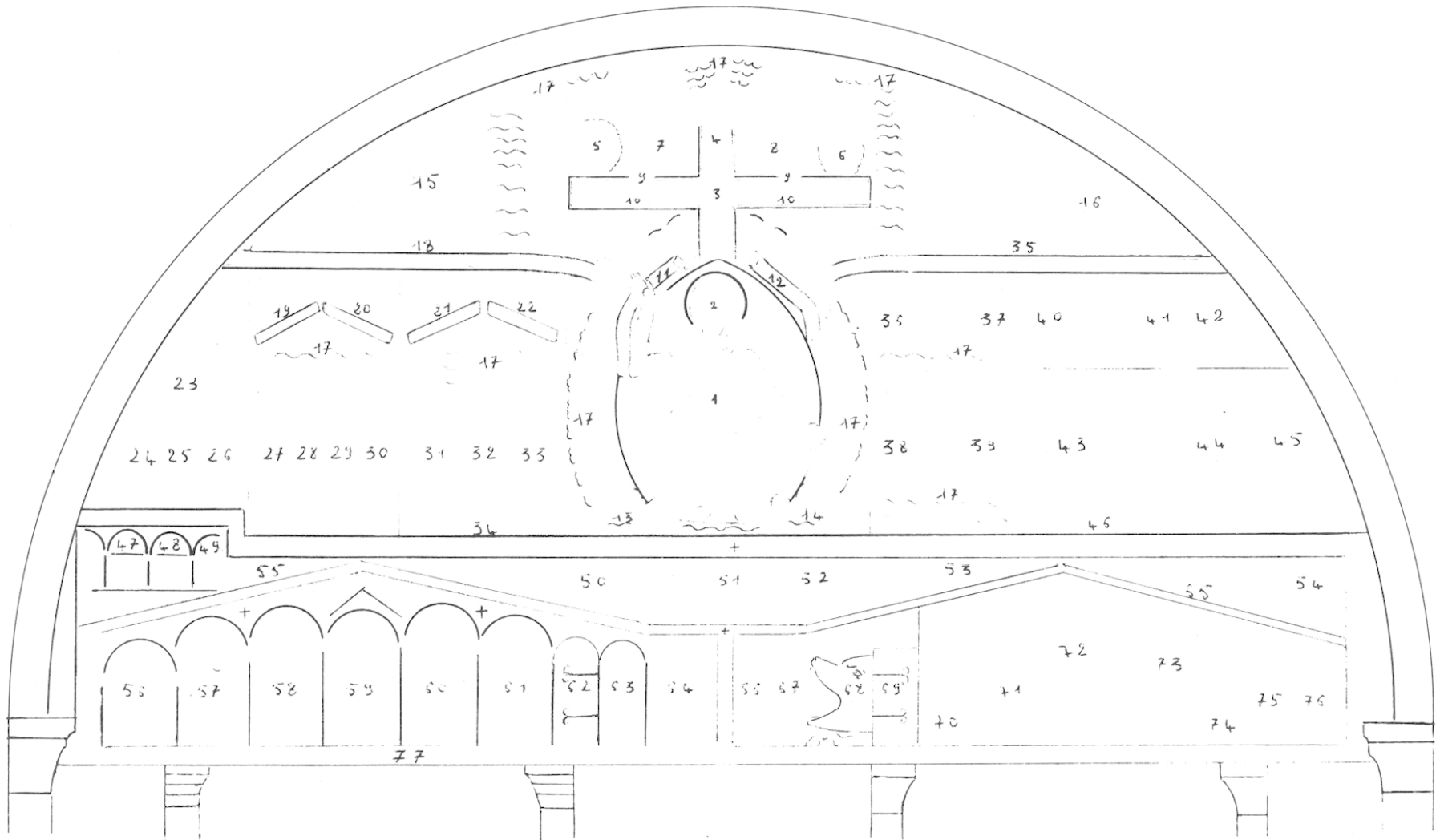
10

[déb. XII^e s.] – Le tympan du portail occidental
(pl. IV-VII, fig. 7-13 et pl. IX, fig. 20)

- A – Identification des personnages et commentaire des scènes.
- B – L'emplacement actuel du tympan, au portail occidental de l'église, n'est vraisemblablement pas l'emplacement primitif. Louis Balsan et dom Angelico Surchamp ont relevé des signes de remaniements qui plaident en faveur d'un transfert du tympan, peut-être au XIV^e ou au XV^e s. La présence d'une ouverture, aujourd'hui murée, qui donnait jadis accès au cloître les conduit à proposer l'existence d'un porche primitif qu'ornait à l'origine ce tympan². La rupture qui existe à droite, dans la longue inscription médiane, traduit bien la difficulté qu'on dut alors éprouver à intégrer le tympan à un nouvel emplacement.
- C – Largeur du tympan : 6,73 m. Hauteur : 3,64 m. Christ-Juge : 1,16 m sous le nimbe.

1. GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 38-42.

2. *Rouergue roman*, p. 29-34.



Conques (tympan)

D, E – L'étude sera faite dans l'ordre des scènes numérotées ci-contre. Pour la commodité de l'analyse quatre grandes parties ont été distinguées :

- La Parousie : Christ-Juge, croix et anges au centre du tympan (scènes 1-17).
- Le Jugement des bons et des méchants (scènes 18-46).
- Le Paradis et l'Enfer (scènes 47-76).
- L'apostrophe au lecteur (scènes 77).

LA PAROUSIE (scènes 1-17) :

1. Christ-Juge en majesté, dans une gloire en amande semée d'étoiles.

2. Sur le nimbe crucifère :

IVDEX [R]EX ou [L]EX

Juge [R]oi ou [L]oi

3. La croix portant sur le titulus :

4. [IESVS NAZ]

[AR]EN

VS R soit : *Jesus Nazarenus, Rex Judeorum*

EX IV

DEO

RVM

Jésus de Nazareth, Roi des Juifs.

5-8. Entourant la croix, le soleil (scène 5), la lune (scène 6), et deux anges, porteurs l'un de la lance (scène 7), l'autre d'un clou (scène 8), instruments glorieux de la Passion.

9. Sur la traverse de la croix une ligne a été réservée pour identifier soleil, lune et instruments de la passion.

SOL : LANCEA : CLAVI LVNA :

Le soleil, la lance, les clous, la lune.

10. A la seconde ligne, sur la même traverse on lit :

OC SIGNVM CRVCIS ERIT IN CELO CVM [DOMINVS AD

IVDICANDVM VENERIT]

Ce signe de la Croix sera dans le ciel lorsque [le Seigneur viendra pour juger].

11. A droite du Christ un ange porte une banderole sur laquelle figure une inscription dont le début a disparu :

[VENITE BENEDICT]I PATRIS MEI P[OSS]IDETE VO[BIS REGNV]M PARATVM]

Venez les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous est préparé.

Conques (tympan)

12. A gauche du Christ un ange porte une banderole sur laquelle est écrit :

DISCEDITE A ME M[ALE]DI[CTI]¹

Eloignez-vous de moi, maudits.

13-14. De chaque côté de la gloire, à la partie inférieure, deux anges portent des chandeliers : anépigraphe.

15-16. A la partie supérieure du tympan, de part et d'autre de la traverse de la croix, deux anges sonnent de la trompe. Sur le galon qui ourle la robe de l'ange de droite (scène 16) une inscription coufique « AL AYOUM » signifie « la félicité »².

17. Des nuées sont figurées tout autour de cette scène centrale.

LE JUGEMENT DES BONS ET DES MÉCHANTS (scènes 18-46) :

18. Sur le bandeau du registre supérieur à la droite du Christ :

SANCTORVM CETVS STAT XPISTO (*Christo*) IVDICE LETVS

L'assemblée des saints est debout dans la joie, tandis que juge le Christ.

19-22. Quatre anges, porteurs de banderoles, présentent le nom des vertus. La première banderole est illisible, la troisième presque complètement effacée.

De gauche à droite :

[<i>Fides (?) Spes (?)</i>]	CARITAS
[Foi (?) Espérance (?)]	Charité
[<i>Constantia (?)</i>]	VMILITAS
[Constance (?)]	Humilité

23. Ange portant une couronne : anépigraphe.

24. Femme nimbée tenant une palme : anépigraphe.

25. Vieillard nimbé : anépigraphe.

26. Clerc nimbé, en dalmatique. Le personnage tient une banderole sur laquelle Bouillet avait lu le nom IERONIMVS qu'on ne déchiffre plus aujourd'hui.

27. Moine portant un coffret ou une châsse : anépigraphe.

28. Moine portant un diptyque : anépigraphe.

29. Roi derrière lequel se tient un autre personnage : anépigraphe.

30. Abbé derrière lequel se tient un autre personnage : anépigraphe.

31. Homme appuyé sur un bâton (on a voulu y reconnaître Dadon) : anépigraphe.

32. Saint Pierre : anépigraphe.

33. La Vierge : anépigraphe.

1. Le texte semble être complet, mais dissimulé par la main du Christ.

2. Lecture de Mme Viré, publiée par Louis Balsan dans « Mém. Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XXXVIII, 1959, p. 339.

Conques (tympan)

34. Sur la partie du bandeau qui souligne la scène :

SIC DATVR ELECTIS AD CELI GAVDIA V[E]CTIS

GLORIA PAX REQVIES · PERPETVVSQVE DIES +

Ainsi sont donnés aux élus conduits vers les joies du ciel,
la gloire, la paix, le repos et la lumière éternelle +

35. Sur le bandeau du registre supérieur, à gauche du Christ :

HOM[I]NES PERVERSI SIC SVNT IN TARTARA MERISI

Les hommes pervers sont ainsi plongés dans le Tartare.

36. A gauche du Christ, un ange porte un livre sur lequel on lit :

SIG	LIBE	
NAT	R	
	VI	Soit : <i>Signatur liber vite</i>
VR :	TE	

Le livre de Vie est scellé.

37. Un ange porte une épée et un bouclier. Sur le bouclier :

EXIBVNT AN

GELI ET SEPARA[BVNT MALOS DE MEDIO IVSTORVM]

Les anges sortiront pour séparer [les méchants d'avec les bons].

38-39. Deux anges portant l'un un encensoir, l'autre une lance à gonfanon : anépigraphe.

40. Trois moines pris dans un filet et un évêque ou un abbé agenouillé devant un démon¹ : anépigraphe.

41. Démons et damnés : anépigraphe.

42. Supplice du faux-monnayeur, avec l'enclume et le coin. Sur l'extrémité supérieure du coin Paul Deschamps a relevé le mot : CVNEVS.

43. Damnés tourmentés par des démons : anépigraphe.

44. Démons et un damné : anépigraphe.

45. Supplice de l'avare : anépigraphe.

46. Sur la partie du bandeau qui souligne la scène :

PENIS INIVSTI CRVCIAANTVR IN IGNIBVS VSTI

DEMONAS ATQVE TREMVNT ; PERPETVOQVE GEMVNT ;

Les iniques sont tourmentés par des châtimts et brûlés dans les
flammes. Ils tremblent devant les démons et gémissent sans fin.

1. Le *Liber miraculorum sancte Fidis* (livre II, chap. V), permet d'identifier ces personnages. Il s'agit de l'évêque de Clermont, Bégon et de ses trois neveux, successivement abbés de Conques à la fin du Xe s., qui pillèrent le trésor.

Conques (tympan)

LE PARADIS ET L'ENFER (scènes 47-76).

47-49. Miracles de sainte Foy, prosternée devant la main de Dieu¹ : anépigraphe.

50. Réveil des morts assistés par des anges : anépigraphe.

51. Pèsement des âmes : anépigraphe.

52. Démon et damnés : anépigraphe.

53. Un démon arrache la langue d'un damné : anépigraphe.

54. Un damné est rôti à la broche : anépigraphe.

55. Sur le linteau en bâtière ; à gauche en regardant le tympan :

[C]ASTI PACIFICI MITES : PIETATIS AMICI :

SIC STANT · GAVDENTES · SECVRI NIL METVENTES +

Les chastes, les pacifiques, les doux, ceux qui sont épris de sainteté
se tiennent ainsi, heureux, emplis de quiétude, exempts de toute
crainte +

56. Deux vierges sages tenant un livre ouvert. Sur ce livre on aperçoit encore des traces de lettres qui pourraient renvoyer à l'épisode des vierges sages et des vierges folles (Mt. XXV, 1-13), mais il n'est pas possible de lire un texte.

57-58. Saints et saintes : anépigraphe.

59. Le sein d'Abraham : anépigraphe.

60-61. Saints et saintes : anépigraphe.

62-64. A la porte du Paradis un ange accueille les élus que conduit un autre ange : anépigraphe.

65. Sur le linteau en bâtière, à droite en regardant le tympan :

FVRES MENDACES FALSD CVPIDIQVE RAPACES

SIC SVNT DAMPNATI CVNCTI SIMVL ET SCELERATI

Les voleurs, les menteurs, les fourbes, les cupides et les ravisseurs
ont été ainsi damnés, tous ensemble avec les scélérats.

66-68. Un démon pousse les damnés dans la gueule de l'enfer : anépigraphe.

69. Porte de l'enfer : anépigraphe.

70. Un chevalier est jeté à bas de son cheval² : anépigraphe.

71. Couple d'amants le cou pris dans une même corde³ : anépigraphe.

72. Satan foule aux pieds un damné : anépigraphe.

73. L'avare, dévoré par les serpents : anépigraphe.

1. Ces scènes trouvent leur explication dans le *Liber miraculorum sancte Fidis*, livre I, chap. XXXI, éd. Bouillet, 1897, p. 77.

2. Allusion à Rainon, seigneur d'Aubin, excommunié par les religieux du monastère qu'il maltraitait (*Liber miraculorum sancte Fidis*, livre I, chap. V, p. 25-26).

3. Hector, sire de Belfort, fit scandale en s'affichant, le jour de sainte Foy, avec une femme adultère (*ibid.*).

Conques (tympan)

74. Un démon s'apprête à couper la langue d'un damné : anépigraphe.
 75. Démon et damnés : anépigraphe.
 76. Damné précipité dans les flammes : anépigraphe.

L'APOSTROPHE AU LECTEUR

77. O PECCATORES TRANSMVTETIS NISI MORES :
 IVDICIVM DVRVM VOBIS SCITOTE FVTVRVM :
 O pécheurs, à moins que vous ne réformiez vos mœurs,
 sachez qu'un jugement redoutable vous attend.

- F – Ecriture très soignée, composition du texte calculée, en particulier pour la séparation entre les inscriptions concernant les justes et celles qui traitent des damnés. Ponctuation rare. Un point médian après *requies, stant* et *gaudentes* (scène 55), trois points verticaux après *tremunt* et après *gemunt* (46), ainsi qu'après *sol, lancea, luna* (9); on les retrouve après *signatur* (36) et après *mites* et *amici* (55), ainsi qu'à la fin de chacun des deux vers gravés à la base du linteau (77). Abréviations peu fréquentes : un tilde à renflement médian au-dessus de *signum* (10), et *que* enclitiques marqués par un *Q* suivi de deux ou trois points. Les textes tirés de l'écriture ou de la liturgie sont abrégés par suspension, en particulier dans les banderoles. Peu de liaisons de lettres : cinq conjonctions et quatre enclavements. Onciales peu variées : trois *D*, dix-huit *E* et deux *M*, dont celui de *futurum*, complètement fermé (scène 77). Ces *M* sont formés de deux *O* accolés. Le premier *M* (*mendaces*) est élégamment tracé ; pour le second il semble que le graveur ait suivi un tracé préalable en deux *O*, sans bien distinguer l'onciale. Ce ductus dont on a relevé peu d'exemples, en épigraphie médiévale, se retrouve à Saint-Benoît-sur-Loire, dans l'épithaphe de l'abbé Simon (c. 1107). Les lettres carrées sont largement représentées avec sept *C* et deux *G*, ductus qui se raréfie à partir de la fin du XIe s.¹.
- G – La diphtongue n'est plus employée. Graphie fautive de certains mots : suppression du *H* dans *oc* et *umilitas*, *dampnati* pour *damnati*, erreur voulue de *homnes* au lieu de *homines* (la forme classique ne répondant pas aux exigences de la métrique), maladresse du lapicide qui a gravé *falsd* au lieu de *falsi*. L'emploi du mot *Tartara* (latin classique *Tartarus*) pour désigner l'enfer est emprunté à la mythologie grecque. Il ne figure pas dans l'écriture, mais a été retenu par la liturgie qui l'utilisait à l'offertoire de la messe des défunts : *Libera eas [animas mortuorum] de ore leonis, ne absorbeat eas Tartarus, ne cadant in obscurum*. Les textes gravés sur les bandeaux sont versifiés. Ils forment tous des hexamètres léonins à rimes riches, à l'exception des deux vers de l'apostrophe au lecteur qui composent un distique élégiaque léonin à rimes riches.
- H – Toutes les scènes qui s'appliquent au Christ-Juge et aux anges citent, reprennent, abrègent l'écriture ou s'en inspirent, privilégiant plus particulièrement saint Matthieu. Toutefois le titulus de la croix *Jesus Nazarenus Rex Judeorum* cite le texte de saint Jean (XIX, 19),

1. Chacune des lettres des inscriptions datées fait l'objet d'une fiche propre, classée, au siège du C.I.F.M. à Poitiers, dans un fichier paléographique. L'étude est menée au fur et à mesure de la progression de l'enquête. Les conclusions que l'on peut en tirer aujourd'hui portent sur une vingtaine de départements.

Conques (tympan)

généralement préféré à celui des autres évangélistes. Mais les autres textes ont leur source dans le premier évangile. Au jour du Jugement, s'adressant aux élus qui siègent à sa droite, le Christ dira : *Venite benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi* (Mt. XXV, 34), de même qu'il aura, pour les bannis qui se présentent à sa gauche, ces paroles : *Discedite a me, maledicti, in ignem aeternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus* (Mt. XXV, 41). A la fin des temps, les anges viendront pour séparer les bons des méchants : *Sic erit in consummatione saeculi : exhibunt angeli et separabunt malos de medio justorum* (Mt. XIII, 49), mots que l'on retrouve gravés sur le bouclier de l'ange (scène 37).

C'est également de Matthieu que s'inspire la phrase gravée sur la traverse de la croix : *Oc signum crucis erit in celo cum [Dominus ad judicandum venerit]*. Dans sa description de la Parousie, l'évangéliste annonce en ces termes l'arrivée du Fils de l'homme (Mt. XXIV, 29-30) : *Statim autem post tribulationem dierum illorum sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellae cadent de caelo, et virtutes caelorum commovebuntur, et tunc parebit signum Filii hominis in caelo, et tunc plangent omnes tribus terrae et videbunt Filium hominis venientem in nubibus caeli cum virtute multa et majestate*.

Mais la source directe du texte gravé à Conques se trouve dans la liturgie. Aux vêpres des offices de l'Invention et de l'Exaltation de la sainte Croix sont chantés, après le *Vexilla Regis*, le verset et le répons suivants : *Hoc signum erit in caelo, alleluia, cum Dominus ad judicandum venerit, alleluia*¹. C'est également ce même texte qui formait le verset d'une antienne que l'on chantait lorsque le pèlerin était marqué du signe de la croix : *Adoramus te, Christe, quia hoc signum crucis erit in caelo cum Dominus ad judicandum venerit*². L'inscription de Conques se retrouve en Italie, dans l'église Santa Maria di Castello à Corneto Tarquinia au XIe s., et en Belgique à Eyne, près d'Audenarde, aux XIVe-XVe s.

Outre les citations bibliques, certains termes gravés sur la partie centrale de ce tympan font allusion à des passages de l'Écriture. Les mots *sol* et *luna* se trouvent dans Matthieu (XXIV, 29 et XXVII, 45), Marc (XIII, 24-25 et XV, 35) et Luc (XXI, 25 et XXIII, 44-45); *lancea* et *clavi* figurent chez Jean (XIX, 34 et XX, 25). Quant à l'expression *liber vite*, gravée sur le livre tenu par l'ange, elle appartient au contexte apocalyptique : ... *Et non delebo nomen ejus de libro Vitae* (XX, 12); ... *Scripti sunt in libro Vitae Agni* (XXI, 27); ... *Auferet Deus partem ejus de libro Vitae* (XXII, 19).

- I – Les textes gravés sur le tympan de Conques contribuent pleinement au sens que les sculptures donnent à l'ensemble de la composition. Les inscriptions du centre du tympan décrivent, en s'appuyant sur le texte de saint Matthieu, la Parousie du Fils de l'homme pour nous la montrer dans une de ses fonctions les plus importantes : celle du Jugement. Les textes versifiés inscrits sur les bandeaux des deux registres supérieurs encadrent et expliquent le

1. Pour l'Invention de la sainte Croix ce texte est cité dans des manuscrits du *cursus romanus*, à Ivree, Monza et Vérone au XIe s., et à Bamberg à la fin du XIIe s. On le trouve pour le *cursus monasticus* dans les manuscrits de Harker (fin Xe-déb. XIe s.), Silos (XIe s.), Saint-Denis, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Loup-de-Bénévent (XIIe s.) et Rheinau (XIIIe s.). Pour l'Exaltation de la sainte Croix le texte est cité dans le manuscrit de Compiègne du *cursus romanus*, ainsi que dans les manuscrits de Silos, Saint-Denis, Saint-Maur-des-Fossés et Rheinau du *cursus monasticus* (*Corpus antiphonarium officii*, ed. R.-J. HESBERT, t. IV, Rome, 1970, n° 6845, p. 213).

2. FRANZ (A.), *Die kirchlichen Benediktionen im Mittelalter*, Graz, 1960, t. II, p. 283.

Conques (tympan)

jugement signifié. Les hexamètres qui figurent sur les deux linteaux en bâtière commentent les sanctions obtenues : félicité en paradis pour les élus, tourments éternels en enfer pour les damnés. L'apostrophe au lecteur, gravée à la base du linteau, convie le fidèle à tirer la leçon des images et des textes qui lui sont proposés, et l'invite à réformer sa vie s'il veut assurer son salut.

La beauté de cette œuvre était à l'origine plus saisissante encore, avec ses couleurs dont il subsiste des traces : bleue pour les vêtements, dorée pour le nimbe et les étoiles qui entourent le Christ, rouge vif pour les démons.

L'époque à laquelle a été édifié ce tympan est sujette à controverse. Au vu des inscriptions l'épigraphiste est conduit à proposer le début du XII^e s., s'appuyant pour cela sur la rareté des onciales, la relative abondance des lettres carrées, la ponctuation encore incertaine, l'aspect général de l'écriture, enfin l'analogie avec d'autres inscriptions de la région.

MÉRIMÉE (P.), *Extrait d'un rapport sur l'abbaye de Conques*, « Bull. monum. », t. IV, 1838, p. 239 [mention].

CASTELLANE (marquis de), *Inscriptions du Ve au XVI^e siècle recueillies principalement dans le midi de la France*, Toulouse, 1838, p. 285 [*id.*].

CASTELNAU D'ESSENAULT, *L'église abbatiale de Conques*, dans *Congrès archéologique 1863, Rodez*, p. 199 [*id.*].

CONSTANS (M.), *Conques. Eglise de Sainte Foy*, « Mém. Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XIII, 1881-1886, p. 209-210 [corrige Mérimée].

BOUILLET (abbé A.) et SERVIÈRES, *Sainte Foy, vierge et martyre*, Rodez, 1900, p. 130-136 [texte, commentaire].

MILHAU (abbé), *Excursion dans le Rouergue des 7 et 8 juin 1909*, « Bull. archéol. Soc. archéol. Tarn-et-Garonne », t. XLIV, 1914, p. 142-143 [cite Castelnau].

DESCHAMPS (P.), *Etude sur la paléographie des inscriptions lapidaires de la fin de l'époque mérovingienne aux dernières années du XII^e siècle*, « Bull. monum. », t. LXXXVIII, 1929, p. 40, 47-48, 65, 70-72, 76, 78-79 [mention, commentaire paléographique].

Le même, *Etude sur les sculptures de Sainte-Foy de Conques et de Saint-Sernin de Toulouse et leurs relations avec celles de Saint-Isidore de Léon et de Saint-Jacques de Compostelle*, *ibid.*, t. C, 1941, p. 246 [mention].

SALET (F.), *La sculpture de Sainte-Foy de Conques et sa décoration peinte*, *ibid.*, t. CI, 1942-1943, p. 146 [textes partiels].

AUBERT (M.), *L'art français à l'époque romane. Languedoc et Provence*, Paris, 1950, pl. 19 [mention, ill.].

BERAUD-SUDREAU (J.), *Une pierre tombale d'Aquitaine; gisant du XIII^e siècle d'un type inconnu au moyen âge*, « Bull. archéol. », 1951-1952, p. 358 [texte du nimbe et des vertus].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 96-97 [texte, ill., commentaire archéologique de L. Balsan et de dom Surchamp].

DESCHAMPS (P.), THIBOUT (M.), SOUCHAL (F.), *Monuments français*, Paris, 1965, p. 36 [mention, ill.].

CROZET (R.), *Conques*, dans *Dict. des églises de France*, III, B 66 [mention].

BOUSQUET (J.), *La sculpture à Conques aux XI^e et XII^e siècles*, Toulouse, 1971, p. 150-151 [mention].

FAU (J.-Cl.), *Conques*, La Pierre-qui-Vire, 1973, p. 121-126 (Les travaux des mois, 9) [texte].

BOUSQUET (J.), *Les nimbes à anagramme. Origine et brève fortune d'un motif roman*, « Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa », juillet 1980, n° 11, p. 101 [texte du nimbe].

[fin XIe s.] – Chapiteau du Sacrifice d'Isaac

- A – Commentaire de la scène.
 B – Chapiteau couronnant le pilier séparant les deux travées du chœur, du côté sud de l'église.
 D –



Face ouest : surmontant la scène, la main divine inscrite dans un nimbe crucifère est accostée de :

Α Ω

Abraham brandit un énorme coutelas. Sous le tailloir on lit :

MACTANDVS OM

Face sud : Isaac, assis sur un autel, est encadré par Abraham et un ange qui le saisissent chacun par un bras. Sous le tailloir :

O A[BR]AHAM IBI OBTVLIT SVAM PROL[EM]

soit : Mactandus omo Abraham ibi obtulit suam prolem.

- E – Un homme devait être immolé ; Abraham offrit ici sa descendance.
 F – Ecriture marquée par la prédominance de caractères carrés ; aucune onciale. Les hastes des *A* et des *M* sont très écartées. Le seul *C* de l'inscription est carré. Deux conjonctions, trois enclavements et deux entrelacements.
 G – Forme fautive : *omo* pour *homo*.
 I – Le sacrifice d'Isaac (Gen. XXII, 1-14) compte parmi les scènes les plus souvent représentées dans la sculpture religieuse. Le thème, répandu depuis le IIIe s., connaît son apogée à

Conques (église)

l'époque romane, surtout au XIIe s. Vu par les Pères de l'Eglise comme une préfiguration du sacrifice du Christ, le sacrifice d'Isaac figure sur des chapiteaux voisins du sanctuaire, comme à Conques. Le texte gravé ici est proche de l'inscription du VIIe s. qui accompagne le sacrifice d'Isaac représenté en l'église San Pedro de la Nave : + *Ubi Habraam obtulit Isaac filium suum olocaupstum Domino.*

L'inscription de Conques peut être attribuée à la fin du XIe s.

FAU, *Les chapiteaux de l'église et du cloître de Conques*, « Mém. Soc. archéol. Midi France », t. XXIV, 1956, p. 54-55 [texte partiel].

Le même, *Conques*, p. 117 [mention].

12

[deb. XIIe s.] – Le groupe de l'Annonciation
(pl. VIII, fig. 15)

A – Commentaire biblique d'une scène.

B – Façade intérieure du bras nord du transept, au sommet du pilastre central qui supporte le passage mettant en communication les tribunes.

D – A gauche de la Vierge, l'ange Gabriel porte une banderole sur laquelle on lit :

E[ST]

GA

BRI

EL A

NG

ELVS

A D

soit : *[Missus] est Gabriel angelus a D[eo] ...*
[Missus] est Gabriel angelus ad [Mariam Virginem]

E – L'ange Gabriel fut [envoyé] par D[ieu],
ou : L'ange Gabriel fut [envoyé] à la [Vierge Marie].

F – Ecriture très soignée. Entrelacement du *V* et du *S* de *angelus*. Le *E* gravé à la première ligne est oncial.

H – Il n'est pas possible de déterminer si la source de cette inscription est biblique ou liturgique. Le texte reproduit en effet partiellement une citation de saint Luc (I, 26) : *In mense autem sexto missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilaeae cui nomen Nazareth, ad virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen virginis Maria.*

Ce texte fait partie de l'évangile lu pour la fête de l'Annonciation. Mais dans un répons du bréviaire (au 1er nocturne) de cette fête on lit : *Missus est Gabriel angelus ad Mariam virginem.* Le commentaire habituel de cette scène est celui de la salutation angélique (Luc I, 28), plus souvent cité par le canal de la liturgie.

Conques (église)

I – Les historiens de l'art admettent aujourd'hui que ce groupe, ainsi que les statues d'Isaïe et de Jean Baptiste (voir les deux notices suivantes), appartient au programme primitivement prévu pour le portail. Le groupe de l'Annonciation aurait pu former le décor d'un trumeau et les sculptures représentant Isaïe et Jean Baptiste trouver leur place sur des piédroits. Les inscriptions paraissent effectivement contemporaines de celles qui ornent le tympan.

BOUILLET et SERVIÈRES, *Sainte Foy*, p. 140-141 [texte].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 50 [mention, commentaire].

FAU, *Conques*, p. 119-120 [texte partiel, commentaire].

13

[déb. XIIe s.] – Isaïe

(pl. VIII, fig. 14)

A – Commentaire biblique accompagnant un personnage.

B – Sculpture placée à gauche du groupe de l'Annonciation, sous la retombée de l'arcature.

D – Isaïe tient dans sa main gauche un long bâton fleuri, dans sa main droite il porte un phylactère sur lequel on lit :

DIX

IT I

SA

IAS

EXI

ET

VIR

GA

DE

RA

DI

CE

IES

SE :

soit :

Dixit Isaias : Exiet virga de radice Jesse.

E – Isaïe dit : « Un rameau sortira de la souche de Jessé ».

F – Des lignes ont été tracées à l'avance. Écriture régulière sans ponctuation, ni abréviation, ni liaison de lettres. Quelques onciales : un *D* sur deux et trois *E* sur six. Ponctuation finale par trois points.

Conques (église)

- H – L'inscription ne cite pas textuellement le texte d'Isaïe (XI, 1) donné dans la Vulgate sous la forme : *Et egredietur virga de radice Jesse*, non plus d'ailleurs que la *versio antiqua* qui porte : *Et exhibit virga de radice Jesse*. La liturgie retient quant à elle la leçon de la Vulgate et utilise ce texte comme antienne aux fêtes de la Vierge, ainsi qu'au samedi des Quatre-Temps de l'Avent et le lundi après le troisième dimanche de l'Avent. Mais le texte *Exiet virga de radice Jesse* est utilisé par Lactance, Hilaire, Ambroise et Jérôme dans leurs commentaires sur ce passage d'Isaïe¹.
- I – Voir l'inscription précédente.

AUBERT, *Conques en Rouergue*, dans *Congrès archéologique 1937, Figeac, Cahors, Rodez*, p. 489 [texte].
 GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 50 [mention].
 DEYRES (M.), *Portail occidental de Sainte-Foy de Conques*, « Bull. Soc. nation. Antiq. France », 1969, p. 199 [texte].
 FAU, *Conques*, p. 120 [texte].

14

[déb. XIIe s.] – Jean Baptiste
 (pl. VIII, fig. 16)

- A – Commentaire biblique accompagnant un personnage.
 B – Sculpture placée à droite du groupe de l'Annonciation, sous la retombée de l'arcature.
 D – Jean Baptiste, la main droite levée, porte dans sa main gauche un livre ouvert sur lequel on lit :

IOH		ECC
AN		E AG
NES		NVS
AIT		DEI :

soit : *Johannes ait : Ecce Agnus Dei.*

- E – Jean dit : Voici l'Agneau de Dieu.
 F – Lignes tracées à l'avance. Écriture analogue à celle des deux textes précédents. Trois points verticaux en fin de texte. Une conjonction. Deux *E* sur quatre sont onciaux. Le premier *C* de *ecce* est carré.
 H – L'inscription reproduit partiellement la citation de Jean (I, 29) : *Altera die vidit Johannes Jesum venientem ad se et ait : Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi*. La liturgie reprend ce verset comme antienne et répons pour la Circoncision du Seigneur, aux laudes de la vigile de l'Épiphanie, ainsi qu'aux vêpres et aux laudes des offices de la Vierge, de la Nativité à la Purification. Le texte liturgique substitue le pluriel *peccata* à *peccatum*.

1. Lactance donne pour Isaïe le texte suivant : *Exiet virga de radice Jesse et flos de radice ejus ascendet (Divinarum institutionum liber quartus, dans P.L., t. VI, col. 485)*, ainsi que : *Ecce virgo accipiet in utero et pariet filium (ibid., col. 478)* et *Sicut ovis ad immolandum ductus est (ibid., col. 506)*. Ambroise écrit à propos d'Isaïe : *Prophetavit Esaias dicens : Exiet virga de radice Jesse et flos ex radice ejus ascendet (In expositionem evangelii secundum Lucam, dans P.L., t. XV, col. 1562)*.

Conques (église)

- I – Ce texte et le précédent trouvent parfaitement leur place aux côtés d'une Annonciation. La prophétie d'Isaïe s'y rapporte directement, puisqu'elle annonce la mission spirituelle du Messie, mission proclamée et reconnue par Jean Baptiste. Voir l'inscription précédente.

Bibliographie identique à celle de l'inscription précédente.

15

[fin XIe s.] – Chapiteau de l'avare
(pl. IX, fig. 17)

- A – Commentaire d'une scène.
B – Chapiteau sud de la dernière pile de la tribune occidentale du bras nord du transept.
D –



L'avare, portant sa bourse autour du cou, est représenté sur la face principale du chapiteau. Quatre démons grimaçants l'entourent, soutenant une banderole sur laquelle on lit :

face ouest :

TV PRO

face sud :

MALVM ACIPE MERITVM O

Conques (église)

- E – Reçois le salaire de ton péché.
- F – Hauteur variable des lettres. Pas de ponctuation. Un enclavement. Aucune onciale. Un C carré. Il semble qu'il y ait un O après *meritum*.
- G – Forme fautive : *acipe* pour *accipe* et l'emploi de l'accusatif après *pro*.
- I – Ce thème iconographique a connu un succès particulier en Auvergne, puisqu'on le retrouve à Brioude, à Clermont-Ferrand (Notre-Dame-du-Port), à Ennezat et à Orcival. Le chapiteau de Conques présente de nombreux traits communs avec celui de Notre-Dame-du-Port sur lequel est également gravée une inscription. On peut l'attribuer à la fin du XIe s.

AUBERT, *Conques en Rouergue*, p. 488 [texte].

BOUILLET et SERVIÈRES, *Sainte Foy*, p. 144 [texte].

FAU, *Les chapiteaux de Conques*, p. 63 et n. 14 [texte, trad., commentaire].

SWIECHOWSKI (Z.), *Sculpture romane d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1973, p. 163, fig. 144 [mention].

16

[déb. XIIe s.] – Les chapiteaux du carré du transept

- A – Identification des personnages.
- B – Carré du transept, piliers nord-ouest et sud-ouest.
- D, E – Sur les quatre chapiteaux qui ornent ces deux piliers sont représentés, de façon identique, huit anges porteurs de livres ou de banderoles. Sur ces supports sont gravés les noms des évangélistes, ainsi que ceux de deux archanges, d'un chérubin et d'un séraphin.

Pilier nord-ouest, chapiteau sud :

Sur le livre de gauche : SANCTVS MARCVS¹

Sur le livre de droite : SANCTVS HE
MAT VS

Pilier nord-ouest, chapiteau est :

Sur la banderole de gauche : SANCTVS LVCAS

Sur la banderole de droite : SANCTVS IOHANNES

Pilier nord-ouest, chapiteau nord :

Sur la banderole de gauche : SANCTVS GABRIHEL

Sur la banderole de droite : SANCTE RAPHAEL

Pilier sud-ouest, chapiteau ouest :

Sur le livre de gauche :	SANCTVS		RV
	CHE		BIN

Sur le livre de droite : SANCTVS SERAPHIN¹



1. L'emplacement des chapiteaux n'a pas permis de donner un relevé précis de la disposition de certains textes, ni d'obtenir des photographies pour les faces qui représentent l'évangéliste Marc et le séraphin.

Conques (église)

- F – Les inscriptions sont gravées en alternance sur des livres ou des banderoles. L'écriture, soignée, est proche de celle des textes inscrits au portail ouest. Aucune ponctuation. Abréviation des *sanctus* par les lettres *SCS*, un tilde horizontal barrant le *C*. Deux liaisons de lettres par conjonction : *H* et *E* dans *Gabrihel* et *MAT* dans *Matheus*. Onciales rares : le *E* et le *H* de *cherubin*, le *T* de *Matheus*.
- G – L'épithète *sanctus* a été mise au vocatif devant *Raphael*, comme on la trouve également devant *Gabriel* dans l'inscription suivante.
- I – La représentation des évangélistes sous l'aspect d'anges est peu fréquente. Une iconographie analogue se rencontre sur plusieurs chapiteaux des églises auvergnates de Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, de Volvic et de Mozac.
Ces chapiteaux peuvent être attribués à la fin du XIe ou au début du XIIe s.

CROZET, *Conques*, dans *Dict. des églises de France*, III, B 65 [mention].

FAU, *Les chapiteaux de Conques*, p. 78 [texte].

17

[fin XIe-déb. XIIe s.] – Sculptures des parties hautes de la croisée du transept
(pl. X, fig. 19)

- A – Identification des personnages représentés.
- B – Trompes qui supportent la coupole de la croisée du transept.
- D, E – Sur les trompes nord-ouest et sud-ouest les apôtres Pierre et Paul, en buste, sont désignés par des inscriptions qu'ils présentent, le premier sur une banderole, le second sur un livre ouvert¹.

Au nord-ouest : SANCTVS PETRVS

Au sud-ouest : SANCTVS PAVLVS

Sur les trompes nord-est et sud-est deux archanges identifiés par leurs noms inscrits sur des bänderoles :

Au sud-est :

SANCTE
GA
BRI
EL
AR
CAN
GELVS



1. Seul un échafaudage permettrait de lire aujourd'hui ces textes et de les photographier. Nous n'avons pu trouver aucun cliché des sculptures de cette trompe.

Conques (église)

Au nord-est on ne lit plus que le mot *arcangelus*, gravé comme précédemment.

- F – Le tilde d'abréviation de *sancte*, placé au-dessus de l'adjectif, est pourvu d'un renflement médian. Le *E* de *Gabriel* est oncial.
- G – Voir l'inscription précédente.
- I – Ces inscriptions appartiennent à la fin du XIe ou au début du XIIe s.

A la bibliographie précédente s'ajoute :

BOUILLET et SERVIÈRES, *op. cit.*, p. 139.

18

[déb. XIIe s.] – Chapiteau signé
(pl. IX, fig. 18)

- A – Signature d'un sculpteur.
- B – Course méridionale mettant en communication les tribunes, fenêtre ouest de la façade du bras sud du transept, colonnette de droite.
- D – A l'angle de la corbeille, un ange aux ailes déployées porte à bout de bras une banderole. Sur la retombée de cette banderole, face ouest du chapiteau, on lit :

∴ BERNARDVS ME FECIT

- E – Bernard m'a fait
- F – Écriture irrégulière mais soignée et bien gravée. Trois points verticaux sont placés au début du texte. L'abréviation de la finale *–us* est marquée par un tilde horizontal qui barre la haste du *D*, tracée en minuscule. Onciales : le *E* de *fecit* et le *N*.
- H – L'expression *me fecit* désigne plus souvent l'auteur d'une œuvre que celui qui l'a ordonnée. Le Bernard qui signe ce chapiteau en est vraisemblablement l'auteur, mais on ne possède aucun autre renseignement sur le personnage.
- I – L'inscription de ce chapiteau appartient vraisemblablement au début du XIIe s.

MELY (F. de), *Familles d'artistes au moyen âge*, « Bull. Soc. nation. Antiq. France », 1928, p. 183 [texte].
AUBERT, *L'église de Conques*, Paris, 1939, p. 51 [texte].
DESCHAMPS, *Etude sur les sculptures de Sainte-Foy de Conques*, p. 246 [texte, ill.].
FAU, *Les chapiteaux de Conques*, p. 54-55 [texte, commentaire].
CROZET, *Conques*, dans *Dict. des églises de France*, III, B 65 [texte].
BOUSQUET, *La sculpture romane à Saint-Pons-de-Thomières et ses liens avec l'art du Roussillon*, « Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa », mai 1973, n° 4, p. 88, n° 34 [id.].

Conques (église)

19

[1107] – Epitaphe de l'abbé Bégon
(pl. XI, fig. 21)

A – Epitaphe d'un abbé.

B – Extérieur de l'église, côté sud, enfeu.

C – Les deux plaques d'ardoise de chaque côté de la sculpture mesurent respectivement 42 x 36,5 cm et 43 x 40. Hauteur des lettres : entre 4 et 4,5 cm.

D – A gauche :

1. HIC EST ABBA SITVS
2. DIVINA LEGE PERITVS :
3. VIR DOMINO GRATVS
4. DE NOMINE BEGO VOCATVS :
5. HOC PERAGENS CLAVSTR
6. VM : QVOD VERSVS
7. TENDIT AD AVSTRVM

A droite :

8. SOLLERTI CVRA BONA GESS
9. IT ET ALTERA PLVRA : HI
10. C EST LAVDANDVS PER SE
11. CVLA VIR VENERANDVS :
12. VIVAT IN ETERNVM RE
13. GEM LAVDANDO SVPERNVN :

E – Ici se trouve un abbé expert en la loi divine,
homme agréable au Seigneur, répondant au nom de Bégon.
Il acheva ce cloître qu'il étendit vers le Midi.
Mû par un zèle diligent, il accomplit également
plusieurs autres bonnes œuvres. Cet homme vénérable
doit être loué à travers les siècles.
Qu'il vive dans l'éternité en louant le Roi suprême.

F – Ecriture élégante et soignée, facilitée par le support. Ponctuation par trois points verticaux en fin de vers. Nombreuses abréviations : toutes les finales en *-us* sont abrégées par l'habituel crochet, des tildes droits ou à renflement médian sont utilisés pour abrégés les nasales ou des syllabes en *-er*, tandis que la forme *per* est toujours indiquée par l'habituel *P* barré. Une seule conjonction : *N* et *E* dans *nomine*. Onciales : un *A*, deux *H* et deux *V*. Six *C* carrés sur sept et trois *G* sur six. Le *S* de *austrum* a été tracé à l'envers. Le mot *bona*, oublié par le lapicide, a été rajouté, en caractères plus petits, au-dessus de *gessit*.

Conques (église)

- G – L'inscription est formée de six hexamètres léonins à rimes riches. L'emploi de la forme *abba* se trouve justifiée autant par l'étymologie hébraïque du nom que par la métrique; l'adjonction d'un *S* aurait ici faussé le vers. La forme *austrum*, amenée par la nécessité de la rime avec *claustrum*, appartient au vocabulaire biblique. Le mot *auster* figure à de nombreuses reprises dans les deux Testaments et est retenu par la symbolique romane¹.
- H – Cette épitaphe fait appel à des expressions métriques que l'on retrouve dans de nombreuses autres épitaphes, soit médiévales², soit même antérieures au moyen âge. C'est le cas pour la formule *Hic situs est*, utilisée par les Romains et qui figure dans le *De legibus* de Cicéron et chez Ennius. Buecheler recense la forme féminine *Hic sita est*, ainsi que les variantes *Hic sita*, *Hic sita sum* ou *Hic sita sunt*, à dix reprises et cite seize fois les formes masculines *Hic situs* ou *Hic situs est*³. Schaller et Könsgen fournissent neuf exemples de la forme féminine et vingt-deux de la forme masculine⁴. L'analyse informatique des textes épigraphiques permet de la repérer en outre au Xe s. dans l'épitaphe de l'abbé Ercambert à Wissembourg, au XIe siècle dans l'épitaphe que composa Raoul Glaber pour un moine de Saint-Germain d'Auxerre, ainsi que dans une épitaphe de Saint-Benoît-sur-Loire. Le premier vers de l'épitaphe de Bernon, premier abbé de Cluny, à Saint-André-le-Bas de Vienne, *Hic situs est Berno vivat cum rege superno*, illustre bien les procédés de composition souvent retenus par les épigraphistes médiévaux. La première moitié de l'hexamètre se retrouve en effet au début de l'épitaphe de l'abbé Bégon, et la seconde partie inspire la fin du dernier hexamètre *regem laudando supernum*. L'expression *Hic situs est* figure en 1137 dans l'épitaphe de Géraud, fondateur de l'abbaye de Miséray, au Musée de Châteauroux, et le XIIIe s. offre les exemples de l'épitaphe de l'évêque Richard de Gerberoy à l'abbaye Saint-Martin-les-Jumeaux d'Amiens en 1212, comme du frère prêcheur Gérard de Saint-Vaulry à Limoges en 1280.

L'expression *Divina lege peritus est* à rapprocher du *Divino jure peritus* cité dans une épitaphe de Saint-Denis en 1300. Les mots *Domino gratus* sont appliqués à Eudes, moine des Trois-Moustiers au XIIe s. Cette expression est moins répandue que *Deo gratus* que l'on trouve à Rouen en 942, à Lesterps en 1143, à Cavaillon en 1261 et à Narbonne en 1286. Le souhait *Vivat in eternum* figure en 1154 dans l'épitaphe de Gilbert de la Porrée, tirée du nécrologe de l'église du Mans; on le retrouve en 1205 au prieuré de Cassan et en 1250 à l'abbaye Saint-Vaast d'Arras. L'emploi de *venerandus*, généralement placé en fin d'hexamètre, est attesté au Xe s. dans l'épitaphe déjà citée de l'abbé Ercambert à Wissembourg, mais le mot est surtout usité au XIe-XIIe s. L'ablatif *nomine*, employé seul ou associé à *dictus* ou *vocatus*, revient à quarante-six reprises dans les textes métriques analysés pour la période VIIIe-XIIIe s. Il est presque tout le temps employé dans la seconde partie de l'hexamètre.

1. DAVY (M.-M.), *Initiation à la symbolique romane (XIIe s.)*, Paris, 1964 (éd. et trad. *De l'imitation de Jésus-Christ. Méditations inédites de Guigues II le Chartreux* [Paris, 1935], méditation VI).

2. Une étude informatique portant sur les textes recensés pour les VIIIe-XIIIe s. dans le fichier d'épigraphie général (plus de 6000 vers) a abouti à l'édition d'une concordance qui permet de retrouver chacun des mots employés dans un contexte de trois vers.

3. BUECHELER (F.), *Carmina latina epigraphica*, Amsterdam, éd. 1964, n^{os} 211, 237, 363, 385, 387, 445, 458, 462-463, 472, 480, 520, 557-558, 560, 575, 646, 786, 1023, 1248, 1260, 1320, 1322, 1372 et 1818.

4. SCHALLER (D.) et KÖNSGEN (E.), *Initia carminum latinorum saeculo undecimo antiquiorum*, Göttingen, 1977, n^{os} 6717-6746, p. 302-303.

Conques (église)

- I — L'abbé Bégon III dirigea l'abbaye entre 1087 et 1107. La chronique de Conques lui attribue la construction du cloître : *Bego venerabilis, qui claustrum construxit, multas reliquias in auro posuit, textus evangeliorum fieri fecit, et multa bona monasterio fecit*¹. Les deux textes de la chronique et de l'épithaphe sont très proches l'un de l'autre, le sens du mot *bona* gravé sur cette dernière se rapportant à la fois aux reliquaires expressément cités par la chronique et aux nombreux bienfaits auxquels elle fait allusion. La paléographie de l'inscription permet d'affirmer que l'épithaphe de l'abbé Bégon a été gravée aussitôt après son décès.

Gallia christiana, t. I, col. 244 [texte].

CASTELLANE, *Inscriptions du Ve au XVIe siècle*, p. 278 [id.].

CASTELNAU D'ESSENAULT, *L'église abbatiale de Conques*, p. 199 [id.].

POTTIER (abbé F.), *Notes sur les tombeaux de Durand de Bredon, abbé de Moissac et évêque de Toulouse, et de Bégon, abbé de Conques*, « Bull. archéol. Soc. archéol. Tarn-et-Garonne », t. I, 1869, p. 84 [texte fautif].

BOUILLET et SERVIÈRES, *Sainte Foy*, p. 152-153 [texte].

MILHAU, *Excursion dans le Rouergue*, p. 148 [mention].

DESCHAMPS, *Etude sur la paléographie*, p. 36, n° 1 et pl. XV, fig. 29 [texte, ill.].

FAU, *Les chapiteaux de Conques*, p. 90, n. 6 [texte].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 41, 46 et 146 [id.].

BOUSQUET, *La sculpture à Conques aux XIe et XIIe siècles*, p. 259 et 293 [id.].

DURLIAT, *Les cloîtres romans du Roussillon*, p. 70, n. 11 [cite Bousquet].

PONSICH (P.), *Chronologie et typologie des cloîtres romans roussillonnais*, « Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa », juin 1976, n° 7, p. 77, n. 2 [texte partiel].

BRAEKMAN, *L'épigraphie tumulaire*, t. I, p. 162 [mention].

20

[1re moitié XIIe s.] — Les musiciens du roi David

- A — Identification des personnages représentés.
- B — Chapiteau provenant du cloître. D'abord transféré au Musée lapidaire, ce chapiteau est aujourd'hui conservé dans la grande chapelle du bras nord du transept. D'anciennes photographies, prises du temps où le chapiteau était conservé au Musée lapidaire, présentent le chapiteau sans tailloir. Celui-ci a dû être replacé sur le chapiteau lors de son transfert à l'intérieur de l'église.
- D, E — Sur une grande face. Deux personnages placés aux angles jouent l'un de la viole et l'autre d'un instrument à vent se terminant par une tête d'animal. Au centre, un acrobate, le corps ployé en arrière, fait passer sa tête entre les jambes. Sur le tailloir :

EMAN + ASAPH

Sur la face opposée, David joue de la harpe, accompagné d'un joueur de viole. Au milieu un autre acrobate se livre à des cabrioles. Sur le tailloir on lit² :

DAVID + IDITHVN

1. *Gallia christiana*, t. I, col. 244.

2. Ces deux noms n'ont jamais été relevés jusqu'ici. L'emplacement actuel du chapiteau, presque accolé au mur de la chapelle, empêche de les photographier.

Conques (église)

- F – Les deux noms gravés sur le tailloir sont séparés par une croix. On remarque deux belles onciales : le *H* et le *M*. Sur l'autre face le *D* final de *David* est oncial.
- I – Un chapiteau du cloître de Moissac représente également les musiciens du roi David¹ et cite quatre noms, outre celui de David. Ces noms se retrouvent dans l'Écriture, mais à des passages différents et les instruments qui leur sont associés à Conques, comme à Moissac, diffèrent de ceux du texte sacré. Eman est, avec Ethan, nommé dans la descendance de Juda (I Par. II, 6). On retrouve ces deux noms associés à celui d'Asaph dans un passage de l'Écriture qui les présente comme des joueurs de harpe, de lyre et de cymbales, sans toutefois préciser l'attribution des instruments à tel ou tel musicien (I Par. XV, 16-17). Asaph seul, désigné comme leur chef, est nommé un peu plus loin et il est précisé qu'il joue des cymbales (I Par. XVI, 5-7). Enfin Eman et Idithun figurent au nombre de ceux qui jouent des trompettes et des cymbales (I Par. XVI, 41-42). L'iconographie des musiciens de David est vraisemblablement demeurée libre, variant selon l'inspiration du sculpteur. Ce chapiteau peut être attribué à la première moitié du XIIe s.

FAU, *Les chapiteaux de Conques*, p. 98 [mention].

21

[déb. XIIe s.] – Linteau

(pl. XII, fig. 22)

- A – Sentence gravée sur un linteau.
- B – Pierre déposée dans le cloître ; elle servait de linteau à une porte du presbytère².
- C – Linteau de 197,5 x 28,5 cm. Hauteur de la première lettre : 8,2 cm.
- D –
 1. ISTE MAGISTRORVM LOCVS EST SIMVL ET PVERORVM
 2. MITTVNT QVANDO VOLVNT HIC RES QVAS PERDERE NOLVNT
- E –
 Ce lieu appartient aux maîtres aussi bien qu'aux enfants.
 On y envoie quand on veut les choses qu'on ne veut pas perdre.
- F – On devine encore la trace du cadrage qui a servi de guide et de support au texte. Écriture particulièrement soignée et régulière. Ni abréviation, ni ponctuation, ni liaison de lettres. Deux onciales : le *H* et un *M*. Les *C* sont carrés, les *O* et les *Q* en navette.
- G – L'inscription forme deux hexamètres léonins à rimes riches.
- I – Ce texte a donné lieu à différentes hypothèses. Mérimée écrivait à ce propos : « Le dernier vers donnerait à penser qu'il s'agit d'un trésor ou d'un tronc pour les pauvres. » Constans traduit *puer* par « élève » et pense que *res* désigne les enfants « que l'on voudrait ne pas perdre, c'est-à-dire sauver ». L'inscription est en effet assez énigmatique, mais l'emplacement

1. Voir : *C.I.F.M.*, fasc. 8, *Tarn-et-Garonne*, inscription 17.

2. Le presbytère portait en 1830 le nom de doyen. Il s'élevait sur l'emplacement d'une partie du cloître roman. Les vestiges dégagés en 1890 indiquent la présence de plusieurs salles qui communiquaient avec le cloître. Ce linteau semble provenir de l'une de ces ouvertures (BOUILLET, *op. cit.*, p. 155).

Conques (église)

primitif du linteau et le sens général marquent la destination du texte, la vie conventuelle étant source de salut tant par le don des personnes que par celui des biens. L'inscription appartient vraisemblablement au début du XIIe s.¹.

MERIMEE, *Extrait d'un rapport*, p. 240 [mention].

CONSTANS, *Conques*, p. 210 [texte].

BOUILLET et SERVIERES, *Sainte Foy*, p. 154 [texte].

22

[déb. XIIe s.] – Linteau

(pl. XII, fig. 23)

A – Sentence gravée sur un linteau.

B – Au temps de l'abbé Bouillet cette pierre était conservée au Musée. Primitivement la pierre servait de linteau à une porte qui ouvrait sur le cloître et donnait accès à un corridor conduisant à la maîtrise. Elle est actuellement entreposée dans les bâtiments de l'abbaye, en attendant d'être déposée dans le nouveau Musée.

C – Pierre de 93,50 x 41 cm. Longueur de la première ligne : 78,50 cm. Hauteur de la première lettre : 6,2 cm.

D –

1. HAS BENEDIC VALVAS QVI
2. MVNDVM REX BONE SALVAS
3. ET NOS DE PORTIS SIMVL
4. OMNES ERIPE MORTIS :

E – Bénéis cette porte, Roi très bon, toi qui sauves le monde,
et arrache-nous tous ensemble des portes de la mort.

F – Cadre tracé à l'avance. Lettres plus espacées que dans l'inscription précédente. Ponctuation par trois points verticaux en fin de texte. Aucune liaison de lettres. Une seule onciale : le *H*. Les jambages des *M* sont très écartés.

G – L'inscription forme deux hexamètres léonins à rimes riches.

I – Si les notes conservées par l'abbé Servièrès et utilisées par l'abbé Bouillet permettent de dire quel était l'état des bâtiments subsistants au moment de leur destruction par Boissonnade en 1830, les vestiges dégagés ne permettent cependant pas de reconstituer la distribution primitive des bâtiments, ni leur destination. Le texte de cette inscription pourrait faire allusion à une bénédiction, mais l'emploi de la métrique n'offre en ce cas que de lointains rapports avec les textes liturgiques usités à l'époque.

BOUILLET et SERVIERES, *Sainte Foy*, p. 154 [texte, commentaire].

1. On aperçoit également dans le cloître, du côté oriental tourné vers l'intérieur de la cour, des restes de lettres peintes sur les arcatures et sur les bandeaux qui les coiffent, mais il n'est plus possible aujourd'hui d'en établir un relevé.

Conques (trésor)

23 - 32

Trésor¹

Conques doit à l'esprit d'initiative des religieux de l'abbaye et à ses habitants d'avoir conservé un remarquable trésor. Afin de le soustraire aux huguenots, les chanoines de Conques enfouirent le trésor dans des caches aménagées sous le pavé de l'église, et pour sauvegarder leurs richesses pendant la période révolutionnaire, les habitants de Conques simulèrent le vol du trésor, se faisant eux-mêmes les propres conservateurs des objets mis en sécurité chez eux. En 1954 la plupart des pièces furent nettoyées, restaurées et présentées dans le bâtiment aménagé sur l'emplacement de l'aile méridionale de l'ancien cloître². La très belle mais énigmatique statue de sainte Foy en demeure le joyau le plus célèbre³.

23

[fin VIIIe-déb. IXe s.] – Plaque de Crucifixion
(pl. XIII, fig. 24)

A – Identification des personnages représentés.

B – Salle du trésor.

C – Plaque d'or de 15 x 7,5 cm. Longueur des champs épigraphiques : à gauche, 3,9 cm ; à droite : 2,4 cm. Hauteur du *L* : 0,5 cm.

D, E – La partie supérieure de la plaque manque. Le Christ est entouré du porte-lance et du porte-éponge agenouillés.

A gauche, dans un cartouche : LONGINVS

A droite, dans un cartouche : STEFATON

F – Ecriture en relief. Un tilde d'abréviation horizontal est placé au-dessus du *N* pour remplacer le *V* de *Longinus*. L'écriture est assez maladroite. Deux lettres méritent d'être signalées : le *G*, lettre qui présente un ductus identique sur une inscription datée des environs de 790, conservée au Musée de Poitiers et provenant de l'église Sainte-Radegonde⁴, et le *O* en losange que Paul Deschamps signale à partir de 616 ou 660 à Vienne et que l'on retrouve dans plusieurs inscriptions entre la fin du VIIIe s. et la fin du Xe s., ainsi qu'en 1069 à Elne.

I – Si les évangélistes rapportent tous l'épisode de l'éponge imbibée de vinaigre (Mt. XXVII, 54 ; Mc. XV, 36 ; Lc. XXIII, 36 ; Jn. XIX, 28), Jean seul ajoute l'épisode du soldat qui perce le côté du Christ d'un coup de lance (XIX, 33). Mais les noms attribués au porte-lance et au

1. Nous avons plaisir à remercier ici Mme Delmas, conservateur des Antiquités et Objets d'art du département de l'Aveyron, pour son obligeance à nous faciliter l'accès des pièces du trésor.

2. FAU, *Conques*, p. 11-12.

3. Cette statue d'or, couverte d'intailles, de gemmes et de camées, porte, gravés en caractères arabes, sur une agathe rubannée les mots : « Aby, fils de Mohamed, serviteur de Dieu miséricordieux », texte qui pourrait appartenir au XIIe s. Deux plaques circulaires en vermeil, de la fin du XIVe ou du début du XVe s., fixées de chaque côté de la statue représentent l'une l'Agneau nimbé, l'autre le Christ entre saint Jean et la Vierge. Accompagnant l'Agneau figure l'inscription : *Agnus Dei qui tollis peccata mundi miserere nobis*. Autour de la seconde plaque on lit : *Jhesus Rex venit in pace. Deus homo factus est* (BOUILLET, *op. cit.*, p. 179).

4. *C.I.F.M.*, I, 1 : *Poitiers*, inscription 91, p. 115-116.

Conques (trésor)

porte-éponge proviennent des *Acta Pilati*. Le porte-lance, appelé Longin, est considéré comme le symbole des gentils convertis. Pour cette raison il est généralement placé, comme ici, à la droite du Christ. Le porte-éponge, Stéphanon, symbole des Juifs endurcis, figure à la gauche du Christ¹.

Cette Crucifixion est constituée d'une série de fragments d'or repoussé, qui ont été retrouvés en 1954 lors du démontage du reliquaire dit de Pépin (voir inscription suivante) dans lequel ils avaient été déposés. Devant le caractère archaïque de l'œuvre les historiens de l'art considèrent que cette plaque est la plus ancienne pièce du trésor de Conques et qu'elle pourrait appartenir à la fin du VIII^e s. L'écriture conduit aussi à une datation de la fin du VIII^e ou du début du IX^e s.

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 143-144, pl. 60 [texte, ill.].

Les trésors des églises de France, Paris, 1965, n° 538, p. 299-300, pl. 36 [mention, ill.].

FAU, *Conques*, p. 16-17, pl. 21 [texte, commentaire, ill.].

24

[IX^e s.] – Reliquaire dit de Pépin
(pl. XIII, fig. 25)

A – Titulus de la croix.

B – Salle du trésor.

C – Argent doré. Dimensions du reliquaire : longueur de la base : 19,2 cm, hauteur totale : 18,4 cm. Longueur du champ épigraphique du titulus : 1,8 cm.

D – Sur la face principale est figurée la Crucifixion. Le Christ est entouré de la Vierge et de saint Jean. Sous les bras de la croix des ouvertures ont été fermées par deux plaquettes émaillées qui ont peut-être remplacé les représentations de Longin et de Stéphanon, généralement présents sur les Crucifixions de cette époque. Sur le toit, au-dessus des bras de la croix, sont figurés le soleil et la lune.

Sur le titulus :

IHESVS NAS

ARENVS

REX IVD

EORVM

E – Jésus de Nazareth, roi des Juifs.

F – Lignes tracées à l'avance. Titulus écrit en filigranes. Les extrémités de plusieurs lettres sont bouclées. Lettres onciales : les *D*, les *E* et le *H*. Les *A* n'ont pas de barre transversale, les *N* sont tracés à l'envers.

H – Le seul évangéliste à rapporter le titulus de la croix sous cette forme est saint Jean (XIX, 19).

1. REAU, *Iconographie de l'art chrétien*, t. II, p. 496.

Conques (trésor)

- I – On attribue ce reliquaire à la générosité d'un souverain carolingien, probablement Pépin Ier, fils de Louis le Pieux, qui régna sur l'Aquitaine entre 817 et 838. Mais les nombreux remaniements, ajustages, rapiécages auxquels se sont livrées au cours des âges des générations d'orfèvres rendent très incertaine l'attribution d'une datation précise. La découverte, en 1812, d'une liste des reliques contenues dans le reliquaire a permis de constater l'existence d'authentiques citant en écriture d'époque mérovingienne : *Reliquie sancte Marie, breve de pignor[ibus] sanctae Mariae, sancti Petri, sancti Pauli, sancti Andreae, sancti...sancti...Georgi et...sancti Joannis evangelistae et sancti Epoliti mart[yr]is*; en écriture d'époque carolingienne : *Breve de reliquias sancte Marie, sancto...edot sancto Martino, sancto Sosto, sancto Uplito, patrocinia sancti Petri, sancti Martini, sancti Johanne Baupliste, sancte Marie, sancto Chririco et matris ejus Julithe, breve sanctus Martinus, sanctis...ex carn[e] Christi, sancti Justi*¹. L'inscription ne semble pas être postérieure au IXe s.

LINAS (C. de), *Le reliquaire de Pépin d'Aquitaine au trésor de l'abbaye de Conques, en Rouergue*, « Gazette archéologique », 1887, p. 292 [texte].

BOUILLET, *Sainte Foy*, p. 212-214 [texte, commentaire].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 138-139, pl. 44-48 [texte, commentaire, ill.].

Les trésors des églises de France, p. 296-299, n° 537 [mention].

FAU, *Conques*, p. 16-17, pl. 10-12 [mention, commentaire, ill.].

25

1100, 26 juin – Autel portatif de l'abbé Bégon
(pl. XIV-XV, fig. 27-31)

- A – Consécration d'un autel portatif, identification des personnages représentés.
 B – Salle du trésor.
 C – Plaque de porphyre rouge sertie d'argent niellé et doré de 25 x 16 cm. Hauteur des lettres : de l'inscription principale : 5 cm ; des côtés : 4 cm.
 D – Sur la table d'autel :
- en haut :
1. ANNO AB INCARNATIONE DOMINI MILLESIMO : C :
 2. SEXTO KALENDAS IVLII DOMNVS PONCIVS BARBASTRENSIS
 3. EPISCOPVS ET SANCTE FIDIS VIRGINIS MONACHVS
- en bas :
4. HOC ALTARE BEGONIS ABBATIS DEDICAVIT
 5. ET DE CRVCE CHRISTI ET SEPVLCRO EIVS MVLTASQVE
 6. ALIAS SANCTAS RELIQVIAS HIC REPOSVIT
- petit côté supérieur :
- SANCTVS MATHEVS SANCTVS BARTOLOMEVS SANCTVS PHILIPVS SANCTVS IACOBVS

1. BOUILLET, *op. cit.*, p. 214.

Conques (trésor)

grand côté gauche :

SANCTVS MATIAS SANCTVS LVCAS SANCTVS MARCVS

SANCTVS CAPRASIVS

SANCTVS STEPHANVS SANCTVS TADDEVS SANCTVS SIMON

petit côté inférieur :

SANCTVS ANDREAS SANCTVS IACOBVS SANCTVS IOHANNES SANCTVS THOMAS

grand côté droit :

SANCTVS PAVLVS SANCTA CECILIA SANCTA MARIA

IHESVS

SANCTA FIDES SANCTVS VINCENTIVS SANCTVS PETRVS

- E — L'an de l'incarnation du Seigneur 1100, le 6 des calendes de juillet [26 juin], le seigneur Pons, évêque de Barbastro et moine de la vierge sainte Foy, a dédié cet autel de l'abbé Bégon et y a déposé des reliques de la croix du Christ et de son tombeau, ainsi que de nombreuses autres reliques.
- F — De toutes les inscriptions gravées sur des pièces du trésor qui peuvent être attribuées à l'abbatiate de l'abbé Bégon, celle-ci est sans conteste la mieux conservée dans son état original. Elle est d'autant plus précieuse pour fournir des éléments d'ordre paléographique. L'écriture est particulièrement soignée. Les champs épigraphiques sont nettement délimités par des lignes tracées à l'avance. On note une absence totale de ponctuation hormis pour isoler le *C* à valeur numérique des autres lettres. Les abréviations sont rares et traditionnelles pour *kalendas*, *Christi* et tous les *S* barrés de *sanctus* et de *sancta*. Une croix remplace le mot *cruce*. L'expression *de cruce Christi et sepulcro ejus* est à retenir dans sa formulation et dans sa facture graphique, car on la retrouve sur le reliquaire de la vraie Croix (voir notice suivante). Aucune liaison de lettres. Seule onciale : *H* de *hoc* et de *monachus*. Tous les *C* sont carrés et les *Q* tracés en minuscules.
- G — *Domini* est écrit en entier pour désigner le Christ, il est contracté en *domnus* pour désigner l'évêque Pons.
- H — Formulaire traditionnel des inscriptions de consécration ou de dédicace d'autels ou d'églises tel qu'il se développe surtout à partir du XI^e s. Il est conçu selon le schéma :

Datation (année + quantième) + prélat consécrateur (avec indication du siège) + acte consécratoire + reliques.

On remarquera que si le patronage de l'autel n'est pas donné de façon explicite, il est implicitement fourni et par la liste des reliques déposées dans l'autel, même si celles-ci diffèrent parfois du patronage, et par l'iconographie qui sur un côté place au centre le Christ entouré de la Vierge et de sainte Foy. Il est donc probable que l'on soit ici en présence d'un autel dédié à la Croix et aux trois martyrs agenais, Foy, Caprais et Vincent, vénérés à Conques. On sait d'ailleurs que Conques possédait une grande quantité de reliques de la Croix (voir inscriptions 26 et 29).

Conques (trésor)

I – L'inscription présente l'évêque de Barbastro, Pons, comme moine de Sainte-Foy. La notice que les auteurs de *l'España sagrada* consacrent à Pons indique bien que le prélat fut évêque de Roda et de Barbastro, précise qu'il fut moine de Saint-Pons-de-Thomières et visiteur des monastères de San Juan de la Peña et de San Victorián, mais ne dit mot de son appartenance à l'abbaye de Conques¹. On sait par ailleurs qu'en 1101 le roi Pierre Ier d'Aragon fonda à Barbastro un monastère Sainte-Foy pour remercier Dieu de la victoire remportée sur les infidèles dans cette même ville². Les liens entre le prélat espagnol et Conques ont sans doute un rapport direct avec le vœu du monarque.

L'ordre qui préside à la distribution des saints représentés sur l'autel donne priorité au Christ, à la Vierge et à sainte Foy. Si Marie siège à la droite du Christ, la vierge de Conques occupe, à sa gauche, la deuxième place d'honneur. A ses côtés se tient saint Vincent, non pas le martyr de Saragosse dont les moines de Conques n'avaient pu se procurer les reliques, mais le saint Vincent du diocèse d'Agen. Ce fut en effet en essayant de se procurer des reliques de ce saint que les religieux de Conques apprirent qu'un monastère de la ville d'Agen possédait des reliques d'une jeune vierge du nom de Foy, martyrisée sous l'empereur Maximien, vers 288. Cécile qui, sur l'autel, est représentée à côté de Marie, témoigne du rang éminent qu'occupe Foy parmi les vierges martyres, et les apôtres Pierre et Paul, à chaque extrémité de ce même côté ajoutent encore un surcroît d'honneur à la vierge rouergate. La face opposée laisse la prééminence à un troisième agenais, saint Caprais, qui occupe la position centrale. Saint Etienne, premier martyr, et les apôtres lui font cortège.

CORBLET (J.), *L'autel chrétien*, « Revue art chrétien », n.s., t. I, 1883, p. 535 [texte].

LINAS (C. de), *Le reliquaire de Pépin d'Aquitaine*, p. 42-43 [texte partiel].

BOUILLET, *Sainte Foy*, p. 183-186 [texte, commentaire].

FROLOW, *La relique de la vraie Croix. Recherches sur le développement d'un culte*, Paris, 1961, n° 295, p. 309 (Archives de l'Orient chrétien, 7) [texte partiel].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 143 [texte, trad.].

Les trésors des églises de France, n° 543, p. 306 [texte].

BARRAL I ALTER (X.), *Le pavement roman de l'église Sainte-Foy à Conques*, « Bull. monum. », t. CXXIII, 1975, p. 76, fig. [mention, ill.].

MICHAUD, *Les inscriptions de consécration d'autels*, n° 202, p. 226 [texte].

TARALON, *Les trésors des églises de France*, p. 297, fig. 48 [texte].

26

I 100 – Reliquaire de la vraie Croix ou de Pascal II

(pl. XVI-XVII, fig. 32-35)

A – Donation de reliques et mention du donateur du reliquaire.

B – Salle du trésor.

C – Argent doré. Reliquaire de 39 cm de haut, 19 de long et 11 de large.

Hauteur des lettres : – médaillon et titulus : 0,3 cm.

– inscription de Bégon : 0,5 cm.

– du socle : entre 1,2 et 1,5 cm.

1. *España sagrada*, t. XLVI, p. 148.

2. *Eodem anno [1101] Petrus Sancii rex Arragonensium fundavit monasterium sanctae Fidis in Barbastro, in gratiarum actionem pro victoria contra Mauros sibi a Deo concessa* (*Gallia christiana*, t. I, col. 244 et *Instrumenta*, p. 54).

Conques (trésor)

D, E – Face antérieure. Au sommet du reliquaire, dans un médaillon circulaire :

CRVX CHRISTI

CRVX CHRISTI

La croix du Christ.

Crucifixion. Dans les nuées, au-dessus de la croix :

SOL LVNA

Le soleil la lune

Sur le titulus :

IHESVS

NA

ZA

RE

NVS

REX

IVDEORVM

Jésus de Nazareth, roi des Juifs.

Sous les bras de la croix la Vierge et saint Jean sont debout sur deux architectures qui ont été interprétées comme les éléments d'un décor : escabeau à trois pieds pour la Vierge et tabouret cylindrique pour saint Jean.

Cette iconographie, dont on ne connaît pas d'autre exemple, n'est pas facile à interpréter. Cependant, si l'on observe que la croix du Christ est plantée sur un monticule composé de crânes¹, ce qui en revanche n'est pas rare, on peut proposer de voir dans l'architecture en forme de coupole, sur laquelle se tient Jean, l'Anastasis et, dans celle qui lui fait pendant, le martyrium de Jérusalem².

Immédiatement en-dessous de la scène, on lit sur deux lignes :

ME FIERI IVSSIT BEGO

CLEMENS CVI DOMINVS SIT

Bégon m'a fait faire. Que le Seigneur lui soit clément.

A la base de cette même face, au-dessus du socle, une pièce a été rapportée. Les lettres qui composent ce fragment ont été refaites à partir du modèle fourni par l'autel portatif de l'abbé Bégon (voir *infra*, I). En outre le fragment sur lequel on lit *sit reliquias de* n'a pas sa place ici, mais paraît convenir pour une éventuelle restitution du texte manquant sur la face postérieure du socle.

1. « Golgotha, c'est-à-dire le lieu dit du crâne » (Mt. XXVII, 33).

2. Cette hypothèse nous a été proposée par M. Piotr Skubiszewski, de l'Université de Varsovie, professeur associé à l'Université de Poitiers. Nous sommes heureux de l'en remercier ici.

Conques (trésor)

Le socle est orné d'une inscription disposée sur deux lignes. Le texte, dont les parties, à l'évidence restaurées, sont indiquées entre parenthèses, commence sur le dessus et doit se lire à partir du petit côté, à droite de la Crucifixion.

Partie supérieure du socle :

Petit côté droit : (ANNO AB INCA)
 face postérieure : (RNATIONE DOMINI MIL)
 petit côté gauche : LESIMO : C : DOMI
 face antérieure : NVS PASCALIS · II · PAPA

Partie inférieure du socle :

petit côté droit : (I)TA ROMA HAS (MI)
 face postérieure avec adjonction du fragment rapporté au bas de la face antérieure :
 (SIT RELIQUIAS DE) (E +(cruce) CHRISTI ET SE)
 petit côté gauche : PVL CRO EIVS ATQVE
 face antérieure : PLVRIMORVM SANCTORVM

soit : *(Anno ab incarnatione Domini mil)lesimo C dominus
 Pascalis II papa (i)ta Roma has (misit reliquias de e cruce
 Christi et se)pulcro ejus atque plurimorum sanctorum.*

L'an de l'incarnation du Seigneur 1100, le seigneur Pascal II, pape, a ainsi envoyé de Rome ces reliques de la croix du Christ, de son tombeau et de plusieurs saints.

- F – L'aspect général des lettres, refaites ou non, est analogue à celui des caractères relevés pour les autres inscriptions attribuées à l'abbatit de Bégon. Les lettres restaurées sont seulement plus écrasées que les autres caractères.
- G – L'inscription qui se rapporte à l'abbé Bégon forme un hexamètre léonin à rimes riches.
- I – Le texte gravé sur le socle du reliquaire a été en grande partie refait. La restitution de la formule de datation *Anno ab incarnatione Domini* est à la fois dictée par la place disponible et par la fréquence de cette même formule à l'époque romane. On notera que cette expression se retrouve sur l'autel portatif de l'abbé Bégon. La réfection de la suite du texte demeure plus hypothétique. Le mot *reliquias* qui devait figurer sur le reliquaire avait une place naturelle après *has*. Le fragment *de cruce Christi* de l'inscription suivante appartenait très vraisemblablement à ce reliquaire, mais la restauration proposée donne un *E* en trop, et cette partie du texte a visiblement été refaite sur le modèle *de cruce Christi et sepulcro ejus*, gravé sur l'autel portatif de l'abbé Bégon. Malgré ces incertitudes le sens général du texte semble admissible, et l'inscription originale pouvait être assez proche du texte actuel. Si un dernier doute peut subsister quant à la destination première de la plaque représentant la Crucifixion, il ne semble pas possible de le lever ici. Cette plaque peut en effet parfaitement convenir à une staurothèque, objet sur lequel ce genre d'iconographie se rencontre à partir de la fin du Xe s., et se développe à l'époque romane. Mais l'hypothèse qui consiste à voir

Conques (trésor)

dans cette plaque une couverture d'évangélaire n'est pas non plus sans fondement, surtout si l'on se rappelle que l'abbé Bégon fit précisément copier le texte des évangiles.

L'importance du monastère de Conques et de l'abbé Bégon ressort clairement d'une lettre que le pape Pascal adresse à l'abbé de Conques. Dans celle-ci le souverain pontife prescrit que, par révérence pour la vierge Foy, l'abbé de Conques soit appelé à siéger pour élire l'évêque de Rodez¹.

La date portée sur le reliquaire peut être retenue comme celle à laquelle fut composée l'inscription.

DARCEL, *Trésor de Conques*, p. 215-219, h.-t. [texte, commentaire, dessin].

CASTELNAU D'ESSENAULT, *L'église abbatiale de Conques*, p. 195 [texte partiel].

VERNEILH, *Les émaux d'Allemagne et les émaux limousins*, p. 38 [id.].

LINAS (C. de), *Le reliquaire de Pépin d'Aquitaine*, p. 42 [id.].

BOUILLET, *Sainte Foy*, p. 214-217 [texte, commentaire, ill.].

FROLOW, *La relique de la vraie Croix*, n° 286, p. 306 [texte partiel].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 142-143, pl. 57 [texte, commentaire, ill.].

FAU, *Conques*, p. 18, pl. 20 [trad., ill.].

Les trésors des églises de France, p. 305-306, n° 542 [texte partiel].

TARALON, *Les trésors des églises de France*, p. 296, fig. p. 216 [texte].

27

[1100 et XIIIe s.] – Vierge à l'Enfant

A – Mention de reliques. Poinçon d'un orfèvre.

B – Salle du trésor.

C – Statuette d'argent de 38 cm de haut, de 21 de long et de 18 de large. Longueur du champ épigraphique : 5 cm. Hauteur de la première lettre : 1,8 cm. Hauteur des lettres du poinçon : 0,2 cm.

D, E – Au revers de la base :

DE + XP[I] soit : *De cruce Christi*

De la croix du Christ.

Au bas de la robe de l'Enfant, un poinçon est marqué des lettres :

F L'

I – Le reliquaire de la vraie Croix (notice précédente) montre, à la partie postérieure du socle, un fragment de texte, visiblement refait, dont le début reproduit exactement l'inscription étudiée ici : même hauteur de lettres, abréviations identiques.

Les différentes manipulations auxquelles ont donné lieu les restaurations des pièces du trésor laissent supposer que l'inscription de la statuette est en fait un des éléments originaux de ce reliquaire.

1. MARTENE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. I, Paris, 1717, col. 337.

Conques (trésor)

Les lettres *FL* semblent quant à elles constituer le plus ancien poinçon français actuellement connu.

La statuette de la Vierge à l'Enfant appartient vraisemblablement au XIII^e s., mais l'inscription faisant mention des reliques doit être datée de 1100.

Les trésors des églises de France, p. 310, n° 550 [texte].

TARALON, *Les trésors des églises de France*, p. 298 [*id.*].

28

[fin XI^e s.-début XII^e s.] – Lanterne de Bégon ou de saint Vincent
(pl. XVIII-XIX, fig. 36-39)

A – Mention du donateur et commentaire des scènes.

B – Salle du trésor.

C – Argent doré. Hauteur du reliquaire : 41 cm ; base 12 x 12 cm. Hauteur du *A* de *abbas* : 1,7 cm. Hauteur des lettres accompagnant les scènes : entre 0,5 et 0,8 cm.

D, E – Par sa forme générale le reliquaire rappelle une lanterne des morts, mais aussi les monuments funéraires de l'antiquité chrétienne. La présence de baies vitrées confère au reliquaire la fonction d'une monstrance.

A la base de la coupole, sur un bandeau circulaire :

ABBAS SANCTORVM BEGO PARTES HIC HAB...ET HORVM DANIELIS TRI...

L'abbé Bégon a [placé] ici des reliques de ces saints : Daniel, les trois [Hébreux]...

Sous les six baies vitrées, six personnages nimbés, en buste, portent un rouleau dans leur main gauche et font le geste de la prédication de leur main droite. Le registre inférieur comportait quatre médaillons. La restauration de 1955 a permis de ramener à leur place respective deux plaques qui avaient été pendant un temps fixées sur le reliquaire dit de Pépin (médaillons 1 et 3); une autre plaque n'a pas été retrouvée (médaillon 2), et la dernière, représentant Samson et le lion, est postérieure au reliquaire.

Premier médaillon : Christ en majesté terrassant le serpent et le dragon ; anépigraphe.

Deuxième médaillon : disparu. A la base subsiste un fragment d'inscription :

AVCTOREM MORTI[S]

Troisième médaillon : personnage assis sur un trône (Dieu de Majesté ou Jean Baptiste), tenant sur ses genoux l'Agneau qu'auréole le nimbe crucifère.

A la base est gravé un reste d'inscription :

...STET PASTOR ET AGNVS

Quatrième médaillon : Samson terrassant le lion. A la base :

SIC NOSTER DAVID S...[SA]TANAN SUPERAVIT

Conques (trésor)

Les règles de la métrique permettent de proposer la restitution suivante :

Sic noster David s[ubolem sa]tanam superavit

Ainsi notre David triompha de la lignée satanique.

La face cachée de ce médaillon porte une signature qui a été rapportée ainsi :

GIL[BERTVS] RVTHERAN ME FECIT

Gilbert de Rodez (?) m'a fait.

- F – Ecriture régulière, sans ponctuation, ni abréviation, ni liaison de lettres. Aucune onciale.
- G – Les inscriptions formaient des hexamètres léonins à rimes riches (*sanctorum, horum, David, superavit*), ce qui autorise la restitution proposée pour le vers qui accompagne la scène figurée sur le quatrième médaillon. La signature apposée au revers de ce quatrième médaillon pourrait désigner un orfèvre de Rodez, mais la forme *Rutheran* n'apparaît pas dans les textes conservés relatifs à Rodez.
- I – Certains textes sont trop fragmentaires pour que l'on puisse en donner la traduction, mais le sens général demeure accessible tant par les inscriptions conservées que par l'iconographie. Les quatre médaillons devaient illustrer le thème de la Rédemption, les fragments *Stet pastor et agnus* et *auctorem mortis* y faisant une allusion directe. Le médaillon présente le Christ (*noster David*) vainqueur de Satan, en partant de l'exemple vétéro-testamentaire de Samson terrassant le lion (Juges XIV, 5-6) ou des exploits analogues de David (I Samuel XVII, 34). Ce dernier médaillon ne serait pas, de l'avis des historiens de l'art, antérieur au XIIe s. L'aspect général de l'écriture permet d'attribuer l'ensemble des inscriptions à la fin du XIe s. ou au début du XIIe s.

DARCEL, *Trésor de Conques. Reliquaire de Bégon*, « Annales archéologiques », t. XVI, 1856, p. 277-279 [texte].

TARALON, *Le trésor de Conques*, « Bull. Soc. nation. Antiq. France », 1954, p. 51 [texte].

BOUILLET, *Sainte Foy*, p. 217-220 [texte, commentaire, ill.].

CASTELNAU D'ESSENAULT, *L'église abbatiale de Conques*, p. 195 [mention].

LASTEYRIE (R. de), *Observations critiques sur le trésor de Conques et sur le rapport qu'en a donné M. Darcel*, « Mém. Soc. nation. Antiq. France », 3e sér., t. VIII, 1865, p. 52-53 [texte].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 142, pl. 55-56 et p. 162 [texte, ill., commentaire].

Les trésors des églises de France, p. 301-304, n° 540, pl. 40 [id.].

FAU, *Conques*, p. 17-18, pl. 16-18 [id.].

TARALON, *Les trésors des églises de France*, Paris, 1966, p. 295-296, fig. p. 214 [texte].

[fin XIe s.-déb. XIIe s.] – Reliquaire dit A de Charlemagne
(pl. XX, fig. 40-41)

A – Mention du donateur et attestation de reliques.

B – Salle du trésor.

C – Argent doré. Hauteur : 42 cm ; largeur : 39,2 cm. Hauteur du A de *abbas* : 2,2 cm. Sur le titulus : 1,5 cm.

Conques (trésor)

D – Sur les jambages du A (à l'extérieur) :

1. ABBAS FORMAVIT BEGO RELIQUIASQVE LO[CAVIT]
2.VM DOMINVM QVEM CRVX...

Sur la traverse, un fragment de titulus porte :

IHESVS
NAZA[R]
ENVS
REX I
VDEO[RVM]

E – L'abbé Bégon l'a fait faire et y plaça des reliques...

F – Le texte gravé sur les jambages est formé de lettres anguleuses et serrées les unes contre les autres. Les caractères du titulus sont plus aérés. Aucune ponctuation ni abréviation apparente. Plusieurs liaisons de lettres par conjonctions. Pas d'onciales. Les *O* sont en navette, les *Q* en minuscule.

G – Le texte gravé sur les jambages du *A* formait vraisemblablement deux hexamètres léonins riches. Pour le second vers on aurait les 2e et 3e pieds et le début du 4e.

H – Titulus de la croix cité d'après saint Jean (XIX, 19).

I – La traverse du *A* est revêtue de morceaux de toute provenance et d'un fragment de titulus provenant d'autres pièces. L'examen paléographique ne permet pas de distinguer de différence entre le texte gravé sur les ais et celui du titulus. Une tradition légendaire attribuée à Charlemagne l'envoi aux principales abbayes fondées par ses soins de reliquaires affectant chacun la forme d'une lettre de l'alphabet. Conques, « premier parmi les monastères », aurait reçu la lettre *A*¹.

L'inscription gravée sur le jambage gauche du *A* permet seulement d'affirmer que cette tradition était bien vivante à Conques au temps de Bégon. La Chronique de Conques rappelle le rôle remarquable de Bégon dans l'enrichissement du trésor de l'abbaye².

Le fragment de texte conservé sur le jambage droit du *A* laisse supposer que ce reliquaire contenait également un fragment de la vraie Croix.

MERIMEE, *Extrait d'un rapport*, p. 241-242 [texte partiel].

TEXIER (abbé), *Recueil des inscriptions du Limousin*, « Mém. Soc. Antiq. Ouest », 1^{re} sér., t. XVII, 1850, p. 136 [fac-sim.].

DARCEL, *Trésor de Conques*, « Ann. archéol. », t. XX, 1860, p. 269, h.-t. [texte partiel, dessin].

CASTELNAU D'ESSENAULT, *L'église abbatiale de Conques*, p. 193 [texte].

VERNEILH (F.de), *Émaux français et émaux étrangers*, « Bull. monum. », t. XXIX, 1863, p. 126-127 [*id.*].

Le même, *Les émaux d'Allemagne et les émaux limousins*, « Bull. Soc. archéol. et histor. Limousin », t. XII, 1893, p. 38 [*id.*].

1. *Cui monasterio Conchas, primo inter monasteria per ipsum [Carolus] fundata, tribuit literam alphabeti A de auro et argento ibi reliquens et suis magnis privilegiis ditans* (BOUILLET, *op. cit.*, p. 220, n° 1).

2. *Bego venerabilis qui claustrum construxit, multas reliquias in auro posuit, textus evangeliorum fecit fieri, et multa bona monasterio fecit* (MARTENE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, 1717, col. 1390 c.).

Conques (trésor)

- BOUILLET, *Sainte Foy*, p. 220-224 [texte, commentaire, ill.].
 GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 140, pl. 52, 54 et p. 166 [texte, commentaire, ill.].
Les trésors des églises de France, p. 304-305, n° 541 [texte].
 FAU, *Conques*, p. 15-16, pl. 6-9 [texte, commentaire, ill.].
 TARALON, *Les trésors des églises de France*, p. 296 [texte d'après Perrat].

30

[déb. XIIe s.] – Autel portatif de sainte Foy
 (pl. XIV, fig. 26)

- A – Identification des personnages.
 B – Salle du trésor.
 C – Plaque d'albâtre sertie d'argent doré et décorée de gemmes et d'émaux. Dimensions de l'autel : 28,7 x 19 cm. Hauteur des lettres : entre 5 et 7 cm.
 D, E – L'encadrement est pourvu de dix médaillons circulaires ou rectangulaires. Trois d'entre eux portent des inscriptions.

Au centre de la partie supérieure le Christ, auréolé du nimbe crucifère, est désigné par :

A Ω

A gauche :	SANCTA D	
	FI ES	<i>Sancta Fides</i>
A droite :	SANCTA MA	
	RI A	<i>Sancta Maria</i>

Aux angles de la grande plaque figurent les symboles des évangélistes, dans les médaillons circulaires, et au centre du bord inférieur est représenté l'Agneau crucifère.

- F – Ecriture franchement gravée. Les abréviations des deux *sancta* sont marquées par un S que coupe un tilde horizontal. Une conjonction. Aucune onciale.
 H – A, Ω, citation abrégée de l'Apocalypse (I, 8).
 I – Bien que seule la table de cet autel ait subsisté, les personnages représentés peuvent être rapprochés de l'iconographie de l'autel de l'abbé Bégon. Sainte Foy occupe là aussi une place d'honneur, elle est figurée couronnée, comme la Vierge, à la hauteur de laquelle elle se trouve. Les deux saints anépigraphes qui occupent la partie inférieure de la table sont nimbés, mais leur choix ne saurait être le fait du hasard et l'on est tenté de les identifier à saint Vincent d'Agen et à saint Caprais qui, avec sainte Foy, occupaient les places d'honneur sur l'autel portatif de l'abbé Bégon. Les deux autels sont d'ailleurs contemporains.

- GAY (R.), *Glossaire archéologique du moyen âge à la Renaissance*, Paris, 1882, t. I, p. 88, fig. [texte partiel, dessin].
 DARCEL, *Trésor de Conques*, p. 88 [texte, dessin].
 LINAS, *La châsse de Gimel et les anciens monuments de l'émaillerie*, « Bull. Soc. scientif., histor. et archéol. Corrèze », t. V, 1883, p. 184 [mention].

Conques (trésor)

VIALETES (abbé L.), *Autel de Deusdedit, sa reconstitution, son époque. Notable restauration de la cathédrale de Rodez au Xe siècle*, « Mém. Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XV, 1894-1899, p. 56, n° 2 [texte partiel].

BOUILLET, *Sainte Foy*, p. 203-206 [texte, commentaire, ill.].

TARALON, *Les trésors des églises de France*, p. 297, fig. coul. p. 48 [texte].

31

[1107-1119] – Coffret reliquaire

A – Mention d'un abbé.

B – Salle du trésor.

C – Coffret de bois recouvert de cuir et décoré de 31 médaillons d'émail champlevé. Dimensions du coffret : 52 x 58 cm et 26 cm de profondeur.

D – Sur la tranche de deux médaillons est gravée une inscription¹ :

1. En haut et à gauche de la face principale :

+ SCRINIA CONCHARVM MONSTRANT OPVS VNDIQVE CLARVM

2. Sur le médaillon du couvercle placé au-dessus de la serrure :

+ HOC ORNAMENTVM BONE SIT FACII MONIMENTVM

E – Les coffrets de Conques montrent un travail à tous égards remarquable. Que cet ornement glorifie le souvenir de Boniface.

F – Chacun des textes commence par une croix. L'examen sur place de cette pièce a permis de noter la présence d'onciales : *E*, *H* et, dans *monimentum*, *M* et *T*.

G – Chaque médaillon porte un hexamètre léonin à rimes riches, avec tmèse pour le nom de *Bonefacii* décomposé en deux parties que sépare le verbe *sit*.

I – Ce coffret qui contenait des reliques et plusieurs fragments de reliquaires fut trouvé en 1875 lors de la démolition d'un mur qui consolidait la colonnade du chœur. Il avait été caché en cet endroit au moment des guerres de religion.

Des trente et un médaillons qui le composent douze seulement sont anciens. Les autres, montrant un décor identique d'animaux fantastiques ou de végétaux, ont été refaits par Poussielgue entre 1875 et 1878.

L'abbé Boniface, qui commanda ce décor, gouverna l'abbaye de Conques entre 1107 et 1119. L'examen paléographique s'accorde tout à fait avec cette datation.

COUGNY, *Chronique*, p. 480 [texte].

LINAS, *La chasse de Gimel*, p. 124 [mention].

BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.), *Authentiques des XIIIe, XIV et XVe siècles*, « Mém. Soc. archéol. Midi France », t. XIV, 1886-1889, n° 5, p. 180-181 [id.].

RUPIN (E.), *L'œuvre de Limoges*, dans *Congrès archéol. France, 1890, Brive*, p. 310 [id.].

BOUILLET, *Sainte Foy*, p. 189-190 [texte].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 130 et 145, pl. 66-67 [texte, trad., ill.].

1. L'endroit où se trouvent gravées les inscriptions, sur la tranche des médaillons, ne permet pas de présenter de photographie.

Conques (trésor)

Les trésors des églises de France, n° 545, p. 307-308, pl. 51 [texte, trad., commentaire, ill.].
 TARALON, *Les trésors des églises de France*, fig. coul. p. 219 [mention].

32

[XIIIe s.] – Triptyque-reliquaire
 (pl. XXI, fig. 42)

A – Identification de reliques.

B – Salle du trésor.

C – Triptyque d'argent doré. Dimensions 42 x 39,5 cm (ouvert). Hauteur des lettres : entre 0,7 et 0,9 cm.

D – Le panneau central présente quinze ouvertures en dessous desquelles se trouvent les inscriptions permettant d'identifier les reliques. Il doit être lu de bas en haut :

2. HIC SVNT RELIQVIE APOSTOLORUM¹

1. SANCTI PETRI

3. MARTINI STEPHANI

4. SANCTI PAVLI :

5. [BENE]DICTI INNOCENCIVM

6. SANCTI ANDREE :

7. [SIL]VESTRI VINCENCII

8. SIMONIS ET IVDE

9. GERALDI LAVRENCII

10. IOHANNIS BAPTISTE

12. JACOBI¹

11. ET PHILIPPI

Volet de gauche. Six ouvertures accompagnées des inscriptions suivantes, de bas en haut :

13. ANTONII

14. MAVRICII

15. PROIECTI

16. LVCIE

17. CECILIE

18. ANASTA

19. SIE

1. L'ordre des lignes est présenté inversé pour faciliter la compréhension du texte.

Conques (trésor)

Volet de droite : six ouvertures accompagnées d'inscriptions, de bas en haut :

20. DE SEPVLCRO DOMINI
21. DE [T]VNICA BEATE MARIE
22. DE SEPVLCRO BEATE MARIE
23. DE PANE CENE
24. MARIE MAGDALENE
25. AGATHE

- E — Ici sont les reliques des apôtres, de saint Pierre, de Martin, d'Etienne, de saint Paul, de Benoît, des Innocents, de saint André, Sylvestre, Vincent, Simon et Jude, Géraud, Laurent, Jean Baptiste, Jacques et Philippe, d'Antoine, de Maurice, de Priest, de Lucie, de Cécile, d'Anastasie du sépulcre du Seigneur, de la tunique de sainte Marie, du sépulcre de sainte Marie, du pain de la Cène, de Marie Madeleine, d'Agathe.
- F — Lettres tracées en repoussé. Pas de ponctuation, mais de très nombreuses abréviations marquées principalement par des tildes à renflement médian pour les nasales et par des lettres suscrites (*I*, *E* et *O*). Le *P* barré a été transcrit par *PR*, en raison du nom du saint qu'il désigne. Il s'agit très probablement d'une erreur du graveur. Les onciales sont abondantes et systématiques pour les *E*, les *H*, les *M* et les *N*.
- H — Formule de dépôt de reliques : *Hic sunt reliquiae*, attestée dans les inscriptions étudiées depuis le XIe s.
- I — Avant 1954 ce triptyque se présentait sous la forme d'un diptyque. La restauration faite à cette date lui a rendu sa forme primitive. Il ne semble pas que la liste des reliques déposées corresponde à un ordre hiérarchique. On constate seulement que les reliques des apôtres occupent le panneau central dans lequel interfèrent également d'autres saints. Le volet de gauche cite trois vierges et trois saints et le volet de droite regroupe principalement des reliques du Christ et de la Vierge. Parmi les saints cités plusieurs portent le même nom et ne sont pas aisément identifiables : Vincent est certainement le saint Vincent du diocèse d'Agen ; Priest, dont le nom est également traduit par Prix, Project ou Préject, désigne l'évêque de Clermont, martyr du VIIe s. Le saint Maurice le plus connu est le chef de la légion thébaine, martyr du IIIe s.
- Ce reliquaire peut être attribué au XIIIe s.

DARCEL, *Trésor de Conques*, p. 219-221 [texte, dessin].

BOUILLET, *Sainte Foy*, p. 235-236 [texte].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 116 [mention].

Les trésors des églises de France, n° 548, p. 309 [texte].

TARALON, *Les trésors des églises de France*, p. 298, fig. p. 222 [*id.*].

CONCLUSIONS SUR LES INSCRIPTIONS DE L'ABBAYE SAINTE-FOY

L'analyse paléographique des inscriptions de Conques peut s'appuyer sur plusieurs textes datés : reliquaire de Pascal II (1100), autel de Bégon (1106), lanterne de Bégon, épitaphe de Bégon vers ou peu après 1107, coffret du temps de l'abbé Boniface (1107-1119). Elle conduit à distinguer deux groupes successifs d'inscriptions : les unes correspondent à l'abbatiate de Bégon (1087-1107) ; les autres, légèrement postérieures, peuvent se situer au temps de Boniface.

Dans le premier groupe on peut placer certaines inscriptions de l'église et du cloître, et la plupart des pièces du trésor de l'abbaye. Les inscriptions de l'église concernent les textes gravés sur les chapiteaux du chœur, ceux du carré du transept, ainsi que les sculptures de la partie haute de la croisée, c'est-à-dire les scènes représentant le Sacrifice d'Isaac, le Châtiment de l'avare, les anges et les évangélistes, les archanges et les apôtres¹. L'épitaphe de Bégon et les deux linteaux en bâtière des anciens bâtiments conventuels appartiennent à la même période². Pour le trésor, on citera le reliquaire du pape Pascal II, la lanterne et l'autel portatif de Bégon, le A de Charlemagne et l'autel portatif de sainte Foy³.

L'écriture de ces textes a pour principales caractéristiques : une très nette prédominance des lettres carrées, *C* et *G* notamment, l'absence presque complète d'onciales : un *D* oncial dans le reliquaire de Pascal II, des formes de *O* en navette.

A la seconde période peuvent appartenir les textes gravés sur le tympan de la façade occidentale⁴, les inscriptions qui figurent sur le groupe de l'Annonciation, d'Isaïe et de Jean Baptiste, le chapiteau signé de la cursiva méridionale et celui qui représente les musiciens de David, dans le cloître⁵. La seule pièce épigraphique de cette période est le coffret de Boniface au trésor de l'abbaye⁶.

Par rapport à l'abbatiate de Bégon III, celui de Boniface marque une certaine évolution dans l'écriture, avec notamment une récession marquée des *C* carrés et un nombre non négligeable d'onciales parmi lesquelles figurent des *M* aux panses déjà fermées. Ainsi trouve-t-on désormais au tympan une proportion de trois *E* onciaux pour deux *E* classiques.

La distinction entre ces deux périodes n'est cependant possible qu'au niveau de la forme de certaines lettres. Aucune différence n'est par ailleurs sensible dans la composition des textes, qu'il s'agisse de ponctuation, peu fréquente, qu'aucune règle ne semble régir, des abréviations et des liaisons de lettres, ou de l'emploi de la métrique, ce qui conduit à penser à une continuité dans l'« œuvre » de l'abbaye et à un faible écart chronologique entre les deux groupes ainsi distingués parmi les inscriptions.

1. Voir *supra*, inscriptions 11, 15-17.

2. *Ibid.*, inscriptions 19, 21-22.

3. *Ibid.*, inscriptions 25-30.

4. *Ibid.*, inscription 10.

5. *Ibid.*, inscriptions 12-14.

6. *Ibid.*, inscription 31.

Conques

33

Cimetière de Saint-Marcel

[IXe s.] – Sarcophage

Louis de Gonzague signalait en 1876 l'existence de deux sarcophages qui servaient de jambage à la porte du cimetière. Ces deux sarcophages qu'il attribue au IXe s. portaient l'A et l'Ω.

Lors de notre passage le 15 mai 1980 nous n'avons trouvé aucune trace de ces sarcophages.

GONZAGUE (L. de), *Excursion archéologique dans le canton de Conques du 1er au 15 août 1876*, « Mém. Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XI, 1874-1878, p. 199 [texte].

34 - 36

ESPALION

Eglise du Perse

34

[XIe s.] – Epitaphe d'*Adalgerius*
(pl. III, fig. 6)

- A – Epitaphe.
- B – Pierre actuellement placée dans le bras sud du transept.
- C – Pierre de 64 x 46 cm. Longueur du champ épigraphique de la première ligne : 43,2 cm.
Hauteur de la première lettre : 4 cm.
- D –
1. XVII SANCTI MARCEL
 2. LI PAPE OBIIT AD
 3. ALGERIUS
- E – Le 17, [jour] de la Saint Marcel, pape, mourut *Adalgerius*.
- F – Le texte est bien gravé, mais on note une différence entre l'espacement des lettres de la première ligne et celles de la dernière. L'importance donnée au *V* marque la volonté du graveur de garnir la totalité du support qui lui était proposé. Aucune ponctuation, pas de liaisons de lettres. Une onciale, un *G* carré.
- H – La datation de l'épitaphe est indiquée à partir d'une fête religieuse, mais la formulation en est exceptionnelle. Saint Marcel, pape, étant honoré le 16 janvier, le lapicide a pu omettre de graver les mots *kalendas februarii*, après l'indication du quantième. Un exemple très proche a pu être observé dans une inscription d'autel de Peyrusse-Grande dont le début porte *XI kalendas natalis sancti Mathei* pour *XI kalendas [octobris] natalis sancti Mathei*¹. On peut aussi penser que la datation indiquée reproduit ce que l'on trouve sur les calendriers, où la date citée selon le système romain est suivie de la fête liturgique du jour.
- I – L'inscription peut être attribuée au XIe s. et a été gravée sur un réemploi carolingien. L'élément le plus déterminant pour cette datation ressort moins de la paléographie que de la formulation de la date à partir d'une fête religieuse. L'analyse informatique des textes épigraphiques enregistrés pour la période VIIIe-XIIIe s. n'a permis de relever aucun exemple d'une datation indiquée à partir d'une fête religieuse avant le XIe s.

1. *C.I.F.M.*, 6, *Gers*, inscription 61, p. 66-67.

Espalion

La première mention de l'église d'Espalion est contenue dans un acte daté de 1060. D'après cet acte Hugues de Calmont, Foy sa femme et leur fils Bégon donnent le monastère du Perse à l'abbaye Sainte-Foy.

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 196-200, pl. 87 [commentaire historique, ill.].

35

[XIIe s.] – L'archange Raphaël et un autre archange
(pl. XXI, fig. 43)

- A – Identification des personnages représentés.
B – Portail sud, voussure externe, côté droit, à 3,60 m du sol.
C – Hauteur des lettres entre 1,5 et 2 cm.
D, E – Sur le livre tenu par l'ange :

SANCTVS	RAPH	
AE	L	soit : <i>sanctus Raphael</i>

Du côté gauche de la même voussure, sur le livre tenu par l'ange et à moitié brisé, on ne lit plus que l'abréviation du mot : [S]ANCTVS.

- F – Texte nettement gravé. L'abréviation de *sanctus* est indiquée par un tilde horizontal placé au-dessus du C qui a été tracé en caractère plus petit que le reste du texte. E et H onciaux.
I – L'archange Raphaël est selon l'étymologie de son nom l'ange qui guérit¹. Dans la littérature sacrée il n'est fait mention de lui qu'au livre de Tobie (III, 25). Il intervient pour guérir Tobie de sa cécité et délivrer Sara du démon qui la tourmentait². Le second archange représenté pourrait être Gabriel ou Michel.

L'iconographie générale du portail s'inspire de celle de Sainte-Foy de Conques, mais paraît, au dire des historiens de l'art, être une œuvre assez tardive.

L'inscription gravée sur le livre tenu par l'archange conduit à l'attribuer au XIIe s.

GALTET (L.), *Perse et Conques. Rapport entre deux portails voisins du douzième siècle*, « Bull. Soc. archéol. Midi France », n° 46, 1925, p. 82 [texte].

36

[XIIe s.] – La Vierge et les apôtres
(pl. XXII, fig. 44-45)

- A – Identification des personnages représentés.
B – Portail sud, tympan.

1. Raphaël devient pour les Pères de l'Eglise latine synonyme de *curatio* ou de *medicina Dei*, notamment chez Jérôme, Grégoire le Grand, Isidore de Séville, Hugues et Garnier de Saint-Victor, tout comme chez Jean Algrin.
2. *Et nunc misit me Dominus ut curarem te, ut Saram, uxorem filii tui, a daemonio liberarem* (Tobie, XII, 14).

D, E – Au registre médian du tympan sont représentés dix apôtres et la Vierge. Les apôtres tiennent des banderoles sur lesquelles étaient gravés leurs noms.

On peut lire de gauche à droite :

1er apôtre : SANCTVS, peut-être suivi du nom BARTOLOMEVS

2e apôtre : illisible

3e apôtre : illisible

4e apôtre : SANCTVS

IAC

OBV

S FR[AT]

ER DOMINI

5e apôtre : SANCTV

S

IOH

[A]NN

E

S...

Vierge, sous la sculpture, on distingue encore :

[S]ANC[TA] [M]A[RIA]

6e apôtre : il ne subsiste plus que les lettres *P* et *E*, suffisantes à identifier saint Pierre : *Sanctus Petrus*. L'apôtre était suivi d'un qualificatif, aujourd'hui illisible.

On ne lit plus aucune lettre sur les banderoles tenues par les autres apôtres.

F – Les textes, très dégradés, n'autorisent que peu de remarques paléographiques.

Les abréviations visibles sont marquées par un tilde à renflement médian.

Plusieurs *C* sont carrés et les *E* sont onciaux.

I – Le tympan est consacré à la Pentecôte. A la partie supérieure trois demi-cercles représentent le ciel d'où descend la colombe. Au-dessous la Vierge et les dix apôtres qui l'entourent reçoivent le saint Esprit. Le linteau illustre des scènes du Jugement dernier, la partie droite représentant la Vision du Fils de Dieu entre les symboles des évangélistes, le centre le Pèsement des âmes et la partie gauche l'Enfer.

Ces sculptures et les inscriptions appartiennent au XIIe s.

Inédit.

37

LASSOUTS**Eglise**

(pl. XXIV, fig. 49)

Au-dessus du portail de l'église de Lassouts a été réemployé, dans un arrangement semi-circulaire moderne, un linteau en bâtière d'époque romane. Au centre du linteau siège en majesté le Christ entre les quatre symboles des évangélistes. Trois apôtres, sous arcature, sont représentés de chaque côté. Sur les raccords aménagés pour former le demi-cercle on lit les mots : PAX et A Ω, eux-mêmes inscrits dans des cercles. La graphie de ces lettres ne présente aucun caractère d'ancienneté.

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 230, pl. 115 [commentaire, ill.].

BOUSQUET, *Les nimbes à anagramme*, p. 101 [texte].

MALEVILLE

Ancienne église Saint-Pierre

1278 – Epitaphe de Pierre Valette

- A – Epitaphe d'un chevalier.
 B – Inscription disparue.
 D – On ignore à quelle date fut composé et gravé ce texte qui est donné sous réserve :

*REQUIESCAT SVB HOC TVMVLO NOBILISSIMVS AC
 OPVLENTISSIMVS VIR DOMINVS PETRVS VALETTA
 MILES QVOD SIBI ELEGIT PRO SE ET SVIS
 IN FVTVRVM
 MORTVVS EST ANNO INCARNATIONIS DOMINI 1278
 REQVIESCAT IN PACE*

- E – Que le très noble et très puissant homme,
 le seigneur Pierre Valette, chevalier, repose sous
 ce tombeau qu'il a choisi pour lui et pour les siens à venir.
 Il mourut l'an de l'incarnation du Seigneur 1278.
 Qu'il repose en paix.

- I – Fils de Jourdain Valette, le chevalier Pierre Valette, seigneur de Cusoul, naquit en 1215. Il prit part à la sixième croisade et rentra avec le roi Louis IX en 1254. Il succéda à son père comme sénéchal de Périgord.
 Le comte de Rodez Hugues IV lui donna le château de Maleville. C'est seulement par des mémoires de famille qu'a été transmise l'inscription qui avait été gravée sur son tombeau, lequel était placé dans la chapelle Saint-Blaise et Saint-Jacques de l'église Saint-Pierre. Plusieurs éléments de cette épitaphe font naître des doutes sur l'époque de sa composition. Si la présentation du texte reproduit dans les mémoires est conforme à la disposition qu'offrait l'épitaphe gravée, on est en droit de douter de son ancienneté, car aucune des inscriptions étudiées à ce jour ne présente semblable disposition. En outre l'adjectif *opulentissimus* ne se rencontre dans aucune des inscriptions répertoriées pour les VIIIe-XIIIe s., non plus d'ailleurs que l'expression *mortuus est*. Cette épitaphe a pu fort bien être établie à l'époque moderne.

MAYRAN

Chapelle du Soulié

[fin XIIe s.] – Table d'autel
(pl. XXIII, fig. 46-48)

- A – Identification de reliques.
- B – Autel du chœur.
- C – Dimensions de la table : 141 x 92 cm. Longueur du champ épigraphique de la première ligne : 139 cm. Hauteur de la première lettre : 2,5 cm.
- D – 1. HIC SVNT RERELIQVIE SANCTE MARIE : ET SANCTA CRVCIS :
ET PANIS A CENA : E TRES DENC : APOSTOLORVM : ET VNA DENC
2. DE SANCTI : LAVRENCII : ET SVDARIO : ET ILLO PECTVS : SANCTI :
ILLARII : ET SANCTI : ANTONI : ET SANCTI : SIMPLICI : ET ALLIAS : D[I]GNAS
- E – Ici sont des reliques de sainte Marie, et de la sainte Croix, et du pain de la Cène ; et trois dents des apôtres, et une dent de saint Laurent ; et du suaire, et aussi de la poitrine de saint Hilaire, de saint Antoine, et de saint Simplicien, et d'autres dignes [reliques].
- F – Lettres de hauteur inégale à l'intérieur de chacune des lignes, et moins importantes pour la seconde ligne que pour la première. La fin du texte, inachevée, a été esquissée ou complétée par deux points qui, au début du texte, marquent la liste des différentes reliques et qui ensuite se font plus fréquents sans obéir à une logique discernable. Les tildes d'abréviation n'ont, semble-t-il, pas toujours été gravés. Onciales nombreuses : huit *E* sur quinze, le *H*, les deux *M*, cinq *N* sur huit, tous les *T* et trois *V* sur neuf. Plusieurs *M*, *Q* et *S* ont été tracés en minuscules.
- G – Nombreuses fautes d'accord et maladroites dans l'emploi du latin. La première syllabe du mot *reliquie* a été doublée. L'adjectif *sancta*, devant *crucis*, est au nominatif au lieu d'être au génitif. La préposition *de*, qui gouverne l'ablatif, est suivie de plusieurs génitifs. Le substantif *pectus* n'est pas accordé, non plus que le mot *denc* (*dens*) qui offre une forme très proche du langage vernaculaire.
- H – Formule *Hic sunt reliquie* couramment employée entre les VIe et XIIIe siècles.
- I – Cette inscription d'identification de reliques se rattache très probablement à la consécration de l'autel. L'obligation d'inclure des reliques dans l'autel doit remonter à l'époque où l'on a fragmenté les corps saints. Cette obligation apparaît clairement au concile de Paris en 614

Mayran (Le Soulié)

dont le deuxième canon stipule : *Ut altaria alibi consecrari non debent nisi his tantum ecclesiis ubi corpora sanctorum sepulta*¹. Les liturgistes et canonistes médiévaux développent longuement le rituel et le symbolisme de la présentation et du scellement des reliques dans leurs écrits sur les consécrationes et les dédicaces d'églises et d'autels.

La relative maladresse de l'écriture de cette inscription est vraisemblablement liée au fait de l'isolement de cette chapelle, mais la diversité et le nombre des onciales, très rares au début du XIIe s. dans un milieu proche mais cultivé, Conques, ne permet pas d'attribuer à ce texte une date antérieure à la fin du XIIe s.

GAULEJAC (B. de), *La chapelle du Soulier*, « Procès-verbaux séances Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XXXIV, 1939-1944, p. 136 [texte].

L'art, la littérature, les traditions populaires dans la commune de Villeneuve (Enquête Julien, 1900), « Mém. Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XXVII, 1958 [*id.*].

1. Voir à ce propos l'ouvrage de N. HERMANN-MASCARD, *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*, Paris, 1975, p. 33 (Soc. d'Hist. du Droit, Coll. d'Hist. institutionnelle et sociale).

40

MOURET**Hameau de Vareilles**

L. Lempereur signalait en 1914 un fragment d'inscription gravée en écriture du treizième siècle sur le mur intérieur de l'étable d'une ferme édifée en 1866 sur l'emplacement de l'ancienne église. On y lisait le mot :

SALVTARIS avec enclavement du *L* et du *V*.

LEMPEREUR, *Le cimetière barbare du Grandmas (Aveyron)*, « Bull. Com. tr. hist. Archéol. », 1914, p. 247 [texte].

NANT

Eglise Saint-Pierre

[fin XIe-début XIIe s.] – Dédicace
(pl. XXIV, fig. 50-51)

- A – Dédicace d'une église.
- B – Cordon inférieur de l'abside, à 2,35 m du sol.
- C – Longueur du champ épigraphique : 153 cm. Hauteur de la première lettre : 5 cm.
- D – PAX VIC DOMVI + VI° IDVS AGVSTAS DEDICATIO [S]ANCTE ECLESIE
- E – Paix à cette demeure + le 6 des ides d'août [8 août] dédicace de la sainte église.
- F – Ecriture régulière, profondément gravée. Une croix latine précède la datation. Ni ponctuation, ni liaison de lettres. Large prédominance de caractères carrés : tous les *C* et les *S*, formés de trois lignes brisées. Ce ductus se rencontre de façon presque dominante dans des inscriptions du XIe s. Les *D* sont amincis vers le haut, les *O* sont en navette. Le *S* gravé après *dedicatio* abrège vraisemblablement l'adjectif *sancte*.
- H – Inspirés de Samuel¹, les mots *Pax huic domui* sont cités par saint Luc² et repris par la liturgie. Ils constituaient le début d'une antienne récitée lors de la dédicace d'une église, au moment de l'entrée du pontife, après la fermeture des portes ou lors de la consécration d'un autel, au moment de la chrismation, si cette consécration n'était pas comprise dans une cérémonie de dédicace. Cette antienne est constante et se retrouve chez tous les liturgistes, de Grégoire le Grand à Guillaume Durand, lequel la cite notamment dans son pontifical. Elle se suffit à elle-même pour désigner une consécration d'autel ou une dédicace d'église. On la retrouve en 1047 à l'Abbaye-aux-Dames de Saintes, au XIIe s. à Neuville-lès-Decize, au XIIIe s. à Vaison-la-Romaine. Les mots qui, à Nant, lui font suite ont également une fonction liturgique, en fixant la date qui marquera l'anniversaire de la dédicace. Ce formulaire, qui n'inclut pas la mention de l'année, est très répandu au XIe s. Au siècle suivant, le schéma général reste le même mais le millésime est souvent précisé. Le premier acte authentique connu à propos de l'église Saint-Pierre de Nant est daté de 1135. Il s'agit d'une bulle pontificale d'Innocent II qui érige le prieuré en abbaye. Au dire des historiens de l'art, le style et la décoration de l'édifice correspondent effectivement au XIIe s. L'inscription de dédicace semble plutôt se situer vers la fin du XIe s., mais il arrive que l'écriture soit marquée d'archaïsme dans les régions les plus reculées.

1. *Sit fratribus meis et tibi pax, et domui tuae pax, et omnibus quaecumque habes sit pax* (I Sam. XXV, 6).

2. *In quamcumque domum intraveritis primum dicite : Pax huic domui* (Lc. X, 5).

Nant

ESPERANDIEU, *Notice sur l'église Saint-Pierre de Nant*, « Bull. monum. », t. III, 1887, p. 357 [texte].

Procès-verbal de la séance du 15 février 1903, [communication de M. l'abbé Hermet], « Procès-verbaux séances Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XIX, 1900-1903, p. 199 [*id.*].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 216 [*id.*].

MICHAUD, *Les inscriptions de consécration*, n° 218, p. 233 [texte, commentaire].

PONT-DE-SALARS

Eglise Saint-Georges de Cambouaret

[XIIe s.] – Tympan réemployé
(pl. XXV, fig. 52)

- A – Commentaire de scènes.
- B – Fragment de tympan réemployé au-dessus de la porte donnant sur le cimetière, à 4 m du sol environ.
- D – Sur l'arc autour du Christ :
- A gauche : [A]D : REGNVM : VITE : VOS : AGMINA : SANCTA : V[ENITE]
- A droite : [AD :] IMAS : DIGNI : QVIBVS : ESTIS : ARTE : [M]ALIGNI : + :
- A la base du linteau :
- ...S : PRO : PLEBE : FIDELI : SIC : PENSABVNTVR : [BONA] : SEV : MA[LA]...
- E – Au royaume de Vie, ô vous, saintes troupes, venez.
[Allez] aux abîmes que vous a mérités l'art du Malin.
...pour le peuple fidèle. Ainsi seront pesées les bonnes
ou les mauvaises actions...
- F – Ecriture régulière. Le texte gravé autour de l'arc présente des caractères plus étirés que l'inscription gravée à la base du tympan. Ponctuation régulière par trois points verticaux entre chacun des mots. Aucune liaison de lettres. Trois *E* onciaux. Les *S* gravés sur l'arc ont un ductus proche de celui que l'on rencontre dans l'écriture diplomatique de l'époque.
- G – Les textes de ce tympan sont versifiés. L'examen de la métrique permet d'affirmer que les inscriptions gravées sur l'arc forment deux hexamètres léonins à rimes riches, et de proposer une possible restitution des parties manquantes.
- Deux autres hexamètres étaient gravés à la base de ce tympan. Ce qui reste de l'inscription permet de vérifier la métrique pour la fin du premier vers (4e, 5e et 6e pieds) et les quatre premiers pieds du second.
- I – Le Christ-Juge, seule partie conservée de ce tympan, est très comparable à celui qui siège en majesté au portail de Conques. De son bras droit, levé, il montre les élus qu'il appelle à siéger dans son royaume. Sa main gauche, tendue vers le bas, désigne les damnés qui seront repoussés vers l'enfer. Les textes qui accompagnent la scène ne sont pas, comme à Conques, des citations tirées de l'Écriture, mais des compositions métriques dont la signification est

Pont-de-Salars

la même. La sentence gravée à la base du tympan appelait vraisemblablement aussi, comme à Conques, le lecteur à réfléchir sur le sens qu'il devait ici-bas donner à sa vie en fonction de la récompense finale. Ces inscriptions peuvent être attribuées au XIIe s.

Inédit.

43 - 48

RODEZ

43

Cathédrale

[fin Xe s.] – Table d'autel
(pl. XXVI, fig. 54-57)

- A – Identification du commanditaire de l'œuvre.
 B – Table de marbre fixée au mur nord de la chapelle d'axe du déambulatoire.
 C – Table de 231 x 140 cm. Hauteur du *D* de *Deusdedit* : 2,3 cm.
 D – L'inscription est divisée en quatre parties, chacune occupant le milieu d'un des côtés de la surface de la table.

Côté gauche :	HANC ARAM
partie supérieure :	DEVSEDEDIT
côté droit :	EPISCOPVS INDIGNVS
partie inférieure :	FIERI IVSSIT

- E – Deusdedit, évêque [quoiqu'] indigne, ordonna de faire cet autel.
 F – Chacun des mots, parfois découpé en syllabes (*Deus dedit, in dignus*) est gravé sous les lobes centraux des côtés de la table. L'abréviation de *episcopus* est marquée par un tilde à renflement médian. Aucune onciale. Le *C* et le *G* sont carrés.
 H – Le formulaire de l'inscription est très proche du début du texte de la table d'autel datée de 990, conservée au château de Herrebouc dans le Gers : *Witardus abba quamvis indignus qui [fi]eri jussit opus*¹, sur laquelle on retrouve la même expression *fieri jussit*, et la même épithète *indignus* pour marquer l'humilité du prélat.
 I – Trois prélats du nom de *Deusdedit* occupèrent le siège de Rodez au Xe s. : le premier entre 921 et 932, le deuxième en 936 et le dernier de 961 à 1004. Paul Deschamps pense qu'il doit s'agir du dernier des trois, soulignant les grandes similitudes entre cette table, celle de Quarante et celle de Gérone que l'on peut attribuer à la seconde moitié du Xe s. Cette opinion s'accorde aux remarques paléographiques que l'on peut tirer de ce texte et de celui, daté de 990, de la table de Herrebouc².

1. *C.I.F.M.*, 6, *Gers*, inscription 67, p. 72-73.

2. La photographie de la table d'autel de Rodez montre qu'une seconde inscription a été peinte à l'époque moderne en même temps que les deux anges agenouillés devant une Vierge à l'Enfant dans un soleil.

Rodez (Cathédrale)

Gallia christiana, t. I, col. 200 [texte].

LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle*, Paris, 1856, t. II, p. 348 [texte, datation : IX-Xe s.].

ALIBERT (abbé), *Visite du congrès à la cathédrale de Rodez*, dans *Congrès archéol. France, 1863, Rodez*, p. 71-72 [texte, dessin].

CAUMONT (A. de), *Rapport... sur une excursion à Rodez*, « Bull. monum. », t. XXX, 1864, p. 236 [dessin].

BOUET (G.), *Autels romans du Midi de la France*, *ibid.*, t. XXXVII, 1871, p. 399 [dessin].

MAISONABE (M.), *Ruthena christiana, sive series et historia episcoporum Ruthensium, attribuée à Sicard (XVIIe s.)*, « Mém. Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XIV, 1887-1893, p. 347 et 389 [texte fautif].

VIALETTES (abbé L.), *Autel de Deusdedit, sa reconstitution, son époque. Notable restauration de la cathédrale de Rodez au Xe siècle*, *ibid.*, t. XV, 1894-1899, p. 38 [texte, commentaire].

DESCHAMPS, *Tables d'autel de marbre exécutées dans le Midi de la France au Xe et au XIe siècles*, dans « Mélanges F. Lot » (Paris, 1925), p. 147-150, pl. I [*id.*].

COUTIL (L.), *L'art mérovingien et carolingien*, « Bull. et mém. Soc. archéol. Bordeaux », t. XLIV, 1927, p. 123 [mention].

BOUSQUET, *La cathédrale pré-gothique de Rodez*, Rodez, 1948, p. 127-152 [datation : XIe s.].

DURLIAT, *La sculpture romane en Roussillon*, 3e éd., Perpignan, 1959, t. III, p. 50 [*id.*].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 226-227 [texte, commentaire].

DURLIAT, *Tables d'autel à lobes de la province ecclésiastique de Narbonne (IXe-XIe siècles)*, « Cahiers archéologiques », t. XVI, 1966, p. 60-62, fig. 9 [*id.*].

BOUSQUET, *La dédicace ou consécration des églises et ses rapports avec leur construction. L'exemple d'Oliba*, « Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa », juin 1972, n° 3, p. 71, n° 82 [texte partiel].

PONSICH (P.), *L'évolution du portail d'église en Roussillon du IXe au XIVe siècle*, *ibid.*, juin 1977, n° 8, p. 180 [mention].

Le même, *Les plus anciennes sculptures médiévales du Roussillon (Ve-XIe siècles)*, *ibid.*, p. 307, n° 39 ; p. 313, n° 49 ; p. 324, n° 70 [texte et discussion].

MICHAUD, *Les inscriptions de consécration*, n° 109, p. 175 [texte, commentaire].

44

[1283] – Cloche

A – Inscription campanaire.

B – Inscription disparue.

D – CALMONTIA VOCOR

E – Je m'appelle Calmonce.

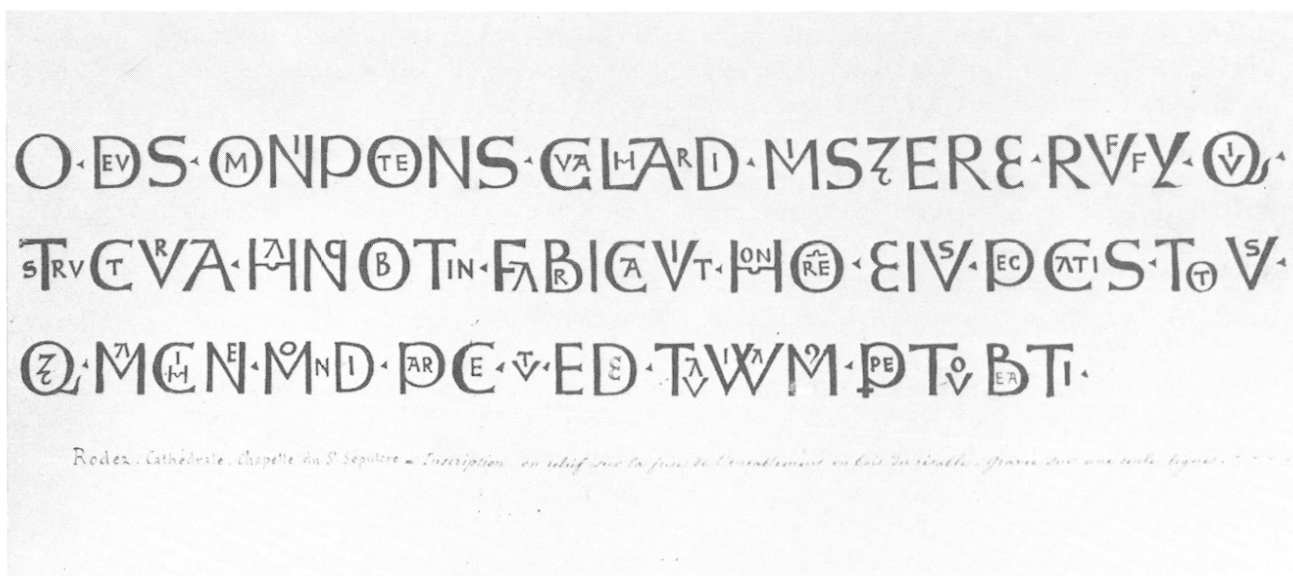
I – Cette cloche fut fondue en 1283 sur l'ordre de l'évêque Raimond de Calmont, dont elle porte le nom. Elle subit par la suite six refontes successives tout en conservant son inscription primitive.

THOMAS (chan. L.-E.), *La cloche du Mas-Saint-Chély*, « Bull. trim. Soc. Lettres, sc. et arts Lozère », 1946, 2e sem., p. 235, n° 2 [texte].

Rodez (Cathédrale)

44 bis

Dans les papiers inédits de Bonnefoy¹ est conservé un fac-similé d'une inscription qui se trouvait autrefois dans la cathédrale de Rodez. Le texte en relief était disposé en une seule ligne sur la frise de l'entablement en bois du retable de la chapelle du Saint-Sépulcre.



O · DEVS · OMNIPOTENS · GVALHARDI · MISERERE · RVFFY · QVI ·
 STRVCTVRA[M] · HANC · OBTIN[ENS] · FABRICAVIT · HONOREM ·
 EIVS · PECCATIS · TOT[I]VS · QVE · MACHINE · MONDI · PARCE ·
 VT · EDE · TVA · VIVAMVS · PERPETVO · BEATI ·

O Dieu Tout-Puissant, aie pitié de Gaillard Le Roux
 qui, chargé de cette architecture, fabriqua cette œuvre admirable.
 Pardonne ses péchés et les machinations du monde entier, afin
 que, dans ton Temple, nous vivions éternellement heureux.

Le sérieux de Louis de Bonnefoy oblige à tenir compte de cette inscription. Le relevé qu'il en donne laisse cependant apparaître de nombreuses fautes, peut-être dues à l'auteur de l'œuvre, et ne peut être considéré, en l'absence de tout autre témoignage, qu'avec la plus grande réserve. Au vu du fac-similé l'inscription pourrait appartenir à la seconde moitié du XIIe s.

Inédit.

1. Le fonds Bonnefoy est propriété de M. Pierre Ponsich, conservateur des Antiquités et Objets d'art des Pyrénées-Orientales. Nous sommes heureux de remercier ici M. Ponsich de son extrême gentillesse et de l'aide précieuse qu'il a bien voulu apporter à notre enquête.

Rodez

45

Eglise Saint-Grégoire

[XIe-XIIe s.] – Epitaphe

- A – Epitaphe d'un prêtre.
 B – Inscription disparue. Trouvée au début du siècle dans le jardin du presbytère de l'église Saint-Grégoire, cette pierre provenant de l'église romane servait de marche d'escalier.
 D – Texte cité d'après l'abbé Hermet :

VI KĒ NOVE
 BRIS OBIIT DS
 DE SACERDOS
 A S.ECVLO

soit : *VI kalendas novembris obiit Deusde[dit] sacerdos a s[a]eculo*

- E – Le 6 des calendes de novembre [27 octobre] mourut à ce siècle le prêtre Deusdedit.
 F – L'abbé Hermet fait remarquer la forme carrée des *C* et la panse des *D*, aiguë à la partie supérieure et renflée à la partie inférieure. Ce ductus semble proche de celui que l'on a rencontré dans l'inscription de dédicace de l'église de Nant.
 H – Formulaire donnant uniquement le jour du décès, l'obit, le nom et la fonction du défunt.
 I – L'abbé Hermet attribue cette inscription aux XIe-XIIe s.

Procès-verbal de la séance du 1er juillet 1904 [communication de M. l'abbé Hermet], « Procès-verbaux séances Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XX, 1903-1905, p. 67 [texte, commentaire].

46 - 48

Musée Fenaille

46

[fin Xe-déb. XIe s.] – Pierre de dédicace
 (pl. XXVII, fig. 58)

- A – Dédicace d'une église.
 B – Musée. Provenant de Saint-Crépin.
 C – Grès de 40 x 24 cm. Hauteur de la première lettre : 4,7 cm.
 D –
1. PRIDIE : IDVS MARC[II]
 2. DEDICACIO : ISTIVS
 3. LOCI :

Rodez (Musée)

- E — La veille des ides de mars [14 mars] dédicace de cette église.
- F — Des lignes ont été tracées à l'avance pour servir de support au texte. Ponctuation par deux points après *pridie* et *dedicacio* et par trois points en fin de texte. Aucune abréviation. De très nombreuses liaisons de lettres. Trois conjonctions, cinq enclavements dont deux avec lettres enclavées et deux entrelacements. Aucune onciale. Tous les *C* sont carrés, la panse des *D* est très large, le *M* a les jambages très écartés. Des deux *O* l'un est en navette, l'autre en losange.
- G — Le mot *locus* est employé dans le sens d'« église ».
- H — Formulaire suffisant à la célébration de l'anniversaire de la dédicace, ne relevant que le quantième, selon le calendrier romain, et la mention de l'acte dédicatoire ainsi que de l'église. Ce schéma peu développé est employé dans les inscriptions jusqu'à la fin du XIII^e s., mais connaît sa plus grande fréquence d'emploi au XI^e s.¹.
- I — Encastré dans l'un des murs d'une chapelle de l'église de Saint-Crépin, ce grès fut trouvé au début du siècle par le curé desservant qui en fit don à la Société des Lettres de l'Aveyron. Au vu de la paléographie et du formulaire cette inscription peut être attribuée à la fin du Xe ou au début du XI^e s.

Procès-verbal de la séance du 15 février 1903 [communication de M. l'abbé Hermet], « Procès-verbaux séances Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XIX, 1900-1903, p. 190-191 [texte].

MICHAUD, *Les inscriptions de consécration*, n° 226, p. 237 [texte].

47

[XII^e s.] — Fragment d'autel
(pl. XXV, fig. 53)

- A — Identification du Christ.
- B — Fragment de marbre conservé au rez-de-chaussée du Musée. Proviend de la cathédrale de Rodez.
- C — Hauteur des lettres : 9 cm.
- D, E — De chaque côté du Christ en majesté sont gravées les lettres :

A Ω

- I — Ce fragment devait entrer dans une composition plus vaste incluant les apôtres, ainsi que le montre un devant d'autel conservé au Musée de Barcelone. Ce type de Christ en majesté, maintenant de sa main gauche le livre appuyé sur son genou et élevant l'hostie de sa main droite, se détachant nettement sur le fond de deux cercles superposés, est fréquent dans les miniatures carolingiennes et romanes². Cette représentation convient parfaitement à un autel et compte certainement parmi les plus anciennes. Le concile tenu à Elne (*Illiberis*) en

1. Voir *supra*, inscriptions 2 et 40.

2. *Rouergue roman*, p. 224.

Rodez (Musée)

305 approuve la représentation du Christ sur les autels¹. Les historiens de l'art attribuent ce fragment de marbre au XIIIe s.

VIALETTES, *Autel de Deusdedit*, p. 42-43, pl. h.-t. [texte, ill.].

DELARUELLE (chanoine E.), « *Le Christ élevant l'hostie* » de la cathédrale de Rodez, dans *Congrès de Rodez, 14-16 juin 1958. Rouergue et confins...*, Rodez, s. d., p. 195 [texte, commentaire].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 224, pl. 107 [texte, commentaire, ill.].

48

[XIIIe s.] – Pierre d'autel

(pl. XXVII, fig. 59)

A – Patronage d'un autel.

B – Marbre conservé au rez-de-chaussée du Musée. Provient de l'abbaye de Bonnecombe.

C – Diamètre extérieur du cercle : 27,5 cm.

D – 1. Le chrisme est formé des lettres X P S, accompagnées de A et Ω détachés.

2. Sur la bordure du cercle, à la partie inférieure :

De chaque côté du X dans les cartouches :

SANCTI : SAL VATORIS

soit : *altare sancti Salvatoris*

Autel du saint Sauveur.

F – Ecriture en relief. Pour le chrisme, qui est l'un des exemples les plus septentrionaux du chrisme pyrénéen, on notera l'importance donnée à la lettre P et la dimension plus réduite du S et du X. Chacune des lettres du mot *altare* se trouve logée dans un petit rectangle, les caractères, eux aussi champlevés, qui composent le patronage de l'autel étant logés dans des cartouches. L'A est très orné. Trois des cinq A et les T sont onciaux.

I – Ce fragment d'autel provient de l'abbaye de Bonnecombe où il était enchâssé dans un mur de soutènement. Deux pierres semblables furent également trouvées dans les décombres et transportées à Rodez par un particulier. On ignore ce qu'elles sont devenues aujourd'hui. Un autel portatif carolingien, jadis conservé dans l'église des Saintes-Maries-de-la-Mer, portait exactement le même texte². La présence d'un chrisme sur les autels s'accorde pleinement à leur signification. Cela va également dans le sens des dispositions conciliaires les plus anciennes (voir inscription précédente). Cette représentation est surtout répandue à l'époque carolingienne, ainsi que le montrent les exemples d'Astailac, d'Auriol, de Béziers, de Besançon, de Saint-Jean-Poutge (château de Herrebouc) et de Vaison-la-Romaine.

Le marbre conservé à Rodez peut être attribué au XIIIe s.

1. *Non tamen negat concilium imagines Christi depingi in altari posse ut suo tempore et loco debita adoratione a Christianis colerentur, ut et antea, et postea usurpasse christianos veteres, recentiores pii et eruditi viri copiose annotarunt (De confirmando concilio Illiberitano Fernandi de Mendoza libri II, dans Sacrosancta concilia, éd. Ph. LABBE et G. COSSART, Paris, 1672, t. I, col. 1242).*

2. CORBLET, *L'autel chrétien*, « Revue art chrétien », t. II, 1883, p. 536 ; MICHAUD, *Les inscriptions de consécration*, n° 96, p. 168.

LAURIERE (J. de), *Réédification de l'abbaye de Bonnetcombe*, « Bull. monum. », t. XLIII, 1877, p. 681-682 [dessin].

GRINDA (G.), *Notes archéologiques*, « Mém. Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XI, 1874-1878, p. 215-216 [texte, ill.].

ROHAULT de FLEURY (Ch.), *La messe. Etude archéologique sur ses monuments*, t. I : *L'autel chrétien*, Paris, 1883, p. 254 [texte].

DOMERGUE (L.), *Note sur la situation de l'état actuel de la voie romaine de Segodunum à Anderitum*, « Procès-verbaux séances Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XVII, 1894-1897, p. 127 [texte].

MICHAUD, *Les inscriptions de consécration*, n° 252, p. 253-254 [texte, commentaire].

SALLES-LA-SOURCE

Eglise Saint-Austremoine

[XIIe s.] – Chapiteau
(pl. XXVIII, fig. 60)

- A – Signature d'un sculpteur.
- B – Carré du transept, chapiteau nord-est, face sud, à 5,50 m du dallage de l'église.
- D – VGO EM FECIT
- E – Hugues m'a fait.
- F – Inscription proche du graffiti, de tracé peu appuyé. Inversion du *E* et du *M* dans le pronom *me*. Certaines lettres sont proches du ductus des minuscules : *G* de *Vgo*, *F* et *T* de *fecit*. La fin du texte est de lecture difficile.
- H – L'expression *Me fecit* désigne généralement en épigraphie plutôt l'artisan que le commanditaire de l'œuvre.
- I – Cette signature peut être attribuée au XIIe s.

Inédit.

SÈNERGUES

Château de Montarnal

[fin XIIIe s.] – Cloche

- A – Inscription campanaire.
 B – Cloche disparue. La seule mention connue remonte à 1876.
 D – Texte cité d'après Louis de Gonzague.

AVE MARIA GRATIA PLENA DOMINVS TECVM

- E – Salut, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec toi.
 F – Le texte est gravé « en lettres de forme semi-romaine, semi-onciale ».
 H – La citation de la Salutation angélique, inspirée de Luc (I, 28), est habituellement transmise, comme ici, par le canal de la liturgie. Sur près de quatre cents inscriptions campanaires recensées à ce jour pour les XIIe-XVe s., cette citation, vraisemblablement liée au développement du culte marial, est employée trois fois au XIIIe s., quatre fois au XIVE s. et une vingtaine de fois au XVe s.
 I – Louis de Gonzague attribue cette cloche à la fin du XIIIe s.

GONZAGUE, *Excursion archéologique dans le canton de Conques du 1er au 15 août 1876*, « Mém. Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XI, 1874-1878, p. 208 [texte].

SAINTE-EULALIE-D'OLT

Eglise Saint-Cyr et Sainte-Julitte

[av. 1004] – Table d'autel
(pl. XXVIII, fig. 61)

- A – Mention de construction d'une église et consécration d'un autel.
 B – Déambulatoire, chapelle sud, dite de la Sainte-Epine, autel.
 C – Table de pierre de 96 x 70 cm. Hauteur du *A* de *Aldemarus* : 2,8 cm ; du *V* de *Vgone* : 1,7 cm.
 D – Sur le plat de la table, qui porte une croix latine à chaque angle et une cinquième en son milieu :

1. A gauche :

ALDEMARVS ACSI INDIGNVS SACERDVS AEDDI

2. En haut :

FICAVIT HIC DOMVM DOMINI PRO ANIMA ODGERII ARKIDIACONI

3. En bas :

DEVSDET EPISCOPVS DEDICAVIT HANC MENSAM VII : IDVS MADII :

4. A droite :

ANNO AB INCARNACIONE DOMINI (blanc)

5. En plus petits caractères, sur le plat antérieur de la table :

VGONE SACERDOTE + RAINALDO LEVITA +

- E – Aldémar, prêtre, bien qu'indigne, édifia ici la demeure du Seigneur pour l'âme de l'archidiacre Odger.

L'évêque Deusdet dédia cette table le 7 des ides de mai [9 mai],
l'an de l'incarnation du Seigneur (blanc)

Hugues, prêtre + Rainaud, diacre +

- F – Un cadre destiné à recevoir l'inscription principale, a été tracé à partir des croix de consécration sculptées aux angles de la table. L'écriture demeure cependant irrégulière. Ponctuation isolant la date. Les abréviations sont marquées par des tildes horizontaux, le plus souvent tracés au-dessus des lettres. Nombreuses liaisons de lettres : huit conjonctions et sept enclavements dont deux doubles. Plusieurs lettres, sans valeur abrégative, ont été gravées en caractères plus petits, elles sont alors juxtaposées à de grandes capitales ou placées l'une

Sainte-Eulalie-d'Olt

au-dessus de l'autre. Onciales : sept *D* sur dix-huit, le *H* de *hic* et le *M* de *mensam*. C'est cette dernière lettre qui semble apporter l'élément de datation le plus précis, l'état actuel des relevés d'épigraphie médiévale ne fournissant pas d'exemple de ductus analogue avant 1002¹. Tous les *C* sont carrés, sauf celui de *hic*. Le *O* de *Ugone* revêt la forme d'un carré, ductus dont il n'a pas été remarqué d'autre exemple à ce jour.

Le second *A* de *aeddificavit* n'a pas de barre transversale, les jambages de plusieurs *M* sont écartés, la plupart des *O* sont en navette.

- G – Plusieurs formes tardives dans le latin : *sacerdus*, *aeddificavit*, *arkidiaconus*, maintien de la diphtongue dans *aeddificavit*. Le commanditaire de la table est qualifié d'*indignus*, comme l'évêque *Deusdedit* sur la table d'autel de Rodez et l'abbé *Witardus* sur celle qui est conservée au château de Herrebouc². Le mot *mensa* est assez rarement usité en épigraphie médiévale pour désigner l'autel³.
- H – Le formulaire de cette inscription comporte deux parties que distingue nettement le sens de lecture du texte. L'épigraphie tracée sur la partie gauche et la partie supérieure de la table mentionne l'édification d'un sanctuaire, en exécution ou en souvenir d'une fondation de l'archidiacre Odger, grâce aux soins du prêtre Aldémar. Le second texte, gravé sur le reste de la table, relate la consécration de l'autel par l'évêque *Deusdet* qu'assistaient probablement le prêtre Hugues et le diacre Rainaud, conformément aux normes des dispositions conciliaires⁴. Ces deux textes, apparemment sans rapport, sont cependant étroitement liés sur le plan liturgique. Les traités des liturgistes et des canonistes font apparaître que la dédicace d'une église ne donne pas obligatoirement lieu à une chrismation des murs de l'église et dans bien des cas, notamment pour les petits édifices, le rituel ne comprenait qu'une bénédiction par aspersion d'eau bénite. Mais, dans ce cas, cette bénédiction s'accompagnait de la consécration d'un autel, suivie de la célébration d'une messe. C'est vraisemblablement à cette cérémonie que fait allusion l'inscription de Sainte-Eulalie-d'Olt, le sanctuaire de l'archidiacre Odger ayant dû être béni le jour même où fut consacré l'autel. Le formulaire qui concerne la consécration de l'autel⁵ mentionne le nom du prélat consécrateur, l'acte consécratoire, et la date portant, outre le quantième, l'indication de l'année laissée en blanc.
- Il est possible que la mention de l'année ait été tracée d'abord, dans un sens de lecture qui ne correspondait pas à ce qui avait été fait pour l'autre petit côté. Quand la consécration a eu lieu, on a écrit le texte correspondant sans s'occuper de l'inscription déjà commencée.
- I – Les remarques paléographiques conduisent à attribuer cette table à l'épiscopat de l'évêque de Rodez *Deusdedit* III (961-1004), lequel fit ériger la table d'autel à lobes que conserve la cathédrale de Rodez⁶.

1. Epitaphe de l'abbé Aimeri, conservée au Musée de la Société archéologique de la Charente (voir *C.I.F.M.* I, 3 : *Charente*, inscription 10, p. 17-19).

2. Voir *supra*, inscription 42.

3. Sur 149 inscriptions étudiées qui mentionnent le mot autel la fréquence d'emploi est la suivante : *altare*, 72 fois; *ara*, 61 fois (prédominance dans la métrique); *mensa*, 8 fois; *tabula*, 2 fois; *confessio*, *cripta*, *locus*, *martyrium*, *memoria*, *structura*, 1 fois.

4. Cette disposition se fonde sur le Deutéronome (XIX, 15) : *Non stabit testis unus contra aliquem, quidquid illud peccati et facinoris fuerit; sed in ore duorum aut trium testium stabit omne verbum.*

5. A propos de l'emploi de *dedicare* à la place de *consecrare*, voir *supra*, inscription 4.

6. Cf. inscription 42.

Sainte-Eulalie d'Olt

Il est même probable en raison de la présence, assez inattendue, du *M* oncial, que cette inscription appartient aux dernières années d'exercice du prélat. Si les prescriptions des liturgistes, qui recommandent de retenir le dimanche comme jour de célébration d'une dédicace ou d'une consécration, étaient toujours respectées, on pourrait proposer les années 997 ou 1003 pour lesquelles le 9 mai tombait un dimanche¹.

Procès-verbal de la séance du 29 novembre 1891, « Procès-verbaux séances Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XVI, 1891-1894, p. 33 [mention].

Séance du 24 mai 1892, « Bull. Soc. archéol. Midi France », n° 10, 1892, p. 94-95 [texte, fac.-sim.].

VIALETTES, *Autel de Deusdedit*, p. 58 [mention, fig.].

GAILLARD, *Rouergue roman*, p. 17 [mention].

MICHAUD, *Les inscriptions de consécration*, n° 113, p. 177 [texte, commentaire].

1. Guillaume Durand, qui reprend dans son Pontifical les dispositions établies par les liturgistes qui l'ont précédé, retient de préférence le dimanche : *Ecclesiarum consecrationes, quamvis de jure fieri possint, tamen in dominicis diebus, vel in sanctorum sollempnitatibus fiunt* (éd. ANDRIEU, t. III, Vatican, 1940, p. 455). Les exemples étudiés montrent que, quelle que soit l'époque, outre les fêtes solennelles, le dimanche a une fréquence à peine supérieure à celle des autres jours de la semaine.

VERRIÈRES

Hameau de Vezouillac

[XIIe s.] – Table d'autel

A – Consécration d'un autel.

B – Inscription disparue. En 1931, la pierre qui la portait était employée comme marche dans une des maisons sises près de l'église.

D – Texte cité d'après Galtier :

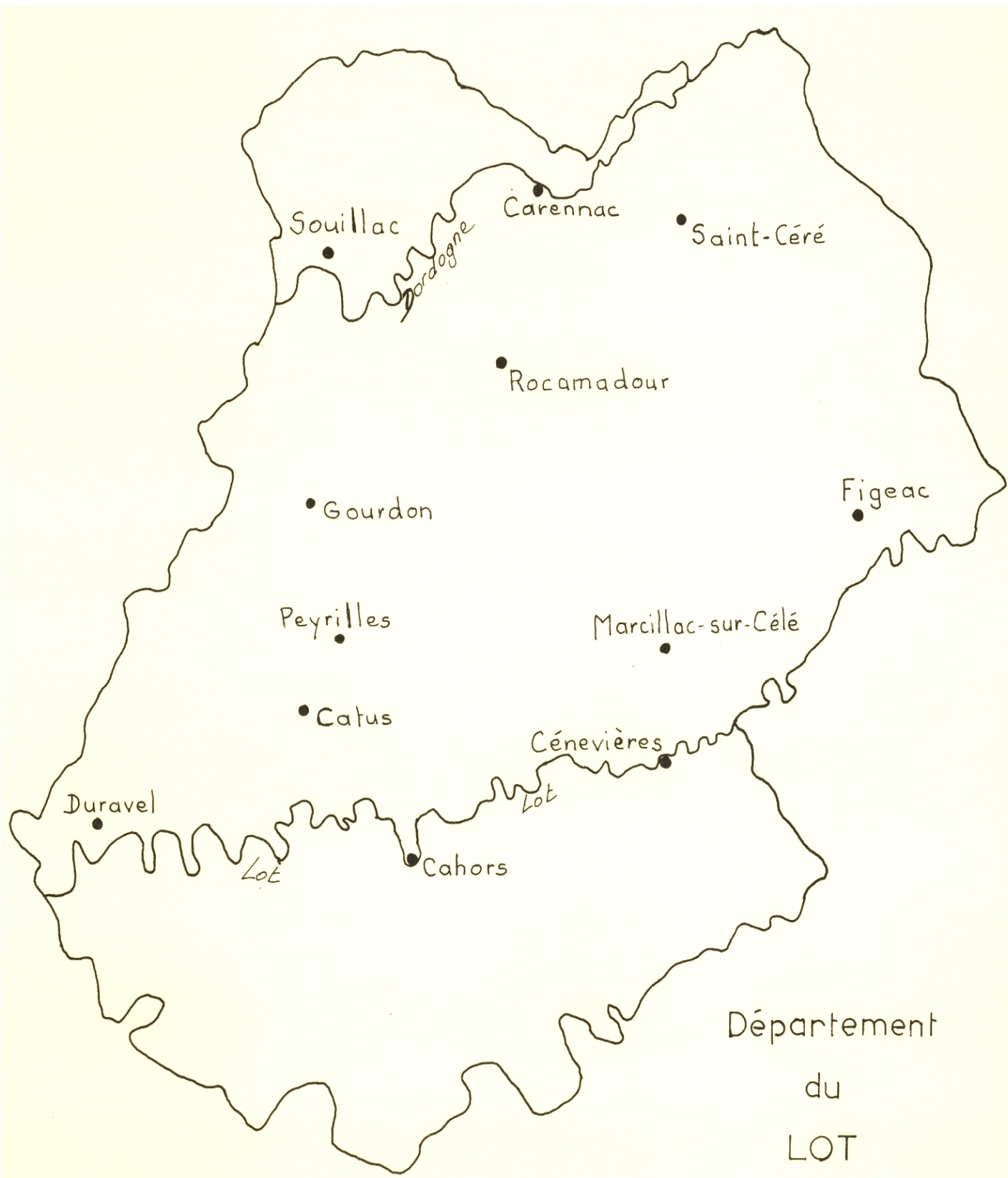
1. ... IN HONOREM BEATI BARTOLOMEI

2. + R[...]VS DE VEZOLAIC FECIT HOC ALTARE DEO CONS[ECRATVM]

E – ... En l'honneur de saint Barthélemy, + R. de Vezolac
fit [faire] cet autel consacré à Dieu.

I – Ce qui reste du formulaire de cette inscription de consécration ne laisse apparaître que le patronage de l'autel. Si l'on s'en rapporte au schéma habituel de ce genre d'épigraphes, on peut admettre que les termes précédents faisaient état de la date, de l'acte consécraire et du prélat consécraire.

Galtier attribue ce texte aux Xe-XIIe s. Il semble possible d'écarter les Xe-XIe s. si l'on considère le nom du commanditaire de l'autel, la forme *de Vezolaic* paraissant assez improbable au XIe s.GALTIER (E.), *Table d'autel de Vezouillac, commune de Verrières*, « Procès-verbaux séances Soc. Lettres, sc. et arts Aveyron », t. XXII, 1931-1934, p. 96 [texte].



Souillac

Carennac

Saint-Céré

Rocamadour

Gourdon

Figeac

Peyrilles

Marcillac-sur-Célé

Catus

Cénevières

Duravel

Cahors

Département
du
LOT

1 - 11

CAHORS

Cathédrale

[XIe-XIIe s.] – Saint Génulfe

- A – Identification du personnage représenté.
 B – Cette peinture murale, aujourd'hui disparue, était appliquée sur un pendentif d'une coupole de la cathédrale.
 D – Texte cité d'après R. Crozet¹ ; les restitutions nous sont imputables.

S[ANCTVS] GENVLPHVS PRIM[VS] CADVRC[ENSIS] EPISC[OPVS]

- E – Saint Génulfe, premier évêque de Cahors.
 I – Saint Génulfe ou Genou est honoré dans l'église latine le 17 janvier comme évêque et confesseur, et il figure en tête de la liste épiscopale de Cahors. A vrai dire ce que l'on connaît de lui donne lieu à bien des incertitudes.
 D'après un document de l'an mil, Génulfe, originaire de Rome, aurait été promu à l'épiscopat sous le pape Sixte II (257-258). Envoyé en Gaule accompagné de son père, pour y prêcher l'évangile, il parvint à une ville désignée sous le nom de *civitas Giturnicensis*. Les deux hommes, après avoir rempli leur mission et édifié une église, se retirèrent dans des solitudes et finirent leur vie en ermites, sur les bords du Nahon. Le nom de la ville énigmatique de *Giturnicensis* fut assimilé à celui de *Cadurcensis*, et ce fut là que naquit une tradition qui, ainsi que l'affirme Duchesne, ne repose sur aucun fondement sérieux. Ce qui ne fait aucun doute, c'est qu'un *Genulfus* a été honoré au IXe s. à Saint-Genou-de-l'Estrée (ancienne abbaye de Strata), au diocèse de Bourges, où on le considérait comme un saint moine². Cette peinture était attribuée à l'époque romane.

CROZET (R.), *Les peintures murales et le vitrail de saint Genoulph ou saint Génulph à l'église de Selles-Saint-Denis (Loir-et-Cher)*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. LV, 1934, p. 72 [texte].

1. Ces renseignements avaient été communiqués à R. Crozet par J. Calmon, bibliothécaire à Cahors.
 2. AA. SS., 17 janvier, col. 445-471 ; BAUDOT et CHAUSSIN, O.S.B., *Vies des saints et des bienheureux*, t. I, Paris, 1935, p. 336-337 ; DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, Paris, 1907, t. II, p. 126 et 144.

Epitaphe de saint Didier

- A – Epitaphe d'un évêque.
 B – Inscription disparue, primitivement conservée à l'abbaye Saint-Géry.
 D – Ce texte, dont on ignore la date de composition, est cité d'après Fontenilles :

*ARCA SEPULCHRALIS PARIO QUAM MARMORE SCULPSIT
 GESTIS GENULPHI PRISCA SOLERSQUE MANUS
 PRAEFECTI UXORIS FUNUS QUONDAM IPSO CADURCI
 SEPSIT UT A GENIIS SYNDON APERTA MONET
 QUAE CHRISTI DOCILIS SATA DOGMATA PRIMA RECEPIT
 ATQUE SUIS FUDIT GENTIBUS ATQUE VIRO
 AT PIA POSTERITAS DESIDERII OSSA REFERRE
 PRAESULIS AD SEDEM PERCUPIENS PROPRIAM
 PRINCIPIS EXUVIAS LOCULO RESERAVIT IN IPSO
 RELIQUIAS SANCTI CONDERE SANCTA DECET*

- E – Ce coffre sépulcral que sculpta en marbre de Paros, sous l'administration de Génulfe, une main antique et habile, contient jadis la dépouille de la femme d'un gouverneur de Cahors, comme l'enseigne le linceul découvert par des génies. La première elle reçut, docilement, la semence du dogme chrétien qu'elle transmet à sa famille et à son mari. Mais une pieuse postérité, ardemment désireuse de replacer les ossements de l'évêque Didier en son propre siège transféra dans ce tombeau les restes du prélat. Sainte [cette demeure] est digne d'abriter les reliques d'un saint.

- G – L'inscription formait cinq distiques élégiaques.

- I – La *Vita* de Didier fut composée vers 800 par un moine de Saint-Géry de Cahors. On y apprend qu'élevé au palais de Clotaire II, Didier, paré du titre de *comes*, fut chargé de s'occuper du trésor royal. Puis, lorsque, en 630, l'évêque Rustique fut assassiné, l'église de Cahors choisit Didier pour lui succéder. Le nouvel évêque sut faire jouer ses relations pour le bien de son église et se montra un bâtisseur actif. Grâce aux donations de la noble Bobila, il fit édifier le monastère de Saint-Amans qui plus tard, sous le vocable de Saint-Géry, devait porter son nom¹. Vers 650 il fit don par testament à l'église cadurcienne des terres qu'il possédait en Albigeois et des biens qu'il avait reçus du roi. Il mourut en 655 au cours d'un voyage entrepris dans ses terres et fut inhumé au monastère de Saint-Amand où reposait le corps de la bienfaitrice Bobila².

1. Le latin *Desiderius* a donné la forme syncopée *Dierius* qui aboutit à la forme populaire « Géry ».

2. *Vies des saints et des bienheureux*, t. XI, 1954, p. 476-482.

Cahors (cathédrale)

L'épithaphe rapportée ici fait état d'une translation de ses restes dans un sarcophage érigé sur l'ordre de l'évêque Genufpe pour l'une de ses premières converties. Au XVIIIe s. eut lieu une seconde translation du tombeau qui fut alors placé dans la cathédrale. Fontenilles cite le texte de l'épithaphe qui, figurant à cette époque sur le tombeau, a été recueillie par Roaldès. Si l'on peut déduire de ces faits que l'inscription est antérieure au XVIIe s., il est impossible de lui assigner pour autant une date précise, mais cette date, au regard du style, semble tardive.

FONTENILLES (P. de), *Recueil d'inscriptions intéressant le Quercy*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. XXVI, 1901, p. 161-163 [texte, traduction].

3

Epithaphe de Guillaume de Cardaillac

- A – Epithaphe d'un évêque.
 B – Inscription disparue.
 D – Le texte de cette épithaphe, vraisemblablement refaite à l'époque moderne peut-être à partir d'un modèle ancien, sera donné en italique :

GUILLELMUS DE CARDAILLAC VIR MAGNI NOMINIS

PULSIS ALBIGIENSIBUS SACRIS INFULIS MILITARES

ADJUNXIT

- E – Guillaume de Cardaillac, homme de grand renom, repoussa les Albigeois et joignit aux ornements sacrés les insignes militaires.
- I – On ne reconnaît pas dans cette épithaphe la formulation des épithaphe médiévales. Il semblerait que ce texte ait été ajouté au XVIIe s., comme celui de Sicard de Montaigu (voir notice suivante). Il est cependant possible que cette composition, ou recomposition, se soit inspirée d'une inscription plus ancienne.

Guillaume IV de Cardaillac occupa le siège épiscopal de Cahors entre 1208 et 1235 et fut étroitement mêlé aux guerres menées contre les hérétiques albigeois. Ceux-ci avaient été excommuniés par l'évêque de Cahors une première fois vers 1178. Au cours de la guerre menée contre eux sous le commandement de Simon de Montfort, deux corps d'armée avaient été levés. Les troupes que réunit à cet effet Guillaume de Cardaillac allèrent grossir le second corps placé sous les ordres de l'archevêque de Bordeaux. Un neveu de l'évêque Guillaume avait réuni vingt mille hommes. En 1211 Simon de Montfort vint en Quercy. Il reçut l'appui de Guillaume de Cardaillac et put s'emparer de Caylus, et l'année suivante de plusieurs châteaux ainsi que de Moissac¹.

FONTENILLES, *Recueil d'inscriptions intéressant le Quercy*, p. 167 [texte].

1. SOL (E.), *Cahors*, dans *Dict. d'Hist. et de Géogr. ecclésiast.*, t. XI, 1949, col. 181 ; *Gallia christiana*, t. I, col. 131-133.

Cahors (cathédrale)

4

Épithaphe de Sicard de Montaigu

- A – Épithaphe d'un évêque.
 B – Inscription disparue.
 D – Texte vraisemblablement recomposé en 1646, donné en italique :

*HIC JACET**SICARDUS DE MONTE ACUTO**EPISCOPUS CADURCENSIS**AB ANNO 1294 AD AN[NUM] 1300**R[EQUIESCAT] I[N] P[ACE]*

- E – Ci-gît Sicard de Montaigu, évêque de Cahors de l'an 1294 à l'an 1300.
 Qu'il repose en paix.
- I – Sicard de Montaigu occupa le siège de Cahors entre 1294 et 1300. Il assista au concile d'Orléans du 29 septembre 1299. Il choisit d'être inhumé dans une chapelle qu'il avait fondée dans la cathédrale, du côté droit du chœur, sous le patronage de saint Blaise et de sainte Catherine. Son testament porte la date du mardi avant la Saint-Matthieu en septembre 1299 (20 septembre). Le siège fut déclaré vacant le samedi après la Saint-Martin d'hiver en 1300 (12 novembre). On ensevelit Sicard sous un tombeau de pierre orné de son effigie, au lieu qu'il avait choisi. Les auteurs de *Gallia christiana* ajoutent qu'en 1646 une épithaphe, dont ils ne donnent pas le texte, fut placée sur son tombeau¹. Il pourrait bien s'agir de l'inscription rapportée par Fontenilles, car aucune des épithaphes relevées pour les VIIIe-XIIIe s. ne précise la durée d'un épiscopat sous la forme *Ab anno...ad annum*. On ignore si une épithaphe avait été composée au moment du décès du prélat.

FONTENILLES, *Recueil d'inscriptions intéressant le Quercy*, p. 173 [texte].

DAYMARD (J.), *Le vieux Cahors*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. XXVI, 1901, p. 36 [traduction].

5

[fin XIIIe s.] – Plaques de gants épiscopaux
 (pl. XXIX, fig. 62-63)

- A – Commentaire de scènes.
 B – Trésor de la cathédrale, dans le cloître, chapelle Saint-Gausbert.
 C – Diamètre des plaques : 4,1 cm. Hauteur des lettres : 0,4 cm.
 D, E – Sur la plaque qui était cousue sur le gant de la main droite est représentée une main bénissante. Tout autour :

1. *Gallia christiana*, t. I, col. 137 et *Animadversiones*, col. II.

Cahors (cathédrale)

+ DEXTERA DOMINI

La dextre du Seigneur.

Sur la plaque qui était cousue sur le gant de la main gauche est représenté un agneau au nimbe crucifère portant une croix-étendard. Tout autour :

AGNVS DEI QVI TOLLIT P[ECCATA] ou P[ECCATVM] M[VNDI]

L'agneau de Dieu qui enlève les péchés du monde.

- F – Lettres épaisses, nettement dessinées. Aucune ponctuation. Sur la seconde plaque les mots *peccata mundi* sont abrégés au niveau des initiales, procédé que l'on retrouve presque constamment pour le même texte sur les moules des fers à hosties. Onciales peu nombreuses : les *E*, le *M* de *Domini* et vraisemblablement aussi celui de *mundi* et le *T* final de *tollit*.
- H – Les mots *dextera Domini* ne se retrouvent exactement dans l'Écriture que dans le psaume CXVIII [CXVII], 16, *Dextera Domini fecit virtutem, dextera Domini exaltavit me, dextera Domini fecit virtutem*. Le texte inscrit sur l'autre plaque est, soit tiré de Jean (I, 29) : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi*, soit plutôt cité par le canal de la liturgie qui emploie *peccata*.
- I – Ces deux plaques étaient cousues sur des gants liturgiques trouvés dans le tombeau de l'évêque Antoine de Luzech, mort en 1509, lors de fouilles exécutées dans la cathédrale en 1872.

Les écrits liturgiques et patristiques contiennent peu de choses sur l'usage des gants liturgiques épiscopaux. Il n'en est pas fait état dans le rituel de l'onction épiscopale. Le seul texte liturgique quelque peu ancien est un manuscrit du milieu du IXe s. édité par Martène et Durand, sous le titre *Expositio brevis antiquae liturgiae gallicanae* dans lequel on lit qu'il est habituel pour les prêtres de porter des gants¹. Honorius dit d'Autun, repris par Hugues de Saint-Victor, puis par Guillaume Durand n'hésite pas à faire remonter cet usage aux temps apostoliques². Le plus explicite d'entre eux est Hugues de Saint-Victor qui en développe le symbolisme et cite les oraisons que devra dire le pontife en mettant et en retirant ses gants³. Mais curieusement il ne dit mot des gants épiscopaux dans son inventaire des vêtements sacrés⁴, non plus d'ailleurs que ses prédécesseurs⁵.

Ces deux plaques de gants peuvent être attribuées à la fin du XIIe s. Elles seraient alors contemporaines des plaques de gants épiscopaux de la cathédrale d'Orléans⁶.

1. *Manualia vero, id est manicas induere sacerdotibus mos est* (MARTENE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. V, Paris, 1717, col. 99).

2. HONORIUS dit d'AUTUN, *Gemma animae*, I, CCXV, dans *P.L.*, t. CLXXII, col. 609B; HUGUES de SAINT-VICTOR, *De officiis ecclesiasticis*, II, LVI, *ibid.*, t. CLXXVII, col. 406A; GUILLAUME DURAND, *Rationale divinarum officiorum*, éd. Constantin Fradin, 1525, fol. XXVII : *De cyrothecis*.

3. *Per manus operationes, per chirothecas earum occultationes signantur... Chirothecae induuntur, cum hoc impletur : Cavete ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis (cf. Mt. VI, 1). Rursus extrahuntur, cum hoc impletur : Luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona et glorificent Patrem vestrum qui in caelis est (Mt. V, 16) (loc. cit.)*.

4. *De sacramentis christianae fidei*, lib. II, pars IV : *De indumentis sacris*, dans *P.L.*, t. CLXXVI, col. 434-438.

5. LECLERCQ (dom H.), *Gants*, dans *D.A.C.L.*, t. VI-1, col. 614-618.

6. FROLOW (A.), *Observations sur les plaques de gants épiscopaux de la cathédrale d'Orléans*, « Monum. histor. France », n^{os} 1-2, 1966, p. 48-49.

Cahors (cathédrale)

BARBIER de MONTAULT, *Les gants pontificaux*, « Bull. monum. », t. XLII, 1876, p. 785 [texte].

CLOQUET, *Eléments d'iconographie chrétienne*, « Revue art chrétien », n. s., t. V, 1877, p. 313 [donne seulement la plaque de la main droite, dessin].

RUPIN, *L'œuvre de Limoges*, réimpr. de l'éd. de 1890, Nogent-le-Roi, 1977, p. 567-568 [texte, ill.].

Les trésors des églises de France, n° 530, p. 287 [texte].

BEAULIEU (M.), *Les gants liturgiques en France*, « Bull. archéol. », n. s., n° 4, 1968, p. 44, n° 48 [texte].

6

[2e m. XIIIe s.] – Anneau épiscopal

A – Mention de reliques.

B – Voir notice précédente.

C – Bague d'or, ornée d'un cristal de roche. Diamètre : 2,2 cm. Hauteur des lettres : 0,1 cm.

D – Autour de l'anneau, à l'extérieur, sur deux lignes :

1. DE LAS PEIRAS

2. DE SAINT BRANDA

E – Des pierres de saint Brandan

F – Chaque ligne, enserrée entre deux filets, est gravée dans un sens de lecture différent, inversé l'un par rapport à l'autre. Les lettres sont assez éloignées les unes des autres. Onciales : les *E*, complètement fermés, et le *N* de « Branda ». Le *L* développe également un haut délié vertical.

G – Inscription rédigée en occitan.

I – Cet anneau a été trouvé en 1918 dans la tombe de l'évêque Sicard de Montaigu. L'inscription qui le décore fait très certainement allusion à saint Brandon ou Brendan, fondateur du monastère irlandais de Clonfert, dans le courant du VIe s. Ce saint devint très populaire au moyen âge dans toute l'Europe, car il fut le héros d'exploits légendaires que raconte la *Navigatio sancti Brendani*, dont le plus ancien manuscrit remonte au début du IXe s. On prétendait posséder de ses reliques à Notre-Dame d'Aynès dans le canton de Conques au XIVe s., et à Rodez encore au XVIIe s.¹.

C'est au VIIe s. que l'on rencontre la mention formelle de l'anneau épiscopal², mais la coutume peut avoir été plus ancienne. Isidore de Séville précise qu'il est remis à l'évêque au moment et au titre de sa consécration³. Au IXe s. l'évêque de Reims Hincmar rappelle dans une de ses lettres que, lors de la consécration d'un évêque, le prélat consécrateur lui passait l'anneau au quatrième doigt de la main droite⁴. Honorius dit d'Autun reprend au XIIe s. ce que disait Isidore de Séville en développant l'aspect symbolique⁵.

L'anneau qui appartient à Sicard de Montaigu peut être attribué au XIIIe s.

1. AA. SS., 16 mai, t. III, col. 599-603 ; *Vies des saints et des bienheureux*, t. V, 1947, p. 331 ; O'BRIAN, *Brendan*, dans *Dict. d'Hist. et Géogr. ecclésiast.*, t. X, 1938, col. 533-534.

2. Dom H. Leclercq insiste sur la distinction à faire entre l'anneau épiscopal et l'anneau sigillaire, beaucoup plus ancien (*Anneaux*, dans *Dict. archéol. chrétienne et liturgie*, t. XII, col. 2181-2186).

3. *Huic [episcopo] autem dum consecratur, datur baculus, ut ejus indicio subditam plebem vel regat, vel corrigat, vel infirmitates infirmorum sustineat. Datur et annulus, propter signum pontificalis honoris vel signaculum secretorum (De ecclesiasticis officiis, II, 5, dans P.L., t. LXXXIII, col. 783-784).*

4. *Epistola XXIX*, dans P.L., t. CXXVI, col. 188A.

5. *Pontifex ergo annulum portat, ut se sponsum Ecclesiae agnoscat, ac pro illa animam, si necesse fuerit, sicut Christus, ponat, mysteria Scripturae a perfidis sigillet, secreta Ecclesiae resignet (Gemma animae, dans P.L., t. CLXXII, col. 609C).*

Cahors (cathédrale)

Séance du 6 novembre 1918, « Bull. Soc. archéol. Tarn-et-Garonne », t. LXVI, 1918, p. 238 [mention].
 Procès-verbaux des séances de la Société des Etudes du Lot, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. XLIII, 1922, p. 45 [texte].

7 - 8

Cordeliers

7

1259. 12 mai et 30 novembre – Epitaphe de G. Donadieu et de son fils.

- A – Epitaphe de deux laïcs.
 B – Inscription disparue, jadis conservée au couvent des Cordeliers, transformé en lycée. La plaque de marbre sur laquelle était gravée l'inscription était placée dans le mur ouest du cloître, face à l'ancien cimetière, à 2 m environ au-dessus du sol.
 D – Texte cité d'après Fontenilles. L'inscription occupait les quatre cantons d'une croix tréflée :

+ HIC : JACET	G : DONADIO
ET FILIUS	EIUS : G
QUORUM	ANIME
REQUIES	[C]ANT IN : PACE
AMEN :	ANNO : DOMI
	NI : M ^o
CC : LIX : IIII	IDUS : MADII
OBIIT PATER	FILIUS VERO
IN FEST[O]	SANCTI : ANDRE
HE :	

- E – + Ici gît G. Donadieu et son fils G. Que leurs âmes reposent en paix, amen.
 L'an du Seigneur 1259, le 4 des ides de mai [12 mai] mourut le père, et le fils le jour de la fête de saint André [30 novembre].
- F – Le relevé de Fontenilles ne permet pas de faire de remarques paléographiques. On notera seulement que la ponctuation n'offre aucune logique discernable, hormis en ce qui concerne la date.
- H – La formule *Quorum anime requiescant in pace, amen*, attestée à partir du XIIe s., se généralisa au XIIIe s. L'année de l'Incarnation est indiquée par la mention *Anno Domini*. Sur deux cent trente exemples recensés de cette formule dans les épitaphes, deux appartiennent au XIe s., treize au XIIe s., quatre sont des inscriptions carolingiennes vraisemblablement refaites au XIIe ou au XIIIe s.; quant aux deux cent onze autres, elles font partie des

épitaphes du XIII^e s. Le quantième du jour du décès est indiqué, pour le père, à partir du calendrier romain et, pour le fils, à partir d'une fête religieuse : procédé assez rarement utilisé aux XI^e-XII^e s., mais qui devient de plus en plus fréquent au XIII^e s.

I – Selon Malinowski les deux défunts auraient appartenu à une riche famille languedocienne qui vint se fixer en Quercy au XIII^e s.¹.

Séance du 30 avril 1895, « Bull. Soc. archéol. Midi France », n° 16, 1895, p. 124 [texte de Malinowski].

FONTENILLES, *Recueil d'inscriptions intéressant le Quercy*, p. 167-168 [texte, traduction].

DAYMARD, *Le vieux Cahors*, p. 95 [traduction].

8

1259 – Pierre de fondation

A – Fondation d'une chapelle.

B – Inscription disparue, autrefois gravée sur une pierre encastrée en 1899 dans le mur d'une chapelle des Cordeliers, lors de la réfection du lycée.

D – Texte cité d'après Fontenilles ; les crochets nous sont imputables :

1. ISTAM ∷ CAPELLAM ∷ FEC[IT] ∷ EDIFICARI ∷ DO[MINUS] ∷
2. GAUSBERTUS ∷ DONADIEU CIVIS ∷ MONTISPESSULANI ∷
3. AD HONOREM ∷ DEI E[T] BEATI MICHAEL[IS] ∷ AR
4. CANGELI ∷ P[RO] REDEMPT[I]ONE ∷ ANIME ∷ FRATRIS ∷ SUI DOMINI
5. GERALDI ∷ DONADIEU ∷ Q[UI] JACE[T] ∷ IN CIMITERIO ∷ IS
6. TO ∷ ET SUE ∷ ANNO ∷ DOMINI² ∷ M̄ ∷ CC̄ ∷ LIX ∷ LECTOR ∷ DIC ∷ PATER
7. NOSTER ∷ PRO ∷ ANIMABUS ∷ EORUM

E – Le seigneur Gausbert Donadieu, citoyen de Montpellier, fit édifier cette chapelle en l'honneur de Dieu et de l'archange saint Michel, pour le rachat de l'âme de son frère, le seigneur Géraud Donadieu qui gît en ce cimetière, et de la sienne propre, l'an du Seigneur 1259. Lecteur, dis : Notre Père pour leurs âmes.

F – Le relevé de Fontenilles permet de noter la régularité de la ponctuation marquée par trois points verticaux entre presque tous les mots.

Le texte s'achève par une apostrophe au lecteur introduisant une demande de prière pour le repos de l'âme des défunts.

I – Géraud Donadieu, frère de Gausbert, fondateur de cette chapelle, est vraisemblablement celui-là même que désigne l'épitaphe rapportée dans la notice précédente.

L'emplacement de la chapelle à proximité de sa sépulture et la date de construction de celle-ci, l'année même de sa mort ne laissent guère de doute à cet égard.

1. Voir inscription suivante.

2. Correction apportée au relevé de Fontenilles qui porte DIC.

Cahors (Cordeliers)

Bibliographie identique à celle de la précédente inscription, avec en outre :

ESQUIEU (L.), *Une bulle du pape Jean XXII du 14 février 1323*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. XXVII, 1902, p. 45-46 [texte].

9

Eglise des chartreux

1286, 8 juillet – Epitaphe de Jaufré de Vayrols

A – Epitaphe.

B – Inscription disparue. Cette sépulture, antérieure à l'arrivée des chartreux, était placée à l'entrée de la chapelle des morts, première église templière.

D – Texte cité d'après dom Bruno Malvesin :

ANNO DOMINI M. CC. LXXXVI MORI GAUFFRE DE VAYROLS

EL MES DE JUL LO JORN DE SANCTA MARGARITA

CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE AMEN

E – L'an du Seigneur 1286 mourut Jaufré de Vayrols, au mois de juillet, le jour de sainte Marguerite [20 juillet]. Que son âme repose en paix, amen.

G – Epitaphe bilingue, le latin ayant été réservé pour les mentions de l'année de l'Incarnation, du nom de la sainte honorée le jour du décès – sauf si le texte portait : *santa* – et pour la demande de prière finale.

H – Datation par *Anno Domini* et quantième donné à partir d'une fête religieuse, celle de sainte Marguerite d'Antioche, vierge et martyre (+ IIIe s.). Formule *Cujus anima requiescat in pace, amen*, propre des épitaphes du XIIIe s.

I – Fontenilles pense que cette épitaphe est celle de l'un des premiers seigneurs de Vayrols, bienfaiteur et fondateur des Templiers à Cahors. Les auteurs de *Gallia christiana* rapportent seulement que cette épitaphe se trouvait dans une chapelle de la Chartreuse où l'on ensevelissait jadis les chevaliers du Temple dont les fondateurs passaient pour être les seigneurs de Vayrols.

Dans cette chapelle, on voyait des armes représentant un aigle aux ailes ouvertes sur un champ d'azur et devant l'entrée était érigé un tombeau de pierre portant l'inscription¹. Une autre épitaphe du XIVE ou du XVe s. citait un autre Jaufré de Vayrols, vraisemblablement lui aussi inhumé dans cette même chapelle².

1. *In sacello quodam carthusiae Cadurcensis, ubi olim sepeliebantur milites Templi, cujus fundatores censentur toparchae de Vairois, visitur pro tessera gentilitia aquila expansis alis in area caerulea et ante sacelli ostium tumulus est lapideus cum hac inscriptione...* (*Gallia christiana*, VI, 900).

2. *Acceptit in tua Marguerita luce hoc solum corpus Gaufredi de Vayrols currebat an[no]... [carth]usienses vivat in Deum ipsius spiritus amen.*

Dom Bruno Malvesin hésite pour l'attribution de cette sépulture entre le Jaufré de Vairois qui occupa le siège archiépiscopal de Toulouse de 1310 à 1376 et celui qui en mars 1411 engagea aux chartreux, pour la somme de cent livres, une partie de sa seigneurie (*Histoire de la chartreuse de Cahors*, p. 365).

Cahors (Chartreux)

Gallia christiana, t. VI, col. 900 [texte, commentaire].

ESQUIEU, *Notes historiques. Les Templiers de Cahors*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. XXIII, 1898, p. 160 [texte].

FONTENILLES, *Recueil d'inscriptions intéressant le Quercy*, p. 171-172 [texte, traduction].

RIVIERES (baron de), *Musée de Toulouse. Inventaires illustrés. Les statues tombales*, « Mém. Soc. archéol. Midi France », t. XVI, 1908, p. 87 [texte fautif].

Histoire de la chartreuse de Cahors par dom Bruno Malvesin. Livre premier, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. LVI, 1935, p. 362 [texte].

SAINT-AVIT (dom A. de), *La chartreuse de Cahors. Autrefois et aujourd'hui, ibid.*, t. LVII, 1936, p. 524 [id.].

10

Eglise Saint-Urcisse

[2e m. XIIIe s.] – Pierre de fondation

(pl. XXX, fig. 64)

A – Fondation d'un anniversaire.

B – Grès encasté dans le bas-côté sud, à la hauteur de la dernière travée de la nef, à 190 cm du sol.

C – Grès de 90,5 x 43 cm. Hauteur de la première lettre : 4 cm.

- D –
1. PATER ÷ NOSTER ÷ PER L' ARMA ÷ DE ÷ RODOLI
 2. QVE FETZ ÷ AQVESTA PARET ÷ E LAISE
 3. T ÷ V ÷ SOLS ÷ PER SI E PER SA MOLHER ÷ A SO
 4. ANNOAL FAR ÷ AN CAD'AN ÷ SO
 5. BRE LA SVA MAIO ÷ + AMEN

E – Notre Père, pour l'âme de Rodolin qui fit ce mur et laissa cinq sols pour lui et pour sa femme, pour son anniversaire, chaque année, [à prendre] sur sa maison. + Amen.

F – Lettres au ductus épais, tracées en relief. Ponctuation régulière par deux ou trois points verticaux. Abréviations classiques. Aucune liaison de lettres. Onciales nombreuses : les *E*, complètement fermés, le *H*, les *M*, les *N*, les *T* et deux *V* sur quatre.

G – L'inscription est rédigée en langue d'oc, mais son expression n'est que la traduction littérale des formulaires retenus pour ce genre de textes.

H – La demande de prière qui, dans presque tous les cas, conclut les inscriptions, est ici placée au début du texte, se trouvant ainsi séparée du *amen*, précédé d'une très large croix grecque, qui clôt l'inscription.

I – Peut dater de la seconde moitié du XIIIe s.

Cahors (Saint-Urcisse)

FONTENILLES, *Recueil d'inscriptions intéressant le Quercy*, p. 170-171 [texte et traduction].

DAYMARD, *Le vieux Cahors*, p. 147-148 [mention].

JACOUB (D.), *L'église Saint-Urcisse de Cahors. Contribution à l'étude de la « troisième sculpture romane »*, « Bull. monum. », t. CXXXIV, 1976, p. 108, fig. 1 [mention], p. 120, n° 13 [transcription de R. Favreau].

11

Collection privée

[XIII^e s.] – Ampoule à thériaque

A – Désignation et qualité d'un médicament.

B – Objet non retrouvé ; appartenait en 1886 à Louis Greil, de Cahors ; lieu actuel de conservation ignoré.

C – Ampoule sphérique en plomb, haute de 4,7 cm, large de 3,3 cm.

D – Sur une face, autour de la rose centrale :

+ TRIACHA

Sur l'autre face :

+ BONA E FINE

E – + Thériaque
+ bonne et fine

G – La forme la plus répandue du mot thériaque est *thiriaca* d'où est issue la déformation *triacha*. La « devise publicitaire » vantant les qualités du produit est donnée en langue occitane.

I – La thériaque, dans la composition de laquelle entraient de nombreux extraits de plantes, était employée comme calmant et comme antidote contre les morsures venimeuses.

GREIL (L.), *Ampoule à thériaque du XIII^e s.*, « Bull. Soc. scientif., archéol. et histor. Corrèze », t. VII, 1886, p. 603-609 [texte].

CARENAC

Eglise

[fin XIe - déb. XIIe s.] – Chapiteau
(pl. XXXI-XXXII, fig. 66-69)

A – Signature d'un artisan.

B – Narthex, tailloir des deux chapiteaux, à gauche de la porte, à 2,35 m du sol.

C – Hauteur des lettres : entre 3 et 3,5 cm.

D – Premier chapiteau :

tailloir ouest : GIRBERTVS

tailloir sud : CEMENTARIVS

Second chapiteau :

tailloir ouest : FECIT ISTVM PORTARIVM

tailloir sud : BENEDICTA SIT ANIMA EIVS

E – Gilbert, maçon, a fait ce porche. Que son âme soit bénie.

F – Texte disposé à l'intérieur de cartouches rectangulaires occupant toute la partie haute des tailloirs. Ni ponctuation, ni abréviation, ni liaison de lettres. Aucune onciale. Tous les C sont carrés.

H – La place qu'occupe ici, sur un chapiteau, la formule *Benedicta sit anima ejus*, sans exclure un souhait pour la vie éternelle, exprime plutôt la reconnaissance due à l'artiste dont elle accompagne la signature.

I – Fin du XIe ou début du XIIe s.

SERBAT (L.), *Chronique*, « Bull. monum. », t. LXXVII, 1913, p. 156 [texte].

LEFEVRE-PONTALIS (E.), *Carenac*, dans *Congrès archéologique, 1921, Limoges*, p. 425 [id.].

MONTEIL (J.), *Pèlerinage touristique aux rives de la Dordogne*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. LVI, 1935, p. 223 [id.].

REY (R.), *La sculpture romane languedocienne*, Paris, 1936, p. 260 [id.].

VIDAL (M.), *Quercy roman*, La Pierre-qui-Vire, 1959, p. 243 (La nuit des temps, 10) [id.].

J.F., *Carenac*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. LXXXIII, 1962, p. 135 [id.].

VIDAL (M.), *Carenac*, dans *Dict. des églises de France*, Paris, 1967, III B 52 [id.].

SOUTOU (A.), *Documents sur quelques églises du Rouergue*, « Ann. du Midi », t. LXXXI, 1969, p. 351, n° 7, [id.].

PECHEUR (A.-M.), *L'église de Carenac et ses chapiteaux*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. III, 1976, p. 197 [id.].

13

CATUS**Ancien prieuré**

[XIIe s.] – Chapiteau

- A – Identification d'un apôtre.
- B – Salle capitulaire. Chapiteau de l'Apparition du Christ aux apôtres.
- D – Sur la face sud du chapiteau, en tête du groupe d'apôtres représentés, saint Pierre tient deux clefs dont les pannetons confondus dessinent les lettres :

P et E : initiales du nom *Petrus*

- I – Du prieuré roman, remanié postérieurement, ne subsiste plus guère que la salle capitulaire qui s'étend sur le flanc nord et présente des sculptures de très grande qualité, parmi lesquelles ce chapiteau que l'on peut attribuer au XIIe s.

BOUSQUET (J.), *Encore un motif roman composé de lettres : les clefs de saint Pierre. Ses origines ottoniennes et paléochrétiennes*, « Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa », juillet 1981, n° 12, p. 34 [texte].

CÈNEVIÈRES

Château

1119, 27 juillet – Autel du Saint-Suaire

- A – Consécration d'autel.
- B – Cette inscription, disparue, aurait été à l'origine gravée sur l'autel du Saint-Suaire de la cathédrale de Cahors. En 1580, pendant le sac de cette ville, le vicomte de Gourdon, seigneur de Cénevières, avait enlevé et emporté chez lui cet autel qui portait une inscription de dédicace par Calixte II. En 1634 Roaldès fit dresser procès-verbal de la découverte de l'autel et de l'inscription, à Cénevières. En 1892, l'abbé Gary écrit que l'autel fut coupé en deux par le marquis de Gouvernet, une partie restant dans le jardin du château, l'autre partie servant de bénitier à l'église. Lors de notre passage à Cénevières, le 11 mai 1981, nous avons pu, grâce à l'amabilité des propriétaires, voir ce qui passe pour être l'autel ancien, mais aucune trace de l'inscription n'est aujourd'hui conservée ni au château, ni à l'église, ni à Cahors.
- D – La particularité de ce texte conduit, dans l'incertitude de la date à laquelle il fut composé, à le donner en italique :

D. AL. SUD. CAP. XPI. CAL. II. P. M. A. DD. C. XIX. VI. KAL. AVG.

Ce que Roaldès et les auteurs qui le suivent transcrivent par :

*·DEDICAVIT ALTARE SUDARII CAPITIS CHRISTI CALIXTUS II PONTIFEX MAXIMUS
ANNO 1119 VI KALENDAS AUGUSTI*

- E – Calixte II, souverain pontife, dédia l'autel du suaire du chef du Christ, l'an 1119, le 6 des calendes d'août [27 juillet].
- I – La cathédrale de Cahors possédait une relique dite du saint suaire. Cette relique qui passait pour avoir été remise à Charlemagne par l'empereur d'Orient fut en réalité rapportée de Terre Sainte en 1112 par l'évêque de Cahors, Géraud III, qui en fit don à sa cathédrale¹ où elle était vénérée sous le nom de la sainte Coiffe. Il semble hors de doute que l'autel ait porté une inscription relatant sa consécration au temps de Calixte II. Dom Bruno Malvesin, cité par l'abbé Gary, ajoute que ce texte s'accordait avec ce qui se lisait autrefois dans un vieux martyrologe de l'église cathédrale « en beaux caractères » : *6 Kal. Aug. consecratio Maj. altaris et altaris S. Sudarii.*

1. REY, *La cathédrale de Cahors*, p. 9.

Cénevières

Ce qui gêne le plus dans cette inscription n'est pas la consécration de l'autel par Calixte II en 1119, le dimanche 27 juillet, mais bien la formulation. En effet, on constate qu'au moyen âge, au moins jusqu'à la fin du XIIIe s., les inscriptions de consécration d'autels ou de dédicace d'églises répondent à des formulaires stéréotypés, plus ou moins développés selon l'époque considérée, mais obéissant aux mêmes schémas directeurs. On peut noter qu'aucune des inscriptions recensées et étudiées à ce jour pour l'ensemble de la France aux VIIIe-XIIIe s. n'est comparable à l'inscription de Cénevières. Si certains textes portent des abréviations réduites aux initiales, celles-ci ne sont jamais systématiques, l'ordre des mots est également différent et s'ordonne généralement à partir de la date, mais jamais à partir de la mention de l'acte consécraoire. L'abréviation DD pour « mille » est aussi très insolite. Il semble donc vraisemblable que cette inscription ait été composée à une date postérieure au XIIIe s.

MALVESIN (dom B.), *Description du Saint-Suaire qui fut mis sur la tête de Jésus Christ après sa mort, vulgairement appelé la sainte Coiffe, lequel est conservé avec grande vénération dans l'église cathédrale de Caors*, « *Annuaire statist. et administr. Lot* », 1855, p. 41 [texte, commentaire].

GARY (abbé J.), *La sainte Coiffe. Notice sur le saint Suaire de Cahors*, Cahors, 1892, p. 11 [id.].

FONTENILLES, *La cathédrale de Cahors*, « *Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot* », t. XXIV, 1899, p. 128 [texte].

Le même, *Recueil d'inscriptions intéressant le Quercy*, p. 93-94 [id.].

REY (R.), *La cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupes d'Aquitaine*, Cahors, 1925, p. 9-15 [texte, commentaire].

DURLIAT (M.), *La cathédrale Saint-Etienne de Cahors. Architecture et sculpture*, « *Bull. monum.* », t. CXXXVII, 1979, p. 287 [texte].

MICHAUD, *Les inscriptions de consécration*, n° 197, p. 223 [id.].

DURAVEL

Ancien prieuré Saint-Hilarion

[XIe s.] – Chapiteau de la crypte
(pl. XXXIII, fig. 70-71)

- A – Signature d'un sculpteur ou d'un donateur.
- B – Crypte, côté sud, troisième chapiteau en allant vers l'est.
- C – Longueur des champs épigraphiques : 29 et 20 cm. Hauteur des lettres : 3 cm.
- D – Sur la face nord, au milieu de la corbeille :

BERNARDVS

Sur la face ouest, au milieu de la corbeille, on ne lit plus que quelques lettres :

.A. VR (?) CE.. (*cadurcensis*)

- F – Ecriture assez maladroite, graphie peu profonde. Aucune onciale. Le *N* est tracé à l'envers.
- I – Mme Vidal pense pouvoir lire sur la face ouest le mot *cadurcensis*. Selon R. Rey le nom désignerait alors Bernard IV, évêque de Cahors en 1068 et 1070. Si cette période peut parfaitement convenir à la date de construction de la crypte, force est d'avouer qu'il n'est pleinement assuré ni de lire d'après les lettres visibles le mot *cadurcensis*, ni d'identifier le personnage cité à un évêque de Cahors. L'inscription peut aussi désigner le nom d'un sculpteur ou d'un donateur.

REY et MARBOUTIN (J.-R.), *L'église et la crypte de Duravel*, « Bull. archéol. », 1934-1935, p. 598 [ne donnent pas *cadurcensis*].

VIDAL, *Quercy roman*, p. 151, pl. 5 [texte, ill.].

ALAUZIER (L. d'), *La crypte de l'église de Duravel (Lot)*, « Ann. du Midi », t. LXXXVI, 1974, p. 210 [ne donne pas *cadurcensis*].

16

FIGEAC

Eglise Saint-Sauveur

[fin XIe-déb. XIIe s.] – Consécration d'autel
(pl. XXXIV, fig. 72-73)

- A – Consécration d'un autel.
- B – Bas-côté sud, pile séparant la première travée de la deuxième. L'inscription est gravée à la fois sur le mur et sur la colonne, à environ 5,50 m du sol.
- D – 1. + IIII : IDVS : APRILIS : HOC : ALTARE : CONSECRATVM : EST : A : DOMINO :
GERALDO : CATVR
2. CENSE : EPISCOPO : IN : HONORE · SANCTE MARIE : ET : SANCTI : MICHAELIS
ET SANCTE : MARIE : EGIPTACE
3. ET BEATI : BLASII :
- E – Le 4 des ides d'avril [10 avril] cet autel a été consacré par le seigneur Géraud, évêque de Cahors, en l'honneur de sainte Marie et de saint Michel et de sainte Marie l'Égyptienne et de saint Blaise.
- F – Lignes tracées à l'avance, écriture particulièrement soignée. Ponctuation régulière par trois points verticaux entre presque tous les mots, croix latine en début de texte. Les abréviations sont marquées le plus souvent par un tilde à renflement médian. Le nom de la Vierge est réduit à l'initiale. Deux conjonctions, un enclavement et deux entrelacements. Onciales : onze *E* sur treize.
- H – Formulaire de consécration d'autel selon le schéma, habituel à l'époque :
quantième + acte consécatoire + prélat consécrateur + patronage.
- On notera que l'endroit choisi pour graver cette inscription est tout à fait insolite, le texte ne pouvant, vu la hauteur à laquelle il est situé, être lu qu'au moyen d'un bon éclairage et d'une paire de jumelles.
- I – L'église de Figeac a été consacrée en 1093. Géraud III de Cardaillac occupa le siège de Cahors entre 1093 et 1112. C'est vraisemblablement sous son épiscopat que fut consacré cet autel.

Figeac

- CASTELNAU D'ESSENAULT, *Notice archéologique sur Figeac et ses monuments*, « Bull. monum. », t. XXXVII, 1871, p. 115-116 [texte, fac-sim.].
- Le même, *Figeac et ses monuments*, « Revue Soc. sav. départ. », 5e sér., t. VIII, 1874, p. 134-139 [*id.*].
- POULBRIERE (J.-B.), *Excursion archéologique dans le département du Lot*, « Bull. monum. », t. XLIII, 1877, p. 579 et dans *Congrès archéologique 1877, Senlis*, p. 484, n. 1 [*id.*].
- FONTENILLES, *Recueil d'inscriptions intéressant le Quercy*, p. 63 [texte et traduction].
- DESHOULIERES, *Figeac*, dans *Congrès archéologique Figeac, Cahors, Rodez, 1937*, p. 19-20 [texte].
- VIDAL, *Quercy roman*, p. 22 [mention].
- La même, *Figeac*, dans *Dict. des églises de France*, III B, 73-74 [*id.*].
- DELPERIE (M.), *L'église abbatiale Saint-Sauveur de Figeac*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. XCII, 1971, p. 329 [lecture fautive].
- FOUCAUD, *Saint-Sauveur de Figeac*, *ibid.*, t. XCVIII, 1977, p. 136 [mention].
- MICHAUD, *Les inscriptions de consécration*, n° 205, p. 228 [texte, commentaire].

17

GOURDON

Eglise des Cordeliers

1287 – Clef de voûte
(pl. XXX, fig. 65)

A – Datation d'un édifice.

B – Clef de la première travée occidentale.

D – Le centre de la clef est occupé par une main bénissante. Autour, sur un bandeau plat :

+ : M : CC : LXXX : VII :

F – Ponctuation par deux points séparant le millésime des centaines, celles-ci des dizaines et les dizaines des unités. Croix latine en début de texte. Les *C* et le *M* oncial sont complètement fermés.

LAURIERE (J. de), *Souillac, le Vigan et Gourdon*, dans *Congrès archéologique, 1877, Senlis*, p. 551 [texte].
MONTEIL, *Excursion touristique de la Société des Etudes du Lot*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. LIX, 1938, p. 310 [*id.*].

18 - 21

MARCILHAC-SUR-CÉLÉ

Abbaye Saint-Pierre

Vraisemblablement fondée par saint Didier, évêque de Cahors, la première *cella* de Marcilhac fut placée sous la dépendance de l'abbaye de Moissac, comme l'atteste une charte de Pépin Ier d'Aquitaine. Au milieu du XIe s. l'évêque de Cahors Dieudonné lui concède Rocamadour qu'elle conserve jusqu'à la fin du XIIe s. C'est à cette époque que fut achevée l'abbatiale y compris le cloître, aujourd'hui disparu, et la salle capitulaire. La guerre de Cent Ans fut désastreuse pour l'abbaye qui connut ensuite une nouvelle ère de prospérité temporelle et spirituelle grâce aux libéralités de la famille d'Hébrard dont neuf membres furent abbés. Les dévastations des guerres de religion conduisirent les religieux à renoncer à la vie conventuelle. Au XVIIIe s. il ne restait que des ruines, hormis la partie gothique de l'abbatiale, devenue église paroissiale¹.

18

[XIIe s.] – Les apôtres Pierre et Paul
(pl. XXXV, fig. 74)

- A – Identification des personnages représentés.
 B – Portail sud, au-dessus de l'arc en plein cintre.
 D – Au sommet siège le Christ en majesté, bénissant et tenant le livre de Vie. A hauteur de ses genoux deux bas-reliefs figurent deux anges. Au niveau de leurs pieds se trouvent les deux reliefs représentant à droite du Christ saint Pierre et à gauche saint Paul.
 Saint Pierre est identifié par les mots :

APOSTOLVS

PET[RVS]

gravés dans un cartouche au-dessus de son épaule gauche.

Sur l'arcature, on lit :

ADVENIAT....TORIS FI (?)

Sur l'arcature au-dessous de laquelle est représenté saint Paul on devine des traces de lettres, mais la scène est beaucoup trop mutilée pour que l'on puisse en tirer quoi que ce soit.

- F – Les lettres sont tracées en relief.

1. *Quercy roman*, p. 178-182.

Marcilhac-sur-Célé

- I – Le texte qui accompagne la représentation de saint Pierre ne constitue pas une citation biblique, le mot *adveniat* conviendrait à un début de vers.
Ces textes peuvent être attribués au XIIe s.

REY, *Sculpture romane languedocienne*, p. 39, n° 1 [mention].

MARBOUTIN, *L'église abbatiale de Marcilhac*, p. 144 [texte].

VIDAL, *Quercy roman*, p. 183 [mention].

19

[XIIe s.] – Daniel dans la fosse aux lions

- A – Identification d'une scène.
B – Narthex, chapiteau de gauche, contre la façade ouest.
C – Hauteur du *L* : 2,7 cm.
D – Daniel, barbu et les cheveux longs, est représenté assis dans la fosse de Babylone, entouré de deux lions¹. Au-dessus de la tête du lion de gauche, on lit :

LEO

Le mot est précédé de quelques lettres. La première est un *I*, suivi peut-être d'un *D* en partie effacé à l'intérieur duquel était enclavée une lettre dont il ne reste plus que la haste. Une ou deux autres lettres pouvaient suivre, mais on ne distingue plus rien.

- I – La scène de Daniel dans la fosse aux lions (Dan. VI, 2-29) est l'un des épisodes bibliques qui de tous temps a été le plus représenté. Les chrétiens ont vu dans la délivrance de Daniel un symbole de la Résurrection et l'ont, dans ce sens, représenté aux catacombes où la scène a été dénombrée trente-neuf fois sur les peintures. La liturgie des défunts a perpétué cette signification symbolique qui figure déjà dans la très ancienne *commendatio animae*². Ce chapiteau peut être attribué au XIIe s.

MARBOUTIN, *L'église abbatiale de Marcilhac*, p. 139 [texte].

20

[XIIe s.] – Christ en majesté
(pl. XXXV, fig. 75)

- A – Identification du Christ.
B – Salle capitulaire, côté gauche de la porte, chapiteau à 2,60 m du sol.
D – Le Christ, qu'entoure une double gloire elliptique, siège en majesté, bénissant de la main droite et tenant le livre de Vie dans la main gauche.
Sur le nimbe crucifère, on lit le mot :

R E X

1. Les échafaudages en place au moment de notre passage masquaient en partie cette scène qui n'a pu être photographiée.

2. *Libera Domine animam servi tui sicut liberasti Danielelem de lacu leonum.*

I – *Rex* est l'un des mots le plus fréquemment employé dans le langage biblique ou liturgique pour désigner Dieu ou le Christ. Employé seul, comme ici, il désigne généralement le Christ, et ces trois lettres figurent à de nombreuses reprises sur les nimbes crucifères. Il est également parfois associé, sur des croix, aux trois autres mots *lex*, *lux* et *pax*, désignant tout comme lui le Christ, et dont le *X* sert de dénominateur commun¹.

Le chapiteau peut être attribué au XIIe s.

Inédit.

21

[XIIe s.] – Chapiteau des élus

A – Identification d'un personnage.

B – Salle capitulaire, chapiteau de la première arcade à partir de la droite, face nord.

C – Hauteur de la première lettre : 0,8 cm.

D, E – Sur trois des faces de ce chapiteau sont représentés, à l'intérieur de trois gloires circulaires, des élus vêtus de tuniques à larges manches. Sur la gloire qui entoure l'élu figuré sur la face nord on lit le mot :

LITICIA +

Félicité

Le chapiteau voisin, anépigraphe, représente la lutte qui oppose des damnés à des démons grimaçants contre lesquels ils se débattent vainement.

F – Une croix latine a été gravée à la fin du mot.

G – *Liticia* : forme fautive pour *Letitia*.

I – Le sens de cette inscription s'applique à tous les élus représentés sur le chapiteau, qui connaissent désormais la félicité, alors que les damnés sont, sur le chapiteau voisin, plongés dans les tourments.

L'inscription peut être attribuée au XIIe s.

VIDAL, *Quercy roman*, p. 187, pl. 14-16 [texte, ill.].

1. Voir à ce propos *C.I.F.M.*, V, *Dordogne*, inscriptions 37-39.

PEYRILLES

Ancienne église priorale de Degagnazès

[XIIIe s.] – Cloche

- A – Inscription campanaire.
 B – Cloche en bronze, dans le clocher de l'église.
 C – Diamètre à la base : 52 cm. Hauteur du *M* de *Mateus* : 3,9 cm ; hauteur du *M* de *malignum* : 1,6 cm.
 D – Tout autour de la cloche, à la partie supérieure :

: A : + : Ω : MATEVS : ME : FECIT

Tout autour de la cloche, à la base :

DVM : SIGNAT : HOC : SIGNVM : FVGIAT : PROCVL : OMNE : MALIGNVM :
 TONITRVS : TRIVMPHAT : IHESVS : NAZARENVS : REX : IVDEORVM :

- E – A + Ω. Matthieu m'a faite.
 Lorsque cette cloche sonne, que toute malignité s'enfuie au loin.
 Elle triomphe du tonnerre. Jésus de Nazareth, roi des Juifs.
- F – Lettres onciales fleuries tracées en relief. Ponctuation par trois points verticaux entre chaque mot.
- G – *Dum signat hoc signum fugiat procul omne malignum* forme un hexamètre léonin à rimes riches.
- H – A, Ω : citation abrégée de l'Apocalypse (I, 8). Les mots *Jhesus Nazarenus Rex Judeorum* reproduisent le titulus de la croix, tel que le rapporte saint Jean (XIX, 19). Le vers *Dum signat hoc signum fugiat procul omne malignum* illustre tout à fait les modes de composition en vogue au moyen âge à partir des recueils de formules qui circulaient. Les sources étudiées semblent indiquer que ce vers a été détourné de sa destination primitive qui l'applique, non aux cloches, mais à la croix. On le trouve au XIIe s. sous la forme *Per crucis hoc signum fugit procul omne malignum* sur un devant d'autel conservé à Saint-Savin-sur-Gartempe¹. Les recherches menées pour en découvrir les sources conduisent toutes à des textes cités en relation avec la croix ou sa liturgie². C'est à ce propos que le citent en partie Hildebert de

1. Voir : *C.I.F.M.*, 2 : *Département de la Vienne*, inscription 50, p. 81-82.

2. Voir à ce propos l'étude de ce vers, résumée ici, par R. FAVREAU (*Les inscriptions de Saint-Savin-sur-Gartempe*, « Cahiers civil. médiév. », t. XIX, 1976, p. 30-31).

Lavardin¹ et Rénier de Liège². Il figure tel quel dans une antienne de la croix³. Au XIVe et au XVe s. le texte figure dans deux manuscrits, de Vienne et de Paris.

Dans le manuscrit parisien il est notamment suivi de deux vers employés dans l'épigraphie campanaire⁴. On constate également sa présence sur un bâton pastoral du XIIIe ou du XIVe s. conservé au Musée de Cluny.

Seuls donc ici les mots *Dum signat* suffisent à changer le sens du vers en déterminant celui de *signum*, ce qui convient tout à fait aux formules que l'on trouve fréquemment gravées sur les cloches médiévales. Ce vers que complètent les mots *tonitrus triumphat* répond à des expressions telles que : *Defende nos a tempestate, Nubes arceo, Solvo gelum, Tempestatem fugo, Vox Dei clamat in tempestate, Custodi nos ab omni adversitate, a fulgure et a tempestate*. Ces formules dénotent une certaine connaissance empirique des ondes sonores. On avait observé que l'air ébranlé par une vibration pouvait déplacer les masses électriques et éloigner la foudre, et en conséquence, on prêtait à la cloche bénite la grâce particulière de dissiper les orages ou la tempête et, par extension de sens, d'éloigner toute adversité et toute malignité. La cloche de Peyrilles peut être attribuée au XIIIe s.

BERTHELE (J.), *Enquêtes campanaires. Notes, études et documents sur les cloches et les fondeurs de cloche du VIIIe au XXe siècle*, Montpellier, 1903, p. 525 [texte].

POTTIER (chan. F.), *Cloche du XIIIe siècle de l'ancien prieuré de Degagnazès (Lot) avec inscriptions latines*, « Bull. archéol. Comité trav. histor. et scientif. », 1903, pl. LXIV [texte, fac-sim.].

Le même, *Cloches du XIIIe siècle. Moissac et Degagnazès*, « Bull. Soc. archéol. Tarn-et-Garonne », t. XXXIII, 1905, p. 119-122 [id.].

Le même, *La cloche du prieuré de Degagnazès*, « Revue religieuse Cahors et Rocamadour », 5 août 1905, p. 751 [texte].

FOURGOUS (J.), *Clochers et cloches du Lot au moyen âge*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. LXXV, 1954, p. 24 [id.].

1. P.L., t. CLXXI, col. 1318.

2. P.L., t. CCIV, col. 97-98.

3. FRANZ, *Die kirchlichen Benediktionen im Mittelalter*, Graz, t. II, 1960, p. 105.

4. B.N. lat. 8247, fol. 131. Ces deux vers sont les suivants : *Laudo Deum verum, plebem voco, congrego clerum; defunctos ploro, pestes fugo, festa decoro*.

23 - 28

ROCAMADOUR

23 - 25

Chapelle Saint-Michel

23

[déb. XIIIe s.] – Annonciation

(pl. XXXVI, fig. 76)

- A – Identification d'une scène par une citation liturgique.
- B – Fresque à l'extérieur de la chapelle, abritée sous un rocher en surplomb, à l'est, à environ 11 m du dallage.
- D –
1. AVE · MARIA · [GRATIA]
 2. PLENA · [DOMINVS · TE]CVM
- E – Salut, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec toi.
- F – Texte peint en lettres de couleur sombre. Ponctuation marquée, dans les parties visibles, par un point médian entre chaque mot. On ne remarque ni abréviation, ni liaison de lettres, ni onciales.
- H – Inspiré de Luc (I, 28), l'*Ave Maria* est généralement cité, comme ici, par le canal de la liturgie. Il paraît remonter au moins aux IVe-Ve siècles et figure dans la liturgie des troisième et quatrième dimanches de l'Avent, ainsi que dans celle de Noël, du temps de Grégoire le Grand ou vers son époque¹. A la fin du XIIIe s. l'*Ave Maria* est joint au *Credo* et au *Pater*, figurant ainsi au nombre des prières dont le peuple doit être instruit. Il se généralise en tant que dévotion au XIIIe s.².
- I – Cette peinture est généralement datée du début du XIIIe s.

BARBIER DE MONTAULT, *L'Ave Maria du Musée de Guéret*, « Bull. Soc. sc. hist. et archéol. Corrèze », t. IV, 1884, p. 229 [texte].

RUPIN, *Roc-Amadour, étude historique et archéologique*, Paris, 1901, p. 279-286 [id.].

DESCHAMPS (P.) et THIBOUT (M.), *La peinture murale en France au début de l'époque gothique*, Paris, 1963, ill. coul. entre p. 94 et 95.

MESURET (R.), *Les peintures murales du Sud-Ouest de la France*, Paris, 1967, p. 157 [texte].

ROCACHER (J.), *Rocamadour et son pèlerinage, étude historique et archéologique*, Toulouse, 1979, t. I, p. 145 ; t. II, fig. 115 [texte, ill.].

1. *Gregorii Magni Liber responsalis sive antiphonarius*, dans *P.L.*, t. LXXVIII, col. 729, 731, 734.

2. BERLIÈRE (U.), *Angélique (salutation)*, dans *Dict. théol. cathol.*, t. I, 1903, col. 1273-1277 et LECLERCQ (dom H.), *Marie (je vous salue)*, dans *Dict. archéol. chrétienne et liturgie*, t. X-2, 1932, col. 2043-2054.

Rocamadour

24

[déb. XIIIe s.] – Fragment de peinture murale
(pl. XXXVI, fig. 77)

- A – Commentaire de la scène représentée. Il s'agissait d'une *Sedes sapientiae*.
B – Bande peinte, très effacée, à la base de la tourelle de saint Michel, à 4,50 m environ de hauteur.
D – On ne distingue plus aujourd'hui que les lettres :

... SAPIEN. IA P...

Rupin avait relevé au début du siècle :

IN GREMIO MATRIS RESIDET SAPIENTIA PATRIS

- E – Dans le sein de la Mère réside la sagesse du Père.
F – Lettres blanches sur fond jaune, encadré de rouge. Dans ce qui reste du texte on devine un *E* oncial.
G – Le texte forme un hexamètre léonin à rimes riches.
H – Ce vers est inspiré d'une source qui a été copiée ou interprétée à d'assez nombreuses reprises et dont on a toujours conservé la fin du premier hémistiche, *matris*, et la fin du second, *patris*. On le retrouve gravé à la base d'une statue de pierre d'une Vierge à l'Enfant, au Musée de Beaucaire¹, et il accompagnait peut-être la représentation de la Vierge peinte au cul-de-four de l'abside de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers². Il figure également sur le trône d'une Vierge présentant l'Enfant à l'adoration des mages à Santa Maria della Pieve à Arezzo en Italie³, sur le pied d'un calice à Eichstätt en Allemagne⁴ ; il est aussi reproduit dans deux manuscrits du XVe s., l'un de Munich, l'autre du Vatican⁵.
Dans un troisième manuscrit, au British Museum, le verbe *residet* est remplacé par *ludit*⁶, tandis que la statue en bois de la Vierge à l'Enfant que sculpta en 1199 le prêtre Martin, et que conserve le Musée de Dalhem porte le verbe *fulget*⁷. La variante : *Ad collum Matris pendet sapientia Patris* constitue le premier vers les deux distiques élégiaques à rimes riches gravés sur le tombeau de saint Junien à Saint-Junien⁸. La forme *Sapientia Patris*, déjà employée par Fulgence, évêque de Ruspe, au début du VIe s.⁹, est inspirée du *Dei sapientiam* que Paul emploie pour désigner le Christ¹⁰ et que reprennent Paulin de Nole et Guibert de Nogent¹¹.

1. En 1808 cette inscription se trouvait au-dessus de la porte d'entrée de l'église Notre-Dame de Pommiers.

2. Voir *C.I.F.M.*, I, 1 : *Poitiers*, inscription 19, p. 18-19.

3. FORSYTH (Ilene H.), *The Throne of Wisdom : Wood Sculptures of the Madonna in Romanesque France*, Princeton, 1972, fig. 1.

4. CAHIER (Chr.), *Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge*, III : *Décoration d'églises*, Paris, 1875, p. 257-260.

5. Rome, Bibl. Vatic., lat. 1854, fol. 2 ; Munich, clm. 15611, fol. 96 v°, manuscrits cités par Hans WALTHER, *Carmina medii aevi posterioris latina*, I, 1 : *Initia carminum ac versuum medii aevi posterioris latinorum*, Göttingen, 1959, n° 8923, p. 451.

6. Londres, British Museum, Harl 3362, fol. 18 v°, cité par WALTHER (*op. cit.*, II, 2 : *Proverbia sententiaeque latinitatis medii aevi*, Göttingen, 1964, n° 11791, p. 446).

7. Autrefois Staatliches Museum à Berlin, Vierge provenant d'Italie centrale, citée par FORSYTH (*op. cit.*, n° 65, p. 26).

8. Voir *C.I.F.M.*, II : *Limousin*, Haute-Vienne, inscription 83, p. 185-188 et FAVREAU (R.), MICHAUD (J.), *Les inscriptions du tombeau de Saint-Junien*, dans *Actes 102e Congrès nation. Soc. sav. Limoges, 1977, Archéologie*, p. 145-155. Le commentaire de ce vers est tiré de ces deux publications.

9. *P.L.*, t. LXXV, col. 247 A.

10. I Cor. I, 24 : *Christum Dei virtutem et Dei sapientiam*.

11. Paulin de Nole, *Epistola XI*, dans *P.L.*, t. LXI, col. 191 A ; Guibert de Nogent, *De laude sanctae Mariae, ibid.*, t. CLVI, col. 542 A : *Sapientia Dei Patris*.

Rocamadour

L'expression figure sur une mosaïque au sommet du grand arc qui sépare la nef du chœur dans la cathédrale de Monreale. Quant à l'image de la Mère qui porte en son sein le Tout-Puissant, elle est exprimée dans la plus ancienne liturgie, à l'office de Noël¹, et reprise presque dans les mêmes termes, sur une mosaïque de l'église Santa Maria Nova à Rome², et est évoquée par Burchard, moine de Reichenau, à la fin du Xe s.³, Hildebert de Lavardin⁴ et Marbode de Rennes⁵ au début du XIIe s.

L'inscription de Rocamadour appartient vraisemblablement au début du XIIIe s.

RUPIN, *Roc-Amadour*, p. 279-286 [texte].

DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale*, p. 95, note [citent Rupin].

ROCACHER, *Rocamadour*, p. 147 [relève *sapientiae Patris*].

25

[XIIIe s.] – Les peintures du cul-de-four de l'abside
(pl. XXXVII, fig. 78-79)

A – Identification des évangélistes.

B – Abside, cul-de-four, autour du Christ en majesté, à 2,20 m du pavage.

D – Les quatre évangélistes, assis devant des pupitres, sont présentés en train d'écrire chacun son évangile. Les textes, complètement effacés pour Marc et Jean, n'ont jamais fait l'objet de relevés. Les inscriptions peintes sur les rouleaux de Matthieu et de Luc sont à peu près illisibles aujourd'hui. Les restitutions proposées sont dues à la lecture qu'en fit Rupin en 1901.

En bas à gauche en regardant la scène, Matthieu est désigné par les mots :

1.
2.
3. [. . EVAN]
4. [GELII IHESV]
5. CHRISTI FILI[I]
6. : DAVID : F[ILII ABRAHAM]

En bas à droite, sur le rouleau de saint Luc :

1. SCRIP
2. TVM

1. *Sancti Gregorii Magni romani pontificis Liber responsalis sive antiphonarius*, *ibid.*, t. LXXVIII, col. 735A, répons : *Continet in gremium caelum terramque regentem, Virgo Dei genitrix, proceres comitantur haeredem*.
 2. Mosaïque datée du milieu du XIIe s. par Guglielmo MATTHIAE, *Mosaïci medioevali delle chiese di Roma*, Rome, 1967, t. I, p. 315-327 et II, pl. 269.
 3. *Picta manet muro necnon Genitricis imago/In gremio Christum gestantis, pignus amorum (Carmen de gestis Witigowonis abbatis*, dans *P.L.*, t. CXXXIX, col. 360B).
 4. *Carmina miscellanea, LXXXVIII, Ubi fert Jesum Maria*, *ibid.*, t. CLXXI, col. 1426.
 5. *Ibid.*, t. CLXXI, col. 1652.

Rocamadour

3. FV[IT]¹
4. [IN DIEBVS]
5. HERODIS
6. [REGIS]

- E – ... de l'évangile de Jésus Christ, fils de David, fils d'Abraham.
Cela a été écrit au temps du roi Hérode.
- F – Ecriture soignée, lettres tracées à traits redoublés. Chaque ligne du texte est encadrée de deux filets. La ponctuation paraît avoir été marquée par trois points verticaux, probablement entre chaque mot. Le *D* initial de *David* est oncial.
- H – Le relevé de Rupin et la partie encore visible du texte de Luc permettent de dire que ces textes ne constituent pas des citations littérales du texte biblique dont ils sont cependant très proches. Le début de l'évangile selon saint Matthieu (I, 1) porte : *Liber generationis Jesu Christi, filii David, filii Abraham* et l'on trouve dans l'évangile de saint Luc (I, 5) : *Fuit in diebus Herodis regis Judeae*. Pour Matthieu le mot *generationis* semble avoir été remplacé par *evangelii* qui pouvait être précédé du nominatif *liber*, et pour Luc le participe *scriptum* a été ajouté.
- I – Ces textes peuvent être attribués au XIIIe s.

RUPIN, *Roc-Amadour*, p. 288 [texte].

DESCHAMPS, THIBOUT, *La peinture murale*, p. 149, pl. LXXXIV, 1 [citent Rupin].

ROCACHER, *Rocamadour*, t. I, p. 140, fig. 114 [texte fautif].

26 - 28

Eglise Saint-Sauveur

26

1230, n.s., 21 mars – Epitaphe de Gérard de Lavalade
(pl. XXXVIII, fig. 80)

- A – Epitaphe.
- B – Extérieur de l'église, à gauche de la porte sud, à 1,81 m du dallage.
- C – Pierre de 39 x 29 cm. Hauteur de la première lettre : 2,4 cm.
- D –
1. IN NOMINE [: DOMI]
 2. NI : ET DE MAD[ONA]
 3. SANCTA MARIA : G[E]
 4. RAVT : DE LAVA

1. Le début de ce texte, peu visible sur la photographie, a pu être lu sur place le 11 mai 1981.

Rocamadour

5. LADA IAS AISI

6. ANNO : M : CC : XX : IX

7. A LA FESTA : SAN : BENEZ

8. EG DE MARTZ

- E – Au nom du Seigneur et de Madame sainte Marie, Gérard de Lavalade gît ici, l'an 1229, en la fête de saint Benoît de mars.
- F – Cadre et interlignes doubles tracés à l'avance. Ponctuation régulière par trois points verticaux. Deux conjonctions. Ecriture offrant un mélange d'onciales et de caractères carrés, avec prédominance des premières : sept *A* sur seize, cinq *E* sur huit, quatre *M* sur cinq, trois *N* sur six, les trois *T* et les trois *X*. La dernière lettre du nom de Benoît a été transcrite par un *G* mais il peut s'agir d'un *T* oncial mal tracé. Deux *N* ont été tracés à l'envers. On remarquera le ductus très particulier du *Z*. La détérioration du support au moment de la gravure explique qu'une partie du texte soit gravée en petits caractères et qu'un blanc soit laissé au centre de la partie inférieure de la pierre.
- G – Epitaphe bilingue formée de quelques éléments latins réservés à l'expression *In nomine Domini* et à la Vierge (*sancta Maria*), et d'occitan. Le quantième donné à partir d'une fête religieuse utilise la forme « Benezeg », qui s'est fixée dans l'occitan « Benezet ».
- I – Le nom du défunt, « Lavalada », peut correspondre à la commune de Lavalade, au sud du département de la Dordogne.
L'épitaphe peut être datée de 1230 si l'on veut bien admettre l'opinion de Maximin Deloche qui se rallie, pour le Quercy, aux historiens du Languedoc Devic et Vaissete. Ceux-ci placent en Languedoc le début de l'année à Pâques au XIII^e s. Deloche précise toutefois que c'est sous le pontificat de Jean XXII que le début de l'année sera reporté au 25 mars¹.

RUPIN, *Guide archéologique pour les excursions du congrès en 1890*, « Bull. monum. », t. LV, 1889, p. 484 [texte].

Anonyme, *Excursion à Rocamadour*, dans *Congrès archéologique 1890, Brive*, p. 63 [texte fautif].

FONTENILLES, *Recueil d'épigraphie quercynoise*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. XXVI, 1901, p. 166-167 [texte et trad.].

ROCACHER, *Rocamadour*, t. I, p. 210 [texte fautif].

1. DELOCHE (M.), *Mémoire sur le mode de computation employé à la fin du XIII^e siècle et au commencement du XIV^e siècle pour dater les actes dans le Quercy et le Bas Limousin*, « Bull. philol. et histor. Comité Trav. histor. et scientif. », 1884, p. 115-116.

Rocamadour

27

1298, n.s. 16 janvier – Fondation par S. de Beaujeu
(pl. XLII, fig. 87)

A – Fondation d'anniversaire.

B – Extérieur de l'église, à droite de la porte d'entrée, à 1,88 m du dallage.

C – Pierre de 53 x 27 cm. Hauteur de la première lettre : 2,3 cm.

D –

1. + : RENEMBRANSA : SIA : QVOD : AN
2. NO : DOMINI : M̄ : C̄C̄ : L̄XXX : VII : S : DE : BEL : IO
3. C : LAISHET : VI : SOLS : DE : RENDA : PER : SON :
4. ANIVERSARI : AL : COVEN : DE : ROCAMADOR :
5. LOQVALS : ES : EN : LA FESTA : BEATI : MARCELLI :
6. PAPE : AVE : MARIA : GRATIA : PLENA : ET : CETERA

E –

Qu'il soit fait mémoire que l'an du Seigneur 1297 S. de Beaujeu
laissa six sols de rente au couvent de Rocamadour pour son
anniversaire, lequel est en la fête de saint Marcel, pape.
Je vous salue, Marie, pleine de grâce, et coetera.

F – Cadre et lignes tracés à l'avance. Ecriture soignée ; ponctuation par trois points verticaux entre chaque mot. Croix de Malte en début de texte. Aucune liaison de lettres. Onciales nombreuses et variées, la plupart fermées par un délié : seize *A* sur vingt et un, tous les *E*, le *H*, les *M*, les *N*, les *T* et les *V*. Tous les *I* sont perlés.

G – Epitaphe bilingue dans laquelle prédomine très largement l'occitan, le latin n'étant conservé que pour la formule *Anno Domini* et la prière finale. Toutefois l'occitan ne fait que traduire ici littéralement le formulaire latin couramment employé dans les fondations d'anniversaire.

H – Prière *Ave Maria*, inspirée de Luc (I, 28) et citée à partir de la liturgie.

I – Les seuls renseignements que l'on possède sur le défunt sont contenus dans la fondation de son anniversaire. Le nom « Bel Ioc » ou « Beaujeu » ne correspond à aucun des toponymes connus dans la région.

Bibliographie identique à celle de la précédente inscription.

Rocamadour

28

Trésor

[fin XIIIe s.] – Croix-reliquaire
(pl. XXXIX, fig. 81-82)

A – Identification de reliques.

B – Trésor de l'église.

C – Croix en argent de 32,5 cm de haut ; largeur de la traverse : 17,8 cm.

D, E – Avers :

Sur un cartouche, en haut de la croix :

R[ELIQVIE] DE IN
NOCENS
Reliques des Innocents.

Au centre, disposé autour d'un cercle :

+ R[ELIQVIE] DE LIGNO DOMINI
+ Reliques du bois du Seigneur.

Sur un cartouche, à l'extrémité gauche :

R[ELIQVIE] S[ANCTI] CL
ARI
Reliques de saint Clair.

Revers :

Au centre, disposé autour d'un cercle :

+ R[ELIQVIE] DE PILIS BEATE MARIE
+ Reliques des cheveux de sainte Marie.

F – Lettres claires sur un fond sombre. Pas de ponctuation. Abréviations systématiques des pluriels *reliquie*, réduits à l'initiale. Onciales nombreuses et fermées : un *D* sur quatre, les *E*, les *M* et deux *N* sur cinq. Le premier *N* de *Innocens* est tracé à l'envers.

I – Parmi les reliques citées celles qui concernent saint Clair désignent vraisemblablement le Clair fêté le 1er juin et honoré comme « apôtre » de l'Aquitaine dans les diocèses d'Albi, d'Auch, d'Agen, de Cahors, de Périgueux et de Tulle.

Rocamadour

Venu d'Afrique au IV^e s., Clair aurait, selon les *Vitae* du XII^e s., évangélisé la contrée avant d'être martyrisé à Lectoure dont il serait devenu évêque¹.

Les Monuments historiques attribuent cette croix-reliquaire au XV^e s. Au vu des inscriptions elle ne paraît pas postérieure à la fin du XIII^e s.

CALMON (J.), *Armorial de Roc-Amadour*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. LXXX, 1959, p. 128 [mention].

1. *AA. SS.*, 1^{er} juin, t. I, p. 14-16 ; DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 128-130 ; *Vies des saints et des bienheureux*, t. VI, p. 7-8.

29 - 31

SOUILLAC

Abbatiale Notre-Dame

29

[1^{re} m. XII^e s.] – Le prophète Isaïe

(pl. XL, fig. 83)

- A – Identification d'un personnage.
- B – Revers de la façade occidentale, à droite, à 2,45 m du sol.
- C – Hauteur des lettres : 5 cm.
- D – A gauche de la tête du prophète, au-dessus de l'épaule :

YSAIAS

- F – Les lettres finales sont plus resserrées que les premières.
- I – J. de Laurière mentionne en 1877 des traces d'inscription sur le phylactère porté par le prophète et prétend qu'il s'agit du *Ecce Virgo concipiet* (Isaïe, VII, 14). Aucune trace ne demeure visible aujourd'hui.

RAME (A.), *Explication du relief de Souillac. La légende de Théophile*, « Gazette archéologique », 1885, p. 230 [texte].

LAURIERE, *Souillac, le Vigan et Gourdon*, dans *Congrès archéologique, 1877, Senlis*, p. 539 [texte fautif].

VIDAL, *Quercy roman*, p. 285, pl. 19 [*id.*].

THIRION (J.), *Observations sur les fragments sculptés du portail de Souillac*, « Gesta », t. V, 1976, p. 171, n° 38 [texte].

30

[1^{re} m. XII^e s.] – Joseph

(pl. XL, fig. 84)

- A – Identification d'un personnage.
- B – Revers de la façade ouest, à gauche, faisant pendant au prophète Isaïe, à 2,45 m du sol.
- C – Hauteur moyenne des lettres : 4,8 cm.
- D – A gauche du nimbe du personnage :

[I]OS

EPH

F – H oncial et O en navette.

I – R. Rey, suivi par M. Vidal, a vu dans ce personnage le prophète Osée, en lisant *Hoseas*, ce qui ne saurait être retenu. La seule lecture possible conduit à restituer [I]oseph. J. de Laurière pense qu'il s'agit du patriarche Joseph, en raison de la prophétie que, dans l'ouvrage apocryphe du *Testament des douze patriarches*, celui-ci formule à propos de la Vierge qui sera « de la tribu de Juda et de Lévi et qui donnera naissance à l'Agneau ». D'après A. Ramé, Joseph figure en regard d'Isaïe, car il est l'époux mystique de la Vierge, dont Isaïe annonce la maternité. Il cite Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, qui rapproche le texte d'Isaïe (VII, 14) des préoccupations de Joseph à l'annonce de cette maternité, et des paroles de l'ange qui eurent pour effet de dissiper ses inquiétudes¹. En fait, le rapport entre Isaïe et Joseph demeure incertain, car on ignore si le portail intérieur reconstitué aujourd'hui au revers de la façade occidentale correspond à la disposition originale du portail extérieur saccagé pendant les guerres de religion, puis restauré et replacé à l'intérieur de l'église au XVIIe s. Les inscriptions d'Isaïe et de Joseph peuvent être attribuées à la première moitié du XIIe s.

RAME, *Explication du relief de Souillac*, p. 230 [donne Ioseph].

LAURIERE, *Souillac*, p. 540 [donne Osep].

REY, *Sculpture romane languedocienne*, p. 254, n° 2 [donne Hoseas].

VIDAL, *Quercy roman*, p. 285 [donne Hosias].

THIRION, *Observations sur les fragments sculptés du portail de Souillac*, p. 171, n. 37 [donne [I]oseph].

31

[1re m. XIIe s.] – Le Miracle de Théophile
(pl. XLI, fig. 85-86)

A – Commentaire de scène.

B – Tympan au revers de la façade occidentale, livre tenu par l'ange volant au-dessus de saint Pierre, à environ 7 m du sol.

D – Au centre de ce relief se déroule la légende du miracle de Théophile dans laquelle on assiste à la remise à Satan du pacte signé par Théophile, puis, au registre supérieur, le même Théophile voit en songe Marie, descendue du ciel, escortée par les anges, lui rendre le pacte qu'elle a arraché au démon. Les deux personnages, assis en majesté et foulant aux pieds l'aspic et le basilic, qui flanquent de chaque côté la scène centrale sont à gauche saint Benoît et à droite saint Pierre. Au-dessus de l'apôtre, un ange tient un livre sur lequel est gravée une inscription en partie cachée par la tête de l'apôtre. On distingue² :

Sur la page de gauche :

NO.

...PE

1. *Sermo CLXV; De generatione Christi et de Joseph Mariam dimittere volente*, dans *P.L.*, t. LII, col. 590-591.

2. Pour pouvoir relever correctement ce texte, il faudrait faire monter un échafaudage.

Souillac

Sur la page de droite :

..

PET.

RA..

F – L'écriture paraît soignée. On ne distingue aucune trace d'abréviation. Pas d'onciales.

I – Ce texte demeure trop fragmentaire dans son relevé pour que l'on puisse en suggérer un commentaire.

THIRION, *Observations sur les fragments sculptés du portail de Souillac*, p. 163 et 170 [relève NON PR... SAPE (?) P...].

SAINT-CÈRÉ

Eglise Sainte-Spérie

Dans la crypte de l'église un fragment de bas-relief représente un homme barbu, touchant de sa main droite le bas d'une énorme grappe. Sur un bandeau, au-dessus de la tête du personnage, un texte a été très légèrement gravé.

On distingue encore assez clairement les deux premières lettres *A* et *R*, le reste du texte, très incertain, pouvant donner lieu aux interprétations les plus diverses.

Cette pierre qui est placée en position d'autel dans la crypte a parfois été prise pour un autel véritable, ce qu'elle n'est pas. Les caractères peuvent appartenir au XI^e s. (?)

VENTACH (J.), *La crypte de Sainte-Spérie*, « Bull. Soc. Et. littér., scientif. et artist. Lot », t. XCII, 1971, p. 112-113 [lit : *Arluhin...*].

ALAUZIER (d'), *La table d'autel de la crypte de Saint-Céré*, « Bull. Soc. archéol. Midi France », 4^e sér., t. IV, 1969-1975, p. 166-167 [lit : *Arch...*].

JACOUB (D.), *Une dalle sculptée à Saint-Céré (Lot)*, « Bull. archéol. », t. VIII, 1972, p. 101 [cite Alauzier].

ERLANDE-BRANDENBURG (A.), *Compte-rendu de D. Jacoub*, « Bull. monum. », t. CXXXIV, 1976, p. 63-64.

Département
du
TARN



1 - 5

ALBI

1 - 4

Eglise Saint-Salvy

1

1177, 16 juin – Epitaphe d'Ermengaud

A – Epitaphe.

B – Inscription disparue. Elle provenait de l'abside de l'église et aurait été, selon le baron de Rivières, déposée aux Archives départementales¹.

C – Le texte était gravé sur un tronçon de colonnette de calcaire dur, d'un diamètre de 20 cm. Les lettres auraient 5 cm de haut.

D – Texte cité d'après le baron de Rivières :

1. M.C. LXXVII
2. XVI. KALENDAS. IVLII
3. OBIIT.ERMEN
4. GAVD[VS]....²
5. TVVS ALBIE
6.VI

E – 1177, le 16 des calendes de juillet [16 juin]
mourut Ermengaud... d'Albi.

F – Chaque ligne était limitée par un trait horizontal et l'inscription entière était entourée de deux traits.

H – Il est probable que l'inscription ait commencé par une formule de datation introduisant l'année de l'Incarnation. A cette date la formule la plus répandue est : *Anno ab incarnatione Domini*, ce qui n'exclut cependant pas les autres. Le reste du formulaire : quantième, obit, nom du défunt et peut-être fonction, est conforme à ce que l'on trouve sur les épitaphes de cette époque.

I – La collégiale de Saint-Salvy, maison des chanoines réguliers de Saint-Augustin, fut fondée en 1108.

1. M. le Directeur des Archives départementales n'a jamais entendu parler de cette inscription, qui ne se trouve pas non plus au Musée.
2. Le baron de Rivières donne pour cette ligne : GAVL... MOP.

RIVIÈRES (baron de), *Epigraphie albigeoise ou recueil des inscriptions de l'arrondissement d'Albi (Tarn)*, « Bull. monum. », t. XXXII, 1866, p. 599 [texte, commentaire].

GRESLE-BOUIGNOL (M.), *Les inscriptions dans le département du Tarn*, « Revue du Tarn », 3e sér., n° 85, 1977, p. 22 [mention].

2

1216, 20 septembre – Epitaphe de Raimond Vital

- A – Epitaphe d'un prêtre, chanoine régulier.
 B – Cloître, extérieur de l'église, mur sud, au-dessus de la troisième fenêtre à partir de l'ouest, à environ 10 m de haut¹.
 C – Pierre d'environ 40 x 30 cm.
 D – Texte donné à partir de la lecture sur place et du relevé, très précis, du baron de Rivières, reproduit ici :



1. ANNO : DOMINI : M : CC :
2. XVI : XII : KALENDAS : OCTOBRIS : OBIIT :
3. DOMINVS : RAIMVNDVS : VITALIS : PRESBITER :
4. CANONICVS : REGVLARIS : SANCTI : SALVII :

- E – L'an du Seigneur 1216, le 12 des calendes d'octobre [20 septembre], mourut le seigneur Raimond Vital, prêtre, chanoine régulier de Saint-Salvy.

1. Situation qui ne permet pas d'obtenir une photographie lisible.

Albi

- F – Cadre et lignes tracés à l'avance. Ecriture très soignée. Ponctuation par trois points verticaux entre chaque mot. Les abréviations sont classiques, hormis celle de *regularis* réduite à l'initiale. Dix enclavements dont un double et une conjonction. Onciales : deux *A* sur quatre, deux *D* sur trois, deux *I* sur huit, un *M* sur deux, quatre *N* sur six et deux *T* sur trois. La partie gauche du *O* de *anno* est formée de deux arcs successifs (lettre à étranglement), ductus fréquent dans les inscriptions des XIIe-XIIIe s. de la région de Toulouse¹, attesté également dans plusieurs inscriptions de l'Espagne du Nord et de l'Italie du Sud.
- H – Formulaire d'építaphe peu développé, incluant la datation (année et quantième), l'obit, le nom, la fonction et la dignité du défunt.

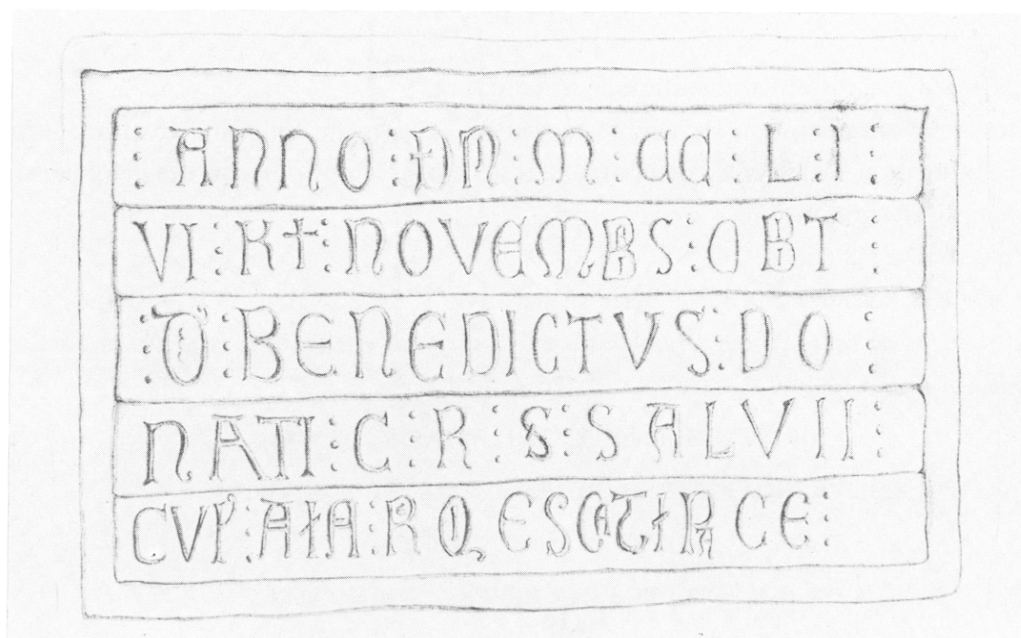
RIVIÈRES, *Epigraphie albigeoise*, p. 599 [texte, fac-sim.].

GRESLE-BOUIGNOL, *Les inscriptions dans le département du Tarn*, p. 22 [mention].

3

1251, 27 octobre – Epítaphe de Benoît Donat

- A – Epítaphe d'un chanoine régulier.
- B – Cloître, mur sud de l'église, à 2 m de hauteur, à environ 4 m de l'angle du transept, derrière un grillage².
- C – Pierre de 33 x 19 cm.
- D –



1. Voir à ce propos dans *C.I.F.M.*, 7 : *Ville de Toulouse*, les inscriptions datées de 1104, 1167, 1187, 1230 et 1251.

2. La pierre a été photographiée, afin de vérifier le relevé du baron de Rivières, mais le cliché ne peut être publié étant donné les conditions de prise de vue.

Albi

1. : ANNO : DOMINI : M : CC : L : I :
 2. VI : KALENDAS : NOVEMBRIS : OBIIT :
 3. DOMINVS : BENEDICTVS : DO :
 4. NATI : CANONICVS : REGVLARIS¹ : SANCTI : SALVII
 5. CVIVS : ANIMA : REQVIESCAT IN PACE :

- E – L'an du Seigneur 1251, le 6 des calendes de novembre [27 octobre] mourut le seigneur Benoît Donat, chanoine régulier de Saint-Salvy. Que son âme repose en paix.
- F – Remarques paléographiques générales analogues à celles de l'inscription précédente. Onciales : cinq *A* sur six, un *D* sur trois, tous les *E*, les *M*, les *N*, un *T* sur quatre.
- H – Le formulaire général de l'inscription est analogue à celui de l'építaphe précédente, avec, en fin de texte, l'adjonction de la formule *Cujus anima requiescat in pace*, très répandue au XIIIe s.

CROZES (H.), *Répertoire archéologique du département du Tarn*, Paris, 1865, col. 3 [mention].

RIVIÈRES, *Epigraphie albigeoise*, p. 6-7 [texte, fac-sim.].

GRESLE-BOUIGNOL, *Les inscriptions dans le département du Tarn*, p. 22 [mention].

4

1273 – Fondation par Vital de Mauvezin
 (pl. XLIII, fig. 89)

- A – Fondation d'anniversaire et mention de restauration.
- B – Cloître, mur extérieur sud de l'église, à gauche de la niche à double arcature, surmontée d'une statue de la Vierge entre deux orants, reste probable du tombeau des deux personnages cités dans l'inscription.
- C – Pierre de 100 x 72 cm.
- D – L'inscription, soumise aux intempéries à partir de 1790, lors de la destruction de la tribune du cloître, n'est plus lisible aujourd'hui en sa majeure partie. Elle fut copiée au XVIIIe s. par Massol dont s'inspire le baron de Rivières :

1. : + : ANNO : DOMINI : MCCLXXIII : VITALIS : DE : MA
 2. LO : VICINO : FECIT : HVNC : TVMVLVM : ET : ACQVISIVIT :
 3. ET : STATVIT : PRO : SE : VT : SEQVITUR :
 4. CLAVSTRVM : VITALIS : SIT : MERCES : SPIRITVALIS :
 5. ILLI : DICTAVIT : ET : POST : HAEC : HOC : RENOVAVIT :
 6. PRO : SE : VITALIS : VIR : PRVDENS : EXEQVIALIS :
 7. ISTI : DONAVIT : DOMVI : FRATREM : SOCIAVIT :

1. Les abréviations de *canonicus regularis* sont réduites aux initiales. Le baron de Rivières a relevé CB que l'on a corrigé en CR, sans toutefois avoir pu vérifier sur la pierre, des feuillages dissimulant cette partie du texte.

Albi

8. IAM : BIS : DVPLORVM : PRETIVM : DECEM : SOLIDORVM :
 9. CONTVLIT : ISTORVM¹ :
 10. HVNC : ILLVSTRAVIT : CONVENTVM² : CANONICORVM :
 11. NAM : SIBI : DONAVIT : TVMVLOS : PROPRIOSQVE : DVORVM :
 12. FRATREM : QVAESIVIT : AD : IPSVM : HIC : TVMVLARI :
 13. NEC : CVIQVAM : TVMVLII : IAM : DEBENT : APPROPRIARI :
 14. SEMPER : IN : AURORA : DVM : LVCIS : PRAEMINET : HORA :
 15. VIRGINIS : ALTARI : MISSAM : STATVIT : CELEBRARI :
 16. HOC : VOLVIT : FACERE : REQUIEM : QVOD : POSSET : HABERE :
 17. SEDIBVS : IN : LAETIS : OMNI : DVLCORE : REPLETIS :
 18. HOC : SIBI : DET : MVNVS : QVI : REGNAT : TRINVS : ET : VNVS :

- E – + L'an du Seigneur 1273, Vital de Mauvezin fit faire ce tombeau, l'acquit et prit en ce qui le concerne les dispositions suivantes :
- Que le cloître soit la récompense spirituelle de Vital.
 Il donna des instructions à cet effet, et après cela le rénova.
 En sa prévoyance, Vital fit des dons à cette maison pour ses funérailles, y associa son frère et remit le prix de deux fois le double de dix sols...
 Il illustra ce couvent de chanoines en constituant une donation pour lui-même, et en établissant son tombeau et celui de son frère dont il demanda la sépulture en ce lieu, près de lui, et il voulut que ces tombeaux ne puissent être affectés à quiconque d'autre.
 Il décida, que, toujours à l'aurore, à l'heure où point la lumière, fût célébrée une messe à l'autel de la Vierge.
 Il voulut établir cela afin de pouvoir obtenir le repos dans les riants séjours emplis d'une infinie douceur.
 Que Celui qui règne, trine et un, lui accorde cette récompense.

- F – Le texte est trop détérioré pour donner lieu à des remarques paléographiques détaillées. Les quatre dernières lignes sont totalement illisibles.

Cadre et lignes tracés à l'avance. Ponctuation par trois points verticaux entre chaque mot. Croix latine en début de texte. Emploi assez général de l'onciale.

- G – Les trois premières lignes du texte sont en prose. Les lignes quatre à huit et treize à dix-huit forment des hexamètres léonins à rimes riches. Les lignes dix et onze forment des hexamètres couplés en distiques dans lesquels les hémistiches et les finales riment entre eux. Le douzième vers est un simple hexamètre.

Les vers sont parfois laborieux et l'emploi des mots se trouve quelquefois dicté par la seule raison de la rime léonine (*dictavit, renovavit; duplorum, solidorum*).

- I – L'inscription concerne une fondation d'anniversaire faite par Vital de Mauvezin, chanoine régulier de Saint-Salvy, en association avec son frère.

1. Le baron de Rivière propose de lire après *istorum* : *pater fraterque bonorum*. Ces mots ne correspondent ni aux traces de lettres encore visibles sur la pierre, ni à la métrique, et ne sont pas satisfaisants pour le sens.
 2. Correction proposée au lieu de *conventus* donné par Rivière.

Albi

Cette fondation, outre l'érection de deux tombeaux, comportait des donations en espèces d'une part pour la rénovation du cloître, et d'autre part pour la célébration, à perpétuité, d'une messe anniversaire.

Plusieurs toponymes portent le nom de Mauvezin et désignent des communes actuelles dans l'Ariège, la Haute-Garonne, le Gers, les Landes, le Lot-et-Garonne et les Hautes-Pyrénées.

RIVIÈRES, *Epigraphie albigeoise*, p. 602 [texte].

Le même, *Le tombeau de deux chanoines dans le cloître de l'église Saint-Salvy à Albi (Tarn)*, « Bull. Soc. archéol. Midi France », n° 33, 1904, p. 139-140 [texte].

LACGER (chan. de), *Saint-Salvi*, dans *Congrès archéologique, 1929, Toulouse*, p. 446 [texte partiel].

ALLEGRE, *Les richesses médiévales du Tarn. Art gothique*, Toulouse, 1954, p. 312-313 [traduction du début du texte].

GRESLE-BOUIGNOL, *Les inscriptions dans le département du Tarn*, p. 22 [mention]¹.

5

Musée Toulouse-Lautrec

[XIIe s.] – Statues-colonnes
(pl. XLIII, fig. 90)

A – Identification des personnages représentés.

B – Chapelle au troisième étage de l'ancien palais archiépiscopal (Musée Toulouse-Lautrec).

Les statues-colonnes proviennent de deux baies romanes de la rue de la Grand-Côte à Albi.

C – Hauteur de la statue de Salomon : 82,7 cm ; de celle de Saül : 82 cm. Hauteur des lettres : entre 4 et 4,5 cm.

D, E – Statue-colonne représentant Salomon :

A gauche de la tête :

REX

A droite de la tête :

SALAMON

Sur la statue-colonne représentant Saül, on pouvait encore lire il y a quelques années² :

A gauche de la tête :

[R]EX

A droite de la tête :

[S]AVL

1. M. Greslé-Bouignol mentionne également dans son étude deux autres inscriptions du XIIIe s. dont il ne cite pas les textes et qui ne semblent pas avoir fait l'objet de relevés. On ignore ce que sont devenues ces pierres qui n'ont pu être retrouvées par les chercheurs locaux. L'une de ces inscriptions se rapporterait à un chanoine de la cathédrale, la seconde, datée de 1253, serait relative à la maladrerie de Saint-Martin.

2. La partie de la pierre qui portait l'inscription a été abîmée, et on ne voyait plus rien en mai 1980.

Albi

F – Lettres peu caractéristiques : la traverse des *A* de *Salamon* est doublée, le *O* est en navette, le *E* de *rex* est oncial et très ouvert.

G – *Salamon* pour *Salomon*.

I – Ces deux statues-colonnes représentent deux rois d'Israël : Saül, le premier selon la chronologie biblique et Salomon, successeur de David, troisième roi d'Israël. Deux autres statues-colonnes ornaient également ces baies.

Elles représentent deux femmes que n'identifie aucune inscription.

JOLIBOIS (E.), *Les antiquités découvertes à Albi, à la Grand-Côte*, « Revue du Tarn », t. VII, 1888-1889, p. 132-133 [texte].

ALLEGRE (V.), *L'art roman dans la région albigeoise*, Albi, 1943, p. 115-119 [*id.*].

LIMOUSE (L.), *Les deux baies romanes de la rue de la Grand-Côte à Albi*, « Revue du Tarn », n° 77, 1975, p. 1-23 [texte, ill.].

6 - 10

CASTRES

6

Cathédrale

Epitaphe de Beru

- A – Epitaphe.
 B – Inscription disparue, gravée sur une pierre autrefois conservée à la cathédrale.
 D – Le texte de cette inscription, visiblement composé très postérieurement à la date qu'il porte, sera donné sous réserve et transcrit en capitales italiques.
 Il est cité d'après Martène et Durand.

*HIC TUMULATUR PRINCEPS BERU NEPOS ADDONIS
 REGIS BARCHINONENSIS QUI HORTATIONIBUS FRATRIS
 HELIZACHAR PRIORIS MONASTERII DE CASTRIS
 FALSAM DEPOSUIT RELIGIONEM ET VERAM SUSCEPIT
 UNO ET EODEM DIE BAPTIZATUR MORITUR ET VIVIT
 IN AETERNUM. ANNO INCARNATI VERBI OCTINGENTESIMO
 IDUS SEPTEMBRIS.*

- E – Ici est enseveli le prince Béru, neveu du roi de Barcelone Addon, qui, grâce aux exhortations de frère Helizachar, prieur du monastère de Castres, déposa la fausse religion et reçut la vraie. En un seul et même jour il est baptisé, meurt, et vit dans l'éternité. L'année du Verbe incarné 800, aux ides de septembre [13 septembre].
- I – Définir avec précision le fondement historique de cette inscription se révèle bien malaisé. Les sources tant chrétiennes que musulmanes sont très peu nombreuses sur cette période de l'histoire d'Espagne : la fin de la domination islamique et les débuts de la Reconquête. Le gouverneur de Barcelone ne portait d'ailleurs pas le nom d'Addon, mais celui de Zeid, et il montrait un grand esprit d'indépendance à l'égard du calife de Cordoue, Al-Hakem Ier. Barcelone, qu'assiégeaient depuis deux ans les troupes franques, tomba en 801¹. Selon Castellane, Béru aurait été le neveu de Zeid. Mais l'épisode rapporté dans l'inscription ne fait l'objet d'aucun commentaire.

1. LAMBERT (A.), *Barcelone (diocèse de)*, dans *Dict. Hist. et Géogr. ecclés.*, t. VI, 1932, col. 680-681.

Castres

Celle-ci ne saurait être, de par son style, contemporaine de l'événement. Elle a vraisemblablement été composée à une date sensiblement postérieure, difficile à préciser. Le seul élément qui, dans l'état actuel des relevés d'épigraphie médiévale, peut fournir une indication est la formule de datation *Anno incarnati Verbi*. Dans les inscriptions datées cette formule se retrouve en 1072 à Auchy-les-Mines en l'abbaye Saint-Sylvin, en 1124 à l'abbatiale d'Etrun, en 1244 et en 1248 à l'église Saint-Jean-des-Prés de Montbrison.

MARTENE (dom) et DURAND (dom), *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, 2e partie, Paris, 1717, p. 50 [texte].

CASTELLANE, *Inscriptions du Ve au XVIe siècle recueillies principalement dans le Midi de la France*, Toulouse, 1838, p. 37 [texte, commentaire].

CROZES, *Répertoire archéologique du département du Tarn*, col. 51 [mention].

DEVIC (dom Cl.) et VAISSETE (dom J.), *Histoire générale de Languedoc*, éd. Molinier, t. I, Toulouse, 1872, p. 456 [texte].

7 - 8

Eglise Saint-Benoît

7

Epitaphe d'Adelme de Cambon

A – Epitaphe d'un évêque.

B – Inscription disparue.

C – Texte cité d'après les auteurs de *Gallia christiana*, donné sous réserve :

HIC DORMIT IN PACE ADELMUS DE CAMBONO

MONACHUS S[ANCTI] BENEDICTI DE CASTRO ET

EPISCOPUS NEMAUSI ORATE

E – Ici dort en paix Adelme de Cambon, moine de Saint-Benoît de Castres et évêque de Nîmes. Priez.

H – La formule *Hic dormit in pace* n'est pas attestée dans les épitaphes médiévales recensées.

I – Adelme de Cambon fut élu, en 1004, coadjuteur de l'évêque de Nîmes Frotier Ier. Il était prieur de l'abbaye bénédictine Saint-Benoît de Castres, fondée en 648 par Sigebert III d'Austrasie. Dans son testament, daté du 28 juin 1004, il fait pour son anniversaire une fondation de cent livres. Il meurt en 1009 et est inhumé dans son monastère. Son épitaphe peut avoir été composée ou refaite à une époque postérieure à son décès.

Gallia christiana, t. VI, col. 1118-1119 [texte].

DEVIC et VAISSETE, *Histoire générale du Languedoc*, t. I, p. 4* [id.].

Castres

8

Épitaphe de Guillaume

- A – Épitaphe d'un vicomte.
 B – Inscription disparue.
 D – Texte donné sous réserve :

*HIC JACET WILLELMUS BELI... VICARIUS ET UNA VICECOMES
 PAGI CASTRENSIS QUI POPULO REDDIDIT QUAE SUNT POPULI
 DOMINO COMITI QUAE SUNT COMITIS REGI QUAE SUNT REGIS
 ET DEO QUAE SUNT DEI OBIIT CAL[ENDAS] JUNII ANNO 1167*

- E – Ci-gît Guillaume de B..., viguier (?), et en même temps vicomte du territoire de Castres, qui rendit au peuple ce qui appartient au peuple, au seigneur comte ce qui appartient au comte, au roi ce qui appartient au roi et à Dieu ce qui appartient à Dieu. Il mourut aux calendes de juin [1er juin], l'an 1167.
- I – Cette épitaphe se trouvait dans l'ancienne abbaye Saint-Benoît. Si le texte était gravé tel que le rapporte Castellane, il ne pouvait appartenir au XIIe s., mais avait été composé à une époque postérieure : emploi de la diphtongue, millésime donné en chiffres arabes. Le manque de renseignements sur le défunt rend malaisée la compréhension du mot *vicarius*, traduit par viguier en raison du contexte qui précise que le personnage savait distinguer les obligations envers le pouvoir civil de celles qu'il reconnaissait avoir envers Dieu¹. Le commentaire fait à ce propos développe un texte de saint Matthieu (XXII, 21) : *Reddite ergo quae sunt Caesaris Caesari, et quae sunt Dei Deo*.

CASTELLANE, *Inscriptions du Ve au XVIe siècle*, p. 111 [texte].

9

Eglise Saint-François

1250 et 1252 – Épitaphe et sépulture d'Armoise de Lautrec

- A – Épitaphe d'une recluse.
 B – Inscription disparue, jadis conservée dans l'église du couvent.
 D – Texte cité d'après Castellane :

1. Les premiers agents de l'administration royale en Languedoc sont ceux dont était pourvue la féodalité méridionale : les sénéchaux et les viguiers. Etablis par le roi et ses vassaux pour les représenter en toutes choses, exerçant les mêmes pouvoirs, « ils jugent, administrent, font la recette et la dépense des revenus domaniaux, commandent les troupes féodales, bref possèdent dans sa plénitude la puissance publique » (Paul DOGNON, *Les institutions politiques et administratives du pays de Languedoc du XIIIe siècle aux guerres de religion*, Toulouse, 1895, p. 334-336).

Castres

ARMOISE DE LAUTREC RECLUSE
 DE SAIX DANS CY CAVEAU OT CLUSE
 VEUILLANT LE PARADIS AQUERRE
 O TOTS BOBANS FIT ASPRE GUERRE
 ISABEL DO PARIS CLAMEI
 SUI QUI PLORE MA BIEN AMEE
 LI MONUMENT ENVOLTER FIS
 O DE PAR DIEU A TOS VOS DIS
 QUE DISIEZ LY DE PROFUNDIS
 L'AN MIL DEUX CENS QUARANTE ET DIX
 ARMOISE ABSCONSA FAITS ET DITS
 DIEU VEUILLE EMBERGUER LI DELITS
 ET PARTIER LI PARADIS

ISABELLA ILLUSTRISSIMA SOROR LUDOVICI FRANCORUM REGIS
 SUIS IMPENSIS HOC FECIT MONUMENTUM IN PIGNUS AMORIS
 ERGA ARMOISEM DE LAUTREC ANNO DOMINI MCCLII

- E – Isabelle, illustrissime sœur du roi de France Louis, fit, à ses frais, ce monument en gage d'amour envers Armoise de Lautrec, l'an du Seigneur 1252.
- G – Le texte de l'épithaphe proprement dite est écrit en langue d'oïl et formé d'octosyllabes à rimes plates. Le reste du texte, qui s'applique à la donatrice du tombeau, est rédigé en latin.

CASTELLANE, *Inscriptions du Ve au XVIe siècle*, p. 152 [texte].

GRESLE-BOUIGNOL, *Les inscriptions du département du Tarn*, p. 22 [mention].

10

Musée Goya

1269 – Epitaphe de Pierre Dert
 (pl. XLII, fig. 88)

- A – Epitaphe du fondateur de l'hôpital Saint-Jacques.
- B – Musée Goya. La pierre, découverte en 1829, fut d'abord conservée au Musée des Augustins de Toulouse, où la situe Castellane, puis transférée au Musée Goya de Castres.
- C – Pierre de 60 x 31,5 cm. Hauteur des lettres : entre 2,4 et 3,2 cm.

Castres

- D –
1. ∴ + ∴ ANNO ∴ INCARNACIONIS ∴ DOMIN[I]
 2. M̄ ∴ C̄C̄ ∴ L°X ∴ V°IIII ∴ HIC REQVIESCI[T]
 3. CORPVS ∴ PETRI DERT ∴ QVI HE
 4. DIFICAVIT ET CONSTRVXIT
 5. ISTVD HOSPITALE ∴ AD HONO
 6. REM DEI ∴ ET BEATE MARIE MATR
 7. IS EIVS ∴ ET BEATI IACOBI APOSTOLI

E – + L'an de l'incarnation du Seigneur 1269 repose ici le corps de Pierre Dert qui édifia et construisit cet hôpital en l'honneur de Dieu et de sainte Marie, sa mère, et de saint Jacques, apôtre.

F – Lignes préalablement tracées. Lettres de hauteur irrégulière. Croix latine en début de texte. Ponctuation régulière en début de texte, marquée par trois points verticaux entre chaque mot, séparant ensuite les membres de phrases. Aucune liaison de lettres. Onciales nombreuses, variées et fermées pour la plupart : tous les *E*, les *H*, les *I*, les *M*, les *N*, les *T* et les *V*.

G – Adjonction d'un *H* dans *hedificavit*.

H – Formulaire d'épithaphe incluant l'année de l'Incarnation – mais ne portant pas indication du quantième –, la mention de sépulture, le nom du défunt, la fondation de l'hôpital et le patronage.

La formule de datation *Anno incarnationis Domini* est employée en 853 à Saint-Savin-sur-Gartempe¹, en 1101 et 1112 à Remiremont, au XIIe s. à Valenciennes, en 1255 à Saint-Papoul, en 1266 à Saint-Baudile de Nîmes et en 1278 à Maleville².

CASTELLANE, *Inscriptions du Ve au XVIe siècle*, p. 134, pl. VIII, n° 2 [texte, dessin].

GRESLE-BOUIGNOL, *Les inscriptions dans le département du Tarn*, p. 22 [mention].

1. Epithaphe de l'abbé Odon Ier, voir : *C.I.F.M.*, 2 : *Département de la Vienne*, inscription 45, p. 72-74.

2. Epithaphe de Pierre de Valette, voir *supra*, *Aveyron*, inscription 38.

CESTAYROLS

Eglise de Roumanou

[XIe s.] – Epitaphe d'*Adaltrus*
(pl. XLIV, fig. 91-92)

A – Epitaphe.

B – Eglise, premier pilier du côté nord. L'inscription est gravée sur la base, au sud et sud-est.

C – Longueur des champs épigraphiques : 20 et 29,5 cm. Hauteur des lettres : entre 1,5 et 3 cm.

D – Face sud :

1. ADALTRVS

2. IC REQVIESCIT : ANIM

Face sud-est :

3. A EI IN PACE

E – Adaltrus repose ici. Que son âme [soit] en paix.

F – Lignes légèrement tracées sur la face sud. Ecriture irrégulière. Ponctuation par deux points après *requiescit*. Aucune liaison de lettres. Onciales : le *D* et deux *E* sur quatre.

G – *Ic* est écrit sans *H*. Le démonstratif est au datif (*ei*) au lieu du génitif (*ejus*), à moins qu'il n'y ait eu intention d'abrégé cette dernière forme par un tilde.

H – La formule *Anima ei (ejus) in pace* se retrouve toujours, dans les autres exemples recensés, accompagnée d'un verbe (généralement *requiescat*).

I – La forme *Adaldrudis* d'où dérive *Adaltrus* est recensée dans l'ouvrage de M.-Th. Morlet entre la fin du VIIIe s. et le premier quart du XIe s.¹.

L'inscription peut être attribuée au XIe s.

ROSSIGNOL (Elie A.), *Eglise de Roumanou*, « Bull. monum. », t. XXVII, 1861, p. 123 [texte fautif].

GRESLE-BOUIGNOL, *Les inscriptions dans le département du Tarn*, p. 22 [mention].

1. *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule, I : Les noms issus du germanique continental et les créations gallo-germaniques*, Paris, 1971, p. 18a.

12

LABRUGUIÈRE**Eglise**

Un grès sculpté, représentant un Christ en majesté, bénissant, est réemployé dans la maçonnerie du clocher, du côté occidental, à plus de vingt mètres de haut.

Au-dessus du nimbe crucifère est gravée une inscription dans laquelle V. Allègre a relevé le mot *regnum*. Il n'a pas été possible de compléter cette lecture, ni même de la confirmer.

Ce réemploi semble provenir de la construction romane.

ALLEGRE, *Les richesses médiévales du Tarn*, t. I, p. 198 [texte partiel].

LEMPAUT

Prieuré Notre-Dame d'Ardorel

[XIIe s.] – Epitaphe de Cécile de Béziers

- A – Epitaphe d'une vicomtesse, fondatrice.
 B – Inscription disparue dont le texte a été copié dans un manuscrit du XIVE s. conservé aux archives du Tarn, repris par les auteurs de *Gallia christiana*.
 D – Texte cité d'après *Gallia christiana* :

OMNIS QUI NESCIAT DISCAT QUONIAM REQUIESCIT
 HOC IN SARCOPHAGO CAECILIA VERA VIRAGO
 ISTA MONASTERIUM FECIT RELIQUIASQUE DOMORUM
 CULTA VEL INCULTA DANS FRATRIBUS HAEC¹ BONA MULTA
 ERGO PRAESENTES ORENT PARITERQUE SEQUENTES
 HAC PRO DEFUNCTA QUIBUS HIC SUNT PROESTITA CUNCTA AMEN²
 O PIE REX CHRISTE PROPTER TUA VULNERA QUINQUE
 DA REQUIEM CUNCTIS HIC ET UBIQUE SEPULTIS
 UT POSSINT REQUIEM TECUM HABERE QUIETAM AMEN

OREMUS

DOMINE PRO TUA PIETATE MISERERE ANIMAE FAMULAE TUAE
 ET A CONTIGIIS MORTALITATIS EXUTAM IN AETERNAE SALVATIONIS
 PARTEM RESTITUE PER CHRISTUM. REQUIESCAT IN PACE AMEN

- E – Quiconque l'ignore apprenne que repose
 en ce sarcophage Cécile, femme aux qualités vraiment viriles.
 Elle fit faire ce monastère et le reste des habitations,
 donnant aux frères de nombreux biens, cultivés ou en friches.
 Que prient donc les présents, tout autant ceux qui les suivront,
 pour cette défunte, eux à qui tout ce qui est ici a été accordé. Amen.
 O saint Roi ! O Christ ! par tes cinq plaies
 donne le repos à tous les défunts, ici et partout,
 afin qu'ils puissent avec Toi jouir d'un paisible repos. Amen.

1. Devic et Vaissète donnent *hic*.

2. Devic et Vaissète arrêtent le texte à *cuncta*, en citant le vers sous la forme : *Et pro defuncta quibus sic praestentur cuncta*, lecture qui fausse le vers.

Lempaut

Prions : Seigneur, en ta bonté, prends pitié de l'âme de ta servante et, libérée des contagions de la vie mortelle, rétablis-la, par le Christ, au séjour de l'éternel salut. Qu'elle repose en paix. Amen.

- G – Le texte concernant l'építaphe proprement dite est formé de neuf hexamètres léonins à rimes riches, la richesse de la rime étant seulement approchée pour le troisième et le dernier vers. Les deux *amen* sont hors versification. L'oraison qui termine l'inscription est en prose.
- H – Cette oraison reprend mot à mot la collecte récitée pour la messe quotidienne d'une défunte : *Quaesumus Domine pro tua pietate miserere animae famulae tuae N., et a contagiis mortalitatis exutam, in aeternae salvationis partem restitue. Per Christum Dominum nostrum.* La formule liturgique *Requiescat in pace, amen* constitue l'antienne et le répons qui suivent l'oraison récitée après l'aspersion du corps, à l'office de sépulture.
- I – Cécile, vicomtesse de Béziers, fonda Notre-Dame d'Ardorel en 1114 ; elle était l'épouse de Bernard Aton, co-fondateur du prieuré. L'építaphe appartient vraisemblablement au XIIe s.

Gallia christiana, t. I, *Instrumenta*, p. 15 [texte].

DEVIC et VAISSETE, *Histoire générale du Languedoc*, t. V, p. 13* [texte partiel].

GRESLE-BOUIGNOL, *Les inscriptions dans le département du Tarn*, p. 21 [mention].

BRAEKMAN, *L'épigraphie tumulaire*, t. I, n° 35, p. 323-324.

LESCURE-D'ALBIGEOIS

Eglise Saint-Michel

[déb. XIIe s.] – Rencontre de Jacob et d'Esäü

- A – Identification des personnages représentés.
- B – Entrée du chœur, côté nord, chapiteau représentant deux vieillards barbus, embrassés. L'église étant très sombre et sans électricité, nous n'avons pu lire les textes qui accompagnent ces inscriptions. Ils apparaissent suffisamment cependant sur le cliché qu'en donne M. Marcel Durliat dans son étude pour qu'on ne puisse les mettre en doute.
- D – Texte cité d'après Allègre et Durliat. Les inscriptions sont gravées aux angles de la corbeille, au-dessus de la tête de deux personnages sonnant du cor :
- A gauche : IA[COB]
A droite : [ES]AV
- F – Lettres en capitales romanes, les A sont chevronnés.
- H – V. Allègre, le premier à relever ces textes, propose de reconnaître dans cette scène la rencontre de Jacob et d'Esäü. La source de l'épisode se trouve dans la Genèse (XXXIII, 4) : *Currens itaque Esäü obviam fratri suo, amplexatus est eum, stringensque collum ejus, et osculans flevit.*
- I – Ce chapiteau appartient au début du XIIe s.¹

ALLEGRE, *L'art roman dans la région albigeoise*, Albi, 1943, p. 58 [texte, commentaire].

DURLIAT, *Les chapiteaux et le portail de Saint-Michel de Lescure*, « Cahiers civil. médiév. », t. V, 1962, p. 413, fig. 1 [texte, ill.].

Le même, *Haut-Languedoc roman*, La Pierre-qui-Vire, 1978, p. 308, pl. 144 [*id.*].

1. M. Durliat a cru remarquer sur un chapiteau voisin, illustrant l'épisode de Daniel dans la fosse aux lions, une inscription gravée dans un cartouche au-dessus de la tête de Daniel, mais il n'en est pas certain. Nous n'avons rien vu lors de notre passage dans l'église, mais les conditions d'examen n'étaient pas bonnes.

15

MAZAMET**La Goutine****Propriété privée**

[XIIe s.] – Chapiteau

- A – Identification d'un personnage.
- B – Inscription non trouvée. Elle était gravée sur un chapiteau conservé en 1911 chez M. Jammes, domicilié à la Goutine. Le chapiteau provenait de l'église de Saint-Pons – devenue cathédrale en 1318 – dans l'Hérault.
- D – Le chapiteau représente les saintes femmes au tombeau. Sur le bandeau de l'arc qui forme l'entrée du sépulcre, entre les ailes de l'ange, on lisait :

ANGEL[VS]

- F – Le *E* était oncial.
- I – L'auteur attribue le chapiteau au XIIe s.

SAHUC (J.), *L'art roman à Saint-Pons-de-Thomières*, « Mém. Soc. archéol. Montpellier », 2e sér., t. IV, 1911, p. 78 [texte, ill.].

16 - 17

RABASTENS

16

Eglise Notre-Dame-du-Bourg

1282 – Cloche

- A – Inscription campanaire.
 B – Cloche détruite en 1793.
 D – Tout autour de la cloche :

LAUDO DEUM VERUM PLEBEM VOCO CONGREGO CLERUM
 DEFUNCTOS PLORO PESTEM FUGO FESTA DECORO
 VOX MEA CUNCTORUM FIT TERROR DEMONIORUM
 ANNO DOMINI MCCLXXXII

- E – Je loue le vrai Dieu, j'appelle le peuple, je rassemble les clercs.
 Je pleure les défunts, je mets en fuite la peste, j'agrémente les fêtes.
 Ma voix se fait la terreur de tous les démons.
 L'an du Seigneur 1282.
- G – L'inscription est formée de trois hexamètres léonins à rimes riches. La date est hors versification.
- H – Les deux premiers vers de cette inscription qui réunit en trois hexamètres les différentes fonctions de la cloche figurent dans un manuscrit du XVe s. conservé à Paris¹, mais la source est à l'évidence plus ancienne, puisqu'on les retrouve outre à Rabastens, à Metz en 1350 et à Beauvais en 1397. Ils étaient également gravés, accompagnés du troisième vers, sur une cloche de 1407 de l'ancienne cathédrale de Genève². Le dernier vers seul figure sur une cloche de 1497 à Eymoutiers.

GUITARD (E.), *Rabastens-d'Albigeois*, dans *Congrès archéologique, 1929, Toulouse*, p. 359 [texte].

1. B.N. lat. 8247, fol. 131; voir *supra*, Lot, inscription 22 et l'étude de R. FAVREAU, *Les inscriptions de Saint-Savin-sur-Gartempe*, « Cahiers civil. médiév. », t. XIX, 1976, p. 31, n. 153.

2. Avec en plus *Ave Maria gratia plena, Dominus tecum*.

Eglise Saint-Michel

1264, 22 novembre – Epitaphe de Jourdain de Rabastens

- A – Epitaphe d'un chevalier.
 B – Inscription disparue, jadis gravée sur une tombe dans le cimetière de l'église Saint-Michel, aujourd'hui détruite.
 D – Texte cité d'après Castellane :

HAC JACET IN TUMBA SIMPLEX SINE FELLE COLUMBA
 MILES VERIDICUS VERE VIRTUTIS AMICUS
 DE RABASTENXO JORDANUS MUNERE MIRO
 BONUS CONTINUA SIBI DETUR MANSIO DIVA
 ANNO MCCLXIII X KALENDAS DECEMBRIS

- E – En cette tombe gît, simple colombe sans fiel, un vrai chevalier, ami de la véritable vertu, Jourdain de Rabastens, bon par ses œuvres admirables. Qu'à jamais lui soit donné le divin séjour. L'an 1264, le 10 des calendes de décembre.
- G – L'inscription forme quatre hexamètres léonins à rimes riches.
- H – Le premier vers de l'inscription trouve sa source première dans l'évangile de saint Matthieu (X, 16) : *Estote ergo prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbae*. Mais la rime léonine entre *tumba* et *columba* et le sens de la citation biblique se sont conjugués pour donner naissance à de véritables formulaires que l'on retrouve sous des formes très proches, notamment pour la seconde partie de l'hexamètre. Un peu avant le milieu du IXe s., le diacre Micon écrivait dans une épitaphe : *Simplicis ac retinens animum sine felle columbae*; en 964, à Cluny, on trouve : *Hac jacet in tumba prudens simplexque columba*; en 1078, l'épitaphe d'Ansroi, abbé de Saint-Pierre, aux Préaux, porte : *Ecce sub hac tumba tegitur sine felle columba*; le Musée de Boulogne-sur-Mer conserve l'épitaphe de Boisdin de Balinghem, mort en 1274, dans laquelle on relève le vers : *Hac jacet in tumba simplex velut una columba*; à Mont-Saint-Eloi, en 1275, dans l'épitaphe de Jean de Barastre, on trouve : *Vir sapiens humilis fuit et sine felle columba*. En 1282, au Musée de Carpentras, l'épitaphe du prévôt de la ville commence par le vers : *Qui jacet hac tumba velut ipse columba*. Enfin, d'inspiration un peu plus lointaine, l'épitaphe de Géraud de Jonquières, datée de 1200 ou de 1204, conservée au Musée des Augustins de Toulouse, porte : *Clauditur hac tumba Job pectore mente columba*¹.
- I – L'inscription est très vraisemblablement contemporaine du décès de Jourdain de Rabastens.

CASTELLANE, *Inscriptions du Ve au XVIe siècle*, p. 155 [texte].

GRESLE-BOUIGNOL, *Les inscriptions dans le département du Tarn*, p. 22 [mention].

1. C.I.F.M., 7 : *Ville de Toulouse*, inscription 65, p. 106.

18

SOREZE

Maison particulière

[XIe s.] – Fragment lapidaire

A – Indéterminé.

B – Inscription non trouvée. En 1913 F. Lacroix a relevé le texte de cette inscription, incomplète à l'époque, au fond d'une cave de la rue Revel, dans un mur de fondation. La pierre provenait sans doute de l'église Saint-Martin.

D – Sur le dessin reproduit par F. Lacroix, la pierre qui porte le texte est brisée en deux fragments.



Premier fragment :

a – petit côté :

SI

b – grand côté :

CVSTOS BONE NATE MARIE

Second fragment :

HEC VIA CELORVM COLLECCIO SANCTA RI.VM

F – Sur le dessin de Lacroix on note de nombreux enclavements, quelques onciales : quatre *E* (dont un inversé) sur six, le *H* et les *T* et trois lettres fleuries : *C* et *V* de *custos* et *E* de *hec*.

G – L'inscription était vraisemblablement versifiée.

I – Cette inscription apparaît trop fragmentaire pour que l'on puisse en tirer une signification précise. Son éditeur l'attribue à la fin du XIIe s. ou au début du XIIIe s.

LACROIX (F.), *Quelques renseignements sur la vieille ville de Sorèze (Tarn)*, Toulouse, 1913, p. 18-21 [texte, fac-sim., commentaire].

GRESLE-BOUIGNOL, *Les inscriptions dans le département du Tarn*, p. 21 [mention].

VIELMUR-SUR-AGOUT

1238, 26 juillet – Epitaphe de Poncia

- A – Epitaphe d'une abbesse.
 B – Inscription disparue, jadis gravée sur une tombe découverte en 1858.
 D – Texte cité d'après Crozes. Les crochets nous sont imputables :

ANNO AB INCARNATIONE D[OMI]NI MCCXXXVIII VII KAL[ENDAS]
 AUGUSTI EPACTA III LUNA I OBIIT PO[N]CIA VENERABILIS
 ABBATISSA VET[ER]IS M[UR]JI

- E – L'an de l'incarnation du Seigneur 1238, le 7 des calendes d'août [26 juillet], épacte 3, cycle lunaire 1, mourut Poncia, vénérable abbesse de Vielmur.
- H – La formule de datation inclut des éléments du comput médiéval fréquemment employés dans les chartes jusqu'à la fin du XIII^e s., mais assez rares dans les inscriptions. Le mot *luna* désigne ici, non pas la lunaison, mais le cycle lunaire (*circulus lunaris*). Ce cycle est basé sur la constatation qu'au bout de dix-neuf années solaires, comprenant deux cent trente-cinq lunaisons, les mêmes phases de la lune reviennent aux mêmes époques¹. Retenu par l'Eglise romaine, il sert à déterminer la date de la lune pascale et donc celle de Pâques. Les épactes sont les nombres affectés à chacune des périodes de dix-neuf ans et permettent d'indiquer l'âge de la lune au 22 mars de l'année, premier jour où peut tomber la date de Pâques². La consultation des tables chronologiques permet de vérifier l'exactitude des chiffres donnés dans cette épitaphe.
- I – L'abbaye de bénédictines de Vielmur (*Vetus Murus*) a été fondée en 941 par les vicomtes de Lautrec. D'après les tables de l'église d'Albi l'abbesse Poncia aurait prononcé ses vœux en 1218³.
 L'inscription est contemporaine de la date de son décès.

Gallia christiana, t. I, col. 82 [mention].

CROZES, *Répertoire archéologique du Tarn*, Paris, 1865, p. 78-79 [texte].

GRESLE-BOUIGNOL, *Les inscriptions dans le département du Tarn*, p. 22 [mention].

1. Les computistes médiévaux ont concurremment employé deux points de départ pour ce cycle. Le premier faisait coïncider le début du cycle avec l'année de la naissance du Christ (*circulus decemnovennis*). Le point de départ du second (*circulus lunaris*) est de trois ans postérieur à celui du premier. C'est ce dernier qui a été retenu ici, comme il est facile de le vérifier (cf. Giry).
 2. Les chiffres déterminant les épactes sont basés sur le calcul de l'excédent des jours des années solaires sur les années lunaires au cours de la période de dix-neuf ans.
 3. *Gallia christiana*, t. I, col. 82.

INDEX

NOTICE D'UTILISATION

CLASSEMENT : ordre alphabétique avec dérogation dans les cas suivants :

Citations bibliques : les références aux citations tirées de l'Écriture sont données selon la disposition canonique des livres bibliques.

Noms de personnes : les noms de personnes sont classés au prénom. Lorsque celui-ci est accompagné d'une mention d'origine, de parenté, etc., ce dernier terme renvoie au prénom.

Ex. : *DONATI*, voir : *BENEDICTUS*.

Dans les renvois faits du nom au prénom il n'est pas tenu compte de l'article (de, des, du, le, etc.).

DIPHTONGUES : les diphtongues *ae*, *oe* peuvent être réduites à *e*. On prendra garde aux différences qui peuvent exister entre la forme employée et la forme classique. Renvoi est fait de la forme classique à la forme sans diphtongue lorsque la disparition de cette dernière affecte l'initiale.

Ex. : *ae*, voir : *e*.

MODIFICATIONS ORTHOGRAPHIQUES : lorsque le texte offre une forme non classique, renvoi est fait à la forme classique.

Ex. : *letus*, voir : *laetus*.

REGROUPEMENTS : de nombreux renvois ont été ménagés afin de regrouper les noms, les mots et les expressions soit aux villes, soit aux mots-clés.

Ex. : *PONCIUS*, voir : *Barbastro* (évêque); *Conques* (moine).

SUBSTANTIFS, ADJECTIFS SUBSTANTIVES, ADJECTIFS : les substantifs sont classés au nominatif. Les adjectifs sont classés à la forme nominative du masculin. Les genres féminin et neutre sont indiqués en sous-vedette. Lorsque plusieurs d'entre eux expriment une même notion, ils se retrouvent à leur traduction française.

Ex. : église : *domus...*, *ecclesia...*, *locus...*

VERBES : ils sont présentés à l'infinitif, sauf à l'intérieur d'une formule.

Index

Abréviations : ch.-l. = chef-lieu (a. d'arrondissement, c. de canton, d. de département), cne = commune.

A = Aveyron ; L = Lot ; T = Tarn.

Citations : précédées de deux étoiles.

Formules : précédées d'une étoile.

Mots-matières : minuscules (italiques lorsqu'il s'agit de latin, avec initiale en minuscule).

Ex. : prêtre, *sacerdos*.

Noms de lieu : minuscules italiques, avec initiale en majuscule.

Ex. : *Cadurcensis*, Cahors.

Noms de personnes : capitales (italiques lorsqu'il s'agit de latin).

Ex. : BERNARD, *BERNARDUS*.

Les chiffres renvoient aux numéros des inscriptions.

— A —

- **A, Ω, voir : Bible (Apocalypse I, 8).
abbé : *abba*, A 19; *abbas*, A 25, 28-29.
abbesse, *abbatissa*, T 19.
ABRAHAM, A 11.
[*accipere*], *acipere*, A 15.
acquirere, T 4.
**Acsi indignus*, voir : formules (expressions).
***Acta Pilati*, A 23.
ADALGERIUS, A 34.
ADALTRUS, T 11.
ADDO, voir : *Barcelone* (roi).
ADELMUS de CAMBONO, voir : *Castres* (Saint-Benoît, moine); *Nîmes* (évêque).
**Ad honorem*, voir : formules (patronage).
adjungere, L 3.
advenire, L 18.
ae-, voir : *e-*.
AGATHA, voir : reliques; sainte.
Agen, ch.-l. d. (Lot-et-Garonne), Saint-Caprais, A 2.
agmen, voir : élus.
Agnus, voir : JESUS.
agustus, voir : datation (mois).
albâtre, A 30.
Albi, ch.-l. d. (T), *Albie[nsis]*, L 3; —collégiale Saint-Salvy, T 1-4; *Sanctus Salvius*, T 2-3;
—chanoine régulier : *BENEDICTUS DONATI*, T 3; *RAIMUNDUS VITALIS*, T 2; *VITALIS de MALO VICINO*, T 4;
—prêtre, *RAIMUNDUS VITALIS*, T 2;
—Musée Toulouse-Lautrec, T 5.
ALDEMARUS, prêtre, A 51.
altare, voir : autel.
**AMBROISE, A 13.
**Amicus pietatis*, voir : formules (expressions).
Amiens, ch.-l. d. (Somme), Saint-Martin-les-Jumeaux, A 19.
amor, T 9.
ANASTASIA, voir : reliques; sainte.
ANDREAS, voir : apôtre; reliques.
ange, *angelus*, A 10, 12, T 15; *arcangelus*, A 17, L 8; —*GABRIEL*, A 12, 17; —*MICHAEL*, L 8, 16; —*RAPHAEL*, A 35; voir aussi : iconographie.
Angoulême, ch.-l. d. (Charente), A 51.
anima, A 51, L 7-8, 12, T 3, 11, 13; voir aussi : formules (épitaphe); liturgie (défunt).
anneau épiscopal, L 6.
anniversaire (fondation), L 10, 27, T 4; « *anniversarii* », L 27; « *annoal* », L 10.
**Anno*, voir : datation (année).
« *annoal* », voir : anniversaire.
Annonciation, voir : iconographie (MARIE).
ANSFROI, voir : *Préaux* (*Les*).
ANTOINE de LUZÉCH, voir : *Cahors* (évêque).
ANTONIUS, voir : reliques; saint.
aperire, L 2.
apôtre, *apostolus*, A 32, 39, L 18, T 10; ANDRE : *ANDREAS*, A 24-25, 32; *ANDREHAS*, L 7; *BARTOLOMEUS*, A 25, 52; *JACOBUS*, A 25, 32, T 10; *JACOBUS, frater Domini*, A 36; *JOHANNES*, A 5, 24-25, 36; *JUDA*, A 32; *MATHEUS*, A 16, 25; *MATIAS*, A 25; *PAULUS*, A 17, 24-25, 32; *PETRUS*, A 17, 24-25, 32, L 13, 18; *SIMON*, A 25, 32; *TADDEUS*, A 25; *THOMAS*, A 25;
voir aussi : évangéliste; iconographie; reliques.
appropriare, T 4.
aprilis, voir : datation (mois).
Aquitaine (roi) : PEPIN Ier, A 24.
ara, voir : autel.
Aragon (roi) : PIERRE Ier, A 25.
arca, voir : tombeau.
arcangelus, voir : ange.
[*archidiaconus*], *arkidiaconus*, A 51.
Ardorel, voir : *Lempaut*.
Arezzo (Italie), Santa Maria della Pieve, L 24.
argent, A 25, 27, L 28; —doré, A 24-26, 28-30, 32.
Arles, ch.-l. a. (Bouches-du-Rhône), abbaye de Montmajour, A 2.
« *arma* », L 10.
« ARMOISE de LAUTREC », recluse, T 9.
Arras, ch.-l. d. (Pas-de-Calais), abbaye Saint-Vaast, A 19.
ars maligni, A 42.
ASAPH, voir : Bible (I Paralipomènes XV, 16-17; XVI, 5-7); musicien.
Astaillac, c. Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze), A 48.
astra, voir : ciel.
ATON, voir : *Lempaut* (BERNARD ATON).
Aubin, ch.-l. c. (A), A 1.
Auch, ch.-l. d. (Gers), A 2.
Auchy-les-Mines, c. Cambrin (Pas-de-Calais), abbaye Saint-Sylvin, T 6.

auctor, A 28.
augustus, voir : datation (mois).
Auriol, c. Roquevaire (Bouches-du-Rhône), A 48.
aurora, T 4.
auster, A 19.
Austrasie (roi) : SIGEBERT III, T 7.
autel : *altare*, A 4, 25, 48, 52, L 14, 16, T 4; *ara*, A 43; *mensa*, A 51;
—consécration, A 39, 43, 48; *consecrare*, A 52, L 16; *dedicare*, A 25, 51, L 14; *dedicatio*, A 4;
—patronage : *BARTOLOMEUS*, A 52; *BLASIUS*, L 16; *MARIA*, L 16; *MARIA EGIPTACA*, L 16; *MICHAEL*, L 16; *Salvator*, A 48; *sudarius*, L 14;
—portatif, A 25, 30.
auteur : donateur : « ARMOISE de LAUTREC », T 9; *BEGO* [III], A 26; *BERNARDUS CADURCENSIS*, L 15; *BONEFACIUS*, A 31;

auteur (suite), *DEUSDEDIT*, A 43; « RODOLI », L 10; *VITALIS de MALOVICINO*, T 4;
—fondatrice, *CAECILIA*, T 13;—fondeur, *MATEUS*, L 22; —maître d'œuvre, *JOHANNES INGOBARDUS*, A 7; —orfèvre, A 27;
GILBERTUS RUTHERAN, A 28; —sculpteur : *BERNARDUS*, A 18; *GIRBERTUS*, L 12; *UGO*, A 49;
—verbes et expressions : *construere*, A 7, T 10; *donare*, T 4; *aedificare*, A 51; *edificare*, L 8; *hedificare*, T 10; *fabricare*, A 44bis; *fieri jussit*, A 43; *me fecit*, A 18, 28, 49, L 22; *me fieri jussit*, A 26; *renovare*, T 4.
Auxerre, ch.-l. d. (Yonne), Saint-Germain, A 19.
avare, voir : iconographie.
***Ave Maria*, voir : Bible (Luc I, 28); liturgie (*Ave*).
Avent, voir : liturgie.

— B —

baptizare, T 6.
Barbastro (Espagne), *Barbastrensis* (évêque) : *PONCIUS*, A 25.
Barcelone (Espagne), A 47; *Barchinonensis*, T 6; roi : *ADDO*, T 6; *ZEID*, T 6.
BARTOLOMEUS, voir : apôtre.
beatus, *beata*, voir : saint ; sainte.
Beaucaire, ch.-l. c. (Gard), L 24.
Beauvais, ch.-l. d. (Oise), T 16.
BEGO, voir : auteur (donateur); Conques (abbé).
« BELIOC », voir : S. de Belioc.
benedicere, A 22.
**Benedicta sit*, voir : formules (bénédiction).
benedicti Patris, voir : élus.
BENEDICTUS, voir : reliques; saint.
BENEDICTUS DONATI, voir : *Albi* (Saint-Salvi, chanoine).
« BENEZEG », voir : saint.
BERNARD ATON, voir : *Lempaut*.
BERNARDUS, voir : auteur (sculpteur).
BERNARDUS CADURCENSIS, voir : auteur (donateur).
BERU, T 6.
Besançon, ch.-l. d. (Doubs), A 48.
Bessières, c. Montastruc-la-Conseillère (Haute-Garonne), abbaye de Candeil, abbé : *GAUSBERT*, A 9.
Bessuéjous, c. Espalion (A), A 2, 4.
Béziers, ch.-l. a. (Hérault), A 48; vicomtesse, *CAECILIA*, T 13.

**Bible : —Genèse (XXII, 1-14), A 11; (XXXII, 4), T 14; —Josué (VIII, 1), A 3; —Juges (IV, 18), A 3; (VI, 23), A 3; —I Samuel (IV, 20), A 3; (XXII, 23), A 3; (XXIII, 17), A 3; (XXV, 6), A 41; —II Samuel (IX, 7), A 3; —II Rois (I, 15), A 3; —I Paralipomènes (II, 6), A 20; (XV, 16-17), A 20; (XVI, 5-7), A 20; (XVI, 41-42), A 20; —Psaume (CXVIII [CXVII], 16), L 5; (CXXX, 1), T 9; —Matthieu (I, 1), L 25; (VI, 9), L 8, 10; (X, 16), T 17; (XIII, 49), A 10; (XXII, 21), T 8; (XXIV, 29-30), A 10, 26; (XXV, 34), A 10; (XXV, 41), A 10; —Luc (I, 1), L 25; (I, 13), A 3; (I, 26), A 12; (I, 28), A 50, L 23, 27; (I, 30), A 3; —Jean (I, 29), A 14; (XIX, 19), A 10, 24, 26, 29; L 22; (XIX, 34), A 10; (XX, 25), A 10; —I Corinthiens (I, 24), L 24; —Apocalypse (I, 8), A 11, 30, 33, 37, 47-48, L 22; (XX, 12), A 10; (XXI, 27), A 10; (XXII, 19), A 10.
BLASIUS, voir : saint.
BOBILA, L 2.
bois, A 31.
bona, subst., T 13.
BONEFACIUS, voir : auteur; Conques (abbé).
Bonnecombe, voir : *Comps-la-Grand'Ville*.
bonus, A 22, T 17, *bona*, A 19, *bonum*, A 42.
Boulogne-sur-Mer, ch.-l. a. (Pas-de-Calais), T 17.
Bozouls, ch.-l. c. (A), A 3.
« BRANDA », voir : saint.
Brioude, ch.-l. a. (Haute-Loire), A 15.
bronze, A 44, 50, L 22, T 16.
**BURCHARD, L 24.

- Cadurcensis*, voir : *Cahors*.
CAECILIA, voir : auteur ; *Béziers* (vicomtesse) ; *Lempaut*.
Cahors, ch.-l. d. (L), L 1-11, *Cadurcensis*, L 1, 4, 15-16 ; cathédrale, L 1-6, 14 ; chartreux, L 19 ; cordeliers, L 7-8 ; Saint-Urcisse, L 10 ;
 -évêque : ANTOINE de LUZECH, L 5 ;
DESIDERIUS, L 2 ; *GENULPHUS*, L 1-2 ;
GERALDUS, L 16 ; GERAUD III, L 14 ;
GUILLELMUS de CARDAILLAC, L 3 ;
 RUSTIQUE, L 2 ; *SICARDUS de MONTE ACUTO*, L 4, 6.
Calmontia, A 44.
CAMBONO, voir : *ADELMUS*.
Camboularet, voir : *Pont-de-Salars*.
Campagnac, ch.-l. c. (A), A 2, 4-5.
Candeil, voir : *Bessière*.
canonicus, T 4 ; -*regularis*, T 2-3.
capella, voir : chapelle.
CAPRASIUS, voir : saint.
caput, L 14.
CARDAILLAC, voir : *GUILLELMUS*.
Carennac, c. Vayrac (L), L 12.
caritas, voir : vertu.
Carpentras, ch.-l. a. (Vaucluse), T 17.
Carsan, c. Pont-Saint-Esprit (Gard), A 2.
Cassan, voir : *Roujan*.
Castelnau-de-Mandailles, c. Espalion (A), A 6.
Castelnau-Pégayrols, c. Saint-Beauzély (A), A 7.
Castres, ch.-l. a. (T), T 6-10 ; *Castra*, T 6-7 ;
Castrensis, T 8 ;
 -cathédrale, T 6 ; -église Saint-Benoît, T 7, 8, *Sanctus Benedictus*, T 7 ; moine, *ADELMUS de CAMBONO*, T 7 ;
 -église Saint-François, T 9 ; -hôpital Saint-Jacques, fondateur, *PETRUS DERT*, T 10 ; prieur, *HELIZACHAR*, T 6 ; -Musée Goya, T 10 ;
 -vicomte, *WILLELMUS BELI...*, T 8.
castus, A 10.
Catus, ch.-l. c. (L), L 13.
Cavaillon, ch.-l. c. (Vaucluse), A 19.
CECILIA, voir : sainte.
celebrare, T 4.
celum, voir : ciel.
cementarius, L 12.
Cena, A 32, 39.
Cénevières, c. Limogne (L), L 14.
Cestayrols, c. Gaillac (T), T 11.
cetus sanctorum, voir : élus.
 chapelle, *capella*, L 8 ; patronage : *DEUS*, L 8 ;
MICHAEL, L 8.
Châteauroux, ch.-l. d. (Indre), A 19.
CHIRICUS (CYR), voir : reliques ; saint.
 chrisme, A 48.
 CHRIST, voir : iconographie ; JESUS.
 **CICERON, A 19.
 ciel : -*astra*, A 9 ; -*celum*, A 5, 10, T 18 ; -*mansio diva*, A 9 ;
 -*regnum paratum*, A 10 ;
 -*regnum vite*, A 42.
cimiterium, L 8.
civis, L 8.
 [*clarus*], *clarum*, A 31.
claustrum, A 19, T 4.
clavus, A 10 ; voir aussi : Bible (Jean XX, 25).
 clef de voûte, L 17.
clemens, A 26.
Clermont-Ferrand, ch.-l. d. (Puy-de-Dôme), Notre-Dame-du-Port, A 15-16.
clerus, T 16.
 cloche (*signum*), A 44, 50, L 22, T 16.
Clonfert (Irlande), L 6.
 CLOTAIRE, voir : *France* (roi).
Chuny, ch.-l. c. (Saône-et-Loire), T 17.
columba, T 17.
comes, T 8.
comitensis, A 9.
Compeyre, c. Millau (A), hameau de Soulacroup, A 8.
Comps-la-Grand'Ville, c. Cassagnes-Bégonhès (A), abbaye de Bonnacombe, A 48 ; *Bona Cumba*, A 9.
condere, L 2.
conferre, T 4.
congregare, T 16.
Conques, ch.-l. c. (A), A 42 ; *Concha*, A 31 ; -abbaye Sainte-Foy, A 10-32 ; *Sancta Fides*, A 25 ; abbé : *BEGO [III]*, A 19, 25-26, 28-29, *BONEFACIUS*, A 31 ; moine, *PONCIUS*, A 25 ; trésor, A 23-32 ;
 -cimetièrre Saint-Marcel, A 33.
consecrare, voir : autel (consécration).
constancia, voir : vertu.
construere, voir : auteur.
conventus, voir : monastère.
CORDOUE (Espagne), calife : AL HAKEM Ier, T 6.

- Corneto Tarquinia* (Italie), église Santa Maria di Castello, A 10.
corpus, A 9, T 10.
 **Corpus sub terra*, voir : formules (épitaphe).
 « coven », L 27.
 croix : *crux*, A 10, 25-27, 29, 39; *lignum*, L 28; —latine (début texte), A 2, 31, L 5, 7, 11, 16-17, 22, 27-28, T 4, 10; (fin texte), A 2, 51, L 10, 21; (milieu texte), A 20, 26, 41; —reliquaire, L 28; voir aussi : reliques.
cruciare, A 10.
- Dalhem* (Allemagne), L 24.
 [*damnare*], *dampnare*, A 10.
 damnés : *homines perversi*, A 10; *injusti*, A 10; *maledicti*, A 10; voir aussi : iconographie.
 DANIEL, voir : iconographie; prophète; symbole.
dare, A 10, T 4, 13, 17.
 datation : Année de l'Incarnation : *Anno*, L 14, 26, T 8-9, 17; *Anno ab incarnatione Domini*, A 25-26, 51, T 19; *Anno Domini*, A 8, L 7-9, 27, T 2-4, 16; *Anno incarnationis Domini*, A 38, T 10; *Anno incarnati Verbi*, T 6; — calendrier romain : calendes, T 8; *kalendae*, A 2, 4, 25, 45, L 14, T 1-3, 17, 19; *idus*, A 41, 46, 51, L 7, 16, T 6; *nonae*, A 7; —comput (éléments de) : *epacta*, T 19; *luna*, T 19; —fêtes religieuses : *Andrehas*, L 7; « Benezeg », L 26; *Marcellus papa*, A 34, L 27; *Margarita*, L 9; —mois : *februarius*, A 7; mars : *marcius*, A 46, « martz », L 26; *aprilis*, A 4, L 16; *madius*, A 51, L 7; *junius*, A 2, 8, T 8; juillet : « jul », L 9, *julius*, A 25, T 1; août : *agustus*, A 41, *augustus*, L 14, T 19; *september*, T 6; *october*, T 2; *november*, A 45, T 3; *december*, T 17; —quantième, A 8.
 DAVID, A 20; voir aussi : JESUS; musicien.
debere, T 4.
december, voir : datation (mois).
decorare, T 16.
 dédicace, *dedicare*, *dedicatio*, voir : autel (consécration); église (dédicace); formules (consécration, dédicace).
defuncta, subst., T 13.
defunctus, subst., T 16.
Degagnazès, voir : Peyrilles.
- crucifixion, voir : iconographie (Christ).
crux, voir : croix.
 cuir, A 31.
 **Cujus anima*, voir : formules (épitaphe); liturgie (défunts).
cultus, T 13.
cuneus, A 10.
cupidus, A 10.
cura, A 19.
custos, T 18.
 CYR, voir *CHIRICUS*.
- D —
- démon : *demon*, A 10; *demonius*, T 16; *malignus*, A 42; *SATANAS*, A 28; voir aussi : iconographie.
 [*dens*], *denc*, A 39.
 ***Deo quae sunt Dei*, voir : Bible (Matthieu XXII, 21).
deponere, T 6.
 ***De profundis*, voir : liturgie (défunts); prière (demande); Bible (Psaume CXXX, 1).
 DERT, voir : *PETRUS*.
DESIDERIUS, voir : Cahors (évêque); saint.
 DEUS, voir : DIEU.
DEUSDE[DIT], prêtre, A 45.
DEUSDEDIT, voir : auteur (donateur); Rodez (évêque).
 ***Dextera Domini*, voir : Bible (Psaume CXVIII, 6).
dicere, L 8.
dictare, T 4.
dies, A 8; —*perpetuus*, A 10.
 DIEU : —*DEUS*, A 3, 14, 52, L 5, 8, T 8, 10, T 16; *DEUS OMNIPOTENS*, A 44bis; « DIEU », T 9; —*Pater*, A 10, L 8, 24; —*Rex supernus*, A 19.
dignus, A 42; *digna*, A 39.
discedere, A 10.
 ***Discedite a me maledicti*, voir : Bible (Matthieu XXV, 41).
discere, T 13.
 distique, voir : métrique.
 **Divina lege peritus*, voir : formules (expressions).
 [*divinus*], *divina*, A 19.
 [*divus*], *diva*, A 9, T 17.
docilis, L 2.
dogmata, L 2.
 ***Domine pro tua pietate*, voir : liturgie (défunts).
 ***Domino gratus*, voir : formules (expressions).

Dominus, voir : JESUS.
dominus, A 38, L 8, 16, T 2-3, 8; *domnus*, A 25.
domus, T 13; voir aussi : église.
 DONADIEU, voir : GAUSBERTUS; GERALDUS.
 DONADIO, voir : G. DONADIO.
donare, voir : auteur.
 DONATI, voir : BENEDICTUS.

dormire, voir : mort.
dulcor, T 4.
 ***Dum signat hoc signum fugiat procul omne malignum*, voir : formules (cloche); HILDEBERT de LAVARDIN; liturgie (croix); RENIER de LIEGE.
Duravel, c. Puy-l'Evêque (L), L 15.
 [*durus*], *durum*, A 10.

- E -

***Ecce Agnus Dei*, voir : Bible (Jean I, 29); liturgie (Christ, fêtes de la Vierge).
ecclesia, voir : église.
edes, voir : église.
edificare, voir : auteur.
 église : *domus*, A 7, 41, 51, T 4; *ecclesia*, A 2; *eclesia*, A 41; *edes*, A 44bis; *locus*, A 46;
 —dédicace : *dedicacio*, A 2, 46; *dedicatio*, A 41.
Eichstätt (Allemagne), L 24.
electi, voir : élus.
eligere, A 38.
Elne, c. Perpignan (Pyrénées-Orientales), A 23; concile (305), A 47.
 élus : *agmen sanctorum*, A 42; *benedicti Patris*, A 10; *ceus sanctorum*, A 10; *electi*, A 10; voir aussi : iconographie.
 émail, A 31, L 5.
 EMAN, voir : Bible (I Paralipomènes II, 6; XV, 16-17; XVI, 41-42); musicien.
 enfer : *ima*, A 42; *tartara*, A 10; voir aussi : iconographie.
Ennezat, ch.-l. c. (Puy-de-Dôme), A 15.
 **ENNIUS, A 19.
epacta, voir : datation (comput).
episcopus, voir : évêque.
 épitaphe : A 34, T 1, 6; —laïque : chevalier, A 38, T 17; femme, A 8; fondateur, T 10; fondatrice, T 13; homme, L 7, 9; vicomte, T 8; vicomtesse, T 13;
 —clerc : abbé, A 19; abbesse, T 19; chanoine régulier, T 2; évêque, A 9, L 2-3, 26, T 7, 11; prêtre, A 45, T 2;
 —recluse, T 9.

EPOLITUS, voir : HIPPOLYTE.
 ERCAMBERT, voir : Wissembourg (abbé).
eripere, A 22.
 ERMENGAUDUS, T 1.
 [ES]AU, T 14.
Escalans, c. Gabarret (Landes), A 2.
Espagne, voir : Aragon; Barbastro; Barcelone; Cordoue; Gérone; Roda.
Espalion, ch.-l. c. (A), église du Perse, A 34-36.
et cetera, L 27.
 [*eternus*], *eternum*, A 19.
 ETIENNE, voir : PONS.
Etrun, c. Cambrai (Nord), T 6.
 ***Evangeliu Jhesu Christi filii David, filii Abraham*, voir : Bible (Matthieu I, 1).
 évangéliste : JOHANNES, A 5, 16, 25; LUCAS, A 16, 25; MARCUS, A 16, 25; MATHEUS, A 16, 25; voir aussi : iconographie.
 évêque : *episcopus*, A 25, 43, 51, L 1, 4, 16, T 7; *praesul*, A 9, L 2.
exequialis, T 4.
 ***Exibunt angeli et separabunt malos de medio justorum*, voir : Bible (Matthieu XIII, 49).
 ***Exiet virga de radice Jesse*, voir : AMBROISE; Bible (Isaïe XI, 1); HILAIRE; JEROME; LACTANCE; liturgie (Avent; fêtes de la Vierge).
exire, A 10, 13.
exuviae, L 2.
Eymoutiers, ch.-l. c. (Haute-Vienne), T 16.
Eyne (Belgique), A 10.

- F -

fabricare, voir : auteur.
facere, A 18, 28, 49, 52, L 8, 12, T 4, 9, 13.
falsus, A 10; *falsa*, T 6.
famula, T 13.
februarius, voir : datation (mois).
fel, T 17.
 « *festas* », L 26-27.
festum, L 7, T 16.
 fête religieuse, voir : datation.
fidelis, A 42.
FIDES, voir : sainte.
fides, voir : vertu.
 **Fieri jussit*, voir : auteur.
Figiac, ch.-l. a. (L), église Saint-Sauveur, L 16.
filius, L 7.
Fontvieille, c. Arles (Bouches-du-Rhône), A 2.
formare, A 29.
 formules : apostrophe au lecteur : *Lector, dic Pater noster pro animabus eorum*, L 8; *O peccatores transmutetis nisi mores*, A 10;
 –bénédiction, *Benedicta sit anima ejus*, L 12;
 –cloche : *Dum signat hoc signum fugiat procul omne malignum*, L 22; *Laudo Deum verum, plebem voco, congrego clerum, defunctos ploro, pestem fugo, festa decoro*, T 16; *Vox mea cunctorum fit terror demoniorum*, T 16;
 –consécration d'autel : *Dedicatio cujus altaris*, A 4; *Hoc altare consecratum est a domino N. in honore N.N.*, L 16; *Hoc altare dedicavit*, A 25; *Hoc altare Deo consecratum*, A 52; *N. episcopus dedicavit hanc mensam*, A 51;
 –dédicace d'église : *Dedicatio istius loci*, A 46; *Dedicatio istius loci ecclesie*, A 2; *Dedicatio sancte ecclesie*, A 41;
 –église (fondation), *Qui hanc domum construxit*, A 7;
 –épitaphe : *Anima ei in pace*, T 11; *Cujus anima*

formules (suite), *requiescat in pace*, T 2; *Cujus anima requiescat in pace, amen*, L 9; *Hac jacet in tumba*, A 9; *Hac jacet in tumba simplex sine felle columba*, T 17; *Hic dormit in pace*, T 7; *Hic jacet*, L 4, 7, T 8; *Hic requiescit corpus*, T 10; *Hic situs est*, A 19; *Hic tumulatur*, T 6; « *Ias aisi* », L 26; *Id requiescit*, T 11; *Omnis qui nescit discat quoniam requiescit*, T 13; *Qui jacet in cimiterio isto*, L 8; *Quorum anime requiescant in pace, amen*, L 7; *Requiescat in pace*, A 38, L 4; *Requiescat in pace, amen*, T 13; *Requiescat sub hoc tumulo*, A 38;
 –expressions : *Acsi indignus*, A 51 (voir aussi A 43); *Amicus pietatis*, A 10; *Divina lege peritus*, A 19; *Domino gratus*, A 19; *Francorum rex*, T 9; *In aeternum*, T 6; *In nomine Domini*, L 26; *Laudando regem supernum*, A 19; *Nobilissimus ac opulentissimus vir*, A 38; *Pignus amoris*, T 9; *Vere virtutis amicus*, T 17; *Vivat in eternum*, A 19;
 –fondation : *Istam capellam fecit edificare dominus N.*, L 8; *Qui hedificavit et construxit istud hospitalem ad honorem NN.*, T 10; –patronage : *Ad honorem*, L 8, T 10; *In honore*, A 52;
 –reliques : *Hic sunt reliquie*, A 32; *Hic sunt rerequie*, A 39.
France (roi) : CLOTAIRE II, L 2; LOUIS IX, A 38, LUDOVICUS, T 9.
Franci, T 9.
 **Francorum rex*, voir : formules (expressions).
frater (parent), A 36, L 8, T 4; (religieux), T 6, 13.
 FROTIER, voir : Nîmes (évêque).
fugare, T 16.
fugere, L 22.
 ***FULGENTIUS RUSPENSIS*, L 24.
fundere, L 2.
funus, L 2.
fur, A 10.
futurum, subst., A 38.

- G -

GABRIEL, voir : ange.
 gants épiscopaux, L 5.
gaudens, A 10.
gaudium, A 10.
 « GAUFFRE de VAYROLS », L 9.

GAUSBERT, voir : Bessière (abbé).
GAUSBERTUS DONADIEU, L 8.
G. DONADIO, L 7.
gemere, A 10.
Genève (Suisse), T 16.

genius, L 2.
gens, L 2.
GENULPHUS, voir : Cahors (évêque) ; iconographie ; saint.
GEORGIUS, *GERALDUS*, voir : reliques ; saint.
GERALDUS DONADIEU, L 8.
 GERARD de SAINT-VAULRY, voir : Limoges (frère prêcheur).
 GERAUD, voir : Cahors (évêque).
 « GERAUT de LAVALADA », L 26.
gerere, A 19.
 Gérone (Espagne), A 43.
gesta, L 2.
 GILBERT de la PORREE, voir : Poitiers (évêque).

GILBERTUS RUTHERAN, voir : auteur (orfèvre).
GIBERTUS, voir : auteur (sculpteur).
gloria, A 10.
Gourdon, ch.-l. a. (L), Cordeliers, L 17.
gratia, A 3, 50, L 27.
gratus, A 19.
 **GREGOIRE le GRAND, A 41.
gremium, L 24.
GUALHARDUS RUFUS, A 44bis.
 **GUIBERT de NOGENT, L 24.
 GUILLAUME, voir : Rodez (comte).
 **GUILLAUME DURAND, A 41, L 5.
GUILLELMUS de CARDAILLAC, voir : Cahors (évêque).

– H –

habere, T 4.
 **Hac jacet*, voir : formules (épitaphe).
 HAKEM (al), voir : Cordoue (calife).
hedificare, voir : *edificare*.
HELIZACHAR, voir : Castres (Saint-Benoît, prieur).
Herrebouc, voir : Saint-Jean-Poutge.
 hexamètre, voir : métrique.
 **Hic dormit, Hic jacet, Hic requiescit, Hic situs est*, voir : formules (épitaphe).
 **Hic sunt reliquie*, voir : formules (reliques).
 **Hic tumulatur*, voir : formules (épitaphe).
 **HILAIRE, A 13.
 **HILDEBERT de LAVARDIN, L 22, 24.
 **HINCMAR, L 6.
 HIPPOLYTE, voir : reliques ; saint.

**Hoc altare*, voir : formules (autel).
 **Hoc fecit*, voir : auteur.
 ***Hoc signum*, voir : *oc signum*.
homines perversi, voir : damnés.
 [*homo*], *omo*, A 11.
honor, A 44bis.
 **HONORIUS dit D'AUTUN, L 5.
hora, T 4.
hortatio, T 6.
hospitale, subst., T 10.
 HUGO, voir : Rodez (évêque).
 HUGUES, voir : Rodez (comte) ; UGO.
 **HUGUES de SAINT-VICTOR, L 5-6.
humilitas, voir : vertu.

– I –

« ias aisi », voir : formules (épitaphe) ; mort.
 iconographie : –ange : A 10, 18, L 28 ; *cherubin*, A 16 ; *GABRIHEL*, A 16 ; *RAPHAEL*, A 16, 35 ; *seraphin*, A 16 ; –apôtre : A 36 ; *PAULUS*, A 17 ; *PETRUS*, A 10, 17, L 18 ; –avare, A 15 ; –Christ : Crucifixion, A 5, 23, 26 ; Jugement dernier, A 10, 36 ; majesté, A 10, 28, 42, 47, L 18, 28 ; Parousie, A 10 ; terrassant le dragon, A 28 ; –damné, A 10 ; –Daniel dans la fosse aux lions, L 19 ; –démon, A 10 ; –élu, A 10, L 21 ; –enfer, A 10, 36 ; –évangéliste : *JOHANNES*, A 16, L 25 ; *LUCAS*, A 16, L 25 ; *MARCUS*, A 16, L 25 ;

iconographie (suite), *MATHEUS*, A 16, L 25 ; –JEAN BAPTISTE, A 14 ; –MARIE : A 16, 36 ; Annonciation, A 3, 12, L 33 ; Vierge à l'Enfant, A 27, L 24 ; –Miracle de Théophile, L 31 ; –Musiciens de David, A 19 ; –Paradis, A 10 ; –Pentecôte, A 36 ; –Pèsement des âmes, A 10, 36 ; –prophète : *ISAIAS*, A 13 ; *YSAIAS*, L 30 ; –Rencontre de Jacob et d'Esau, T 14 ; –Sacrifice d'Isaac, A 11 ; –saint(es) : FOY, A 10 ; *GENULPHUS*, L 1 ; *JOSEPH*, L 30 ;

iconographie (suite), –Samson terrassant le lion, A 28 ; –vertu, A 10 ;
–Vierge sage, A 10.
**Ic requiescit*, voir : formules (épitaphe).
IDITHUN, voir : Bible (I Paralipomènes XVI, 41-42) ; musicien.
idus, voir : datation (calendrier).
ignis, A 10.
ILLARIUS, voir : reliques ; saint (HILAIRE).
illustrare, T 4.
[*illustrissimus*], *illustrissima*, T 9.
impensae, T 9.
[*imus*], *ima*, voir : enfer.
**In aeternum*, voir : formules (expressions).
incarnatio, A 25-26, 38, 51 ; *incarnacio*, T 10.
incultus, T 13.
indignus, A 43, 51.

infula, L 3.
INGOBARDUS, voir : *JOHANNES*.
***In gremio Matris residet sapientia Patris*, L 24.
**In honore*, voir : formules (patronage).
injusti, voir : damnés.
INNOCENT, voir : pape.
INNOCENTES, voir : reliques ; saint.
**In nomine*, voir : formules (expressions).
inscription coufique, A 10.
introitus porte, A 7.
invenire, A 3.
ISABELLE, sœur de Louis IX : « ISABEL do PARIS », T 9 ; *Isabella soror Ludovici regis Francorum*, T 9.
ISAIAS, voir : iconographie ; prophète.
**ISIDORE de SEVILLE, L 6.
Israël (roi) : –*SALAMON*, T 5 ; –*SAUL*, T 5.
**Istam capellam*, voir : formules (fondation).

– J –

jacere, voir : mort.
JA[COB], T 14.
JACOBUS, voir : apôtre, reliques.
JEAN BAPTISTE, voir : iconographie ; saint ; reliques.
**JEROME, A 13.
Jérusalem, A 26.
JESSE, A 13.
JESUS : –*Agnus*, A 28 ; *Agnus Dei*, A 14-15 ;
CHRISTUS, A 10, 25-26, L 2, 14, T 13 ;
–*DAVID (noster)*, A 28 ; –*Dominus*, A 8, 10, 19,
25-26, 29, 32, 36, 38, 50-51, L 5, 7-8, 23, 26-28,
T 2, 4, 9-10, 13, 16, 19 ; –*JESUS : Jesus Nazarenus Rex Judeorum*, A 10, L 22 ; *JHESUS*, A 25 ;
Jhesus Nazarenus Rex Judeorum, A 24, 26, 29 ;
–*Judex*, A 10 ; –*Lex*, A 10 ; –*Pastor*, A 28 ;
–*Rex*, A 10, L 20 ; *Rex bonus*, A 22 ; *pius Rex Christus*, T 13 ; –*Salvator*, A 48 ; –*Sapientia Patris*, L 24 ; –*Verbum*, T 6 ; voir aussi : iconographie ; reliques, CHRIST.

***Jesus Nazarenus Rex Judeorum*, voir : Bible (Jean XIX, 19) ; JESUS.
JOHANNES, voir : apôtre ; évangéliste ; iconographie ; reliques.
JOHANNES BAPTISTA, voir : JEAN BAPTISTE.
JOHANNES INGOBARDUS, maître d'œuvre, A 7 ; voir aussi : auteur.
JORDANUS de RABASTENXO, chevalier, T 17.
JOSEPH, voir : saint.
jubere, A 26.
JUDA, voir : apôtre ; reliques.
judex, voir : JESUS.
judicare, A 10.
judicium, A 10.
Jugement dernier, voir : iconographie.
JULITHA, voir : reliques ; sainte.
julius, junius, voir : datation (mois).
JUSTUS, voir : reliques ; saint.

– K –

kalendae, voir : datation (calendrier).

KATARINA, femme de P. l'Apothicaire, A 8.

– L –

Labruguière, ch.-l. c. (T), T 12.

**LACTANCE, A 13.

laetus, T 4, *letus*, A 10.

Lagnes, c. L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), A 2.

lancea, A 10; voir aussi : Bible (Jean XIX, 34).

langue vulgaire : –occitan, L 6, 9-11, 26-27; –oïl, T 9.

Lassouts, c. Espalion (A), A 37.

**Laudando regem supernum*, voir : formules (expressions).

laudare, A 19, T 16.

***Laudo Deum verum...*, voir : formules (cloche).

LAURENCIUS, voir : reliques; saint.

« LAUTREC », voir : « ARMOISE ».

« LAVALADA », voir : « GERAUT ».

**Lector*, voir : formules (apostrophe).

Lempaut, c. Puylaurens (T), Notre-Dame-d'Ardorel, fondateur, BERNARD ATON, T 13; fondatrice, CAECILIA, T 13.

leo, L 19.

Lescure-d'Albigois, c. Albi (T), église Saint-Michel, T 14.

Lesterps, c. Confolens (Charente), A 19.

letus, voir : *laetus*.

levita, A 51.

lex : –*divina*, A 19.

[L]ex, voir : JESUS.

***Liber Vite*, voir : Bible (Apocalypse XX, 12; XXI, 27; XXII, 19).

lignum, voir : croix; reliques.

Limoges, ch.-l. d. (Haute-Vienne), frère prêcheur : GERARD de SAINT-VAULRY, A 19.

Lit-et-Mixe, c. Castets (Landes), A 2.

liticia, L 21.

liturgie : –autel (consécration), A 41; –*Ave Maria*, A 50, L 23, 27; –Avent, A 3, 13; –bénédition (pèlerin), A 10; –CHRIST : Circoncision, A 14; Epiphanie, A 14; –Croix : Exaltation, A 10, L 22; Invention, A 10, L 22;

–défunts : *Cujus anima requiescat in pace*, T 3; *Cujus anima requiescat in pace, amen*, L 9; *De profundis*, T 9; *Domine pro tua pietate miserere animae famulae tuae et a contigis mortalitatis exutam in aeternae salvationis partem restitue per Christum*, T 13; *Pater noster*, L 8, 10; *Quorum anime requiescant in pace, amen*, L 7; *Requiescat in pace*, A 38, L 4; *Requiescat in pace, amen*, T 13;

–église (dédicace), A 41;

–Fêtes de la Vierge : Annonciation, A 3, 12; offices de la Vierge, A 14; Purification, A 3.

locare, A 29.

loculus, voir : tombeau.

locus, A 2, 21, 46; voir aussi : église.

Londres, British Museum, L 24.

LONGINUS, A 23.

LOUIS, voir : France (roi).

LUCIA, voir : reliques; sainte.

LUDOVICUS, voir : France (roi).

luna, A 10, 26; voir aussi : Bible (Matthieu XXIV, 29-30); datation (comput).

lux, T 4.

LUZECH, voir : ANTOINE.

– M –

machina mundi, A 44bis.

mactare, A 11.

madius, voir : datation (mois).

« madona », L 26.

magister, A 21.

[*magnus*], *magnum*, L 3.

Maillezais, ch.-l. c. (Vendée), A 2.

« maio », L 10.

maledicti, voir : damnés.

Maleville, c. Montbazens (A), A 38, T 10.

malignum, L 22.

malignus, voir : démon.

MALOVICINO, voir : VITALIS.

malum, A 15.

[*malus*], *malum*, A 42.

Mane, c. Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), A 2.

Mans (Le), ch.-l. d. (Sarthe), A 19.

mansio diva, voir : ciel.

manus, L 2.

**MARBODE de RENNES, L 24.

- MARCELLUS*, voir : pape.
Marcilhac-sur-Célé, c. Cajarc (L), abbaye Saint-Pierre, L 18-21.
MARGARITA, voir : sainte.
MARIA EGIPTACA, voir : sainte.
MARIA MAGDALENA, voir : reliques; sainte.
MARIE : —*MARIA*, A 3, 25, 30, 32, 36, 39, 50, L 23, 26-28, T 10, 18;
 —*Mater*, L 24, T 10; —*Regina coeli*, A 5;
 —*Virgo*, T 4; voir aussi : iconographie; reliques.
marmor, L 2.
Marseille, ch.-l. d. (Bouches-du-Rhône), Saint-Victor, A 2-3, 7.
Mater, voir : MARIE.
MATEUS, voir : auteur.
MATHEUS, voir : apôtre; évangéliste; iconographie.
MATIAS, voir : apôtre.
MAURICIUS, voir : reliques; saint.
MAXIMIEN, empereur, A 25.
Mayran, c. Rignac (A), chapelle du Soulié, A 39.
Mazamet, ch.-l. c. (T), T 15.
 **Me fecit, Me fieri jussit*, voir : auteur.
MELKISEDEC, A 6; voir aussi : symbole (Christ).
mendax, A 10.
mensa, voir : autel.
merces, T 4.
mergere, A 10.
meritum, A 15.
 « mes », L 9.
 métrique : —distique élégiaque, L 2; —distique élégiaque léonin riche, A 10; —hexamètre couplé en distique, T 4; —hexamètre léonin riche, A 9-10, 19, 21-22, 26, 28-29, 31, 42, L 22, 24, T 4, 13, 17; —octosyllabe à rime plate, T 9.
metuens, A 10.
Metz, ch.-l. d. (Moselle), T 16.
MICHAEL, voir : ange.
 ***MICON*, T 17.
miles, A 38, T 17.
militaris, L 3.
 Miracle de Théophile, voir : iconographie.
 [*mirus*], *mirum*, T 17.
misereri, T 13, A 44bis.
missa, T 4.
 **[*Missus*] *est Gabriel angelus*, voir : Bible (Luc I, 26); liturgie (fêtes de la Vierge).
mites, A 10.
mittere, A 12, 21, 26.
Moissac, ch.-l. c. (Tarn-et-Garonne), A 20.
 « molher », L 10.
monachus, A 25.
 monastère : —*conventus*, T 4; —*monasterium*, T 6, 13.
monere, L 2.
Monreale (Italie), cathédrale, L 24.
monstrare, A 31.
Montarnal, voir : *Sénergues*.
Montbrison, ch.-l. a. (Loire), église Saint-Jean-des-Prés, T 6.
MONTE ACUTO, voir : *SICARDUS*.
 MONTFORT, voir : SIMON.
Montpellier, ch.-l. d. (Hérault), *Montispessulanus*, L 8.
Mont-Saint-Eloi, c. Arras (Pas-de-Calais), T 17.
monumentum, T 9; *monimentum*, A 31.
mores, A 10.
mori, voir : mort.
Mornas, c. Bollène (Vaucluse), A 2.
 mort : —« ias aisi », L 26; —*dormire*, T 7; —*jacere*, A 9, L 4, 7-8, T 8, 17; —« mori », L 9; *mori*, A 38, T 6; —*mors*, A 28; —*obiit*, A 7-8, 34, 45, L 7, T 1-3, 8, 19; —*porta mortis*, A 22; —*requiescere*, A 7, 38, L 7, 9, T 3, 10-11, 13.
mortalitas, T 13.
Mouret, c. Marcillac-Vallon (A), hameau de Vareilles, A 40.
Mozac, c. Riom (Puy-de-Dôme), A 16.
mundum, L 5.
Munich (Allemagne), L 24.
munus, T 4, 17.
 Musiciens de David : *ASAPH*, A 20; *EMAN*, A 20; *IDITHUN*, A 20; voir aussi : iconographie.

Nant, ch.-l. c. (A), A 41.
Narbonne, ch.-l. a. (Aude), A 19.
Nemausus, voir : *Nîmes*.
nepos, T 6.
nescire, T 13.

***Ne timeas*, voir : Bible (Josué VIII, 1 et XI, 6; Juges IV, 18 et VI, 23; I Samuel IV, 20; XXII, 23 et XXIII, 17; II Samuel IX, 7; II Rois I, 15; Luc I, 13).

****Ne timeas Maria invenisti gratiam apud Deum,**
voir : Bible (Luc I, 30) ; liturgie (fêtes de la Vierge,
Avent).
Neuille-lès-Decize, c. Dornes (Nièvre), A 41.
Nîmes, ch.-l. d. (Gard), *Nemausus*, T 7 ; évêque,
ADELMUS de CAMBONO, T 6 ; FROTIER Ier,
T 6 ; Saint-Baudile, T 10.

nobilissimus, A 38 ; voir aussi : formules (expressions).
nolle, A 21.
nomen, A 19, L 3.
nonae, voir : datation (calendrier).
november, voir : datation (mois).

— O —

obüt, voir : mort.
obtinere, A 44bis.
****Oc signum crucis erit in celo cum Dominus ad
judicandum venerit**, voir : Bible (Matthieu XXIV,
30) ; liturgie (croix, bénédiction).
october, voir : datation (mois).
octosyllabe, voir : métrique.
ODGERIUS, archidiacre, A 51.
offerre, A 11.
***Omnis qui nescit**, voir : formules (épitaphe).
***O peccatores**, voir : formules (apostrophe).

opulentissimus, A 38.
opus, A 31.
or, A 23, L 6.
orare, T 13.
Orate, voir : prière.
Orcival, c. Rochefort-Mortagne (Puy-de-Dôme), A 15.
****Oremus**, voir : liturgie (défunts).
orfèvre, voir : auteur.
ornamentum, A 31.
ossa, L 2.

— P —

pacificus, A 10.
pagus, T 8.
panis cene, voir : reliques (Christ).
pape, *papa*, A 26, 34, L 27 ; *pontifex maximus*, L 14 ;
—*CALIXTUS II*, L 14 ;
—*INNOCENT II*, A 41 ;
—*MARCELLUS*, A 34, L 27 ;
—*PASCALIS II*, A 26 ; —*SIXTE II*, L 1.
Paradis, T 9 ; voir aussi : iconographie.
parcere, A 44bis.
« paret », L 10.
Paris, T 9, 16 ; —concile (614), A 39 ; —Musée de
Cluny, L 22.
pariter, T 13.
Parousie, voir : iconographie.
pars, T 13 ; voir aussi : reliques.
PASCAL, voir : pape.
Pastor, voir : JESUS.
pater, L 7.
Pater, voir : DIEU.
****Pater noster**, voir : Bible (Matthieu VI, 9) ; liturgie
(défunts) ; prière (demande).

patruus, A 9.
PAUL, voir : apôtre ; iconographie ; reliques.
****PAULIN de NOLE**, L 24.
pax, A 10, 37-38, 41, L 7, 9, T 3, 7, 11, 13.
****Pax uic domui**, voir : Bible (I Samuel XXV, 6 ;
Luc X, 5) ; GREGOIRE le GRAND ; GUILLAUME
DURAND ; liturgie (autel ; église).
peccator, A 10.
peccatum, A 44bis, L 5.
pectus, A 39.
peinture murale : —époque romane, L 1 ; —époque
gothique, L 23-25.
« peira », L 6.
pellere, L 3.
pena, A 10.
pensare, A 42.
Pentecôte, voir : iconographie.
PEPIN, voir : *Aquitaine* (roi).
peragere, A 19.
perdere, A 21.
peritus, A 19.
perpetuo, A 10, 44bis.

- perpetuus*, A 10.
Perse (Le), voir : *Espalion*.
perversus, A 10.
pestis, T 16.
PETRUS, voir : apôtre ; iconographie ; reliques.
PETRUS DERT, voir : *Castres* (hôpital Saint-Jacques, fondateur).
PETRUS VALETTA, chevalier, A 38.
Peyrilles, c. Saint-Germain-de-Bel-Air (L), ancien prieuré de Degagnazès, L 22.
Peyrusse-Grande, c. Montesquiou (Gers), A 2, 34.
PHILIPPUS, voir : apôtre ; reliques.
PIERRE, voir : apôtre ; iconographie.
pietas, A 10.
**Pignus amoris*, voir : formules (expressions).
pilus, L 28 ; voir aussi : reliques.
pius, pia, voir : saint ; sainte.
pius Rex Christus, voir : JESUS.
plebs, A 42, T 16.
[plenus], plena, A 50, L 23, 27.
plomb, L 11.
plorare, T 16.
poinçon, A 27.
Poitiers, ch.-l. d. (Vienne), A 19 ; —évêque : GILBERT de LA PORREE, A 19 ; —Notre-Dame-la-Grande, L 24 ; —Sainte-Radegonde, A 23.
PONCIA, voir : *Vielmur-sur-Agout* (abbesse).
PONCIUS, voir : *Barbastro* (évêque) ; *Conques* (moine) ; *Roda* (évêque) ; *Saint-Pons-de-Thomières* (moine).
PONS d'ETIENNE, voir : *Rodez* (évêque).
Pont-de-Salars, ch.-l. c. (A), église de Camboularet, A 42.
pontifex, voir : pape.
populus, T 8.
porphyre, A 25.
PORREE, voir : GILBERT.
porta, A 7, 22 ; —*mortis*, voir : mort.
portarium, L 12.
posse, T 4.
possidere, A 10.
posteritas, L 2.
praefectus, L 2.
praeminere, T 4.
praesul, voir : évêque.
Préaux (Les), c. Pont-Audemer (Eure), abbé : ANSFROI, T 17.
pretium, T 4.
prêtre : —*presbiter*, T 2 ; —*sacerdos*, A 45, 51 ; —*sacerdus*, A 51.
prière (demande de) : —*De profundis*, T 9 ; —*Orate*, T 7 ; —*Pater noster*, L 8, 10.
princeps, L 2, T 6.
prior, T 6.
[priscus], prisca, L 2.
PROJECTUS, voir : reliques ; saint.
proles, A 11.
prophète : —*DANIEL*, A 28 ; —*ISAIE* : *ISAIAS*, A 13 ; *YSAIAS*, L 29 ; voir aussi : iconographie.
proprius, T 4.
prudens, T 4.
puer, A 21.
P. YPOTECARII, A 8.

— Q —

- quaerere*, T 4.
Quarante, c. Capestang (Hérault), A 43.
[quietus], quieta, T 13.
**Qui hanc domum construxit*, voir : formules (église, fondation).
**Qui hedificavit*, voir : formules (fondation).
**Qui jacet*, voir : formules (épitaphe).
**Quorum anime*, voir : formules (épitaphe) ; liturgie (défunts).

— R —

- Rabastens*, ch.-l. c. (T), *Rabastenxis*, T 17, église Notre-Dame-du-Bourg, T 16 ; église Saint-Michel, T 17.
TABASTENXO, voir : *JORDANUS*.
radix : —*Jesse*, A 13.
RAIMUNDUS VITALIS, voir : *Albi* (Saint-Salvi, chanoine, prêtre).
RAINALDUS, diacre, A 51.
***RAOUL GLABER*, A 19.
rapax, A 10.

RAPHAEL, voir : ange ; iconographie.

R. de VEZOLAIC, A 52.

recipere, L 2.

recluse, T 9.

reddere, T 8.

redemptio, L 8.

referre, L 2.

Regina celi, voir : MARIE.

regnare, T 4.

regnum, voir : ciel.

religio : *-falsa*, T 6 ; *-vera*, T 6.

reliquaire, A 24, 26, 28-29, 32 ; *scrinium*, A 31.

reliques : *pars*, A 28 ; *reliquiae*, A 24-26, 29, 32, L 2, 28 ; *rereliquiae*, A 39 ; —apôtres, *apostoli*, A 39 : *ANDREAS*, A 24, 32 ; *JACOBUS*, A 32 ; *JOHANNES*, A 24 ; *JUDA*, A 32 ; *PAULUS*, A 24, 32 ; *PETRUS*, A 24, 32 ; *PHILIPPUS*, A 32 ; —CHRIST : *CHRISTUS*, A 24 ; *panis a cena*, A 39 ; *panis cene*, A 32 ; *sepulcrum*, A 25-26 ; *sepulcrum Domini*, A 32 ;

—Croix : *crux Christi*, A 25-27 ; *lignum Domini*, L 28 ;

—MARIE : *MARIA*, A 24, 39 ; *pilus beate Marie*, L 28 ; *sepulcrum beate Marie*, A 32 ; *tunica beate Marie*, A 32 ;

—saint : *plures sancti*, A 26 ; *ANTONIUS*, A 32, 39 ; *BENEDICTUS*, A 32 ; *CHIRICUS*, A 24 ; *CLARUS*, L 28 ; *GEORGIUS*, A 24 ; *GERALDUS*, A 32 ; *HIPPOLYTE* : *EPOLITUS*, A 24 ; *UPLITUS*, A 24 ; *ILLARIUS*, A 39 ; *INNOCENS*, L 28 ; *Innocentes*, A 32 ; *JOHANNES BAUPTISTA*, A 24, 32 ; *JUSTUS*, A 24 ; *LAURENCIUS*, A 32, 39 ; *MARTINUS*, A 24, 32 ; *MAURICIUS*, A 32 ; *PROJECTUS*, A 32 ; *SILVESTER*, A 32 ; *SIMPLICIUS*, A 39 ; *STEPHANUS*, A 32 ; *VINCENCIUS*, A 32 ;

—sainte : *AGATHA*, A 32 ; *ANASTASIA*, A 32 ; *CECILIA*, A 32 ; *LUCIA*, A 32 ; *MARIA MAGDALENA*, A 32.

reliquia, T 13.

Remiremont, ch.-l. c. (Vosges), T 10.

Rencontre de Jacob et d'Esau, voir : Bible (Genèse XXXIII, 4) ; iconographie.

« renda », L 27.

« reembransa », L 27.

**RENIER de LIEGE, L 22.

renovare, voir : auteur.

reponere, A 25.

requies, A 10, T 4, 13.

**Requiescat*, voir : formules (épitaphe) ; liturgie (défunts).

requiescere, voir : mort.

res, A 21.

reserare, L 2.

residere, L 24.

restituere, T 13.

Rex, voir : DIEU ; JESUS.

rex, T 5-6, 8-9.

Rocamadour, c. Gramat (L), L 23-28 ; « Rocamadour », L 27 ; chapelle Saint-Michel, L 23-25 ; église Saint-Sauveur, L 26-28.

Roda (Espagne), évêque : *PONCIUS*, A 25.

Rodez, ch.-l. d. (A), A 2, 43-48 ; *Ruthenensis*, A 9 ;

—comte : *GUILLAUME*, A 9 ; *HUGUES*, A 9 ;

—évêque : *DEUSDEDIT*, A 43 ; *DEUSDET*,

A 51 ; *HUGO*, A 9 ; *PONS D'ETIENNE*, A 7.

« *RODOLI* », L 10 ; voir aussi : auteur.

Rome, Roma, A 26 ; *Santa Maria Nova*, L 24.

Rouen, ch.-l. d. (Seine-Maritime), A 19.

Roujan, ch.-l. c. (Hérault), prieuré de Cassan, A 19.

Roulet, c. La Couronne (Charente), A 2.

Roumanou, voir : *Cestayrols*.

RUFUS, voir : *GUALHARDUS*.

RUSTIQUE, voir : *Cahors* (évêque).

Ruthenensis, voir : *Rodez*.

— S —

[*sacer*], *sacra*, L 3.

sacerdos, voir : prêtre.

Sacrifice d'Isaac, voir : Bible (Genèse XXII, 1-14) ; iconographie ; symbole (Christ).

saepire, L 2.

saint : *beatus*, A 44bis, 52, L 8, 16, T 10 ; *pius*,

T 13 ; « saint », L 6 ; « san », L 26 ; *sanctus*,

A 10, 16-17, 25, 32, 34-36, 39, 48, L 16, 28 ;

ANTONIUS, A 32, 39 ; *BENOIT* : *BENEDICTUS*,

A 32, T 7 ; « BENEZEG », L 26 ; *BLASIUS*, L 16 ;

- saint (suite), « BRANDA », L 6; *CAPRASIUS*, A 25; *CHIRICUS*, A 24; *CLARUS*, L 28; *DESIDERIUS*, L 2; *GEORGIUS*, A 24; *GERALDUS*, A 32; *HIPPOLYTE*, *EPOLITUS*, A 24; *UPLITUS*, A 24; *ILLARIUS*, A 39; *INNOCENS*, L 28; *INNOCENTES*, A 32; *JOHANNES BAUPTISTA*, A 24, 32; *JOSEPH*, L 30; *JUSTUS*, A 24; *LAURENCIUS*, A 32, 39; *MARCELLUS*, A 34, L 27; *MAURICIUS*, A 32; *PROJECTUS*, A 32; *SALVIUS*, T 2-3; *SILVESTER*, A 32; *SIMPLICIUS*, A 39; *STEPHANUS*, A 25; *VINCENCIUS*, A 25, 32;
- sainte : *beata*, A 32, T 10; *pia*, L 2; *sancta*, A 25, 32, 36, 39, 41, L 16, 26, 28; *AGATHA*, A 32; *ANASTASIA*, A 32; *CECILIA*, A 25, 32; *FIDES*, A 25, 30; *JULITHA*, A 24; *LUCIA*, A 32; *MARGARITA*, L 9; *MARIA EGIPTACA*, L 16; *MARIA MAGDALENA*, A 32.
- Saint-Benoît-sur-Loire*, c. Ouzouer-sur-Loire (Loiret), A 19; abbé : *SIMON*, A 10.
- Saint-Céré*, ch.-l. c. (L), L 32.
- Saint-Denis*, ch.-l. c. (Seine-Saint-Denis), A 19.
- Sainte-Eulalie-d'Olt*, c. Saint-Geniez-d'Olt (A), A 51.
- Saint-Emilion*, c. Libourne (Gironde), église Saint-Martin-de-Mazerat, A 2.
- Saintes*, ch.-l. a. (Charente-Maritime), abbaye-aux-Dames, A 41.
- Saintes-Maries-de-la-Mer*, ch.-l. c. (Bouches-du-Rhône), A 48.
- Saint-Jean-Poutge*, c. Vic-Fezensac (Gers), château de Herrebouc, A 43, 48, 52.
- Saint-Junien*, ch.-l. c. (Haute-Vienne), L 24.
- Saint-Martin-les-Eaux*, c. Manosque-Nord (Alpes-de-Haute-Provence), A 2.
- Saint-Papoul*, c. Castelnaudary (Aude), T 10.
- Saint-Pons-de-Thomières*, ch.-l. c. (Hérault), T 15; moine, *PONCIUS*, A 25.
- Saint-Privat*, c. Lodève (Hérault), prieuré de Grammont, A 2.
- Saint-Savin-sur-Gartempe*, ch.-l. c. (Vienne), L 22, T 10.
- Saint-Sulpice-de-Faleyrens*, c. Libourne (Gironde), A 2.
- SAINT-VAULRY*, voir : GERARD.
- Salles-la-Source*, c. Marcillac-Vallon (A), A 49. [*SALOMON*], *SALAMON*, voir : *Israel* (roi).
- salutaris*, A 40.
- salvare*, A 22.
- salvatio*, T 13.
- Salvator*, voir : JESUS.
- SALVIUS*, voir : saint.
- SAMSON*, voir : iconographie.
- Sanilhac-et-Sagriès*, c. Uzès (Gard), A 2.
- San Juan de la Peña* (Espagne), A 25.
- San Pedro de la Nave* (Espagne), A 11.
- San Victorián* (Espagne), A 25.
- ***Sapientia Patris*, voir : Bible (I Corinthiens I, 24) : *FULGENTIUS RUSPENSIS*, GUIBERT de NOGENT; JESUS; PAULIN de NOLE.
- sarcophagum*, voir : tombeau.
- SATANAS*, voir : démon.
- sata*, L 2.
- SAUL*, voir : *Israël* (roi).
- sceleratus*, A 10.
- scire*, A 10.
- scrinium*, voir : reliquaire.
- ***Scriptum fuit in diebus Herodis regis*, voir : Bible, Luc (I, 1).
- sculpere*, L 2.
- « S. de BELIOC », L 27.
- seculum*, A 19, 45.
- securus*, A 10.
- sedes*, L 2, T 4.
- Sénergues*, c. Conques (A), château de Montarnal, A 50.
- separare*, A 10.
- september*, voir : datation (mois).
- sepulchralis*, L 2.
- Sepulcrum*, voir : reliques (Christ, Marie); tombeau.
- sepultus*, T 13.
- sequi*, T 4.
- SICARDUS* de MONTE ACUTO, voir : Cahors (évêque).
- SIGEBERT, voir : *Austrasie* (roi).
- signare*, A 10, L 22.
- signum* (cloche), L 22.
- signum crucis*, A 10.
- SILVESTER*, voir : reliques; saint.
- SIMON*, voir : apôtre.
- SIMON*, voir : *Saint-Benoît-sur-Loire* (abbé).
- SIMON* de MONTFORT, L 4.
- ***Simplex sine felle columba*, voir : Bible (Matthieu X, 16); MICON.
- SIMPLICIUS*, voir : reliques; saint.
- SIXTE, voir : pape.
- sociare*, T 4.
- sol*, A 10, 26; voir aussi : Bible (Matthieu XXIV, 29-30).

solidus, T 4.
sollers, A 19; *solers*, L 2.
Sorèze, c. Dourgne (T), T 18.
soror (parente), T 9.
Souillac, ch.-l. c. (L), abbaye Notre-Dame, L 29.
Soulacroup, voir : *Compeyre*.
Soulié, voir : *Mayran*.
spes, voir : vertu.
spiritualis, T 4.
spiritus, A 9.
**Spiritus est super astra*, voir : formules (épitaphe).
stare, A 10, 28.
statuere, T 4.

STEFATON, A 23.
STEPHANUS, voir : saint.
structura, A 44bis.
suboles, A 28.
sudarium, A 39, L 14.
superare, A 28.
supernus, A 19.
suscipere, T 6.
 symbole : —du Christ : *DAVID*, A 28; *MELKISEDEC*, A 6; Daniel dans la fosse aux lions, L 19; sacrifice d'Isaac, A 11.
syndon, L 2.

— T —

TADDEUS, voir : apôtre.
Tarquini, voir *Corneto*.
tartara, voir : enfer.
tendere, A 19.
terra, A 9.
terror, T 16.
 thériaque, *triacha*, L 11.
THOMAS, voir : apôtre.
timere, A 3.
tollere, L 5.
 tombeau : —*arca sepulchralis*, L 2; —*loculus*, L 2; —*sarcophagum*, T 13; —*sepulcrum*, A 25; *tumba*, A 9, T 17; *tumulus*, A 38, T 4.

tonitrus, L 22.
Toulouse, ch.-l. d. (Haute-Garonne), T 17.
transmutare, A 10.
tremere, A 10.
triacha, voir : thériaque.
 Trinité, *Trinus et Unus*, T 4.
triumphare, L 22.
Trois-Moutiers (Les), ch.-l. c. (Vienne), A 19.
tumba, voir : tombeau.
tumulare, T 4, 6.
tumulus, voir : tombeau.
tunica, voir : reliques (MARIE).

— U —

UGO, prêtre, A 51.
UGO, voir : sculpteur.
UPLITUS, voir : HIPPOLYTE.

ustus, A 10.
uxor, A 8, L 2.

— V —

Vaison-la-Romaine, ch.-l. c. (Vaucluse), A 41, 48.
Valenciennes, ch.-l. a. (Nord), T 10.
VALETTA, voir : *PETRUS*.
valvae, A 22.
Vareilles, voir : *Mouret*.
Vatican, L 24.
 « VAYROLS », voir : « GAUFFRE ».
vehere, A 10.

velle, A 21, T 4.
venerabilis, T 19.
venerare, A 9.
venire, A 10, 42.
 ***Venite benedicti Patris mei*, voir : Bible (Matthieu XXV, 34).
Verbum, voir : JESUS.
 **Vere virtutis amicus*, voir : formules (expressions).

- veridicus*, T 17.
Verrières, c. Saint-Beauzély (A), A 52.
vertu : *-caritas*, A 10; *-constancia*, A 10; *-fides*, A 10; *-humilitas*, A 10; *-spes*, A 10; voir aussi : iconographie.
verus, T 16; *vera*, T 6, 13, 17.
Vetus Murus, voir : *Vielmur*.
VEZOLAIC, voir : R. de V.
Vezouillac, voir *Verrières*.
vicarius, T 8.
vicecomes, T 8.
Vielmur-sur-Agout, ch.-l. c. (T), *Vetus murus*, T 19; abbesse, *PONCIA*, T 19.
Vienne, ch.-l. a. (Isère), A 23; Saint-André-le-Bas, A 19.
Vierge, voir : iconographie; *MARIE*.
Vierge sage, voir : iconographie.
Villeneuve-lès-Avignon, ch.-l. c. (Gard), A 2.
VINCENCIUS, voir : saint.
- vir*, A 19, 38, L 2-3, T 4; *-venerandus*, A 19; voir aussi : formules (expressions).
virago, T 13.
virga, A 13.
virgo, A 25.
Virgo, voir : *MARIE*.
virtus, T 17.
Vita, A 10, 42.
VITALIS, voir : *RAIMUNDUS*.
VITALIS de MALOVICINO, voir : *Albi* (Saint-Salvy, chanoine régulier); auteur.
**Vivat in eternum*, voir : formules (expressions).
vivere, A 19, 44bis, T 6.
vocare, A 19, 44, T 16.
Volvic, c. Riom (Puy-de-Dôme), A 16.
vox, T 16.
***Vox mea cunctorum fit terror demoniorum*, voir : formules (cloche).
vulnus, T 13.

- W -

- WILLELMUS BELI...*, voir : *Castres* (vicomte).
Wissembourg, ch.-l. a. (Bas-Rhin), abbé : *ERCAMBERT*, A 19.

- Y -

- YPOTECARII*, voir : *P. YPOTECARII*.
YSAIAS, voir : prophète.

- Z -

- ZEID*, voir : *Barcelone* (roi).

CHRONOLOGIE DES INSCRIPTIONS

VIIIe siècle

fin VIIIe-déb. IXe s., *Conques*, Sainte-Foy, trésor, plaque de Crucifixion, A 23.

IXe siècle

IXe s., *Conques*, Sainte-Foy, trésor, reliquaire de Pépin, A 24.

IXe s., *Conques*, cimetière de Saint-Marcel, sarcophage, A 33.

Xe siècle

fin Xe s., *Rodez*, cathédrale, table d'autel, A 43.

fin Xe-déb. XIe s., *Rodez*, Musée Fenaille, dédicace, A 46.

XIe siècle

avant 1004, *Sainte-Eulalie-d'Olt*, église Saint-Cyr et Sainte-Julitte, table d'autel, A 51.

XIe s., *Espalion*, église du Perse, épitaphe d'*Adalgerius*, A 34.

XIe s., *Duravel*, ancien prieuré Saint-Hilarion, chapiteau de la crypte, L 15.

XIe s., *Cestayrols*, église de Roumanou, épitaphe d'*Adaltrus*, T 11.

XIe s., *Sorèze*, maison particulière, fragment lapidaire, T 18.

fin XIe s., *Castelnau-Pégayrols*, prieuré Saint-Michel, épitaphe de Jean Ingobard, A 7.

fin XIe s., *Conques*, Sainte-Foy, chapiteau du sacrifice d'Isaac, A 11.

fin XIe-déb. XIIe s., *Bessuéjols*, église Saint-Pierre, dédicace, A 2.

fin XIe-déb. XIIe s., *Bozouls*, église Sainte-Fauste, chapiteau, A 3.

fin XIe-déb. XIIe s., *Conques*, Sainte-Foy, sculpture de la croisée du transept, A 17.

fin XIe-déb. XIIe s., *Conques*, Sainte-Foy, trésor, lanterne de Bégon, A 28.

fin XIe-déb. XIIe s., *Conques*, Sainte-Foy, trésor, A dit de Charlemagne, A 29.

fin XIe-déb. XIIe s., *Nant*, église Saint-Pierre, dédicace, A 41.

fin XIe-déb. XIIe s., *Carennac*, église, chapiteau, L 12.

fin XIe-déb. XIIe s., *Figeac*, église Saint-Sauveur, consécration d'autel, L 16.

XIe-XIIe s., *Rodez*, église Saint-Grégoire, épitaphe, A 45.

XIe-XIIe s., *Cahors*, cathédrale, peinture murale, L 1.

Chronologie des inscriptions

XIIe siècle

- 1100, *Conques*, Sainte-Foy, trésor, reliquaire de la vraie croix ou de Pascal II, A 26-27.
 1100, 26 juin, *Conques*, Sainte-Foy, trésor, autel portatif de l'abbé Bégon, A 25.
 1107, *Conques*, Sainte-Foy, épitaphe de l'abbé Bégon, A 19.
 1107-1119, *Conques*, Sainte-Foy, trésor, coffret-reliquaire de l'abbé Boniface, A 31.
 1177, 16 juin, *Albi*, église Saint-Salvy, épitaphe d'Ermengaud, T 1.
 déb. XIIe s., *Conques*, Sainte-Foy, tympan du portail occidental, A 10.
 déb. XIIe s., *Conques*, Sainte-Foy, groupe de l'Annonciation, A 12.
 déb. XIIe s., *Conques*, Sainte-Foy, Isaïe et Jean Baptiste, A 13-14.
 déb. XIIe s., *Conques*, Sainte-Foy, chapiteaux du carré du transept, A 16.
 déb. XIIe s., *Conques*, Sainte-Foy, chapiteau signé, A 18.
 déb. XIIe s., *Conques*, Sainte-Foy, linteaux, A 21-22.
 déb. XIIe s., *Conques*, Sainte-Foy, trésor, autel portatif de sainte Foy, A 30.
 déb. XIIe s., *Lescure-d'Albigeois*, église Saint-Michel, chapiteau, T 14.
 1re m. XIIe s., *Conques*, Sainte-Foy, David et les musiciens sacrés, A 20.
 1re m. XIIe s., *Souillac*, abbaye Notre-Dame, Isaïe, Joseph, Miracle de Théophile, L 29-31.
 XIIe s., *Campagnac*, église Saint-Cyr et Sainte-Julitte de Canac, table d'autel, A 4.
 XIIe s., *Campagnac*, église Saint-Cyr et Sainte-Julitte de Canac, fragment lapidaire, A 5.
 XIIe s., *Castelnau-de-Mandailles*, église Saint-Julien du Cambon, Melchisedech, A 6.
 XIIe s., *Espalion*, église du Perse, portail occidental, A 35-36.
 XIIe s., *Pont-de-Salars*, église Saint-Georges de Camboularet, tympan réemployé, A 42.
 XIIe s., *Rodez*, Musée Fenaille, fragment d'autel, A 47.
 XIIe s., *Salles-la-Source*, église Saint-Austremoine, chapiteau, A 49.
 XIIe s., *Verrières*, hameau de Vezouillac, table d'autel, A 52.
 XIIe s., *Catus*, ancien prieuré, cloître, chapiteau, L 13.
 XIIe s., *Marcilhac-sur-Célé*, abbaye Saint-Pierre, les apôtres Pierre et Paul, L 18.
 XIIe s., *Marcilhac-sur-Célé*, abbaye Saint-Pierre, Daniel dans la fosse aux lions, L 19.
 XIIe s., *Marcilhac-sur-Célé*, abbaye Saint-Pierre, Christ en majesté, L 20.
 XIIe s., *Marcilhac-sur-Célé*, abbaye Saint-Pierre, chapiteau des élus, L 21.
 XIIe s., *Albi*, Musée Toulouse-Lautrec, statues-colonnes, T 5.
 XIIe s., *Lempaut*, prieuré Notre-Dame-d'Ardorel, épitaphe de Cécile de Béziers, T 13.
 XIIe s., *Mazamet*, La Goutine, propriété privée, chapiteau, T 15.
 fin XIIe s., *Mayran*, chapelle du Soulié, table d'autel, A 39.
 fin XIIe s., *Cahors*, cathédrale, plaque de gants épiscopaux, L 5.

XIIIe siècle

- c. 1214, *Comps-la-Grand'Ville*, abbaye de Bonnetcombe, épitaphe d'Hugues de Rodez, A 9.
 1216, *Albi*, Saint-Salvy, épitaphe de Raimond Vital, T 2.

Chronologie des inscriptions

- 1230, n.s., 21 mars, *Rocamadour*, église Saint-Sauveur, épitaphe de Gérard de Lavalade, A 26.
 1238, 26 juillet, *Vielmur-sur-Agout*, épitaphe de Poncia, T 19.
 1250-1252, *Castres*, église Saint-François, épitaphe et sépulture d'Armoise de Lautrec, T 9.
 1251, 27 octobre, *Albi*, Saint-Salvy, épitaphe de Benoît Donat, T 3.
 1259, 12 mai, *Cahors*, Cordeliers, épitaphe de G. Donadieu, L 7.
 1259, *Cahors*, Cordeliers, pierre de fondation, L 8.
 1264, *Rabastens*, église Saint-Michel, épitaphe de Jourdain de Rabastens, T 17.
 1269, *Castres*, Musée Goya, épitaphe de Pierre Dert, T 10.
 1273, *Albi*, Saint-Salvy, fondation de Vital de Mauvezin, T 4.
 1282, *Rabastens*, église Notre-Dame-du-Bourg, cloche, T 16.
 1283, *Rodez*, cathédrale, cloche, A 44.
 1287, *Gourdon*, Cordeliers, clef de voûte, L 17.
 1298, n.s., 16 janvier, *Rocamadour*, église Saint-Sauveur, fondation d'anniversaire, L 27.
 1299, 30 juin, *Compeyre*, Hameau de Soulacroup, épitaphe de Catherine, A 8.
 déb. XIIIe s., *Rocamadour*, chapelle Saint-Michel, peintures, L 23-24.
 2e m. XIIIe s., *Cahors*, cathédrale, anneau épiscopal, L 6.
 2e m. XIIIe s., *Cahors*, église Saint-Urcisse, fondation d'anniversaire, L 10.
 XIIIe s., *Aubin*, église Notre-Dame, croix sculptée, A 1.
 XIIIe s., *Conques*, Sainte-Foy, trésor, Vierge à l'Enfant, A 27.
 XIIIe s., *Conques*, Sainte-Foy, triptyque reliquaire, A 32.
 XIIIe s., *Rodez*, Musée Fenaille, pierre d'autel, A 48.
 XIIIe s., *Cahors*, collection particulière, ampoule à thériaque, L 11.
 XIIIe s., *Peyrilles*, ancien prieuré de Degagnazès, cloche, L 22.
 XIIIe s., *Rocamadour*, chapelle Saint-Michel, peintures de l'abside, L 25.
 fin XIIIe s., *Sénergues*, château de Montarnal, cloche, A 50.
 fin XIIIe s., *Rocamadour*, trésor, croix-reliquaire, L 28.

TABLE DES PLANCHES

I,	1	:	<i>Aubin</i> , église Notre-Dame, croix sculptée.
	2	:	<i>Bessuéjouis</i> , église Saint-Pierre, dédicace.
II,	3	:	<i>Bozouls</i> , église Sainte-Fauste, chapiteau de l'Annonciation.
	4	:	<i>Castelnau-de-Mandailles</i> , église Saint-Julien du Cambon, chapiteau.
III,	5	:	<i>Castelnau-Pégayrols</i> , prieuré Saint-Michel, épitaphe de Jean Ingobard.
	6	:	<i>Espalion</i> , église du Perse, épitaphe d' <i>Adalgerius</i> .
IV,	7	:	<i>Conques</i> , Sainte-Foy, tympan.
V,	8	:	- - tympan, Christ-Juge.
	9	:	- - tympan, anges.
VI,	10	:	- - tympan, vertus.
	11	:	- - tympan, l'enfer.
VII,	12	:	- - tympan, le paradis.
	13	:	- - tympan, porte du paradis et gueule de l'enfer.
VIII,	14-16	:	- - bras nord du transept, Isaïe, Annonciation et Jean Baptiste.
IX,	17	:	- - tribune, chapiteau de l'avare.
	18	:	- - chapiteau signé.
X,	19	:	- - croisée du transept, l'archange Gabriel.
	20	:	- - tympan, vierges sages.
XI,	21	:	- - épitaphe de l'abbé Bégon III.
XII,	22	:	- - linteau.
	23	:	- - linteau.
XIII,	24	:	- - plaque de crucifixion.
	25	:	- - reliquaire de Pépin.
XIV,	26	:	- - autel portatif de sainte Foy.
	27	:	- - autel portatif de Bégon (dessus).
XV,	28-31	:	- - autel portatif de Bégon (côtés).
XVI,	32-33	:	- - reliquaire de la vraie croix (faces antérieure et postérieure).
XVII,	34-35	:	- - reliquaire de la vraie croix (côtés).
XVIII,	36-37	:	- - lanterne de Bégon ou de saint Vincent.
XIX,	38-39	:	- - lanterne de Bégon ou de saint Vincent.
XX,	40-41	:	- - A de Charlemagne.
XXI,	42	:	- - triptyque.
	43	:	<i>Espalion</i> , église du Perse, l'archange Raphaël
XXII,	44-45	:	- - tympan, Vierge et apôtres.

Table des planches

- XXIII, 46-48 : *Mayran*, chapelle du Soulié, table d'autel.
- XXIV, 49 : *Lassouts*, église, tympan.
50-51 : *Nant*, église Saint-Pierre, dédicace.
- XXV, 52 : *Pont-de-Salars*, église Saint-Georges de Camboularet, tympan réemployé.
53 : *Rodez*, Musée Fenaille, fragment d'autel.
- XXVI, 54-57 : - cathédrale, table d'autel de *Deusdedit*.
- XXVII, 58 : - Musée Fenaille, pierre de dédicace.
59 : - - pierre d'autel.
- XXVIII, 60 : *Salles-la-Source*, église Saint-Austremoine, chapiteau signé.
61 : *Sainte-Eulalie-d'Olt*, église Saint-Cyr et Sainte-Julitte, table d'autel.
- XXIX, 62-63 : *Cahors*, cathédrale, plaques de gants épiscopaux.
- XXX, 64 : - église Saint-Urcisse, fondation d'anniversaire.
65 : *Gourdon*, Cordeliers, clef de voûte.
- XXXI, 66-67 : *Carennac*, église Saint-Pierre, chapiteau du narthex.
- XXXII, 68-69 : - église Saint-Pierre, chapiteau du narthex.
- XXXIII, 70-71 : *Duravel*, ancien prieuré Saint-Hilarion, chapiteau de la crypte.
- XXXIV, 72-73 : *Figeac*, église Saint-Sauveur, consécration d'autel.
- XXXV, 74 : *Marcilhac-sur-Célé*, abbaye Saint-Pierre, l'apôtre Pierre.
75 : - - Christ en majesté.
- XXXVI, 76 : *Rocamadour*, chapelle Saint-Michel, l'Annonciation.
77 : - - fragment de peinture murale.
- XXXVII, 78-79 : - - abside.
- XXXVIII, 80 : - église Saint-Sauveur, épitaphe de Géraud de Lavalade.
- XXXIX, 81-82 : - trésor, croix reliquaire.
- XL, 83 : *Souillac*, abbaye Notre-Dame, Isaïe.
84 : - - Joseph.
- XLI, 85-86 : - - le miracle de Théophile.
- XLII, 87 : *Rocamadour*, église Saint-Sauveur, fondation de S. de Beaujeu.
88 : *Castres*, Musée de la ville, épitaphe de Pierre Dert.
- XLIII, 89 : *Albi*, Saint-Salvy, cloître, fondation de sépulture.
90 : - Musée de la ville, le roi Salomon.
- XLIV, 91-92 : *Cestayrols*, église de Roumanou, épitaphe d'*Adaltrus*.

PLANCHES



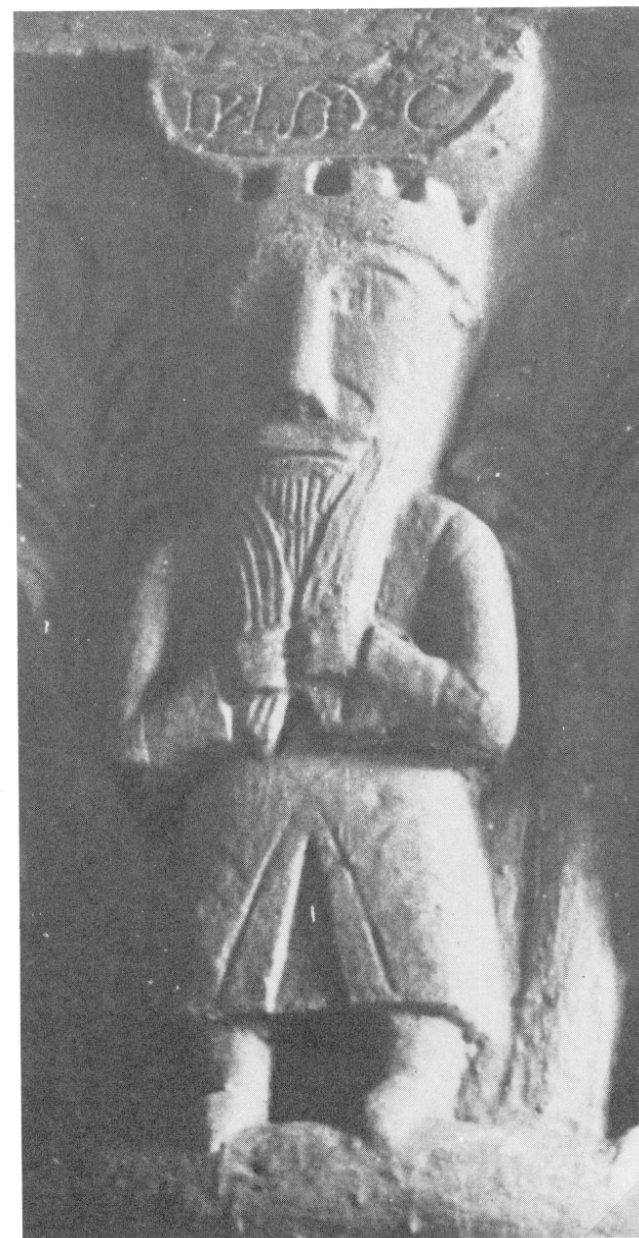
1. Aubin, église Notre-Dame, croix sculptée.



2. Bessuéjols, église Saint-Pierre, dédicace.



3. Bozouls, église Sainte-Fauste, Annonciation.



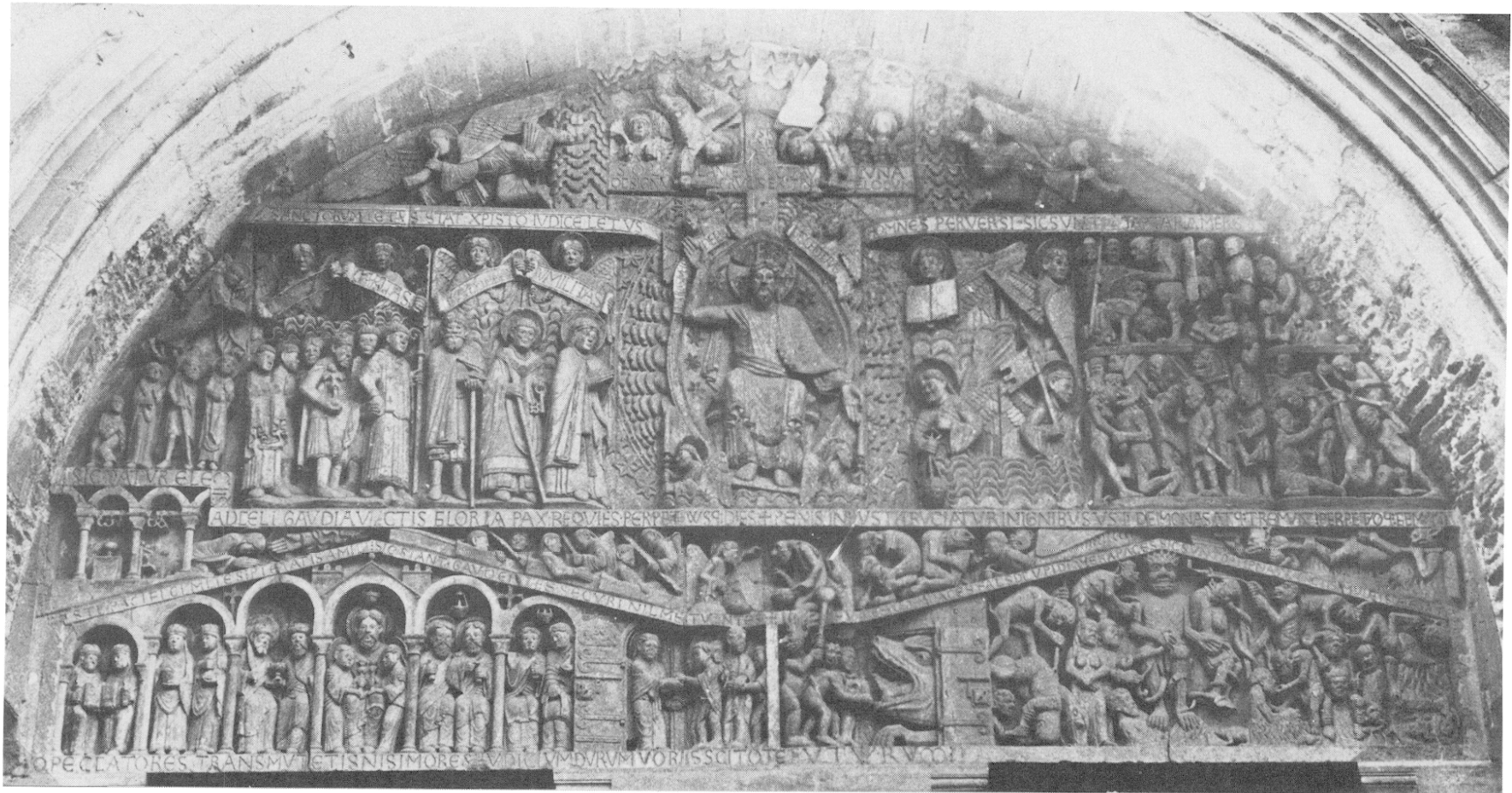
4. Castelnau-de-Mandailles, Le Cambon, chapiteau.



5. Castelnau-Pégayrols, prieuré Saint-Michel, épitaphe de Jean Ingobard.



6. Espalion, église du Perse, épitaphe d'Adalgerius.



7. Conques, Sainte-Foy, tympan.



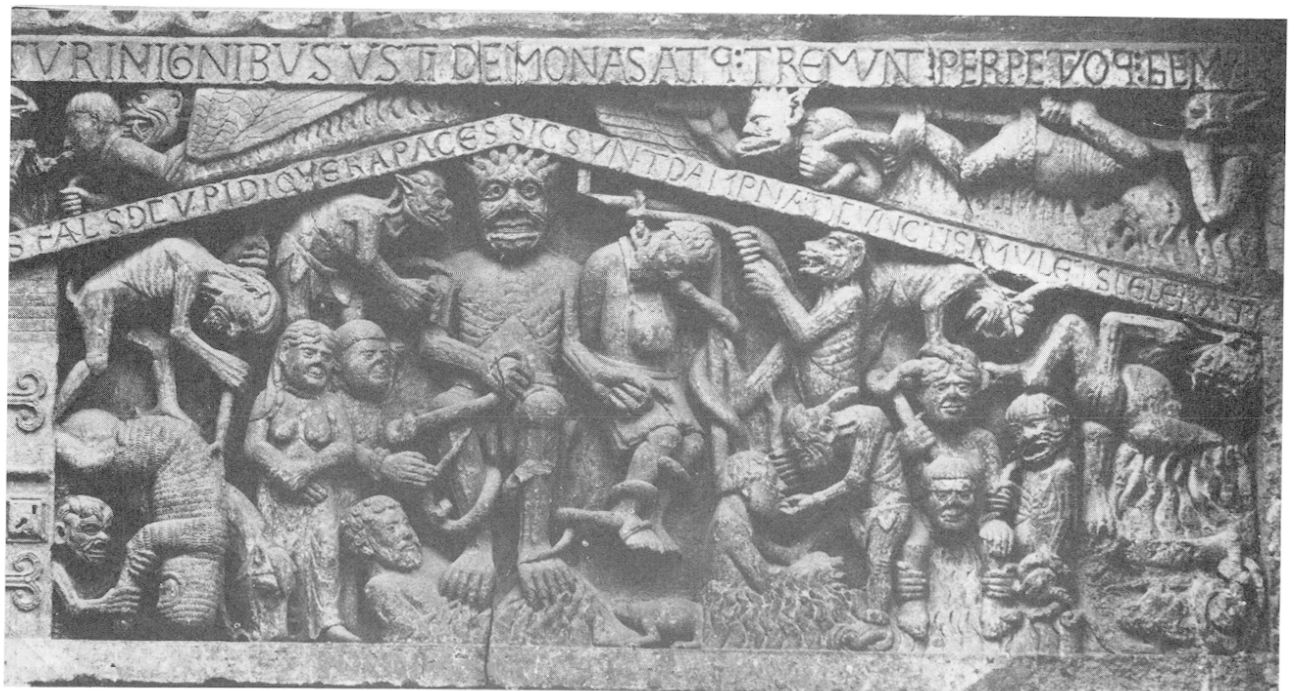
8. Conques, Sainte-Foy, tympan, Christ-Juge.



9. Conques, Sainte-Foy, tympan, anges.



10. Conques, Sainte-Foy, tympan, vertus.



11. Conques, Sainte-Foy, tympan, l'enfer.



12. Conques, Sainte-Foy, tympan, le Paradis.



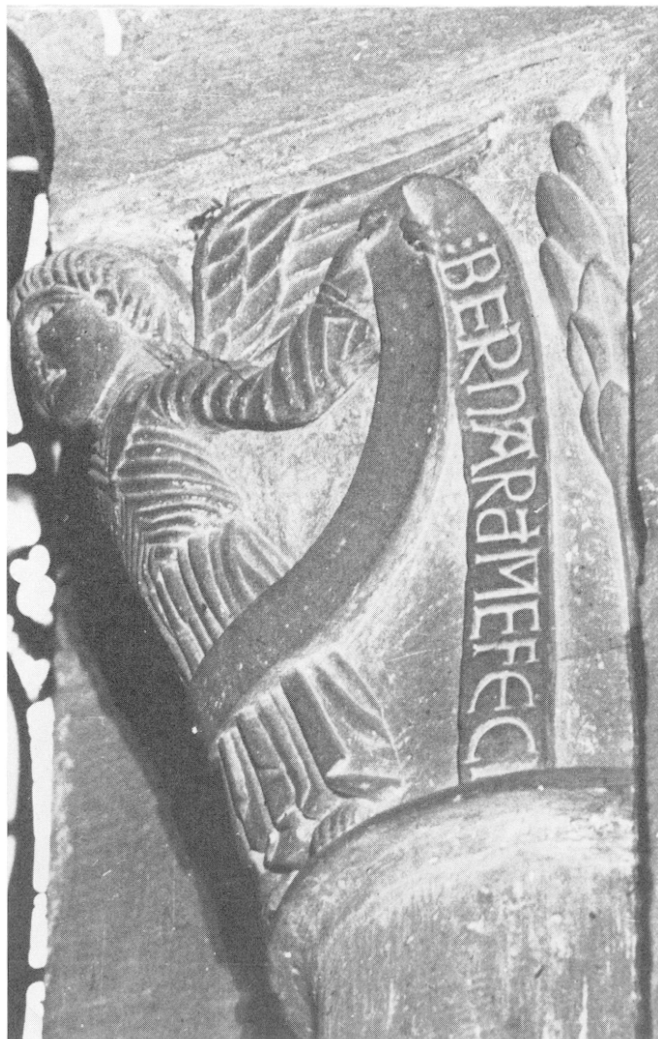
13. Conques, Sainte-Foy, tympan, porte du paradis et gueule de l'enfer.



14-16. Conques, Sainte-Foy, bras nord du transept, Isaïe, Annonciation et Jean-Baptiste.



17. Conques, Sainte-Foy, tribune, chapiteau de l'avare.



18. Conques, Sainte-Foy, chapiteau signé.



19. Conques, Sainte-Foy, croisée du transept, l'archange Gabriel.



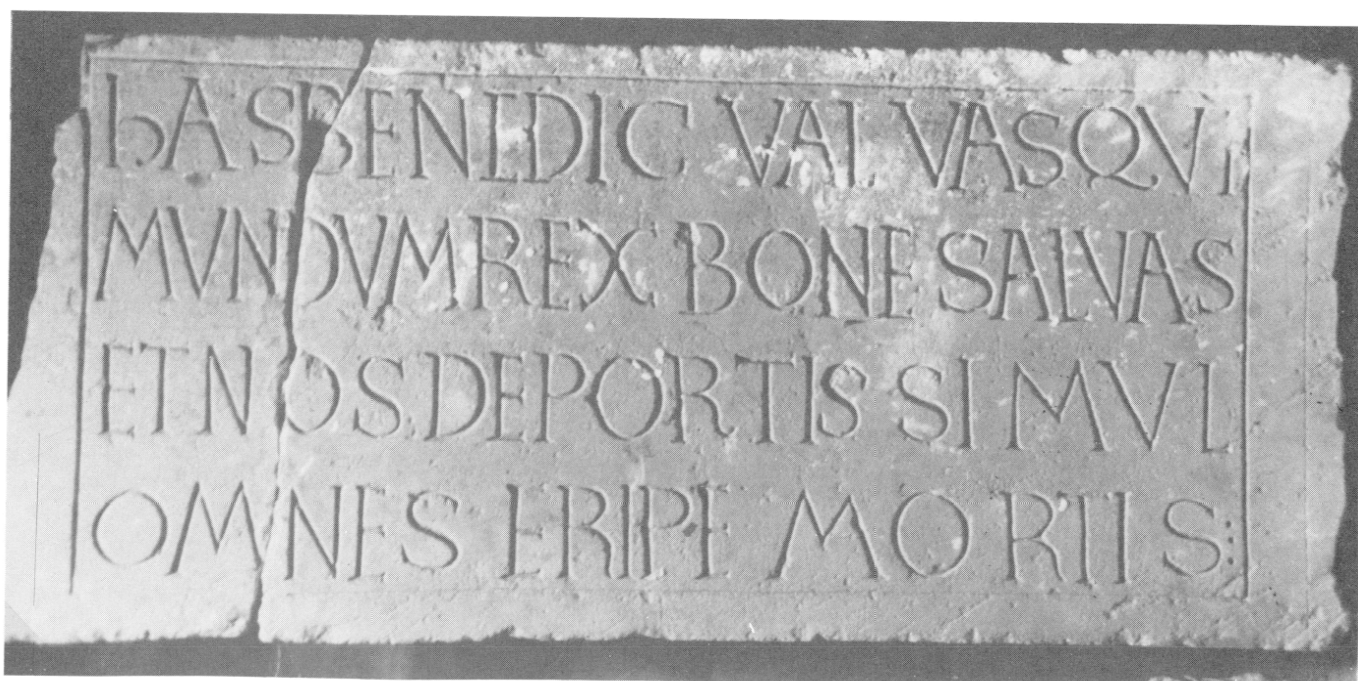
20. Conques, Sainte-Foy, tympan, vierges sages.



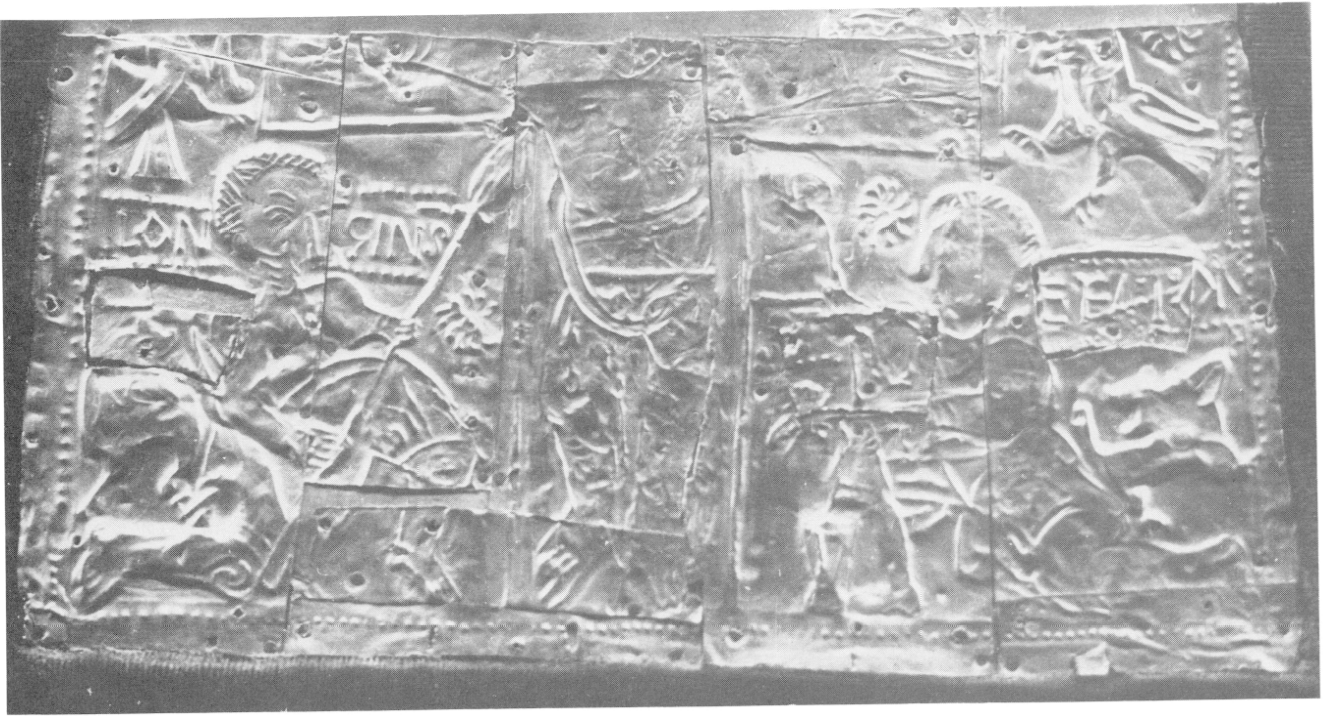
21. Conques, Sainte-Foy, épitaphe de l'abbé Bégon III.



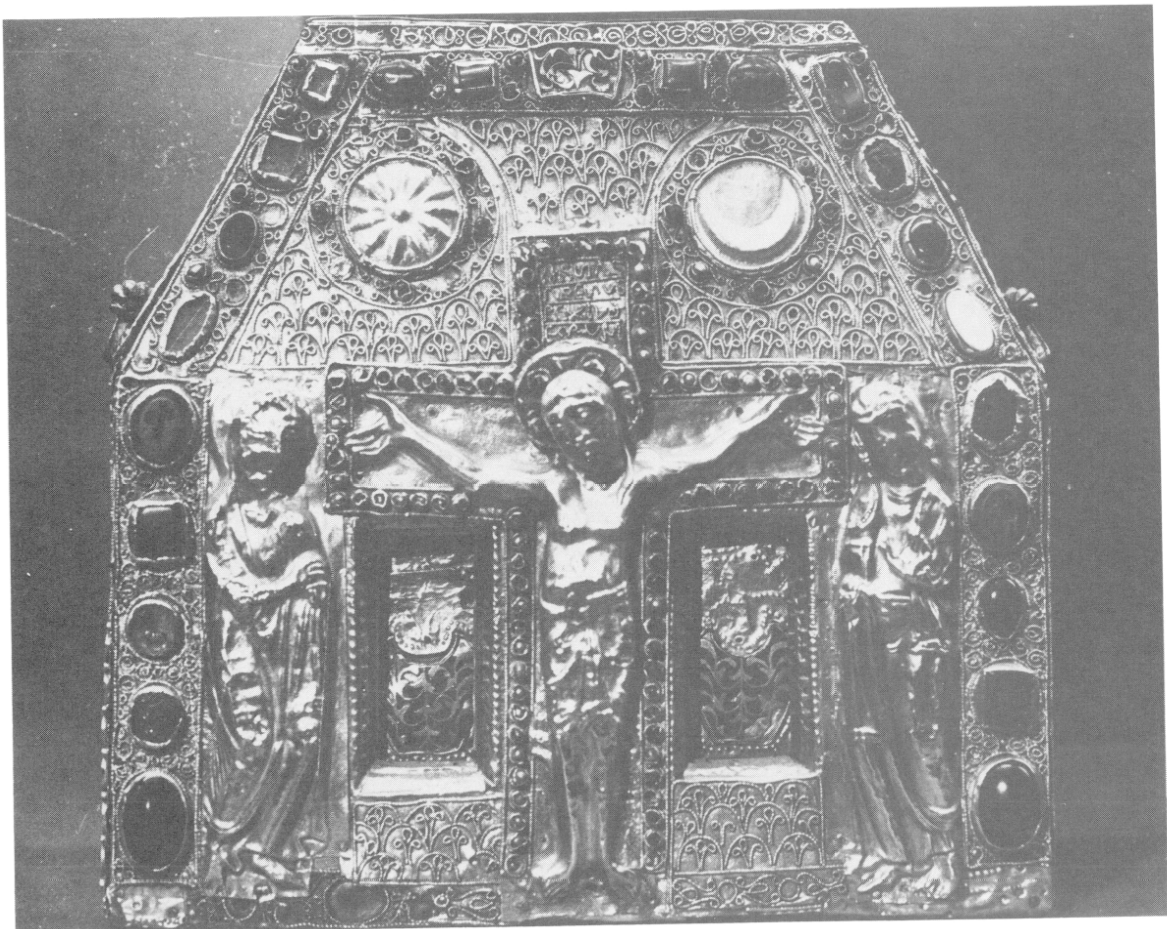
22. Conques, Sainte-Foy, linteau.



23. Conques, Sainte-Foy, linteau.



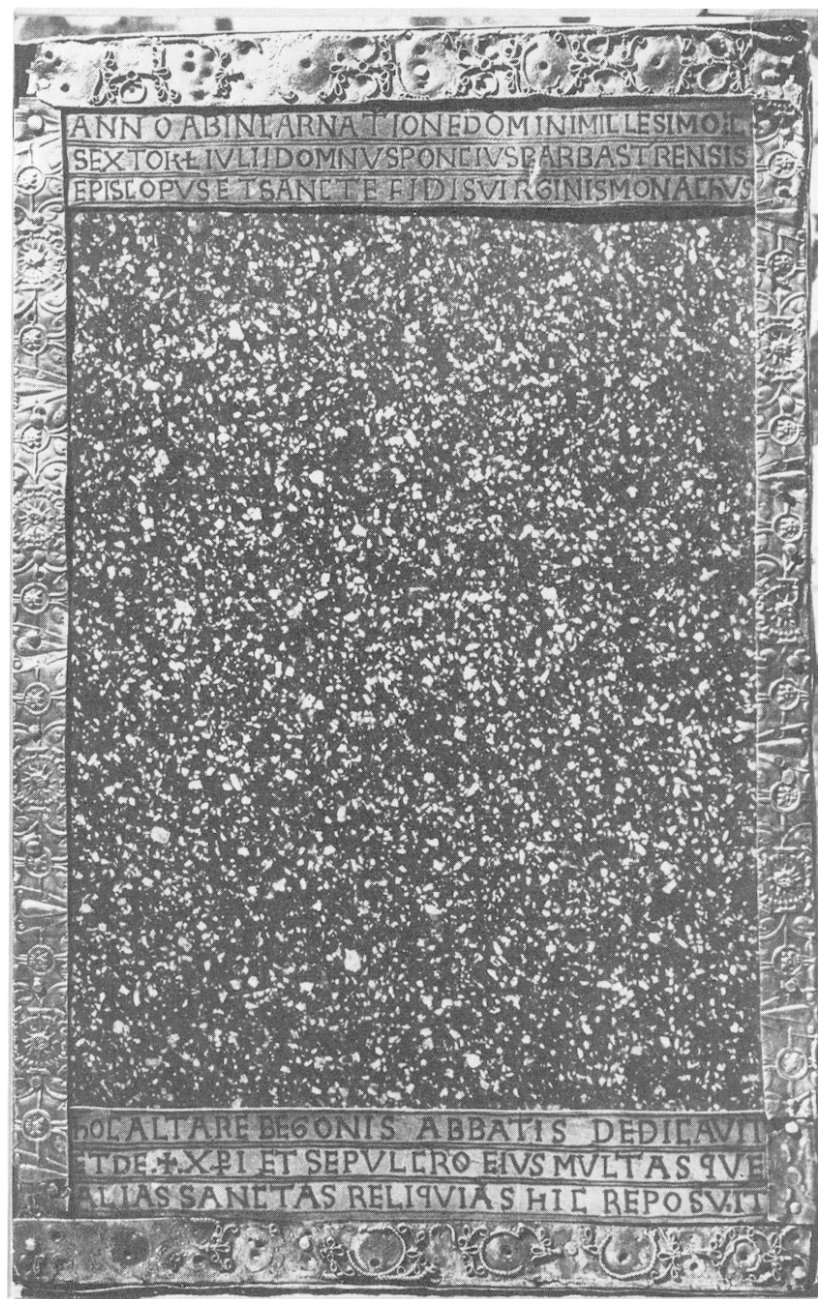
24. Conques, Sainte-Foy, plaque de crucifixion.



25. Conques, Sainte-Foy, reliquaire de Pépin.



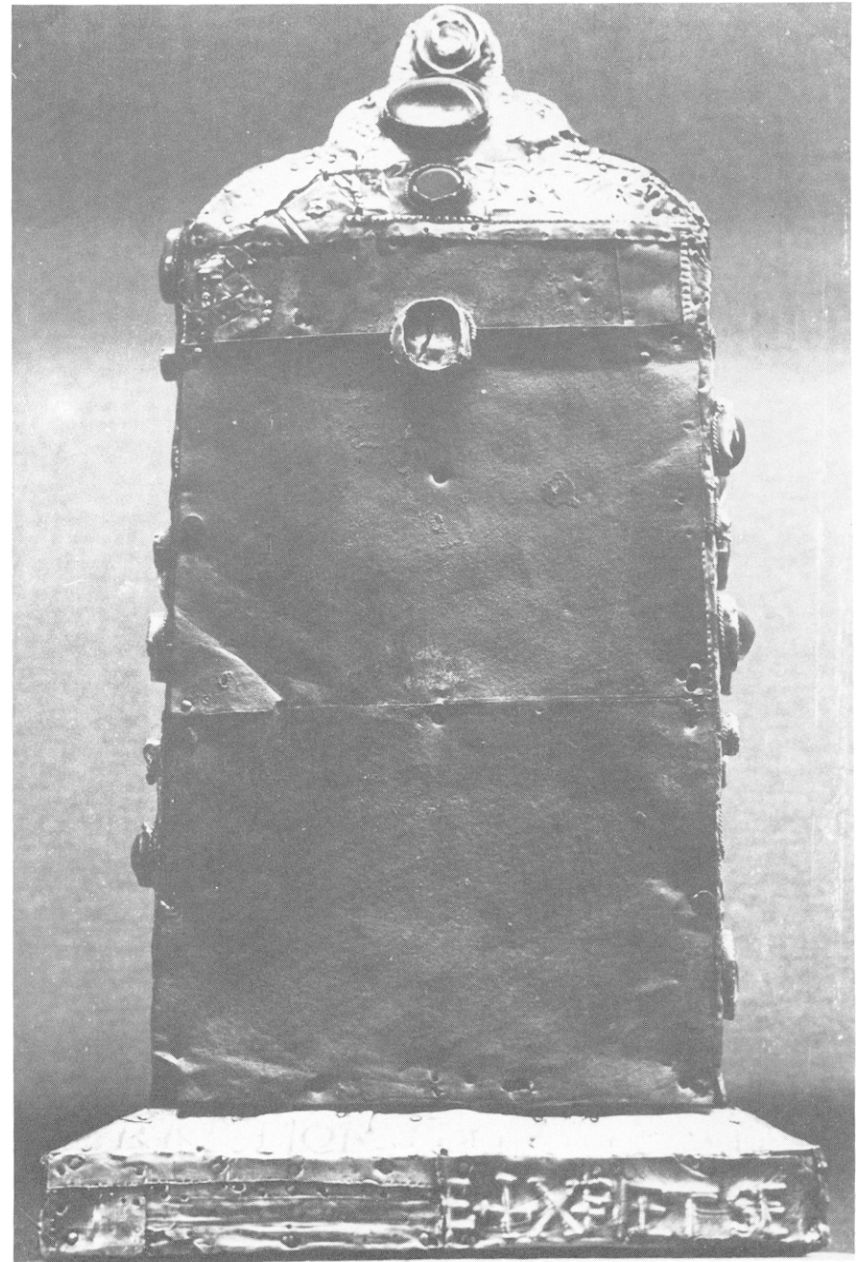
26. Conques, Sainte-Foy, autel portatif de sainte Foy.



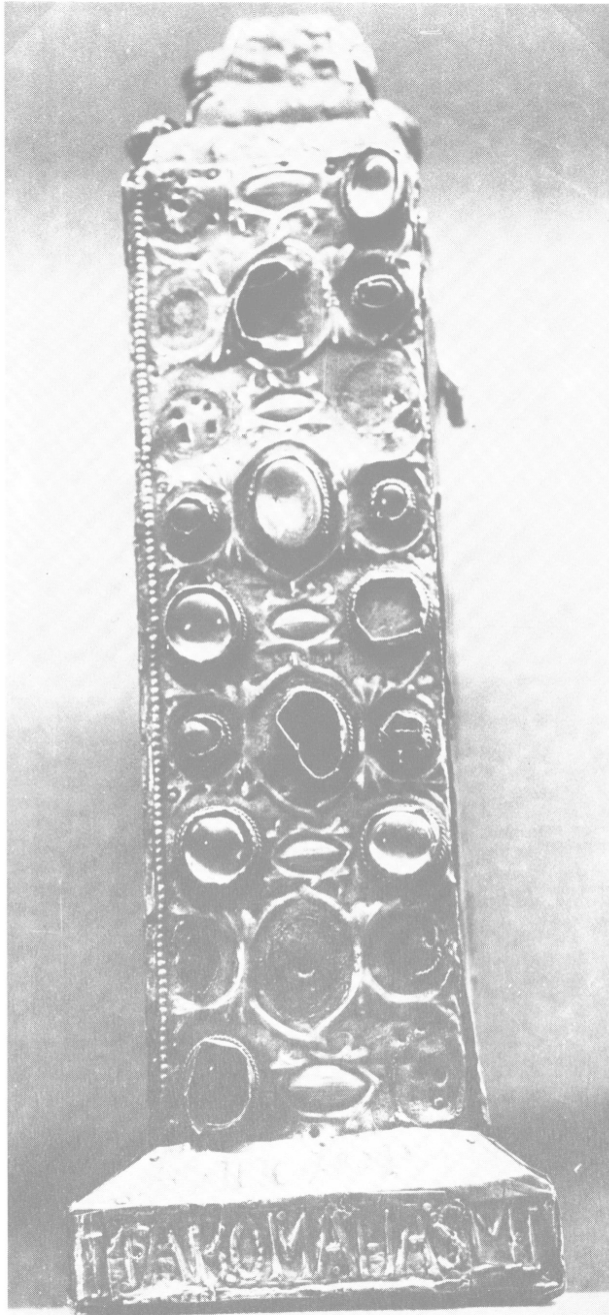
27. Conques, Sainte-Foy, autel portatif de Bégon (dessus).



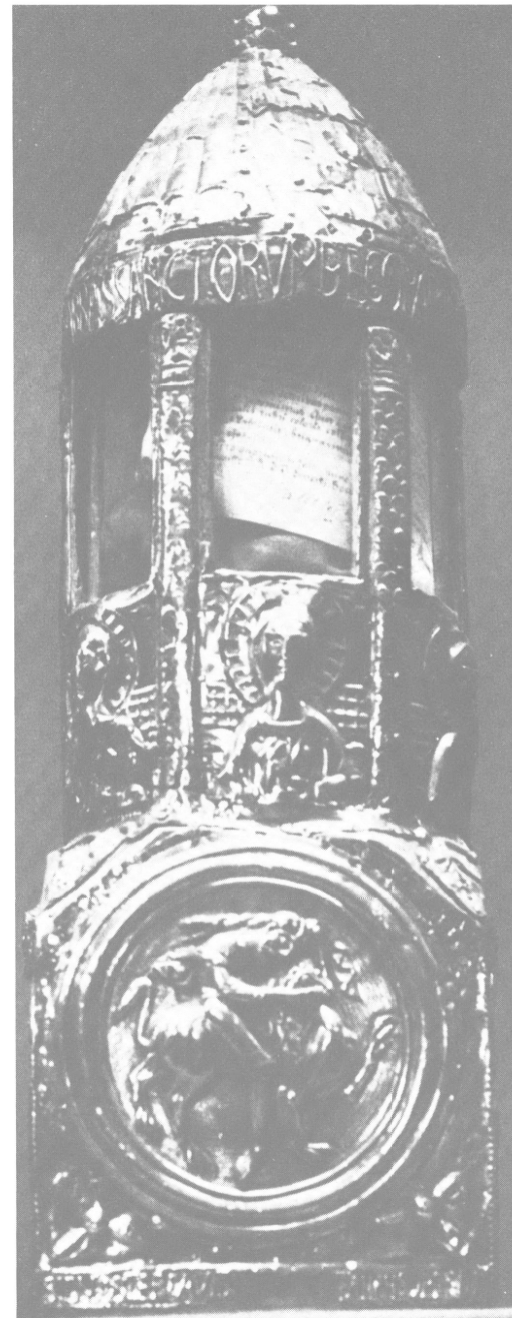
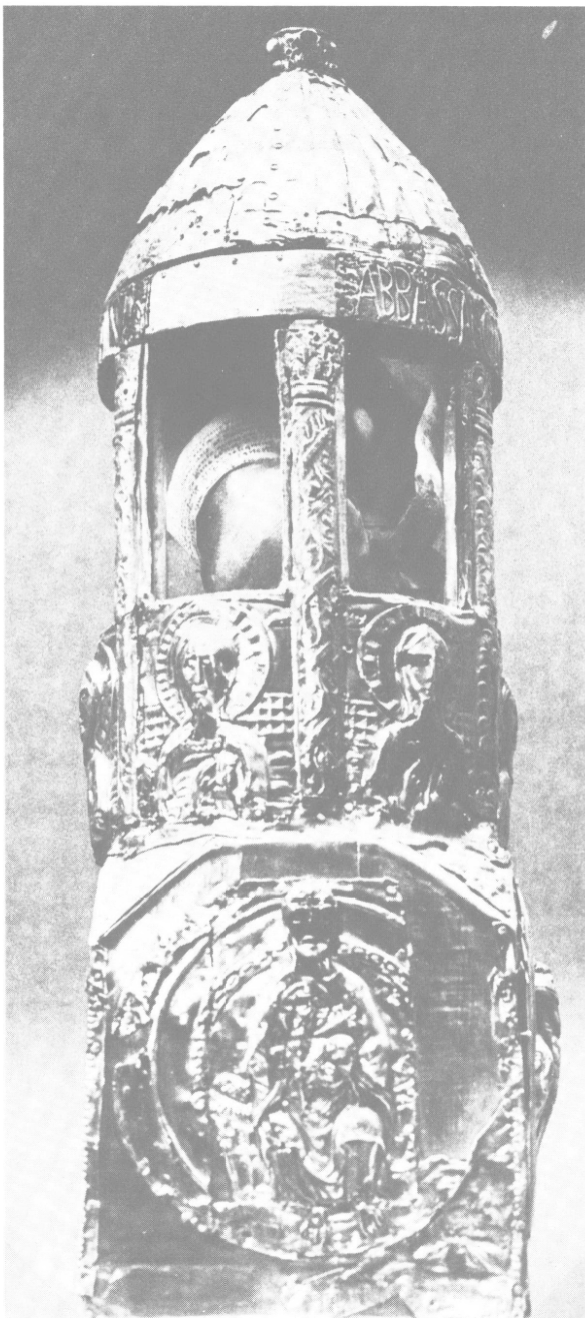
28-31. Conques, Sainte-Foy, autel portatif de Bégon (côtés).



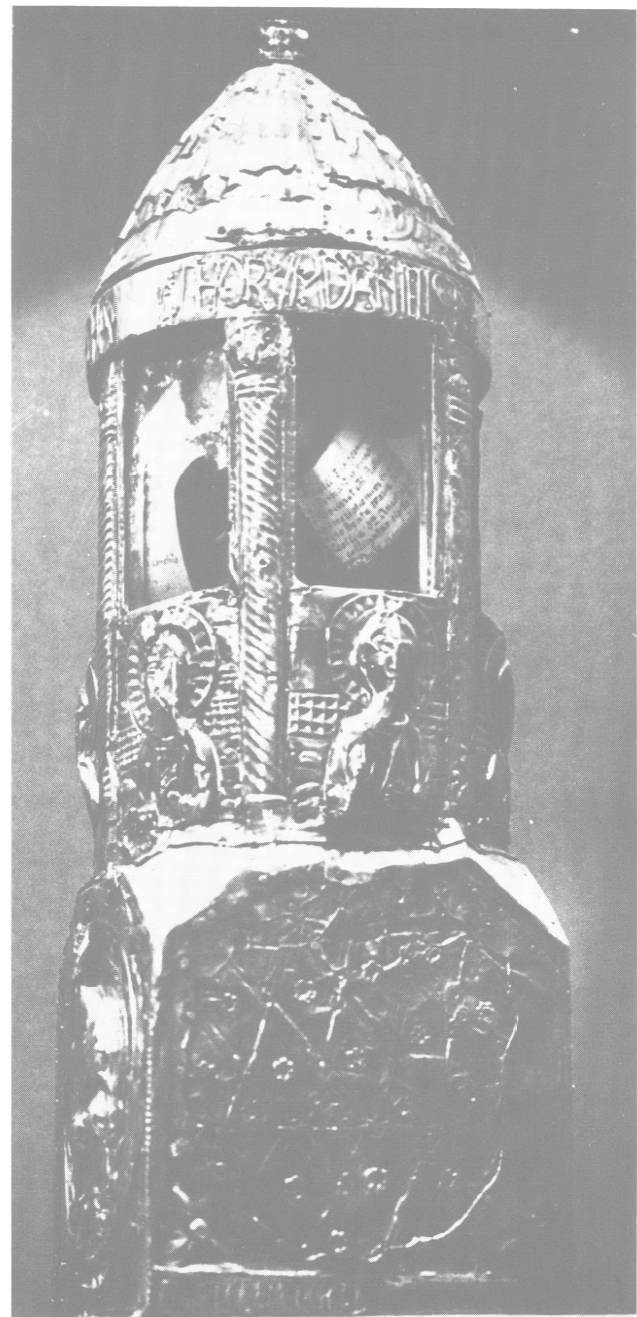
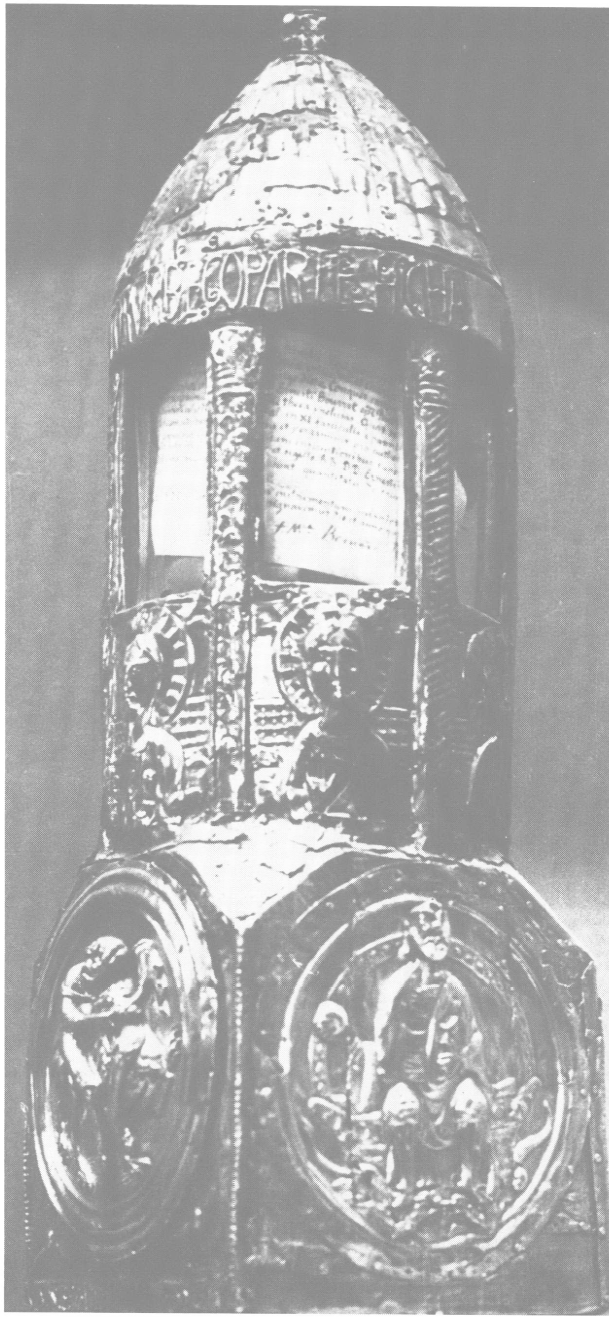
32-33. Conques, Sainte-Foy, reliquaire de la vraie croix (faces antérieure et postérieure).



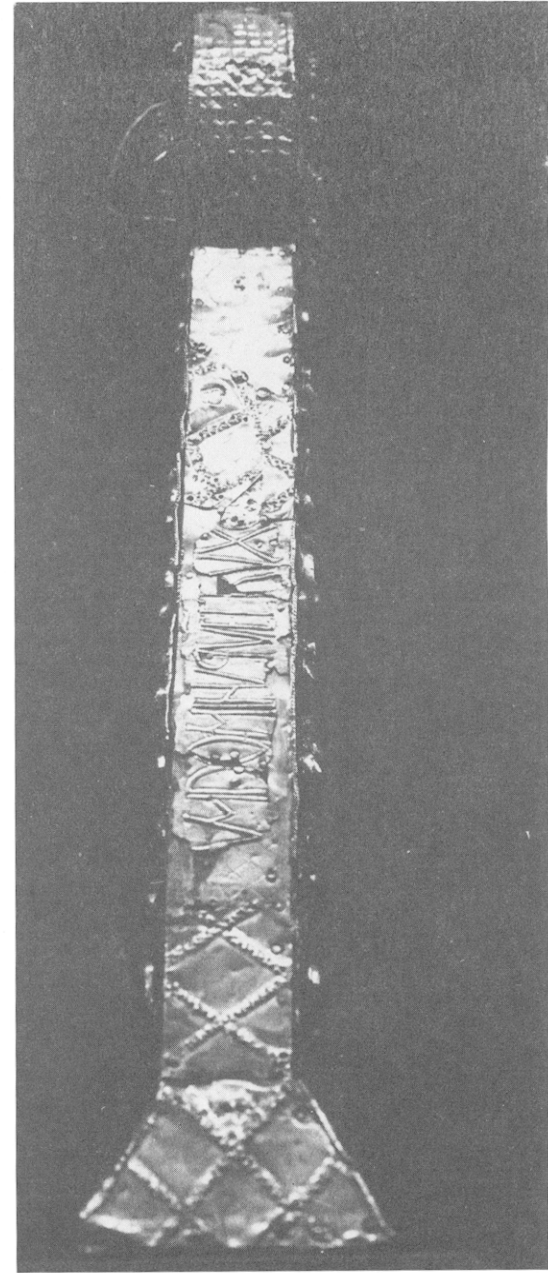
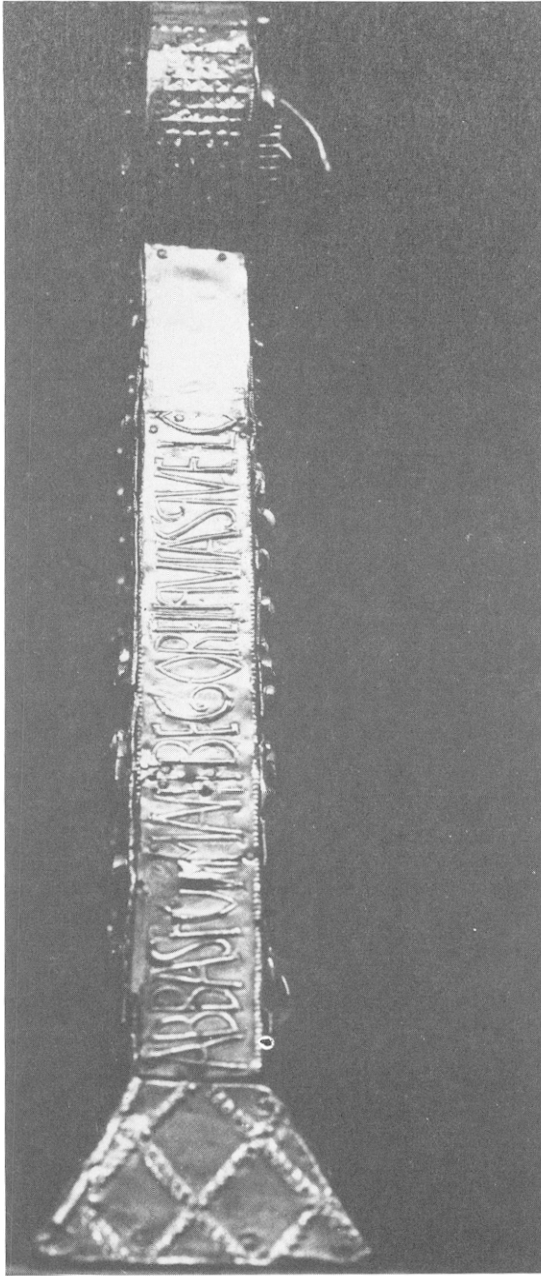
34-35. Conques, Sainte-Foy, reliquaire de la vraie croix (côtés).



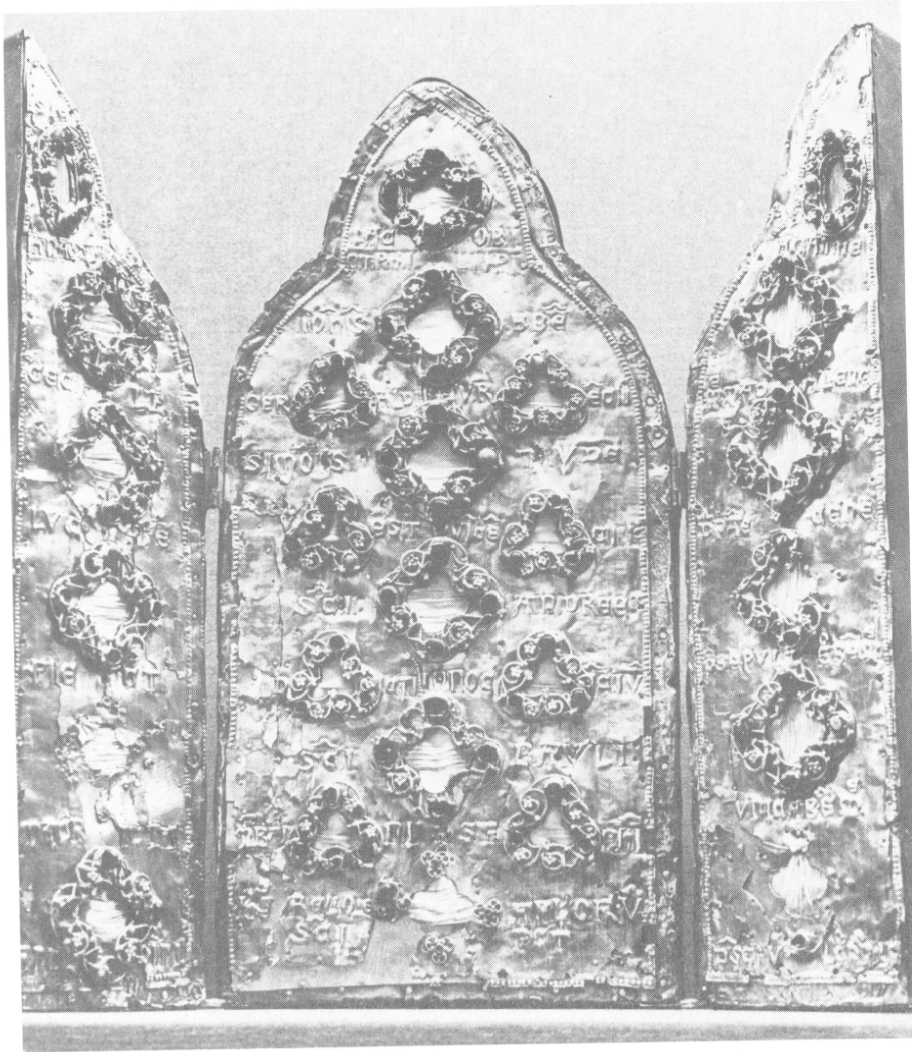
36-37. Conques, Sainte-Foy, lanterne de Bégon ou de saint Vincent.



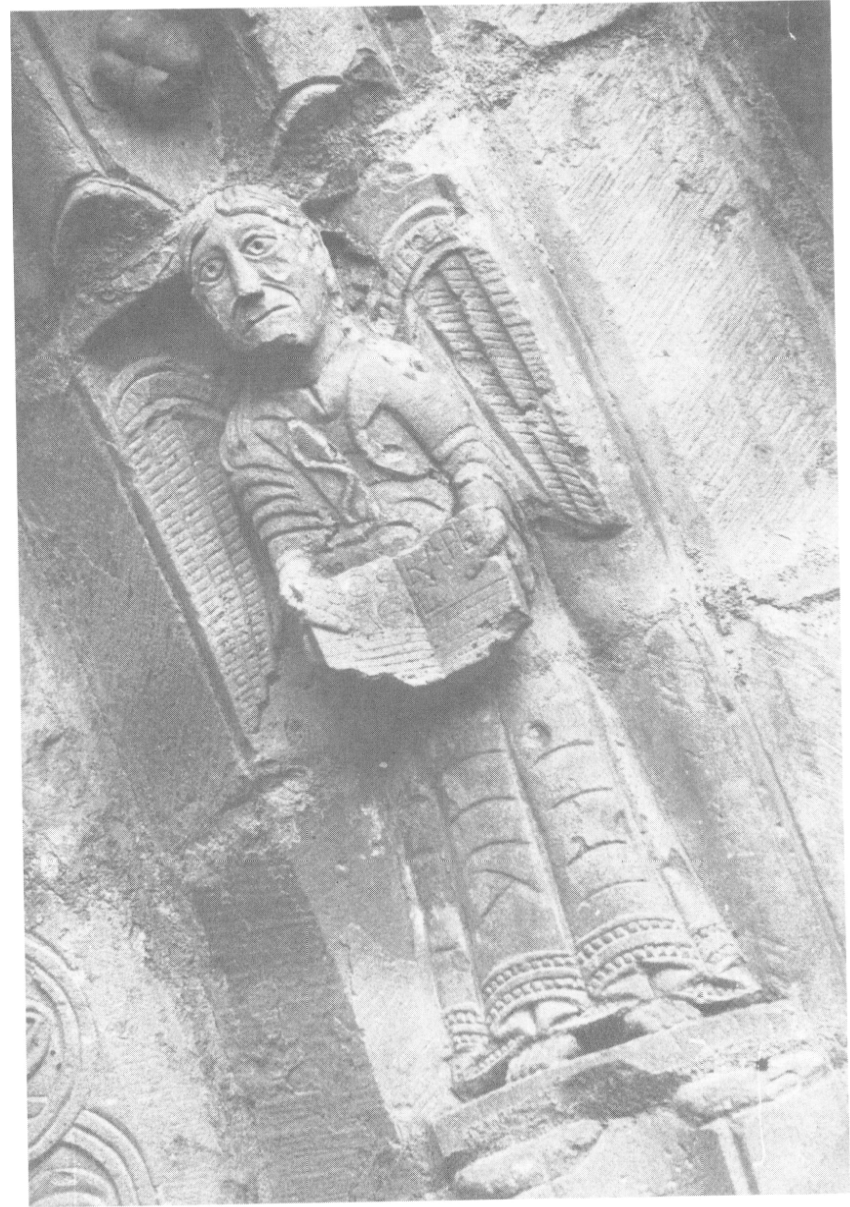
38-39. Conques, Sainte-Foy, lanterne de Bégon ou de saint Vincent.



40-41. Conques, Sainte-Foy, A de Charlemagne.



42. Conques, Sainte-Foy, triptyque.



43. Espalion, église du Perse, l'archange Raphaël.



44-45. Espalion, église du Perse, tympan, vierge et apôtres.



46-48. Mayran, chapelle du Soulié, table d'autel.



49. Lassouts, église, tympan.



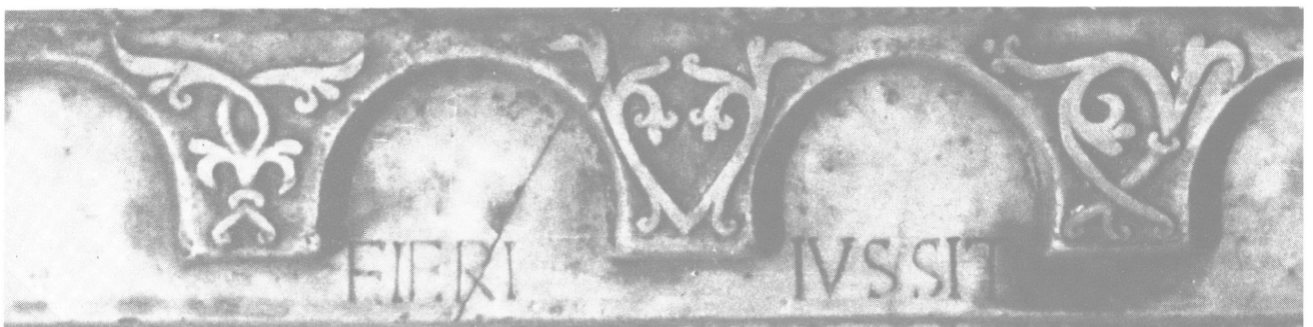
50-51. Nant, église Saint-Pierre, dédicace.



52. Pont-de-Salars, église Saint-Georges de Camboulet, tympan réemployé.



53. Rodez, Musée Fenaille, fragment d'autel.



54-57. Rodez, cathédrale, table d'autel de *Deusdedit*.



58. Rodez, Musée Fenaille, pierre de dédicace.



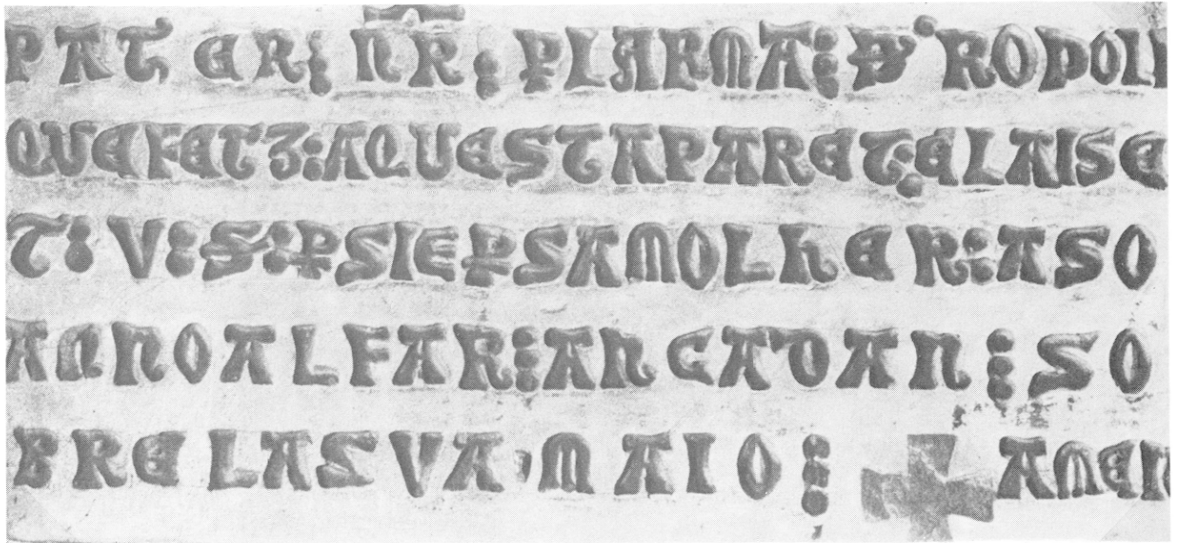
59. Rodez, Musée Fenaille, pierre d'autel.



60. Salles-la-Source, église Saint-Austremoine, chapiteau signé.



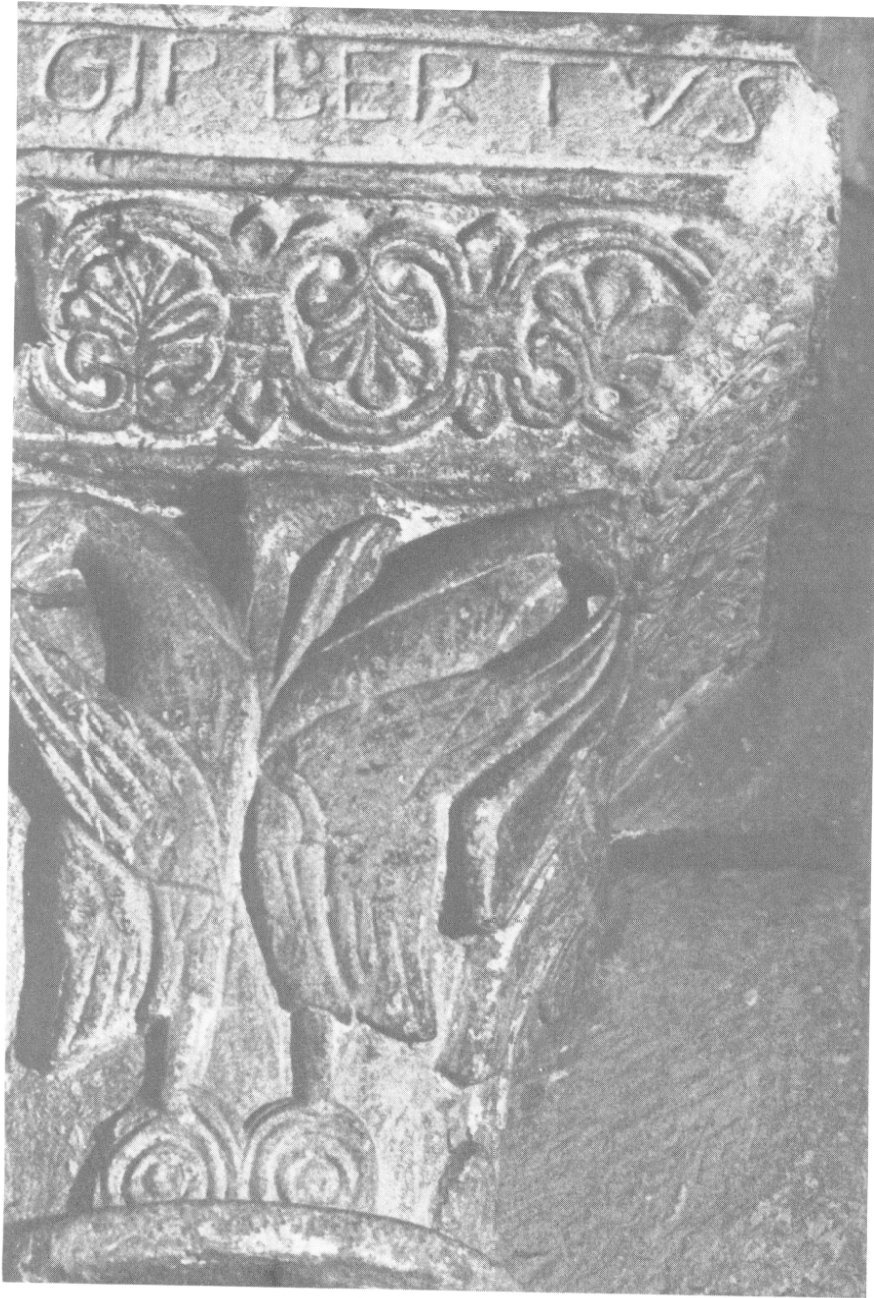
61. Sainte-Eulalie-d'Olt, église Saint-Cyr et Sainte-Julitte, table d'autel.



64. Cahors, église Saint-Urcisse, fondation d'anniversaire.



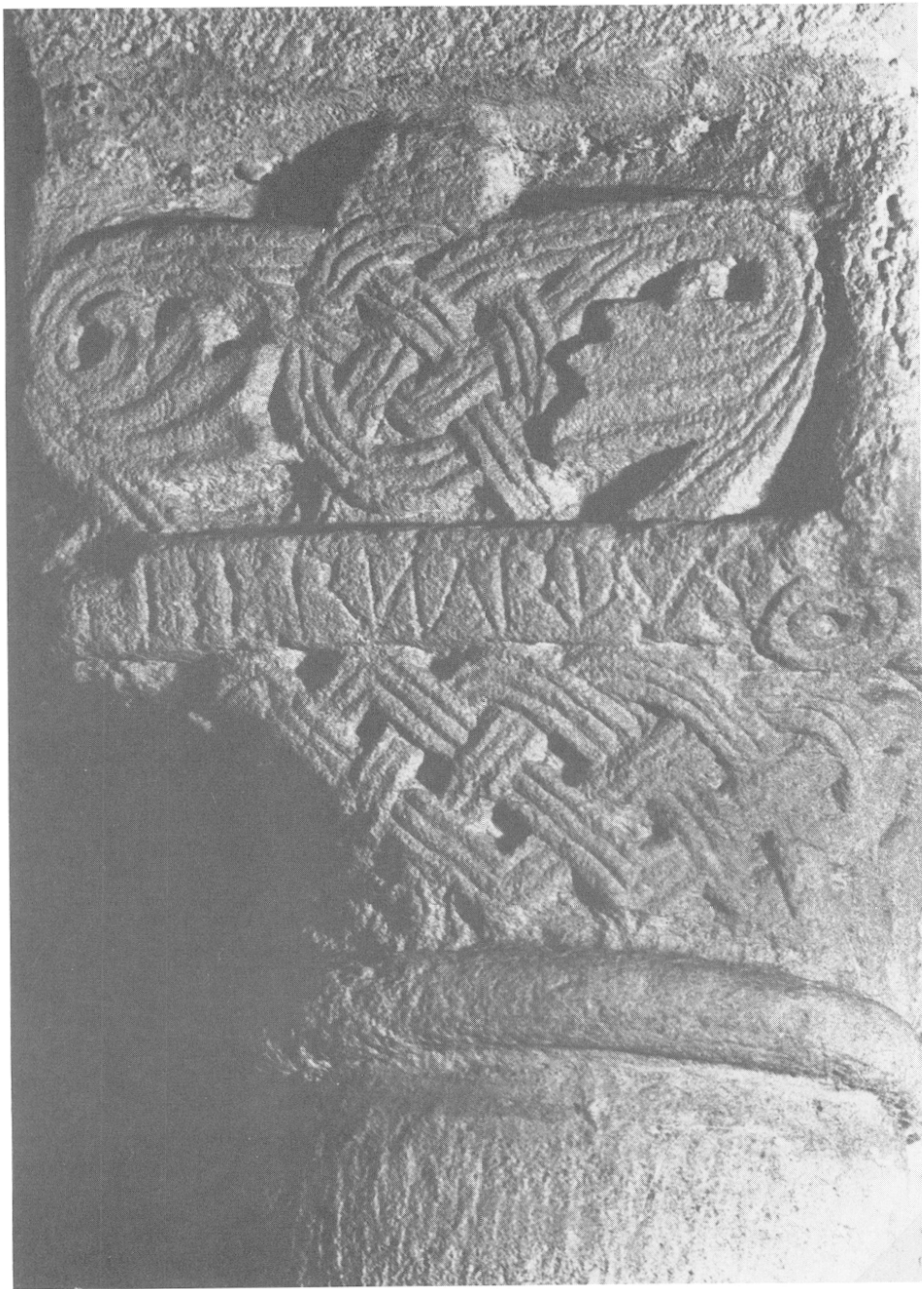
65. Gourdon, Cordeliers, clef de voûte.



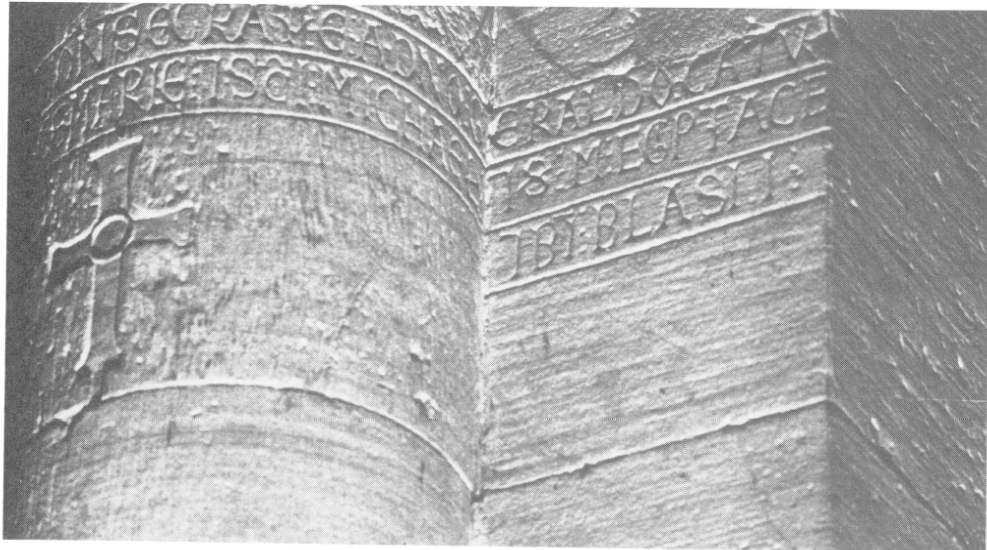
66-67. Carennac, église Saint-Pierre, chapiteau du narthex.



68-69. Carennac, église Saint-Pierre, chapiteau du narthex.



70-71. Duravel, ancien prieuré Saint-Hilarion, chapiteau de la crypte.



72-73. Figeac, église Saint-Sauveur, consécration d'autel.



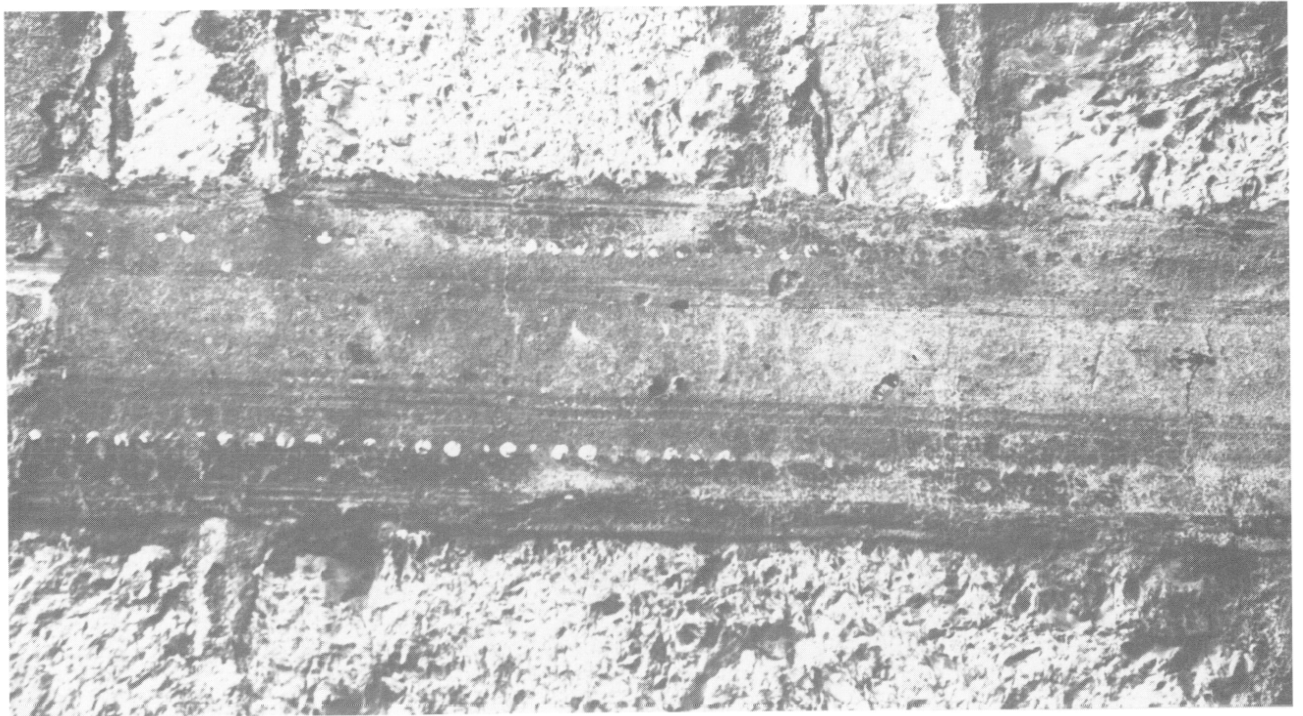
74. Marcilhac-sur-Célé, abbaye Saint-Pierre, l'apôtre Pierre.



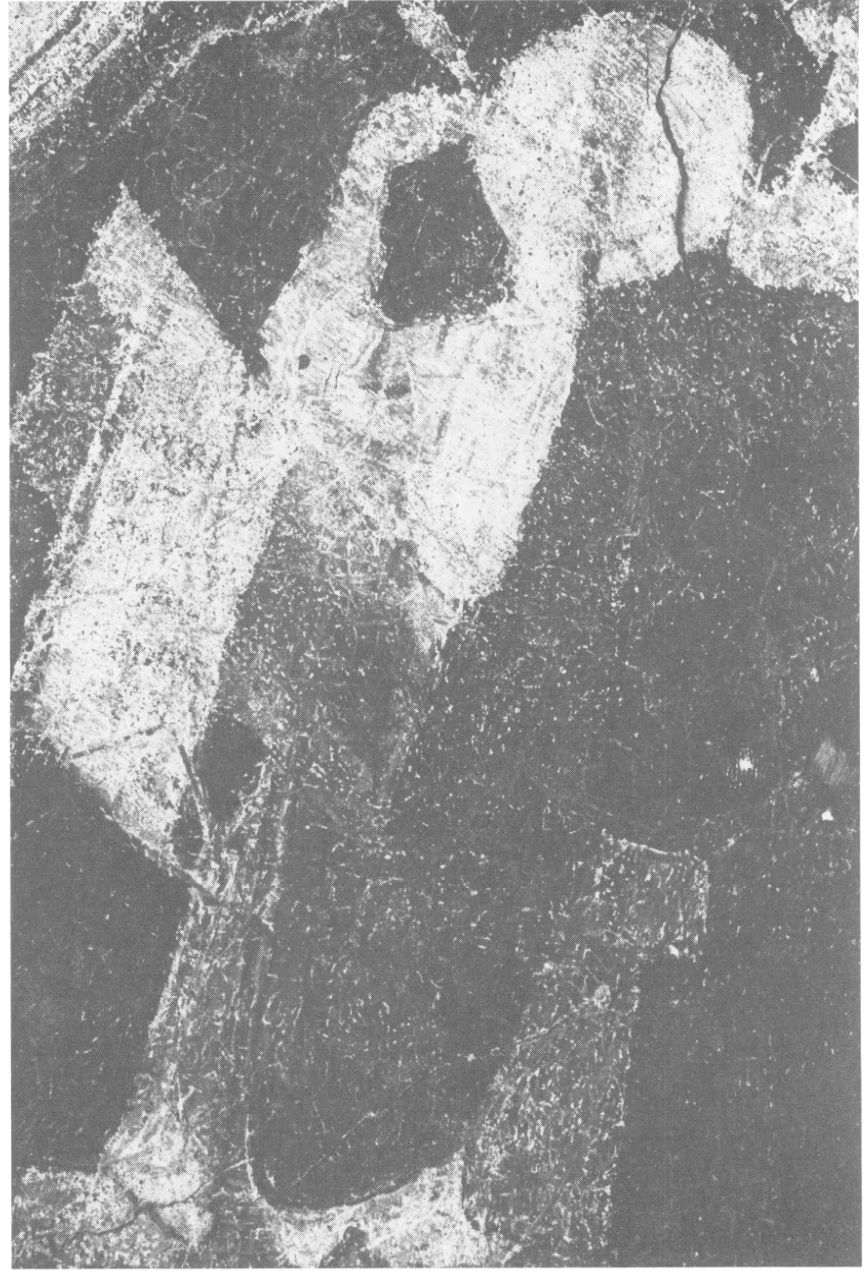
75. Marcilhac-sur-Célé, abbaye Saint-Pierre, Christ en majesté.



76. Rocamadour, chapelle Saint-Michel, l'Annonciation.



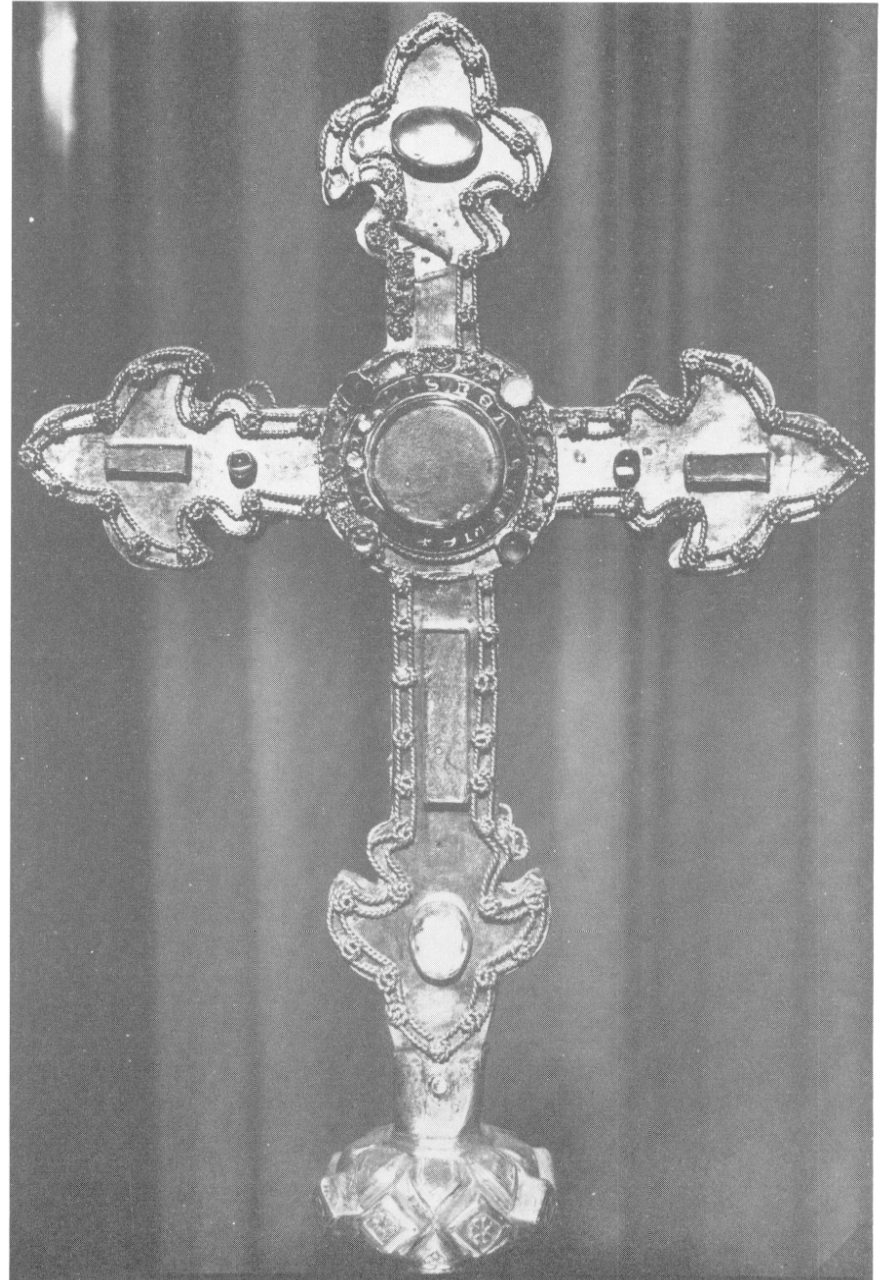
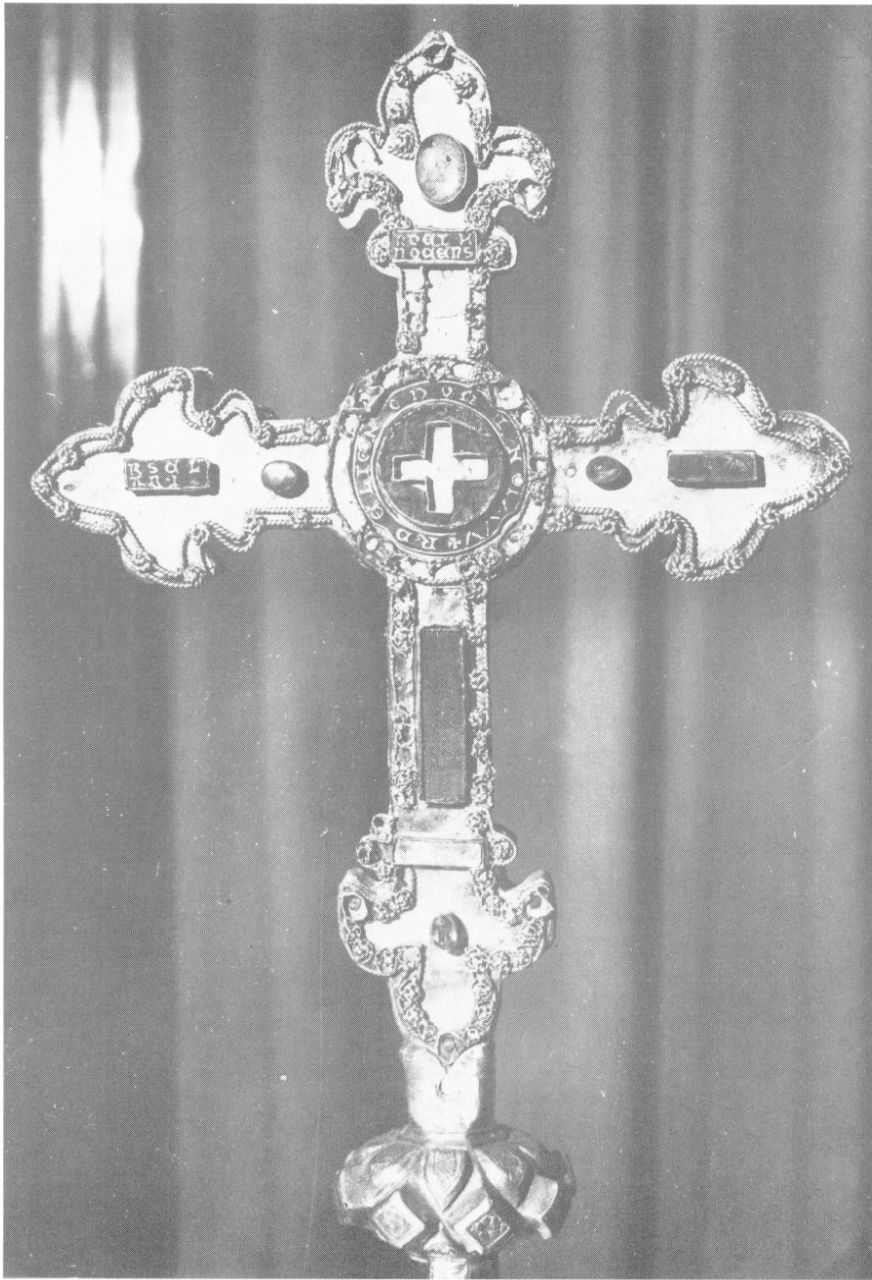
77. Rocamadour, chapelle Saint-Michel, fragment de peinture murale.



78-79. Rocamadour, chapelle Saint-Michel, abside.



80. Rocamadour, église Saint-Sauveur, épitaphe de Géraud de Lavalade.



81-82. Rocamadour, trésor, croix-reliquaire.



83. Souillac, abbaye Notre-Dame, le prophète Isaïe.



84. Souillac, abbaye Notre-Dame, Joseph.



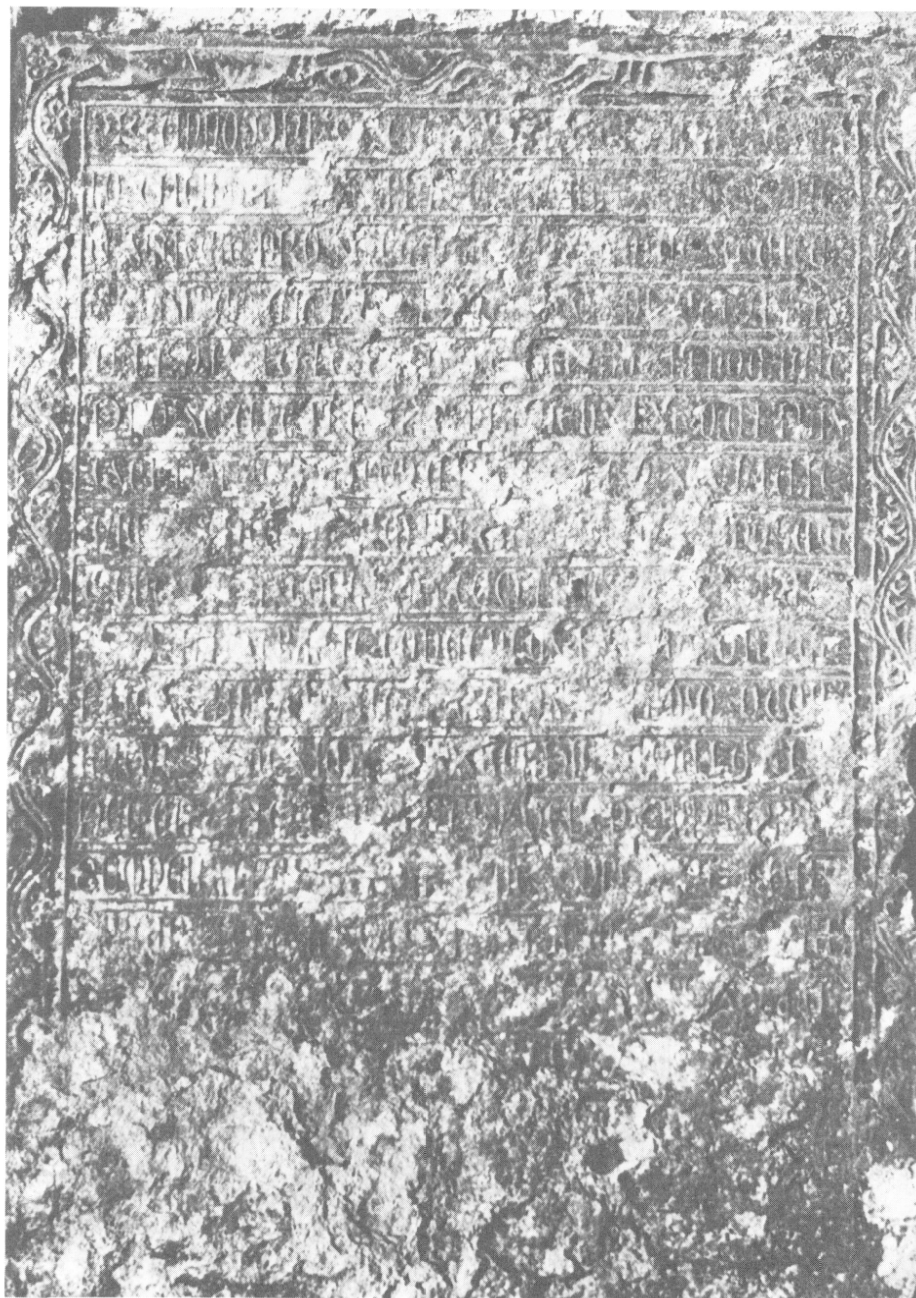
85-86. Souillac, abbaye Notre-Dame, le miracle de Théophile.



87. Rocamadour, église Saint-Sauveur, fondation de S. de Beaujeu.



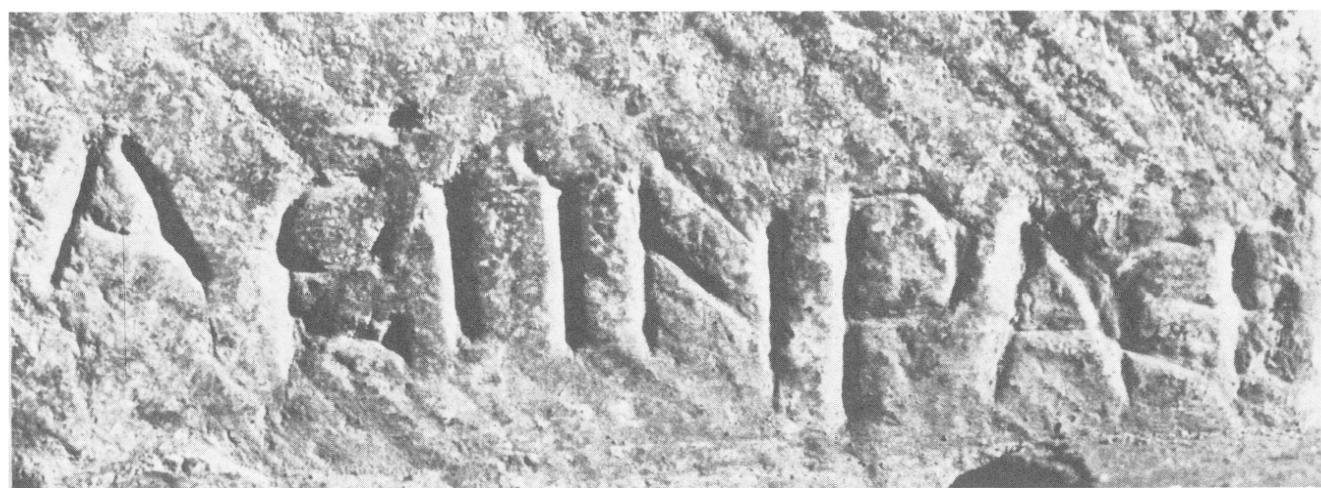
88. Castres, Musée de la ville, épitaphe de Pierre Dert.



89. Albi, Saint-Salvy, cloître, fondation de sépulture.



90. Albi, Musée de la ville, le roi Salomon.



91-92. Cestayrols, église de Roumanou, épitaphe d'*Adaltrus*.

TABLE DES MATIÈRES

Aveyron	3-80
Carte des inscriptions de l'Aveyron	3
Aubin	5
Bessuéjols	6
Bozouls	8
Campagnac	10
Castelnau-de-Mandailles	12
Castelnau-Pégayrols	13
Compeyre	15
Comps-la-Grand'Ville	16
Conques	17
Espalion	56
Lassouts	59
Maleville	60
Mayran	61
Mouret	63
Nant	64
Pont-de-Salars	66
Rodez	68
Salles-la-Source	75
Sénergues	76
Sainte-Eulalie-d'Olt	77
Verrières	80
 Lot	 81-118
Carte des inscriptions du Lot	81
Cahors	83
Carennac	94
Catus	95
Cénevières	96
Duravel	98
Figeac	99
Gourdon	101
Marcilhac-sur-Célé	102
Peyrilles	105

Table des matières

Rocamadour	107
Souillac	115
Saint-Céré	118
Tarn	119-142
Carte des inscriptions du Tarn	119
Albi	121
Castres	128
Cestayrols	133
Labruguière	134
Lempaut	135
Lescure-d'Albigeois	137
Mazamet	138
Rabastens	139
Sorèze	141
Vielmur-sur-Agout	142
Index	143
Chronologie des inscriptions	161
Table des planches	165
Table des matières	213